

Société Historique de Châteauneuf-la-Forêt
et de son canton

n° 8 - 2000

La COMBADE

(2ème partie : papeterie, moulins ...)



OUVRAGE COLLECTIF

auquel ont collaboré :

**Dominique DEBACQ, Eliane DURAND, Marie-Thérèse GRASDEPOT,
Lise JABET, Aurélie LAMANDE, Claude MORLHIGEM, Eliane RYBAK,
Eliane VIGE, Roger BREILLOUT, Jacques DURAND, Bernard GRASDEPOT,
Robert JABET, Pierre MORLHIGEM, Fernand PARNEIX, Marcel PASQUET,
Eric ROUSSEAU et Roger VAUZELLE.**

En couverture : **“La Combade au moulin de Lacour (Roziers St-Georges)”**

photo Pierre Morlhigem.

Nous remercions bien vivement :

M. **Jean-Claude Jarraud** pour sa généalogie des meuniers,
M. **Fernand Gaudy** pour sa connaissance éclairée de la minoterie,
M. **Pierre Valade** notaire,
M. **Paul Breton** pour son érudition sur l'industrie papetière,
M. **André Deléger** pour son aide précieuse,

M. **Rebeyrolle**, M. et Mme **Vialle**, Mme **Dumont** pour les renseignements sur les moulins des Feuilles, du Roc et de Vaux,

Mme la **secrétaire de mairie** de St-Gilles les Forêts,

M. **Pierre Matinaud**, maire de Sussac et Mme **Laubary** secrétaire de mairie, M. **Arsène Peyclit**, M. et Mme **Jean Peyclit**; M. et Mme **Dumont**, Mme **Ponchut**, Mme **Cholet** et M. **Devaud** pour leur aide lors des recherches sur les moulins de Sussac,

M. **le Maire** de Ste-Anne St-Priest et **sa secrétaire**, M. **le Curé** de Ste-Anne St-Priest - Eymoutiers, tous les propriétaires concernés par les recherches : M. **Alcoléa**, M. **Dumont St-Priest**, M. **Farges**, M. **Delombre**, toutes les personnes qui ont aimablement répondu à notre curiosité, M. **Dumazaud** en particulier, enfin M. **André Lavergne** pour son soutien et sa collaboration au niveau des dessins de Villevaleix sans l'aide desquels l'étude sur les moulins de Ste-Anne St-Priest n'aurait pas été possible,

Mme **Robert** et M. et Mme **Mazaleigue** pour les renseignements sur leur moulin,

M. **Ferrand** maire de Neuvic-Entier et Mmes les **secrétaires de mairie**, Mme **Aldaya**, M. **Ciblac**, M. **Daude**, M. **Degeorges**, M. **Dupierris**, M. **Magadoux** et M. **Maud** pour leur participation aux recherches sur les moulins de Neuvic-Entier,

Mme **Reilhac** épouse du dernier meunier du moulin de Soumagnas et Mme **Pénicaud** secrétaire de mairie à Roziers St-Georges,

Mme **Horsten** secrétaire de mairie, Mme **Beauffeny** et M. et Mme **Peyrataud** pour les moulins de Masléon,

et **toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider**, directement ou indirectement, et que nous avons pu oublier bien involontairement.

Nota : *sauf mention particulière, toutes les photos figurant dans cette publication ont été faites, en 1999 ... avant le tempête ou en 2000, par l'un des auteurs de la publication.*

Introduction

Comme nous vous l'avions promis, voici l'instant de vous présenter ce deuxième tome consacré à la Combade et ses industries. L'eau d'une rivière est depuis des siècles un élément important de l'activité humaine, la Combade et ses affluents (vous remarquerez au cours de cet ouvrage l'importance d'un petits cours d'eau comme le ruisseau de Tronche) n'y ont pas échappé.

Il y a des siècles en effet, le ruisseau de Tronche a servi de support à une industrie métallurgique, aujourd'hui disparue, ce sera le premier chapitre de notre étude, chapitre court car peu de documents ont été retrouvés.

Puis nous rentrerons dans l'essentiel de notre ouvrage : l'industrie meunière, qu'il s'agisse de moulin à papier et ce sera le chapitre deux ou de moulin à farine et ce sera le chapitre trois.

Le chapitre deux est donc consacré à "la Papete" comme certains aiment le dire. C'est l'histoire sur un siècle et demi de cette industrie qui a fait la fortune d'une commune et même d'un canton. Vous y trouverez l'évolution de la fabrication de pâte à papier, les interrogations et les réponses apportées par la direction aux questions vitales qui se sont posées tout le long de son exploitation, l'opportunité des orientations choisies, la question des transports évoquée, en bref toute la vie de cette industrie de sa naissance à nos jours.

Le chapitre trois consacré aux moulins à farine, huile, cidre ... est de loin le plus important car près d'une quarantaine de moulins ont été répertoriés (dans l'introduction du premier tome on parlait d'une trentaine). Pour certains nous n'avons rien trouvé ou peu de choses, pour d'autres une foule de renseignements. C'est pourquoi certains chapitres sont très denses, d'autres plus concis.

Nous sommes très conscients que cette modeste étude est incomplète et que des renseignements qui apporteront de "l'eau à nos moulins" sont encore à découvrir. Une preuve : la découverte tardive de deux petits moulins a même fait l'objet d'un additif dans un chapitre.

Comment devons-nous vous présenter ces moulins ? Nous avons pris la décision de les grouper commune par commune en suivant le fil de l'eau. Tous les "auteurs" se sont "pris au jeu" et ont apporté beaucoup de sérieux à leurs recherches. Chacun a rédigé selon sa personnalité et sa sensibilité, ce qui explique les différences de style et de présentation d'un chapitre à l'autre. Mais n'est-ce-pas très bien ainsi ?

Deux de ces moulins fonctionnent encore : le moulin du Roc et le moulin de Chamont. et deux sont toujours en état de marche : le moulin de Villevaleix et le moulin des Fontanes. Certains sont devenus des résidences ... ou des ruines, d'autres enfin ont complètement disparu.

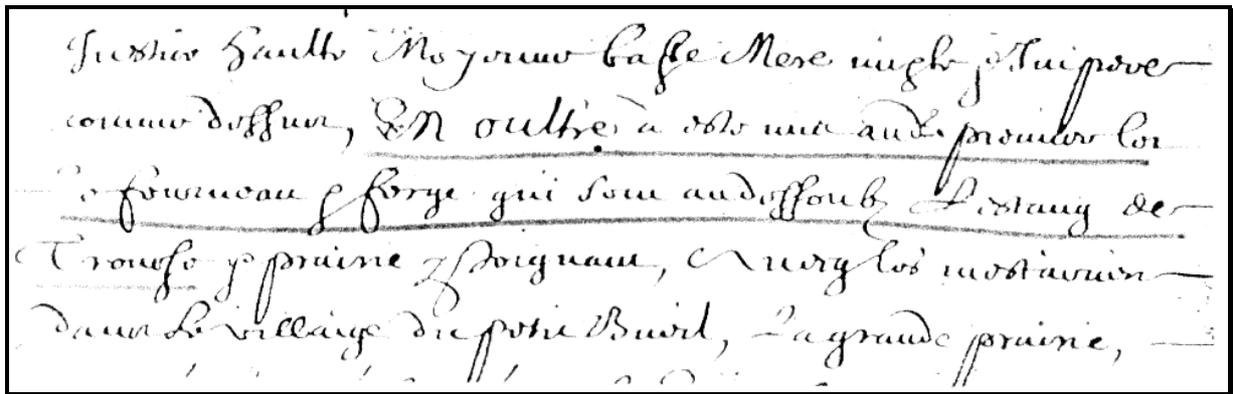
Un chapitre sera consacré au dernier bâtiment qui borde la Combade au Pont du Rateau près de son confluent avec la Vienne. moulin ou usine ?

Il nous reste à espérer que cette publication (dont le volume a dépassé nos prévisions) répondra à votre attente. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

L'industrie métallurgique

Qui imagine qu'il y a trois siècles existait sur le bassin de la Combade une industrie métallurgique ? Comment le sait-on ? Comment peut-on en être sûr ? Nous possédons deux preuves qui nous semblent irréfutables.

La première nous vient d'un document daté du 21 novembre 1661 ⁽¹⁾ qui est l'acte officiel et notarié du partage de la seigneurie et marquisat de Châteauneuf en deux lots. Le texte ci-dessous ne laisse planer aucun doute.



Voici la “traduction” de la partie soulignée du texte extrait de cet acte : “*En outre a été mis au premier lot le fourneau et forge qui sont au-dessous de l'étang de Tronche*”. Fourneau et forge, le doute n'est pas permis.

Cette industrie du fer était donc installée sur le ruisseau de Tronche, affluent de la Combade.

Cela n'était pas rare au XVIIe siècle, les seigneuries possédaient une industrie de fabrication du fer, non pas pour en faire un commerce important, mais suffisante pour leur utilisation personnelle, outils aratoires surtout. Où trouver le minerai dans un Limousin qui ne possède pas de mines de fer ? Sans doute dans le ramassage des pisolites, petits grains de minerai de fer de la taille d'un pois, que les paysans ramassaient à la surface de la terre et dont la richesse en fer était très importante : 80 %. Ces pisolites étaient apportées au fourneau et fondues. Fourneau et forge en plein air, rudimentaires ? Nous ne possédons aucun élément de réponse.

(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 4 E 2 / 575.

Le second élément de certitude en faveur de la présence d'un fourneau en aval de l'étang de Tronche, c'est la présence de mâchefer à cet endroit, trace indiscutable d'une industrie du fer.

Certains peuvent s'étonner de la présence d'un étang à Tronche. Il a bel et bien existé, l'acte de 1661 le mentionne : *"qui sont au-dessous de l'étang"* ; 200 mètres en amont de l'endroit où l'on trouve le mâchefer, sur le cadastre "de Napoléon" en date de 1832, les parcelles 1199, 1200, 1201 et 1202 s'appellent "de l'étang".

Quelques décennies plus tard, cet étang a disparu des cartes et des écrits. Il figure encore dans l'acte notarié de vente *"des terres de Neuvic et de Maléon"* ⁽²⁾ du 26 novembre 1717 : *"... et l'étang du bois de Tronche"*, mais dans un autre acte notarié, le *"procès-verbal de la terre de Neuvic"* ⁽³⁾, on dirait de nos jours état des lieux, daté du 27 novembre 1717, on peut lire : *"... avons été ensuite à l'étang appelé de Tronche où nous avons vu que la chaussée et la bonde sont en ruine et ont besoin de refaire à neuf n'y ayant point d'eau dans ledit étang"*. Disparition progressive ou brusque rupture de la digue comme pourrait le laisser supposer une légende narrée au chapitre des légendes (voir *"La Combade, 1ère partie"*, page 135) ?

Cet étang est facilement localisable car sur place existent 3 buttes alignées, les 2 plus importantes de chaque côté du ruisseau et qui sont les reliquats de la digue de l'étang existant en 1661. Mais leur localisation est rendue difficile par le développement de la végétation, celle de la rive droite du ruisseau est dans la forêt, celle de la rive gauche est envahie par une végétation d'arbustes et de ronces.

Cette photo montre la butte d'ancrage droite de la chaussée de l'étang :

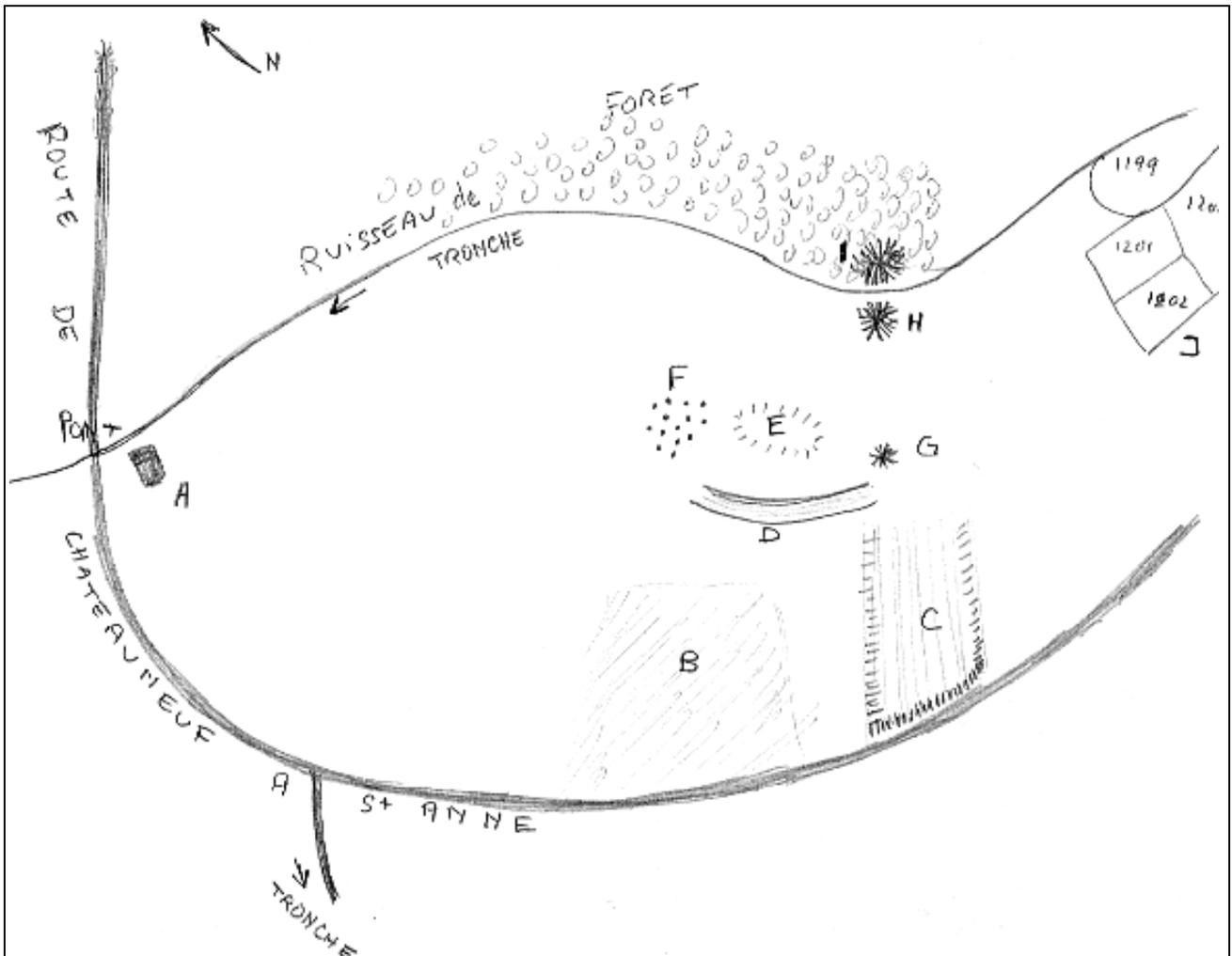


On distingue nettement la butte sur la gauche de la photo prise en regardant vers l'amont du ruisseau de Tronche

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 4 E 5 / 16.

(3) : idem.

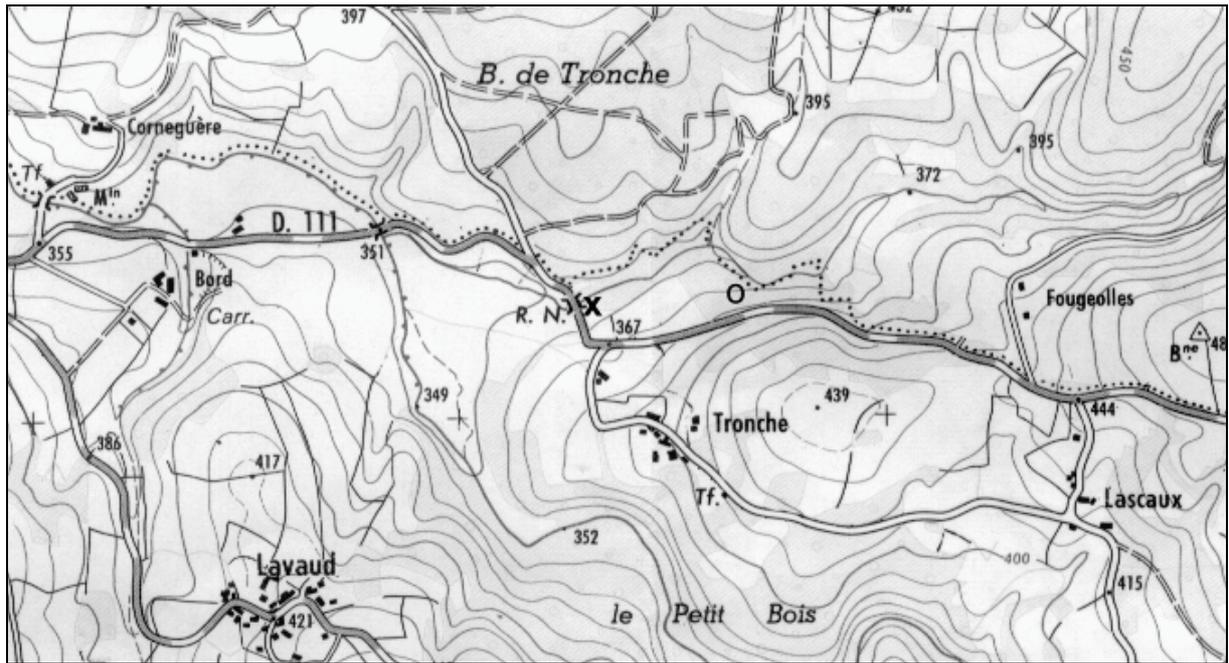
Mais un croquis sommaire, même s'il n'est pas dessiné par un expert, sera peut-être plus explicite.



Légende :

- A => ancien moulin de Tronche aujourd'hui disparu.
 - B => plantation de sapins actuelle.
 - C => dénivellation de 5 m en creux, largeur 25 m, longueur 40 m.
 - D => reste d'un fossé (canal ?), 3 m de large, profondeur 1 m.
 - E => excavation en pente douce.
 - F => endroit où l'on trouve le mâchefer.
 - G => petite butte de 2 m de haut.
 - H => butte sur la rive gauche du ruisseau, 5 m de haut.
 - I => butte sur la rive droite du ruisseau, 6 m de haut, dans la forêt.
- Les buttes H et I séparées par le ruisseau sont distantes de 5 m.
- J => parcelles dites "de l'étang", distantes du point A de 350 m.

Enfin, la carte page suivante vous permettra de mieux vous repérer par rapport aux villages voisins Tronche, Lascaux et Bord.



○ : emplacement présumé des forges

x : emplacement de l'ancien moulin de Tronche aujourd'hui disparu

Localisation d'après la carte I.G.N. n° 2132 Est

Voici ce que nous pouvons, actuellement, dire sur cette industrie du fer. Peut-être au cours de nos recherches en apprendrons nous davantage ? Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

L'industrie papetière

Le 15 juin 1858, les habitants de Châteauneuf assistent à un mariage, mais ils ne savent pas que ce mariage va transformer la vie de ce chef lieu de canton, que ce mariage va en quelques décennies doubler sa population, faisant passer Châteauneuf du 4e rang après Linards, La Croisille et Neuvic au 1er rang au point de vue nombre d'habitants et que ce mariage va enrichir tout le canton.

En effet, ce jour-là, Melle Elisabeth Delassis demeurant à Châteauneuf, âgée de 22 ans, épouse Claude Alcide Degrassat, âgé de 29 ans et venant de Pierre-Bufferrière. Voici "in extenso" (page 8) le document de l'état civil officialisant ce mariage.

Pourquoi ce mariage va être aussi bénéfique pour notre commune ? D'abord Jean-Baptiste Delassis, le père de la mariée, est un notable tel qu'on entend ce terme au XIXe siècle, c'est un propriétaire aisé, il a été maire de Châteauneuf ; nommé le 15 octobre 1843, il démissionne, pour raisons professionnelles, le 18 janvier 1846.

Et ce père heureux, qui en ce jour de juin 1858 marie sa fille, va mettre dans la corbeille de la mariée, en dot, un moulin, appelé moulin neuf, sur la Combade, en aval du pont de Châteauneuf. Ce moulin, qui l'année précédente est encore un moulin à farine, a, sur la demande de J.B. Delassis datée du 10 novembre 1857, changé de vocation ; c'est, maintenant, un moulin à papier.

Voici présentée (document page 9) cette demande ⁽¹⁾. Cette demande de changement d'activité a-t-elle été décidée 9 mois avant le mariage entre le fiancé et le futur beau-père ? Rien ne nous permet de l'affirmer, mais si tel est le cas, cette anticipation a permis de réduire le temps de réponse d'une administration dont la lenteur était bien connue.

Où est situé ce moulin depuis peu à vocation papetière ? Il n'a pas disparu, on peut encore voir, au bord du canal de dérivation de la Combade, le bâtiment originel, comme ces trois photos prises en 1999 vous le montrent.



Le canal devant le "Moulin Neuf"

(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.

(1)

Monsieur Le Préfet du
Département de la Haute-Saône



N. 346



Monsieur Le Préfet,

Permettez-moi de vous adresser l'engagement
à l'effet des points et clauses de
Département et pour donner
avis sur la question à savoir s'il
y a lieu de faire passer à
Châtenoy.

Langres le 20 novembre 1877.
L'Agent de la Haute-Saône

Châtenoy



Châtenoy le 20 novembre 1877

Langres le 20 novembre 1877

Châtenoy



Châtenoy, par l'Agent
De la Haute-Saône, demeurant
à Châtenoy, a l'honneur de
vous adresser qu'il possède un
membre d'ancien état sur la
Commune de Châtenoy, au lieu de
Châtenoy, il change sa
destination en y annexant à la
place une papeterie. Désirant
maintenir sa dignité et utiliser
ses mains et ses yeux, l'agent
tient à réclamer de votre justice
l'autorisation de construire un
petit vasseau à faire à quatre
cent mètres en l'absence de la
papeterie, sur une pièce qui est
sa propriété, laquelle pièce sert

à l'irrigation de son jardin

Il vous envoie respectueusement

Monsieur Le Préfet,

avec ses sentiments

Très-dévotement
L'Agent

Châtenoy le 20 novembre 1877



Le "Moulin-Neuf"

Pour que l'on puisse encore mieux comprendre, voici un plan (*document page 11*) exécuté par l'ingénieur des Ponts et Chaussées à l'époque de la création du moulin ⁽²⁾.

Voici Alcide Claude Degressat, jeune marié, à la tête d'une papeterie, le voici chef d'entreprise, une bien petite entreprise certes, mais qui ne demande qu'à grandir, car toutes les conditions sont réunies pour réussir.



L'arrière du bâtiment

En premier lieu, il y a l'eau : la Combade débite en moyenne annuelle $3,5 \text{ m}^3 / \text{seconde}$, car il faut beaucoup d'eau pour faire du papier et il faut de l'eau pour actionner la roue du moulin, source d'énergie de l'époque. Il faut aussi une eau pure, à $\text{ph}^{(3)}$ neutre, c'est le cas de l'eau de la Combade.

Il faut ensuite une matière première pour fabriquer ce papier. Le Limousin va la fournir, car le papier qui sort de cette entreprise encore artisanale est élaboré à partir de paille, mais pas n'importe quelle paille, de la paille de seigle qui a une fibre beaucoup plus longue que la paille des autres céréales, mais aussi un entre-noeud beaucoup plus grand. N'oublions pas que le Limousin, à cette époque, récolte presque essentiellement du seigle.

En plus de l'eau, de la paille, il faut du bois de chauffage pour alimenter l'atelier et Châteauneuf ne s'est pas appelé "la Forêt" pour rien.

Enfin, si l'on veut comprendre encore mieux le pourquoi de cette décision de fabriquer du papier, il faut se remettre dans le contexte de cette époque où l'industrie papetière est en plein essor, notamment le long de la Vienne (St-Léonard, St-Junien ...).

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.

(3) : ph = degré d'acidité ou basique de l'eau.

Maintenant que le décor est posé, que la roue du moulin tourne, poussons la porte pour voir comment on fabrique le papier à cette époque.

Le procédé de fabrication du papier à Châteauneuf, typiquement limousin, est original. Alors que dans les autres régions on fait cuire la paille avec de la chaux, ici, on emploie le procédé dit de macération. Voici en quoi il consiste : après avoir coupé la paille de seigle, on la place dans des fosses de 25 à 50 m³, on mélange à cette paille du lait de chaux dans des proportions qui représentent 20 à 25 % de chaux par rapport au poids de la paille et on laisse macérer le tout environ 10 jours.

Au bout de ces 10 jours, on vide le lait de chaux en ouvrant la bonde placée au fond de la fosse, les ouvriers descendent alors dans cette dernière et rejettent au dehors, sur une aire d'égouttage, la paille ainsi macérée. Cette paille, sur l'aire d'égouttage, entre spontanément en fermentation, la température montant à l'intérieur de la paille jusqu'à 70° ; on laisse se développer cette phase de fermentation pendant une dizaine de jours.

Ensuite commence la phase dite de broyage. Cette paille fermentée est placée dans des meuletons⁽⁴⁾ qui en tournant vont la broyer. La roue du moulin qui, par l'intermédiaire d'engrenages va permettre de faire tourner les meules, est actionnée par une chute d'eau. La force hydraulique est la seule source d'énergie au début de la papeterie. Par la suite, évidemment, d'autres forces énergétiques remplacent l'eau : la vapeur, l'électricité, le fuel.

Revenons à notre paille fermentée, une fois le broyage terminé commence la phase de raffinage. Cette paille broyée est introduite dans des cuves équipées de cylindres (piles) armés de lames en acier le long des génératrices, distantes de 8 à 10 cm, qui en tournant sur une platine, vont raffiner cette pâte dont la siccité⁽⁵⁾ est à ce moment là de 8 à 10 %. Cette pâte liquide est passée sur un tamis épurateur, calibré pour laisser passer les fibres de la longueur voulue pour fabriquer le papier, par contre les fibres refusées par le tamis faisaient un deuxième passage dans les piles raffineuses. La pâte épurée était diluée à 1 % (c'est à dire 99 % d'eau), alors commençait la phase finale du tirage du papier "à la forme".

Cette bouillie diluée est placée sur un tamis extrêmement fin qui l'égoutte ; la pâte restée sur le tamis est "levée" et posée sur un feutre. Opération délicate et qui demande beaucoup de dextérité de la part du maître papetier. L'empilage de feuilles et feutres est pressé sous presse. A la sortie de la presse, la concentration en pâte est de 35 à 40 %.

La dernière opération est le séchage à l'air, sur un fil, de la feuille de papier ainsi terminée. On obtient ainsi un papier de qualité supérieure car il est naturellement collé⁽⁶⁾. Ce procédé, avec bien sûr des améliorations mécaniques, va perdurer jusqu'en 1954.

Mais en 1883 le fondateur de la papeterie, Alcide Claude Degressat meurt à 54 ans. Quel va être le devenir de cette entreprise ?

Du mariage Alcide - Elisabeth est né, en 1859, un fils : Eugène. Après son baccalauréat, il va dans un lycée parisien, en mathématiques supérieures, préparer le concours d'entrée aux grandes écoles. Deux routes s'offrent à lui, celle des études, c'est la mort de l'entreprise créée par son père et celle de la continuité paternelle ; c'est cette route qu'il va prendre.

(4) : meuletons = pierres rondes d'environ 2 m de diamètre et 50 cm d'épaisseur.

(5) : siccité = poids sec par rapport au poids total.

(6) : Pour éviter d'avoir un papier buvard, on est obligé de coller le papier. Dans le procédé de cuisson à la chaux, employé ailleurs qu'en Limousin, on colle artificiellement le papier avec une résine, alors qu'en Limousin et donc à Châteauneuf, par le procédé de la macération au lait de chaux, le papier est naturellement collé grâce aux pectines et à la lignine contenues dans la paille de seigle.

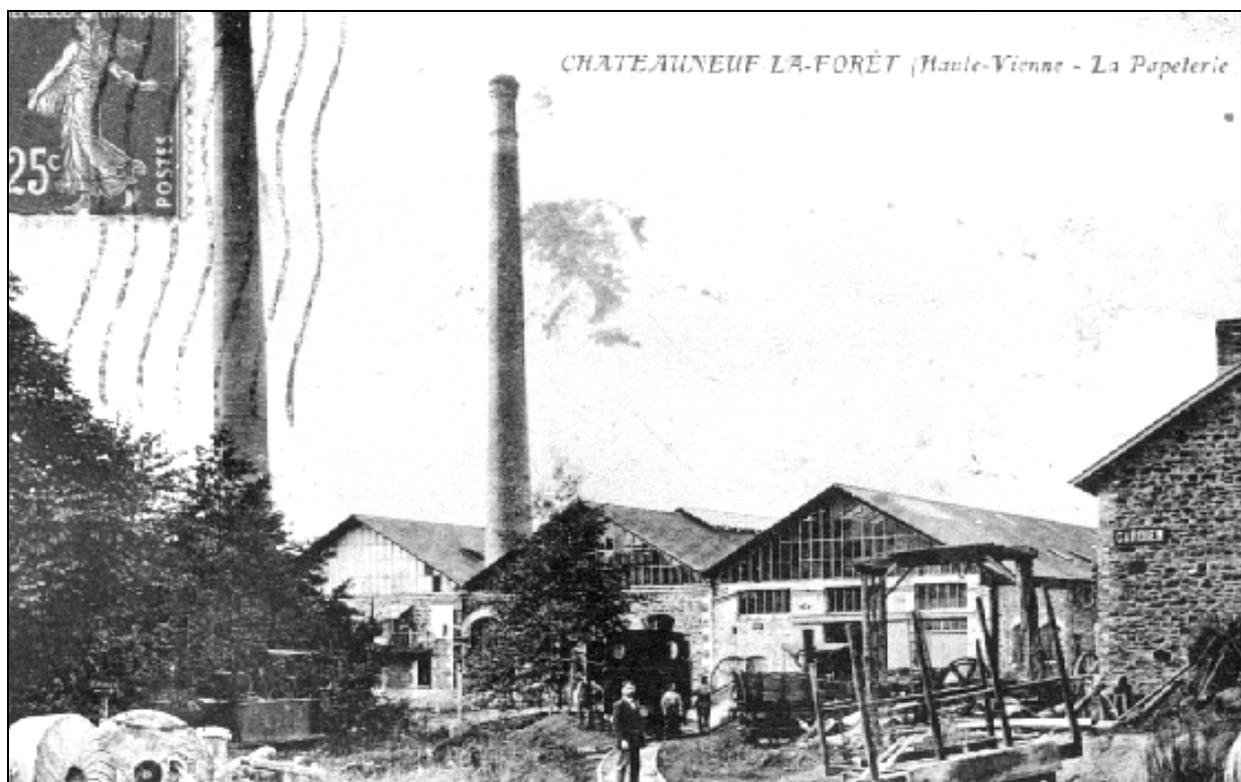
Eugène Degressat revient donc à Châteauneuf pour reprendre en main la papeterie. A cet instant, un deuxième choix s'offre à lui : ou il reste sur les bords de la Combade, ou il quitte Châteauneuf pour aller créer une papeterie sur les bords de la Vienne, rivière qui possède un débit nettement plus important que la Combade, mais aussi, énorme avantage, le chemin de fer est à proximité, ce qui permet de recevoir les matières premières et d'expédier les produits manufacturés.

La raison industrielle voudrait le départ, mais la raison de coeur lui demande de rester. Sa mère ne veut pas quitter ce bourg, Eugène pour rester auprès d'elle, par piété familiale, décide de rester à Châteauneuf.

Eugène Degressat continue le mode de fabrication du papier précédemment décrit jusqu'en 1890, date à laquelle il fonde une société anonyme intitulée "Papeterie de Châteauneuf-la-Forêt", et comme toute société anonyme doit comporter au moins 7 membres, il demande à quelques amis d'en faire partie tout en restant lui-même majoritaire. Il profite de la fondation de la société pour moderniser et mécaniser l'usine avec en conséquence la construction de nouveaux bâtiments. Il achète en Bretagne une machine à papier d'occasion de 1,75 m de large.

A cette période, janvier 1899, les papeteries installées en bord de Vienne se regroupent pour fonder la "Société Générale des papeteries du Limousin" dont le siège est à St-Junien. Cette société comprend la plupart des fabriques de papier de paille du bassin de la Vienne, sauf quelques unes dont celle de Châteauneuf ⁽⁷⁾. Toutefois Eugène Degressat confie à cette nouvelle société la commercialisation de son papier.

Les choses iront ainsi jusqu'en 1918, et c'est en 1919 que la Papeterie de Châteauneuf reprend une indépendance totale.



La papeterie au début du siècle

(d'après une carte postale ancienne)

(7) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 28.

En 1907, nouvelle augmentation de la production grâce à l'achat, en Belgique, d'une machine à papier neuve, construite par les établissements "Chanterene", dont la largeur est de 2,30 mètres. En corrélation, on construit de nouvelles mares de macération, on installe de nouveaux meuletons en pierre plus importants, pour écraser la paille, et des piles hollandaises de raffinage. Ces piles hollandaises servaient au raffinage de la pâte comme cela a été décrit précédemment.

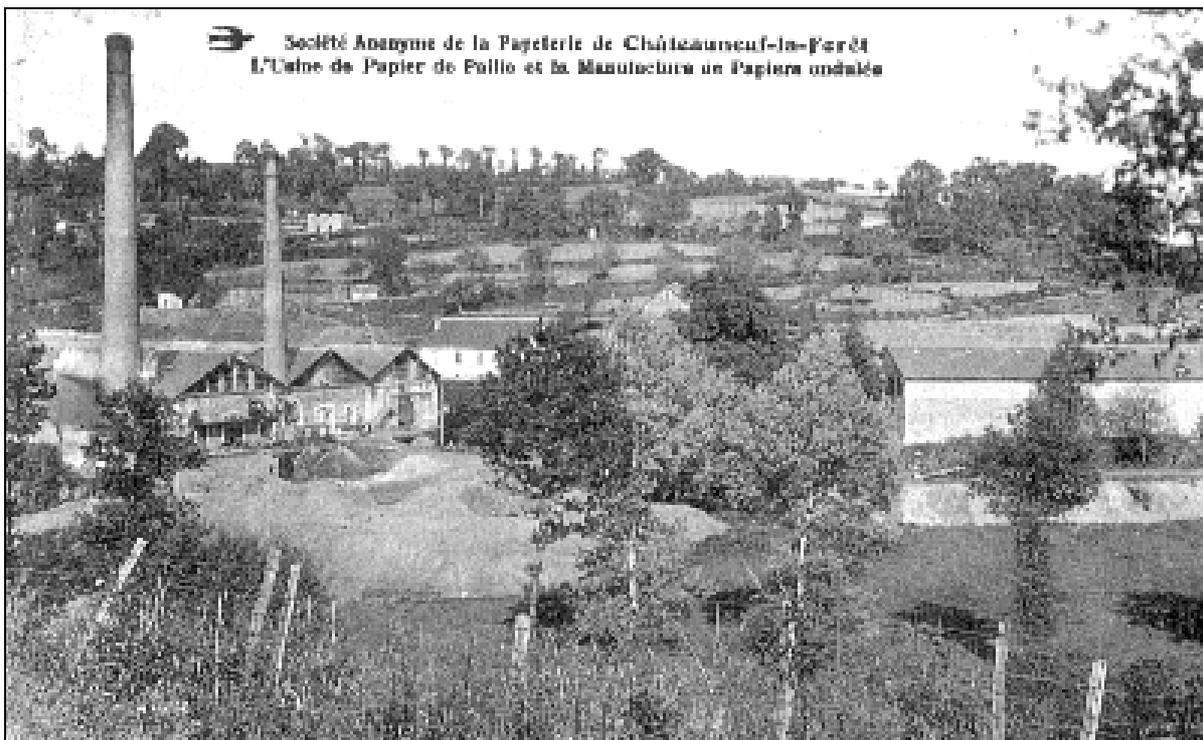
Par contre, la phase de séchage ne se fait plus à cette époque à l'air libre, mais sur des cylindres sécheurs chauffés à la vapeur jusqu'à une concentration de 92 à 94 %, car il reste toujours dans le papier environ 6 à 8 % d'eau.

Nous sommes rentrés dans l'ère de la machine à papier.

Pour la petite histoire, le papier de boucherie a 2 grammages ⁽⁸⁾ : le grammage national et le grammage lyonnais, celui-ci étant légèrement plus lourd, ce qui était un avantage pour les bouchers qui vendaient un papier plus lourd au prix de la viande.

En 1920, une crise grave menace les papeteries fabriquant le papier de paille macérée utilisé par les bouchers pour envelopper la viande. Cette crise est provoquée par l'apparition sur le marché du papier sulfuré plus léger et plus imperméable.

Devant cette crise, à la recherche de nouveaux débouchés, on pense, en 1922, à onduler le papier de paille. Le papier produit à Châteauneuf offre pour cela 3 avantages : le rendement de la matière première est supérieur à tous les autres, et son prix de revient inférieur, de plus ce papier est très rigide car il garde une partie des incrustants (lignine en particulier) contenus dans la paille, cette rigidité le fait particulièrement apprécier pour la résistance des cannelures du papier ondulé fabriqué à Châteauneuf.



*L'usine de la Société Anonyme "Papeterie de Châteauneuf-la-Forêt" qui fabrique de l'ondulé
(d'après une carte postale ancienne)*

Après s'être dotée d'une machine à onduler de 2,30 m de large, la papeterie fabrique de l'ondulé sur une seule face puis sur double face tout paille ; on obtient ainsi des plaques de carton rigides.

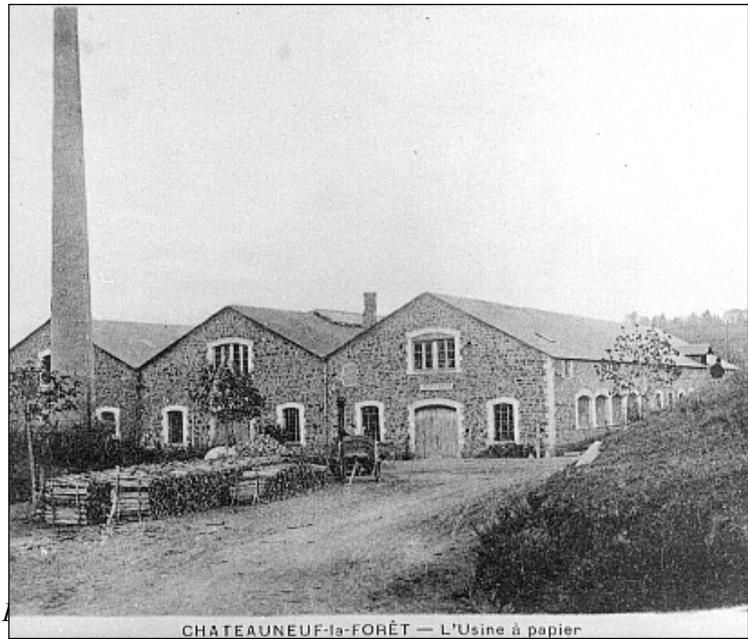
(8) : grammage = poids du papier au mètre carré.

Entre 1922 et 1930, tout en continuant la vente du papier en l'état, l'usine fabrique des plaques de carton ondulé, voire de petits boîtages, par exemple pour l'emballage des oeufs, mais le papier de paille reste la production majeure. En 1930, sur une production de 3500 tonnes de papier, 1500 tonnes sont vendues en l'état et 2000 tonnes sont transformées en carton.

Au début des années 1930, on voit apparaître sur le marché le papier kraft fabriqué à partir d'une pâte de bois (résineux) traité au sulfate de soude. Des papeteries se montent dans les pays nordiques, en Amérique puis en France dans les régions où la matière première est abondante, par exemple dans les Landes à Factice, Mimizan ...

Le papier kraft représente une révolution pour le carton ondulé car il augmente considérablement la résistance de celui-ci. Autre innovation, l'apparition sur le marché de la caisse américaine ⁽⁹⁾ qui va progressivement remplacer la caisse en bois.

A noter également que la Papeterie de Châteauneuf utilise déjà, mais en petite quantité, comme matière première le recyclage des vieux papiers, environ 10 % du produit de base qui reste surtout la paille.



La papeterie vers le milieu du siècle

(d'après une carte postale ancienne)

Maintenant que les procédés de fabrication du papier n'ont plus de secret pour vous, il nous faut ouvrir deux grandes parenthèses. L'une va nous permettre de nous faire une idée plus précise de ce qu'a été la direction de cette entreprise familiale, et pour une bonne compréhension de ce qui va suivre, il faut savoir qu'Eugène Degrassat a eu un fils et trois filles ; son fils est Roger Degrassat et ses trois filles se sont mariées, Marthe avec M. Grandmasson, Anny avec M. Charles Breton et Jeanne avec M. Marc Limousin.

En 1919, Eugène Degrassat appelle auprès de lui son fils Roger, et instaure ensuite avec ses 3 gendres une direction collégiale qui prendra fin en 1927. La direction de l'entreprise est alors confiée à Charles Breton qui aura auprès de lui Marc Limousin.

Après le décès en 1936, à 77 ans, d'Eugène Degrassat qui avait fait de ce moulin à papier une grande entreprise, Charles Breton est confirmé dans ses fonctions ; il va les assumer jusqu'à son décès brusque, dont les circonstances tragiques confortent la thèse de l'assassinat, en 1944. Président de la société, Roger Degrassat partagera la direction générale avec Marc Limousin.

En 1948 et 1951, Roger Degrassat et Marc Limousin accueillent successivement Paul Breton, Claude Degrassat et Raoul Limousin. Paul Breton et Claude Degrassat seront nommés directeurs en 1951, et à la disparition de Roger Degrassat en 1968, Marc Limousin est porté à la Présidence et fait accéder ses 2 neveux Paul et Claude à la direction générale ; Raoul Limousin, attaché de direction, entrera au conseil d'administration au décès de son père en 1971.

Marthe Grandmasson, la plus ancienne des administrateurs et fille aînée du fondateur est alors élue à la présidence qu'elle conservera jusqu'à sa mort en 1981. Cette année 1981, Paul Breton accède à la présidence de la Papeterie et Claude Degrassat assurera celle de la filiale de Poix en Picardie.

(9) : caisse mise à plat que l'on monte au moment de l'utilisation.

La seconde parenthèse qu'il nous faut ouvrir est consacrée au transport. Transport de la matière première et des produits manufacturés, problème qu'il a fallu résoudre du fait de l'éloignement de la gare la plus proche.

En 1950, le transport des produits manufacturés est toujours un handicap. Le carton ondulé a une faible densité, la plupart des clients sont éloignés et le transport, à lui seul, majore le prix de revient des produits fabriqués de 8 à 10 %.

Aussi l'on cherche à commercialiser un produit aussi valorisé que possible pour diminuer l'incidence du prix du transport et diversifier la gamme de produits plus élaborés pour mieux répondre aux demandes du marché. Le carton ondulé offre une protection très efficace et se révèle un excellent support publicitaire pour présenter et mettre en valeur les produits.

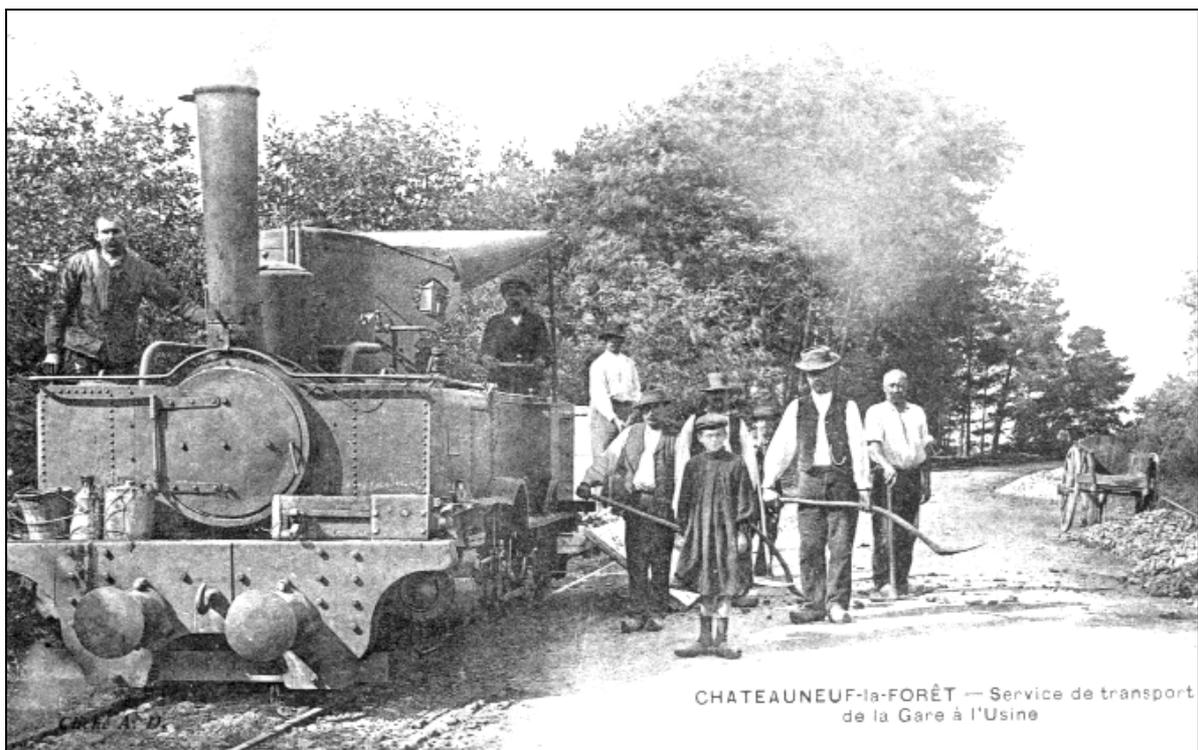
Avant de continuer d'évoquer l'évolution chronologique de la fabrication, les problèmes du transport méritent une large parenthèse.

Posons le décor, la papeterie est à 6 km de la gare la plus proche (Châteauneuf-Bujaleuf) et le rail reste le moyen de transport le plus économique, et le seul existant jusqu'en 1930 où le transport routier commence à concurrencer le chemin de fer.

Au début de la papeterie, le problème de transport ne se pose pas. La paille est trouvée sur place et transportée par traction animale. Quant au papier, en 1860, la production ne représente pas un volume très important et son écoulement est assuré par une commercialisation locale.

A mesure que la production augmente, on a besoin de davantage de paille et il faut écouler le produit manufacturé, ce qui nécessite des moyens de transport plus performants.

C'est, dans un premier temps, la mise en service des 2 "routières" qui font la navette usine - gare de Châteauneuf-Bujaleuf et retour. Pour nous représenter ces routières, imaginez un rouleau compresseur, enlevez le rouleau et vous avez une "routière". Elles tractent un wagonnet chacune et circulent sur une route qui n'est pas encore goudronnée. Ces routières vont rester en service jusqu'en 1908, date à laquelle elles sont remplacées par la locomotive sur voie étroite achetée en Allemagne.



La locomotive

(d'après une carte postale ancienne)

Cette locomotive reste en service peu de temps sur le trajet Châteauneuf - gare, car en 1912 est créée la compagnie des tramways, la CDHV, qui venant de Limoges passe à Châteauneuf et surtout gagne Eymoutiers et sa gare de chemin de fer. La direction de la papeterie passe un contrat de 99 ans avec la compagnie des tramways pour transporter ses marchandises sur le trajet Châteauneuf - Eymoutiers et retour.

Mais la locomotive va continuer son service en faisant la jonction usine - gare des tramways et pour se rendre à la gare, elle passait par la route de Neuvic.



*Deux vues de la gare des tramways
(d'après des cartes postales anciennes)*

Le mariage économique tramways - papeterie va durer jusqu'en 1949, date à laquelle la compagnie des tramways met fin à son service ; le contrat de 99 ans est rompu.

La SNCF dédommage de façon modique la papeterie, la société achète 8 semi-remorques et 2 tracteurs. Cette rupture de contrat a pénalisé la papeterie car, en 1946, 90 % des transports de l'usine se faisaient par voie ferrée, et la tarification obligatoire du transport routier ne rendait pas celui-ci économique. En 1949, on a donc une réhabilitation de la gare de Châteauneuf-Bujaleuf, les navettes entre l'usine et la gare sont assurées par les tracteurs et semi-remorques. Actuellement, la totalité du transport se fait par la route.

Après cette longue parenthèse, revenons en 1954, date à laquelle le procédé de la paille macérée au lait de chaux est abandonné. Il est remplacé par le procédé de cuisson continue de la paille avec de la chaux et de la soude ; c'est un procédé propre à Châteauneuf, breveté sous le sigle CFB⁽¹⁰⁾. En même temps, les piles sont remplacées par un raffinage continu conique et à disques.

L'utilisation de vieux papiers comme matière première dans la fabrication de la pâte à papier ayant augmenté (25 % en 1954) nécessite l'utilisation de broyeurs "Lannoye".

Devant l'augmentation de la demande, il est nécessaire, en 1959, de doter l'usine d'une nouvelle machine à onduler. C'est une machine "Martin" qui est à l'époque la plus large de France, 2,50 m, sa production potentielle est de 30000 tonnes par an.

La papeterie, dès lors, va de plus en plus valoriser le produit d'emballage manufacturé, un bureau d'études qui a pour fonction de résoudre les problèmes d'emballage de la clientèle, est créé.

En 1969, afin d'avoir une usine à proximité des clients du Nord de la France, est créée à Poix de Picardie (Somme) la SECOP (Société d'Emballage en Carton Ondulé de Poix), une filiale dont la capacité potentielle de fabrication d'emballage carton est de 15000 tonnes par an.

Encore en 1969, remplacement des broyeurs "Lannoye" par des pulpeurs⁽¹¹⁾. Les pulpeurs ont pour fonction le broyage de la matière première (paille ou vieux papiers).

En 1970 et toujours dans le but de valoriser la marchandise produite, la fabrication des plaques est abandonnée, l'exclusivité de la fabrication sera le façonnage.

En 1971, 80 % du papier servant au façonnage de l'ondulé est fabriqué à Châteauneuf, le reste kraft papier blanc est acheté.

Cette même année, la papeterie reconstruit entièrement la machine à papier dont la largeur est portée à 2,50 m⁽¹²⁾. Cette transformation est confiée à la firme "Allimand". La production de l'usine est, cette année-là, de 33000 tonnes de carton ondulé et de 14000 tonnes de papier.

1974 voit l'abandon de la paille comme matière première, au profit du recyclage des vieux papiers avec lesquels, par le procédé du couchage à l'amidon⁽¹³⁾, on obtient des produits de bien meilleure qualité.

Le nombre d'employés a atteint, en 1980, 320 personnes, alors qu'avant 1939, une centaine d'ouvriers émargent (150 en 1948). En 1988, le tonnage de papier dépassait les 35000 tonnes et celui des façonnages plus de 42000 tonnes.

(10) : Châteauneuf-la-Forêt - Brunaud.

(11) : Pulpeurs = cuves au fond desquelles tourne un plateau avec des dents. Le fond de ces cuves est percé de trous calibrés qui laissent passer la pâte obtenue.

(12) : ce n'est pas une erreur, il s'agit cette fois de la machine à papier alors que, en 1959, il s'agissait de la machine à onduler.

(13) : Couchage = la feuille de papier est trempée dans un bain d'amidon, ce qui a pour effet d'augmenter sa rigidité.



*Séquence nostalgie : un groupe d'ouvriers dans les années 1930. En reconnaissez-vous ?
(d'après une carte postale ancienne aimablement prêtée par Mme Cabailot)*

A la suite des successions, le capital de la société s'est morcelé et l'une des branches familiales a obtenu une position dominante. Les intérêts et les objectifs des actionnaires de la 3e et 4e générations sont de plus en plus divergents et certains désirent pouvoir mobiliser leurs capitaux. Pour répondre à cette attente, la majorité décide en 1987, d'entrer en bourse au 2e marché de Lyon.

En 1988, la situation de la profession papetière est assez florissante, les concentrations d'entreprises se multiplient et les offres de rachat sont de plus en plus nombreuses et intéressantes.

A ce moment se pose la question de savoir si l'on donne la préférence à l'offre la plus élevée ou si on tient compte de la philosophie de l'entreprise et des acheteurs qui vont respecter le mieux le site et l'orientation de toujours. La priorité a été donnée à ces derniers critères et les actionnaires à l'unanimité portent leur choix sur "Emin Leydier", groupe à structure familiale susceptible de répondre à leurs préoccupations. La vente se réalise en novembre 1989.

Cette nouvelle direction décide en 1991, d'investir à St-Vallier 900 millions dans une nouvelle machine à papier de 7,50 m de large et d'une capacité de production de 350000 tonnes par an, ce qui entraîne, par voie de conséquence, l'arrêt de la fabrication du papier à Châteauneuf.

En contrepartie, une nouvelle machine à onduler est installée à Châteauneuf, dont la production potentielle dépasse largement les 50000 tonnes par an. Les performances de cette nouvelle machine permettent à l'entreprise d'être plus compétitive et facilitent la diversification des emballages en carton.

Voici résumée, l'histoire de cette entreprise familiale qui, au fil des ans, a transformé l'avenir économique d'une commune, voire d'un canton.



La "Papeterie de Châteauneuf" de nos jours

La meunerie

Avant de vous présenter chacun des moulins établis sur la Combade et ses affluents (nous en avons recensé une trentaine encore existants ou disparus) et pour ne pas être trop répétitifs, nous allons évoquer des généralités sur la meunerie.

Le pain, depuis l'Antiquité, est la base de l'alimentation de l'Humanité, c'est une évidence. Pour faire du pain, il faut de la farine, pour faire de la farine, il faut des moulins, nous ne vous apprenons rien.

Avant l'apparition des forces énergétiques actuelles, électricité, fuel, atome, il n'existait que 2 sources d'énergie pour faire tourner les meules, le vent et l'eau. Notre région n'en a connu qu'une seule : la force hydraulique.

Les moulins étaient établis au bord d'une rivière, un barrage détournait une partie de l'eau vers un canal et le fort courant ainsi établi, terminé par une chute d'eau, faisait tourner la roue du moulin qui par une série d'engrenages transmettait sa force au coeur du moulin, c'est à dire aux meules d'écrasement du grain. Les barrages, comme ceux servant à l'irrigation, étaient dans un temps plus reculé faits en appareil de grosses pierres puis cimentés à partir du début du XXe siècle.

Quels types de roues étaient utilisés ? 3 principales sont rencontrées dans notre région : roue à augets ou seaux, roue à aubes, roue à pied. Nous devons à l'obligeance de M. Fernand Gaudy le droit de vous présenter ces 3 croquis, tirés de : "Les moulins dans le sud du département de la Haute-Vienne" par M. Fernand Gaudy, publié dans le "Bulletin de l'Association française des amis des moulins" 33 360 / d (*voir croquis page 22*).

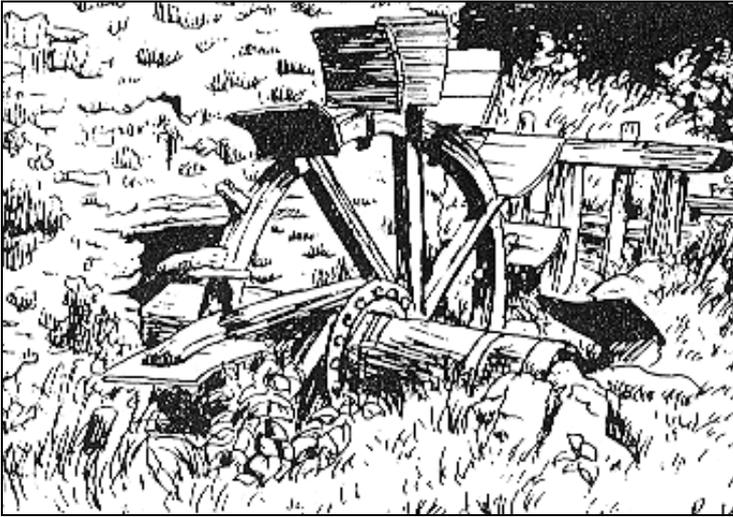
Les meules d'écrasement étaient soit verticales, soit horizontales. Un état général des moulins à grains du département de la Haute-Vienne ⁽¹⁾ daté du 12 août 1809 qui recense les différents types de roue fait état de 808 tournant à roues perpendiculaires et 389 tournant à roue horizontale. Les roues perpendiculaires représentent 67,5 % des roues de moulin. Qu'en est-il dans notre région ? Si l'on prend l'exemple de Neuvic-Entier (*voir document page 23*) dont le cas déborde notre étude sur la Combade car sur les 4 moulins cités en 1809, 2 sur le versant de la Vienne ⁽²⁾, on compte 6 roues horizontales et 2 roues perpendiculaires, mais n'en tirons pas de conclusions hâtives.

Une étude plus élargie groupant les communes de Neuvic, Sussac, St-Denis, Châteauneuf et Masléon datant du début du XIXe montre 42,85 % de roues verticales et 57,15 % de roues horizontales. Les roues horizontales semblent moins utilisées dans le bassin de la Combade que dans le reste du département.

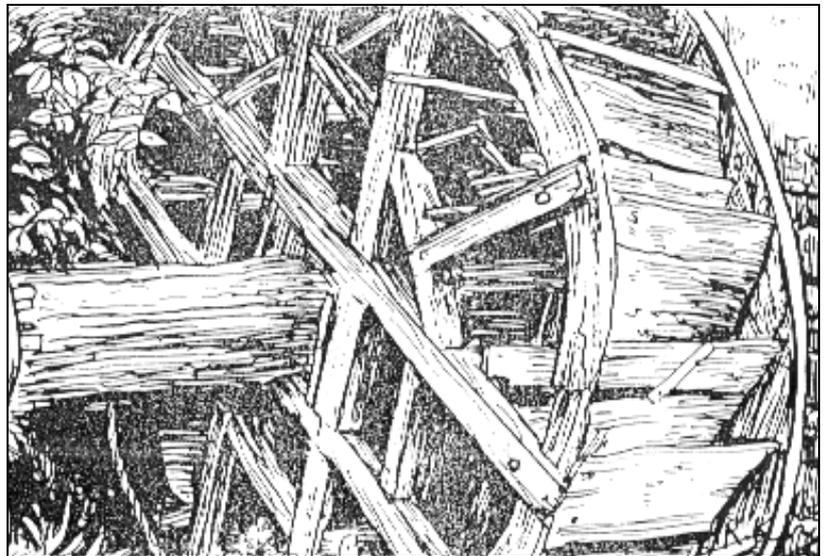
(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 23.

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 23.

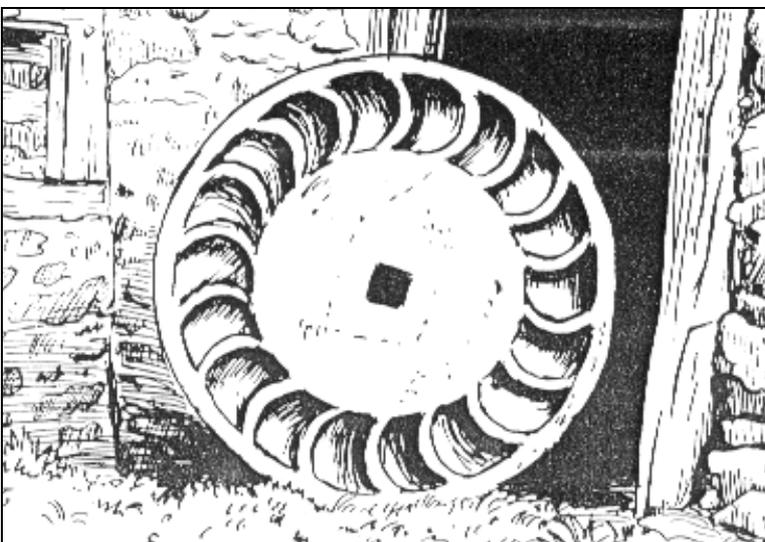
(3) : document aimablement fourni par M. Jean-Claude Jarraud.



Roue à aubes : roue verticale, l'eau arrive par dessous



Roue à seaux ou augets : roue verticale, l'eau arrive par dessus



Roue à pied (roue horizontale ou à cuillers)

Département de la haute saone Etat des Moulins à farine actuellement en activité.

arrondissement	nature des moulins, et nature de leur produit		qualité des moutures	pois de farine	Moulin des lieux où
	à eau	à vent			
communes.	Noms propriétés, horisontales	Noms à vent.	économiques ou à la perisisme à la grande ou à la moyenne	qu'ils constituent par pois	Log lies les moulins.
des fontaines	3			9	Limoges, venant de bellec.
généralle	2			6	faux département de la saone.
4 irrole	2			6	Limoges, venant de bellec.
indians	1			3	idem.

Certificat
 Commune de Châlon-sur-Saône
 le 14 avril 1869. J.
 [Signature]



Par la suite, progressivement, les meules en pierre seront remplacées par des cylindres métalliques.

Ces moulins répartis le long de la Combade et de ses affluents étaient-ils tous des moulins à grain ? A partir du document ⁽³⁾ ci-dessous recensant les mariages de la commune de Châteauneuf au XVIIIe siècle, faisons le point sur cette question.

10 octobre 1742

Mariage de **Léonard MARCHAIX** habitant le **Moulin à Drap**, fils de défunt Martin et de Françoise SAULIERE
avec Françoise REILLIAC, habitant Chaucher, fille de défunt Pierre et de Catherine GAGENOT

25 février 1743

Mariage de François PICHAUD, habitant ce bourg, veuf de Jeanne BUREAUX
avec **Léonarde MARGOULE**, habitant le **Moulin Foulon**, veuve de Jean MARCHEIX

10 février 1752

Mariage de Jean CHOUZET, habitant Lavergne, veuf de Catherine BRUNARIE
avec **Marguerite ARNAUD**, habitant le **Moulin Banal**, fille de Martial et de défunte Antoinette MARCHEIX

6 janvier 1753

Mariage de **Georges MARCHEIX**, habitant le **Moulin**, fils de Léonard et de Catherine CLUZAUZ
avec Anne GUICHARD, habitant Gourcerol, fille de Léonard et de défunte Léonarde BUREAUX

30 avril 1754

Mariage de **Martial ARNAUD**, habitant le **Moulin Banal**, veuf de Léonarde CAMINAUD
avec Marie DUPUY, habitant Le Puy, veuve de Léonard MAGNIGNE

19 janvier 1756

Mariage de Léonard CHAULET, habitant Chaucher, veuf de Léonarde COUADE
avec **Léonarde MARCHEIX**, habitant **Moulin Neuf**, veuve de Léonard RELHAC

3 février 1756

Mariage de Jean SENISSE, habitant Le Puy, fils de défunt Jean et de Marie PUIX
avec **Françoise ARNAULT**, habitant **Moulin Banal**, fille de Martial et de défunte Antoinette MARCHEIX

15 février 1757

Mariage d'Annet CALLAUD, habitant la paroisse de Neuvic, fils de défunt Jean et de défunte Marguerite BLANZAT
avec **Jeanne MARCHEIX**, habitant **Moulin-Foulon**, fille de Léonard et de Françoise GASINE

(3) : document aimablement fourni par M. Jean-Claude Jarraud.

A la lecture de ce document, 3 termes nous interpellent.

Le premier mariage de cette liste est celui de Léonard Marcheix habitant le moulin à drap et demande une explication. Le moulin à drap avait pour fonction l'assouplissement des draps ou vêtements en lin et surtout en chanvre dans notre région, tissu grossier, rêche, peu agréable à la peau et qui étaient rendus plus "complaisants" grâce à un brassage avec l'eau argileuse. Ce brassage était motorisé par la force hydraulique.

Deuxième mariage de François Pichaud habitant Châteauneuf avec Léonarde Magoule habitant le moulin foulon, le moulin foulon dont le rôle était d'assouplir le lin ou le chanvre avant qu'il ne soit manufacturé et transformé en vêtements.

Enfin le mariage de Jean Chouzet avec Marguerite Arnaud habitant le moulin banal, son appellation vient de ban : ensemble des vassaux dépendant d'un seigneur. C'est donc, sous l'Ancien Régime, le moulin appartenant au seigneur. Ce moulin est la propriété du seigneur de Châteauneuf et obligation est faite aux paysans, vassaux de celui-ci, de faire moudre leurs grains au moulin banal. Cela n'arrangeait pas les paysans, car au lieu de payer en farine comme dans les autres moulins indépendants, ils devaient payer en argent. De telles pratiques ont évidemment disparu avec la Révolution de 1789.

A Châteauneuf, le moulin banal était bien sûr celui du château, appelé aussi moulin de Châteauneuf, situé au pied de la butte qui portait l'édifice, près de l'actuel pont, mais à cette époque sur la rive gauche de la rivière. Quant au moulin foulon et au moulin à drap, la lecture des noms des mariés peut laisser supposer qu'il s'agissait du même, appelé aussi le Moulin Neuf.

Autre moulin à fonction particulière, absent sur la Combade mais présent à Eymoutiers, c'est le moulin à tan. Il écrasait l'écorce du chêne qui, réduite en poudre, servait au tannage des peaux.

Mais la principale fonction des moulins était de transformer des céréales en farine. Quelles céréales ? Une statistique des entrées et sorties des "blés" du 1er août au 31 décembre 1926 est demandée par la Préfecture de la Haute-Vienne ⁽⁴⁾.

En voici les résultats :

<i>Masléon</i>	<i>Moulin d'en haut</i>	<i>Blé indigène en grain : 15 quintaux métriques ⁽⁵⁾</i> <i>Seigle en grains : 10 quintaux métriques</i>
	<i>Moulin d'en bas</i>	<i>Blé indigène en grain : néant</i> <i>Seigle en grains : 22 quintaux métriques</i>
<i>Ste-Anne St-Priest</i>	<i>Moulin de Villevaleix</i>	<i>Blé indigène en grain : néant</i> <i>Seigle en grains : 14 quintaux métriques</i>
<i>Neuvic-Entier</i>	<i>Moulin de Ganevieille</i>	<i>Blé indigène en grain : néant</i> <i>Seigle en grains : 20 quintaux métriques</i>

L'on obtient pour ces 4 moulins les proportions suivantes : seigle 81,50 % et blé 18,50 %.

(4) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 25.

(5) : un quintal métrique = 100 kilos.

Au XVIII^e siècle, les moulins ont traité un apport de châtaignes (dont je ne connais pas l'importance chiffrable) car la farine de châtaignes était utilisée en appoint. Ces moulins pouvaient avoir en outre la vocation de moulin à huile (de noix) et moulin à cidre. Ils écrasaient tout ce qui était transformable.

Quels types de mouture obtenait-on ? Plusieurs étaient possibles et ils manufacturaient à la demande. Le client avait le droit entre :

- la mouture à la grosse, le grain ne subissait le passage sous la meule qu'une seule fois. On séparait la farine des gruaux. La farine servait à faire du pain et l'on pouvait également utiliser les gruaux pour faire un pain plus grossier,
- la mouture économique,
- la mouture à la parisienne,
- la mouture à la lyonnaise,

pour ces trois moutures, un premier passage sous la meule permettait, comme pour la mouture à la grosse, de séparer la farine des gruaux. Mais, contrairement à la mouture à la grosse, les gruaux étaient repassés une à trois fois sous la meule : du nombre de passages dépendaient les appellations citées.

Les moulins étaient-ils importants ? Dans l'ensemble, non. Une enquête réalisée en 1924 ⁽⁶⁾, sur les 16 moulins en activité sur le bassin de la Combade, 1 seul, le moulin des Ribières, était un moulin de commerce ⁽⁷⁾, les autres étaient des moulins à façon ⁽⁸⁾ et dont la capacité d'écrasement était faible : de 2 à 10 quintaux métriques potentiels en 24 heures. Alors qu'en est-il du "il était une fois un riche meunier ..." ? Où se situe la vérité entre fable et réalité ?

Il est bien évident que les meuniers à façon ne roulaient pas sur l'or et étaient bien souvent obligés d'avoir une profession annexe, la plupart du temps de type agricole. Ils étaient payés en nature, avec de la farine. En Limousin, la règle était de 1/16 pour le meunier, mais de petites astuces, à la limite de l'honnêteté pouvaient assez notablement augmenter ce 1/16.

Ce qui fait qu'au début du XIX^e siècle, devant les plaintes répétées de la clientèle des moulins, une législation est devenue nécessaire ; je ne résiste pas au plaisir de vous communiquer ce document ⁽⁹⁾ (*voir pages 27 à 29 ; la page 27 est une reproduction de la première page du document original, les pages 28 et 29 étant une copie de l'ensemble de ce document*)

A l'aube du XXI^e siècle, que sont devenus ces moulins ? Sauf ceux qui se sont reconvertis dans l'alimentation pour le bétail, ils sont soit en voie de disparition, soit, et heureusement, restaurés pour servir de résidence.

Pourquoi cette désaffection progressive de la petite meunerie traditionnelle, jusqu'à sa disparition totale ? A cela plusieurs causes, l'exode rural qui a amené une importante diminution des cultures céréalières, la perte de l'habitude de faire son pain avec la destruction des fours à pain (un léger retour en arrière semble se manifester), la présence de concasseurs électriques dans les exploitations et dans un premier temps le développement des grands moulins.

A la suite de cette présentation générale de la meunerie, place aux moulins de la Combade qui vont vous être présentés commune par commune

(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24.

(7) : moulin dit de commerce : moulin qui en plus du grain qui lui était apporté, en achetait et revendait sous forme de mouture.

(8) : moulin à façon : ne travaillait qu'avec les grains apportés par les paysans.

(9) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 23.

Extrait du registre des arrêtés du Préfet du Département de la Haute-Vienne du dix-huit décembre mil huit cent douze.

Le baron de l'Empire, préfet du département de la Haute-Vienne, membre de la Légion d'Honneur ;

Vu les plaintes qui lui sont parvenues de diverses parties du département sur la cupidité des meuniers, la fixation arbitraire de leur droit de mouture ;

Vu les dispositions des coutumes des provinces dont le territoire se trouve en partie aujourd'hui réuni au département de la Haute-Vienne et notamment des coutumes de Poitou et de la Marche qui prescrivent aux meuniers de tenir les tambours de leurs meules ronds et bien fermés et ont réglé le droit de mouture de telle sorte que le meunier est tenu de rendre un boisseau comble de farine pour un boisseau ras de blé nettoyé ; ce qui, par expériences réitérées qui en ont été faites, laisse au meunier un seizième pour son salaire ;

Vu la connaissance traditionnelle des anciens règlements de police faits pour la ci-devant province du Limousin et qui avoient adopté pour le droit du meunier la retenue du seizième de la quantité du grain donné à moudre ;

Vu l'usage adopté en diverses autres parties de l'empire et particulièrement à Paris de payer en argent le droit de mouture en rendant par le meunier le même poids de farine que celui qu'il a reçu en grain.

Vu l'ordonnance de mil sept cent quarante-neuf qui oblige les meuniers à avoir dans leurs moulins des poids et des balances pour comparer les quantités reçues avec celles rendues ;

Vu enfin l'article quatre cent quatre-vingt quatre du code pénal de mil huit cent dix portant que, dans toutes les matières qui n'ont pas été réglées par ce code et qui sont régies par des lois et règlements particuliers, les cours et tribunaux continueront de les observer ;

Considérant qu'aucune loi, depuis l'abolition des coutumes, ne s'est occupée de la construction des tambours ou lits des meules des moulins ni de la perception du droit de mouture ; que, dans le silence de la législation, les particuliers qui donnent leur blé à moudre se trouvent entièrement livrés à la cupidité des meuniers ; qu'il importe de faire cesser les plaintes qui s'élèvent de toutes parts et rappelant les dispositions des anciennes lois municipales ou des usages qui en tenaient lieu ;

Considérant que le droit de mouture réglé par ces coutumes équivaut à un seizième, qu'il a été évalué à ce taux par différents règlements sur cette matière, que l'usage constant de la ci-devant province du Limousin a fixé à cette quantité la rétribution du meunier ; que si les meuniers perçoivent une plus forte remise, c'est en contravention à

la loi commune, à l'exécution de laquelle il convient qu'ils soient promptement ramenés ;

Considérant que le décalitre et le boisseau dont l'usage a été autorisé par l'arrêté de son excellence le ministre de l'intérieur du vingt-huit mars mil huit cent douze, ayant le diamètre égal à la hauteur, la remise de la farine boisseau comble pour boisseau ras paraît contraire aux intérêts des propriétaires de la denrée en ce que ces mesures étant plus étroites que celles mentionnées dans les coutumes elles contiennent nécessairement moins de farine sur leur comble ; qu'ainsi il convient, en abandonnant le texte précis des coutumes, d'y substituer la mesure équivalente et généralement adoptée en Limousin et dans les pays même soumis à l'empire des dites coutumes de rendre par le meunier au propriétaire une quantité de farine égale en poids à celle du blé qui lui aura été livré, sous la déduction du seizième, soit en nature, soit en argent, si les parties s'accordent sur leur valeur ; qu'à cet effet il est nécessaire d'astreindre les meuniers à avoir dans leurs moulins les poids et les mesures nécessaires ;

Considérant enfin que les meuniers ne se bornent pas à exiger une rétribution plus forte que celle qui leur est allouée par les lois, coutumes et usages, qu'il en est encore parmi eux qui changent les grains ou altèrent les farines par des mixtions et que ces coupables abus appellent toute la sollicitude de l'administration et doivent être d'autant plus sévèrement punis qu'ils sont plus difficiles à constater ;

Arrête :

- Article premier : Tous les moulins à farine du département seront, conformément à l'article trente-sept de la coutume du Poitou et à l'article trois cent onze de celle de la Marche tenus à point rond.

- Article 2 : Le cercle ou tambour environnant les meules sera bien clos, convenablement et suffisamment serré pour que toute la farine tombe exactement dans la huche par l'auget.

- Article 3 : Tous ceux qui ont des moulins à point carré seront tenus de les faire mettre à point rond d'ici au premier mars mil huit cent quatorze, à peine de démolition des moulins trouvés à point carré au premier mars, laquelle sera administrativement ordonnée.

- Article 4 : Les meuniers seront tenus de rendre en farine le même poids qui leur a été confié en blé, sous la retenue seulement du seizième pour leur droit de mouture. Ce seizième pourra, du consentement du meunier, lui être payé en valeur numéraire équivalente.

Tout autre mode de restitution de la farine ne pourra avoir lieu que d'un consentement réciproque du meunier et du propriétaire du grain.

- Article 5 : Si le particulier qui a donné à moudre croit, en recevant sa farine, avoir à se plaindre que, pour accroître le poids, le meunier l'ait placée à l'air ou dans un lieu humide, il pourra exiger que ses sacs soient fermés et scellés pour n'être pesés que huitaine après, en présence du meunier ou gens de sa part. Le meunier sera tenu à la restitution de ce qui se trouvera manquer.

- Article 6 : Défenses sont faites à tous meuniers d'exiger un plus fort droit que celui mentionné en l'article ci-dessus, à peine d'être poursuivis et punis suivant la rigueur des lois et règlements, sans préjudice de la restitution de la farine indûment perçue.

- Article 7 : Défenses leur sont pareillement faites de changer les grains qui leur sont donnés à moudre et d'altérer des farines en y mélangeant des recoupes, du son, des poids, des fèves et toutes autres substances, à peine d'être punis suivant la qualité de la fraude, conformément aux lois et règlements.

- Article 8 : Tous les meuniers seront tenus de se

pourvoir dans le délai de l'article trois ci-dessus

1°/ de tous les poids, fléaux et balances nécessaires pour peser les grains et farines lorsqu'ils en seront requis.

2°/ d'un boisseau ferré de la dimension et capacité déterminées par l'arrêté de son excellence le ministre de l'intérieur du vingt-huit mars mil huit cent douze.

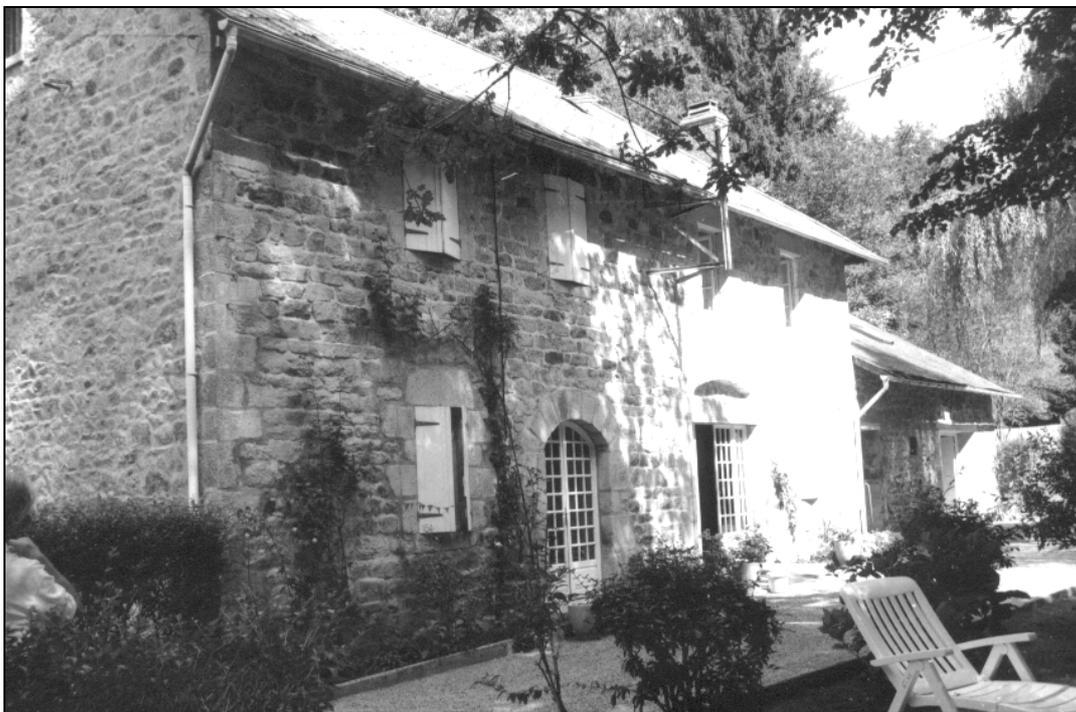
3°/ d'une mesure du seizième de ce boisseau pour la perception de leur droit de mouture. Cette mesure sera conforme au modèle qui sera déposé dans le bureau de vérification de chaque arrondissement.

- Article 9 : Les poids, fléaux, balances et mesures mentionnés en l'article précédent seront vérifiés et étalonnés avant qu'il puisse en être fait usage et ils seront vérifiés chaque année et revêtus de la marque annuelle.

- Article 10 : Tout meunier au domicile duquel il sera trouvé des poids et mesures autres que ceux dont l'usage est permis par la loi ou qui, quoique autorisés, ne seraient pas revêtus de la marque annuelle, seront traduits devant les tribunaux compétents pour être poursuivis conformément à l'article cent soixante dix-neuf du code pénal.

Les moulins de la Corrèze

Près de sa source, sur le département de la Corrèze, la Combade alimentait autrefois trois moulins : le moulin du Mazubert, situé sur la commune de Lacelle, le moulin de Cros et le moulin des Feuilles sur la commune de Chamberet. Des deux premiers il ne reste que quelques traces. Le dernier est transformé en maison d'habitation (*voir photo ci-dessous*).



Le moulin des feuilles ... aujourd'hui

Le moulin du Mazubert.

Situation.

Au confluent de la Combade (appelée “ruisseau du Mas-Vallier” sur le plan cadastral de Lacelle) ⁽¹⁾ et du ruisseau du Mazubert, subsistent des vestiges du moulin du Mazubert, près du village du même nom.

Historique.

Figurant sur la carte “de Cassini”, il existait donc avant la Révolution. Il semblerait qu'il fasse partie d'un grand domaine s'étendant sur les communes de Lacelle, Chamberet et L'Eglise-aux-Bois, dont le propriétaire actuel est M. Jean-François Grandchamp des Raux. Difficile d'obtenir des témoignages, les villages voisins (Les Gorces, Jeux, Le Mazubert) étant dépourvus d'habitants.

(1) : Mairie de Lacelle : plan cadastral de la commune.

Seul, M. Grandchamp des Raux (père de Jean-François), de passage au Mazubert, nous a indiqué que le moulin aurait cessé de fonctionner vers 1900 et les bâtiments de ferme abandonnés vers 1930.

Vestiges.

Il reste, au milieu des bois, une digue de 30 m de long sur 2,50 m de haut environ, présentant une brèche en son milieu par où s'écoule l'eau de la Combade. La retenue d'eau (étang), aujourd'hui à sec et encombrée d'arbustes et d'herbes de marécages, alimentait le moulin construit sur la rive droite au pied de la digue. Des ruines de bâtiments de ferme ou habitation subsistent près du moulin. Du moulin lui-même, il ne reste rien.

Le moulin de Cros.

Situation.

Situé sur la rive gauche de la Combade (appelée "ruisseau de Cros" sur la carte I.G.N.)⁽²⁾ et construit au pied de la digue de l'étang de Cros (superficie 16 ha) qui servait de réserve d'eau pour le fonctionnement du moulin, il porte le nom du village voisin, Cros.

Historique.

D'après les propriétaires actuels, il aurait été construit à l'époque napoléonienne. Il est resté propriété familiale.

La matrice cadastrale de la commune de Chamberet⁽³⁾ qui date de 1819 nous indique les noms des propriétaires successifs :

- en 1825, Masaud Léonard, meunier, probablement le bâtisseur qui a dû payer des droits d'eau pour utiliser l'eau de l'étang de Cros, puis Masaud Michel,
- en 1914, Joffre Jean (gendre Masaud),
- en 1928, Joffre Michel,
- en 1969, Couturas Pierre (époux Joffre),
- enfin Mme Laval (fille Joffre) propriétaire actuelle.

Le moulin qui produisait de la farine panifiable (seigle), de la farine de sarrasin et des farines pour l'alimentation du bétail a cessé son activité en 1921.

Que reste-t-il ?

Actuellement, il n'en reste que quelques pans de murs. Les meules ont été vendues chez Gamillou au Fraisseix. Une résidence secondaire aménagée dans un bâtiment de ferme est la propriété de Mme Laval.

Le fournil transformé en gîte rural appartient à M. Grandchamp des Raux, propriétaire de l'étang de Cros.

Le moulin des Feuilles

Situation.

Situé sur la rive droite de la Combade dans une vallée très encaissée, il porte le nom du village des Feuilles aujourd'hui complètement disparu : il reste des pierrailles sur la pente dominant le moulin. Il était alimenté par un canal de dérivation sur la rive droite de la Combade.

(2) : carte au 1/25000, n° 2132 Est, "Chamberet" de l'Institut Géographique National.

(3) : Mairie de Chamberet : plan cadastral "Napoléon" et matrice datés de 1819.

Fonctionnement.

Une roue verticale actionnait les meules pour la fabrication d'aliments pour bétail (sarrasin, orge, avoine), de farine panifiable (seigle) et de farine de sarrasin pour les galetous.

En 1927, les meules sont remplacées par des cylindres métalliques et une turbine est installée. La hauteur de chute d'eau passe de 4 m à 6 m environ.

La principale clientèle vient des villages du Mazaufroid (15 maisons), de Réménieras (12 maisons), du Pré Loubet (4 maisons) situés sur la commune de Chamberet et du Grand Bouchet (15 maisons), commune de Doms. Le paiement se faisait en nature : 10 % de la farine.

Historique.

D'après la carte "de Cassini", le moulin des Feuilles existait en 1788. En 1825, si l'on en croit le cadastre de Chamberet ⁽⁴⁾ il s'appelle "moulin de Réminiras", du nom de son propriétaire Réminiras Pierre, meunier. Mais on le trouve aussi, suivant les documents, cité comme "moulin du Grand Bouchet" ou "moulin de Réménieras", empruntant alors le nom d'un des villages proches. Autres propriétaires, meuniers : Mazelloubaud Pierre en 1862, Rebeyrolle Michel, également maçon au Grand Bouchet, en 1877, puis les frères Rebeyrolle Léonard et Jean.

En 1907, la maison du meunier située à l'aile droite du moulin (sur la commune de Doms), jugée trop exigüe pour la famille, est démolie et reconstruite à l'aile gauche (sur la commune de Chamberet). Vous trouverez plus loin l'explication de cette "bizarrerie administrative".

En 1918, Jean-Pierre Rebeyrolle prend la succession de son père Jean et cessera son activité de meunerie à son décès en 1959, ce qui entraînera la cessation d'activité du moulin.

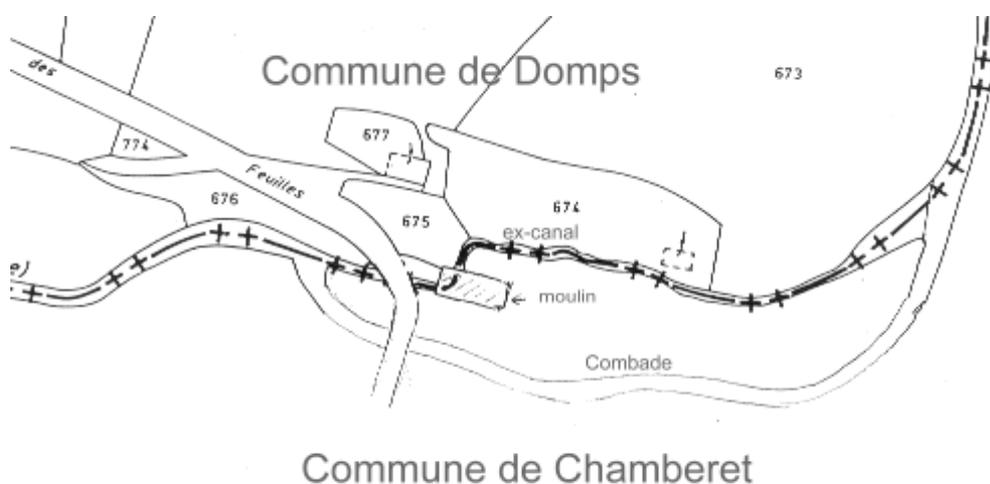
En 1969, le bâtiment (moulin plus maison) est acheté par M. Alfred Salesse qui aménagera des pièces dans la partie moulin. Il vend en 1998 à M. Dufour.

Anecdote.

Pour en terminer avec ce moulin, une remarque concernant la limite des communes de Doms et de Chamberet.

Alors que la limite entre les 2 communes est le cours de la Combade, du Pré Loubet au moulin des Buges soit environ 7 km, au moulin des Feuilles, cette limite, sur 100 m environ, est le canal de dérivation du moulin. En conséquence, si nous suivons le fil de l'eau qui passe sous le moulin, une petite partie du bâtiment est rattachée à la commune de Doms, le reste appartenant à la commune de Chamberet (*voir plan ci-dessous réalisé à partir du plan cadastral de Doms*) ⁽⁵⁾.

Les communes ayant été créées sous la Révolution, voici encore la preuve que le moulin existait bien à cette époque.



Le moulin des Feuilles ... à cheval sur deux communes

(4) : Mairie de Chamberet : plan cadastral "Napoléon" et matrice datés de 1819.

(5) : Mairie de Doms : plan cadastral actuel.

Les moulins de la commune de Domsps

Deux moulins se trouvent sur la commune de Domsps :

- le moulin du Roc, à la limite des communes de Domsps et Chamberet, sur la Combade,
- le moulin de Vaux, sur le ruisseau de La Roche.

Le premier est toujours en activité. Le second, s'il ne fonctionne plus en tant que moulin, est toujours habité.

Le moulin du Roc.

Actuellement l'entreprise de fabrication d'aliments pour bétail est construite de part et d'autre de la rivière donc sur les communes de Domsps et Chamberet. L'ancien moulin du Roc était construit sur la rive droite de la Combade, sur la commune de Domsps.

Il s'est appelé "moulin des Praderies" si l'on en croit la carte "de Cassini" de 1788, puis "moulin du Petit Bouchet" du nom d'un village voisin. Dans les registres paroissiaux, on note le mariage, le 25 février 1783, de Jean Mazalaigue, meunier au moulin du Petit Bouchet.

Maintenant c'est le "moulin du Roc", nom provenant sans doute du gros rocher vertical auquel s'adossent les maisons d'habitation.



Historique ⁽¹⁾.

En 1809, c'est un moulin au toit de chaume qui va devenir le berceau de la famille Madrangeas, avec Léonard Madrangeas à qui succède, en 1844, son fils Léonard puis Jean Madrangeas en 1867.

En 1907, Léonard Madrangeas, fils de Jean, fait restaurer la première partie du moulin (*photo ci-contre*). Ce bâtiment sert actuellement de bureaux.

*Le moulin du Roc avant la dernière guerre
(d'après une photo Vialle de 1938)*

(1) : renseignements fournis par la famille.

En 1920, la continuité est assurée par Adrien Madrangeas, fils de Léonard, qui fera d'énormes transformations et maintiendra avec sa femme et ses enfants l'activité du moulin et de la ferme.

Un canal sera creusé à la pelle et à la pioche pour augmenter la puissance de la turbine : hauteur de chute 9 m pour une puissance de 25 CV. Un moteur diesel (*voir photo ci-dessous*) sera installé pour pallier au manque d'eau en période d'étiage.



Moulin du Roc : le moteur diesel

Les paysans amenaient le grain à moudre pour la farine à pain ou pour la nourriture des animaux. La rémunération se faisait en nature : 12 % du grain amené. C'est ainsi qu'une porcherie de 100 porcs sera construite pour écouler le grain gardé.

En 1924, c'est l'agrandissement du moulin. La capacité d'écrasement en 24 h est de 30 quintaux métriques. La production du 1er août au 31 décembre 1926 en farine panifiable (blé et seigle) s'est élevée à 840 quintaux métriques. En 1940, on note la présence d'un four pour le pain et de ruches pour le miel.

En 1948, le broyeur à moteur vient remplacer le travail des meules. Dans la foulée, les premiers véhicules à moteur remplacent le cheval pour les livraisons.

En 1962, l'activité meunerie est arrêtée. Adrien Madrangeas décède en 1964. La nouvelle unité de fabrication d'aliments sort de terre. Sa fille, Adrienne Madrangeas, assure la pérennité de l'affaire tandis que, dans le même temps, son fils René Madrangeas démarre à Limoges, en zone industrielle de Magré, ce qui allait devenir "Madrange".

Des silos pour recevoir les matières premières en vrac sont construits en 1972 (*voir photo page suivante*).



Le moulin du Roc aujourd'hui

En 1976, Michel Vialle, fils d'Adrienne arrive dans l'affaire d'aliments du bétail. En 1980, c'est le développement de la production porcine avec la création de post-sevrages sur paille, aménagés dans de vieux bâtiments, pour engraisser des porcelets de 7 à 22 kg. Pour la production bovine, c'est l'étude des rations de base (foin, ensilage ...). C'est enfin l'achat de matériel et de véhicules et l'embauche de commerciaux.

En 1990, la société "Madrangas-Vialle" s'investit dans la mise en place d'élevages de truies (25 éleveurs, soit 1870 truies).

De 1990 à 1999, elle prospère régulièrement pour arriver, en 1999, à une production mensuelle moyenne de 2800 tonnes d'aliments.



Ancienne passerelle entre l'habitation et le moulin et ancien aqueduc d'amenée de l'eau vers l'écluse aujourd'hui disparus

(d'après des photos Vialle aimablement prêtées)

Le moulin de Vaux

Situation.

Il est situé sur la rive droite du ruisseau de La Roche, affluent de la Combade, et alimenté par un canal de dérivation long d'une centaine de mètres environ. Il porte le nom du village voisin, Vaux.



Le moulin de Vaux

Historique.

Noté sur la carte "de Cassini", il existait en 1716 : on retrouve sur les registres paroissiaux de Doms les mariages de Marguerite Manyavau, servante au moulin de Vaud, le 25 février 1716, de Léonarde Bouchetou, demeurant au Moulin de Vaud, le 21 février 1719 et de Catherine Caire, veuve, demeurant au moulin de Vaud le 11 juillet 1729.

Les noms des grands propriétaires, non meuniers, apparaissent dans la matrice cadastrale consultée à la mairie de Doms :

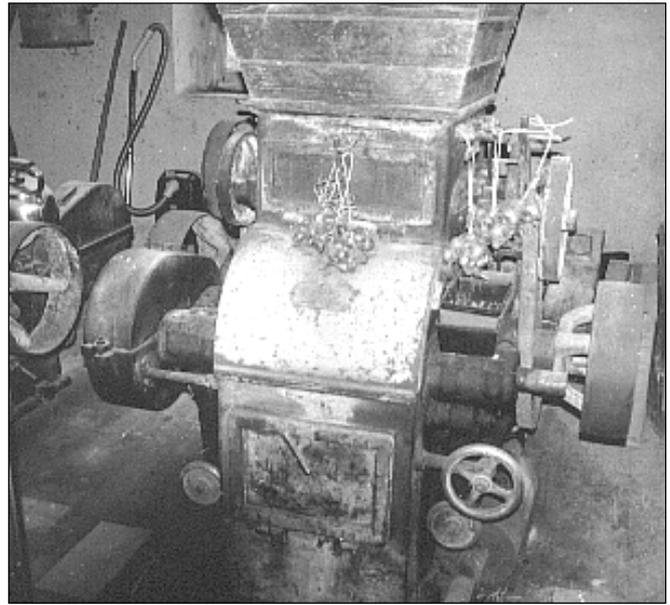
- en 1871, Valériaud Léonard,
- en 1882, M. Dehayes,
- en 1913, M. de Boysson.

Entre 1913 et 1923, le moulin a été restauré ou reconstruit par M. Roux, puis acheté par M. Lachenaud Pierre, meunier. Les successeurs de ce dernier seront Dumont François (gendre de Pierre Lachenaud) puis Dumont Pierre qui cessera son activité en 1970.

La capacité de production du moulin de Vaux était de 25 quintaux métriques par 24 heures en 1933, de 30 quintaux métriques en 1935. Il produisait de la farine de seigle et des aliments pour animaux. Après 1922, le moulin possédait des cylindres métalliques puis ensuite un broyeur.

Que reste-t-il ?

Le canal de dérivation est conservé en bon état par le propriétaire actuel, M. Marcel Dumont, fils de Pierre. La maison d'habitation, accolée au moulin, sert de résidence à Mme Pierre Dumont. A l'intérieur subsistent quelques accessoires de meunerie (*voir photos page suivante*). Devant la ferme sont déposées 2 meules en pierre. En bordure du chemin qui mène à Larue subsistent des bâtiments de ferme non utilisés mais en bon état.



Moulin de Vaux : les appareils à cylindres encore en place



*Une vue actuelle de l'ancien moulin du Roc transformé en bureaux de l'entreprise "Madrangas-Vialle"
Si, par rapport à la photo de la page 33 prise en 1938, les modifications du bâtiment ne sont pas importantes,
on peut remarquer de grandes différences dans la végétation.*

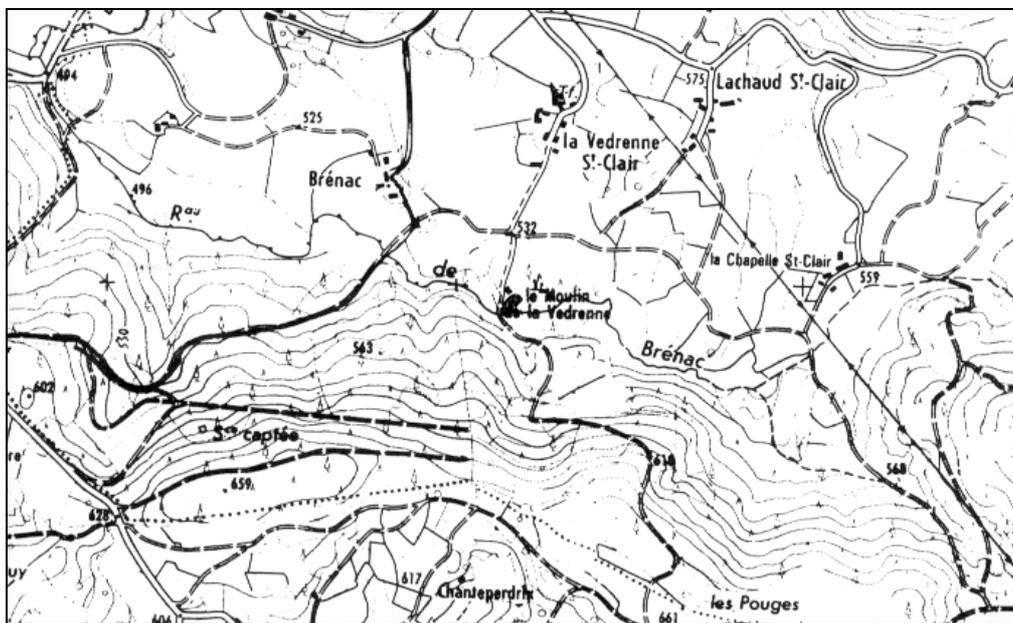
Le moulin de la commune d'Eymoutiers

La commune d'Eymoutiers est riche en moulins, elle n'est pas arrosée par la Combade, mais une petite partie du bassin de la rivière est située sur son territoire aussi un seul de ses moulins nous intéresse.

Le moulin de la Vedrenne.

Le moulin de la Vedrenne est situé sur le ruisseau de Brénac, affluent du ruisseau de la Roche, ce dernier rejoignant le ruisseau de Grigeas, affluent droit de la Combade. Alimenté par une retenue d'eau, il était construit au pied de la digue, côté droit.

Le moulin a pris selon les époques le nom des différents villages l'entourant : Brénac, la Vedrenne St-Clair, la Chapelle St-Clair. Il semble, toutefois, que moulin de la Vedrenne soit l'appellation la plus exacte.



Situation d'après la carte I.G.N. au 1/25.000 n° 2132 Est

Origine des noms.

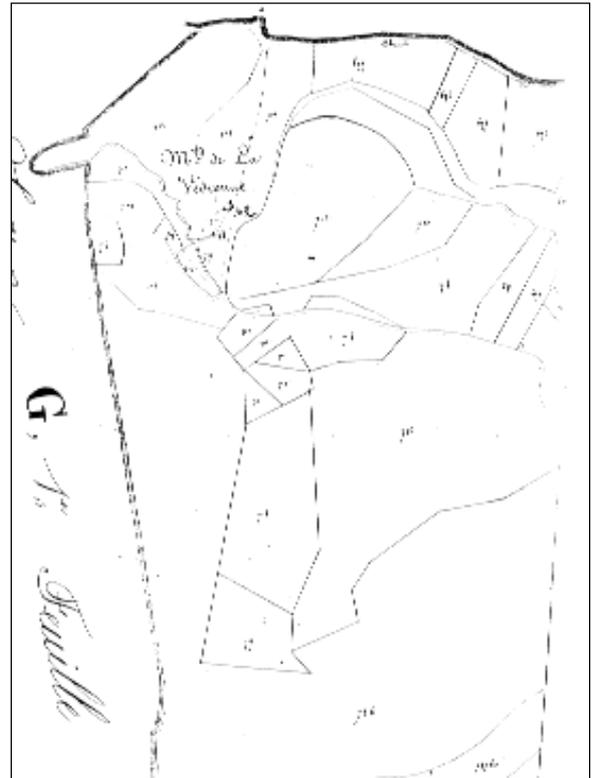
D'après "les noms de lieux de la Haute-Vienne" de Marcel Villoutreix, le nom la Vedrenne est de formation latine, il viendrait du latin "veterinus, a, um", un adjectif signifiant "relatif aux bêtes de somme". Selon Dauzat il s'agirait d'un sobriquet attribué à une personne.

Brénac est de formation gauloise ("Brennus"). C'est le nom d'un homme gaulois. La Chapelle vient de "Capela" qui désigne une petite église qui n'est ni une paroisse, ni un prieuré.

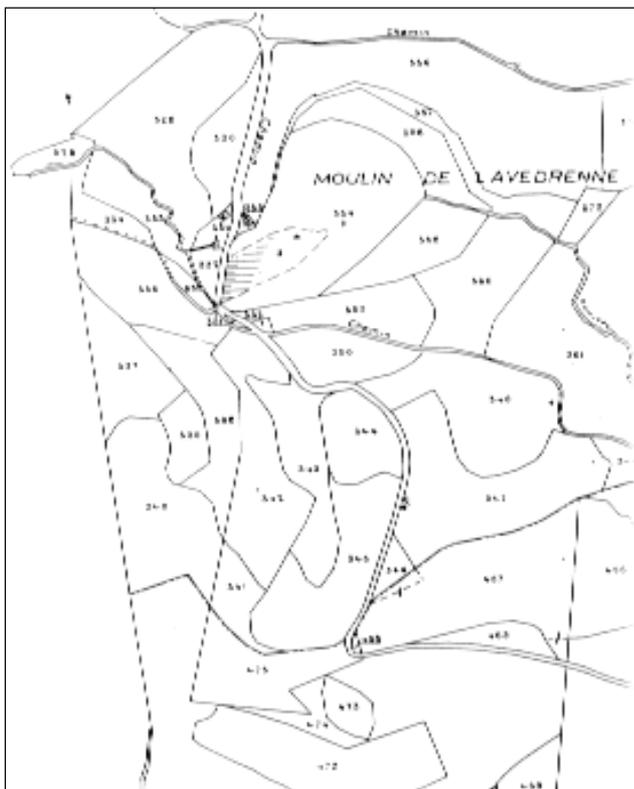
Historique.

Nous ne connaissons pas la date précise de la construction du moulin de la Vedrenne, mais il existait apparemment déjà au XVIII^e siècle puisqu'il apparaît sur la carte de "Cassini".

En 1834, d'après le cadastre "napoléonien" et sa matrice, le propriétaire était Léonard Valériaud, marchand de vin à Eymoutiers et gros propriétaire.



Cadastré "napoléonien" de 1834



Cadastré actuel

Vers 1880, il est détenu par M. Eugène Muret, grand bourgeois de Limoges qui le transmet à son fils en 1894, Jean Muret, propriétaire à Brénac. Le propriétaire suivant est M. Jean Maizeaud de Brénac en 1921 et le dernier meunier, fermier, est M. Champeau. En 1925, sur la matrice cadastrale, en face du moulin de la Vedrenne, est noté "en ruines".

Fonctionnement.

Le moulin de la Vedrenne était un moulin à farine, vraisemblablement de seigle, de faible activité, qui fournissait également des aliments pour le bétail. Selon un document de 1881 ⁽¹⁾, le moulin appelé de Brénac à l'époque, alimenté par une chute en eaux ordinaires de 2,60 m, disposait d'une paire de meules en granit entraîné par une roue horizontale à cuillères.

Sa force brute était de 6 chevaux vapeur et sa force utilisée de 2,1 chevaux vapeur. Il fonctionnait environ 18 heures par jour.

Que reste-t-il ?

Le moulin a cessé de fonctionner vers 1920. Du moulin il ne reste aucune trace, des bâtiments de ferme quelques pans de murs. L'étang, mal entretenu, envahi par les saules, existe toujours, la chaussée servant de chemin d'accès aux exploitations agricoles.

Le nouveau propriétaire, M. Moreau, exploitant forestier, a fait des plantations de conifères à l'emplacement de l'ancien moulin.



Moulin de la Vedrenne : la digue de l'étang

(1) : Archives départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

Les moulins de la commune de St-Gilles les Forêts

Trois moulins ont été recensés sur le territoire de la commune de St-Gilles les Forêts ; ce sont les moulins de Bohême, des Buges et de la Ribeyrie.

Le moulin du Bohême.



*Quelques pierres éparses, d'autres en réemploi dans ce fournil,
à la place du tilleul imaginez le moulin du Bohême aujourd'hui disparu.*

Ce moulin situé dans la commune de St-Gilles les Forêts, à la limite du département de la Corrèze, à une altitude de 508 m, est dénommé “moulin de Bouême” sur le plan cadastral de 1834 ; l'abbé Lecler le cite en 1873 (“moulin de Boême”) dans son “Dictionnaire Historique et Géographique de la Haute-Vienne”.

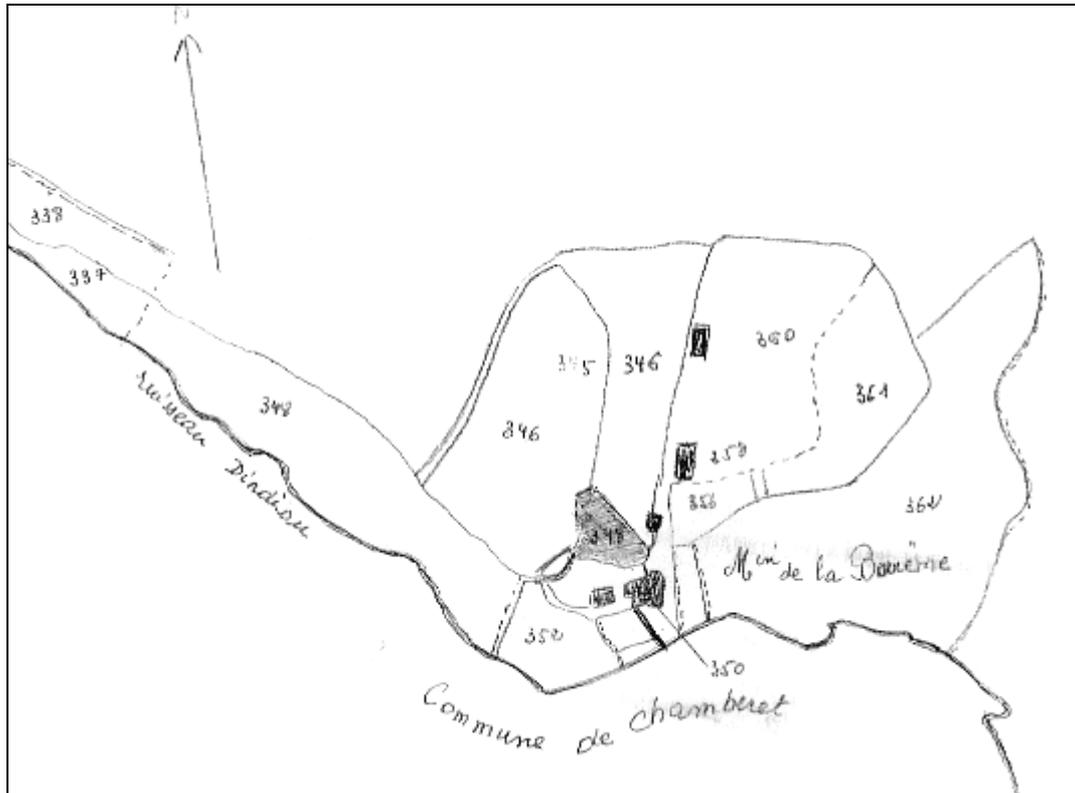
Nous n'avons pas d'explication étymologique de ce nom, qui s'orthographe aujourd'hui “le Bohême” (l'adjonction du “h” semblant résulter de la tendance à ramener l'inconnu au connu).

Le moulin tirait sa force hydraulique du ruisseau “d'Indiau” (cadastre 1834) ou “d'Indiou” (abbé Lecler) appelé aussi aujourd'hui ruisseau “du Saumont”. Ce modeste ruisseau prend sa source entre le Mont Gargan et le Puy Gargan, à 660 m d'altitude, et se jette dans la Combade juste en amont du ruisseau des Buges.

Le moulin ne figure pas sur la carte “de Cassini”, cependant la présence d’habitants au lieu-dit “Le Moulin du Bohême” est attesté par les registres paroissiaux de St-Gilles où on relève le mariage, le 15 mai 1742, de Antoinette Marginier *demeurant au Moulin du Bohême*.

Il y a donc moulin ; et sans doute est-il à l’origine de l’appellation du lieu-dit. Notons que sur les 9 mariages relevés de 1742 à 1811, les mariés ne sont jamais désignés comme étant des meuniers, mais de simples habitants “demeurant” au Moulin du Bohême.

En 1823, première mention d’un meunier : Jean Dublondet qui est toujours meunier en 1834.



Reproduction du plan cadastral de 1834

Le moulin (350) possède une écluse (348) et un bâtiment annexe (351)⁽¹⁾. On note la présence de maisons voisines.

En 1895, on trouve un nouveau propriétaire, Pradeau Joseph, maître-maçon à St-Gilles. Nous savons qu’il succède à Dupatry Léonard du “canton de Chamberet - Corrèze”.

En 1909 le propriétaire se dénomme toujours Pradeau Joseph et il est meunier. S’agit-il toujours du même ? Il a reconstruit le moulin ; c’est chose faite en 1903. Peut-être après une cessation d’activité car, le tableau de l’utilisation industrielle des cours d’eau daté de 1881, ignore le moulin du Bohême.

En 1910 (ou 1911), le moulin brûle.

Qu’en reste-t-il ?

Pas grand chose. On peut suivre sur plus de 100 m le tracé de l’ancien canal qui menait à l’écluse dont il reste quelques pierres, au niveau d’une dépression pouvant faire penser à une retenue d’eau.

(1) : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de 1834.

Le moulin des Buges.

Il est situé sur la rive gauche de la Combade qui sert à cet endroit de limite cantonale, à une altitude de 435 mètres. Notons d'emblée la proximité du village de La Borderie (commune de Doms) qui le domine à l'est, à 500 mètres à vol d'oiseau.

La Borderie et Les Buges même moulin ?

Les registres paroissiaux de Doms font état des mariages de plusieurs membres d'une famille Faucher, Marie en 1786, Léonard en 1787, Martial en 1794 et Pierre en 1797, "meuniers au moulin de la Borderie" paroisse puis commune de Doms. N'ayant pas trouvé d'autres traces de ce moulin, peut-on l'assimiler à celui des Buges ?

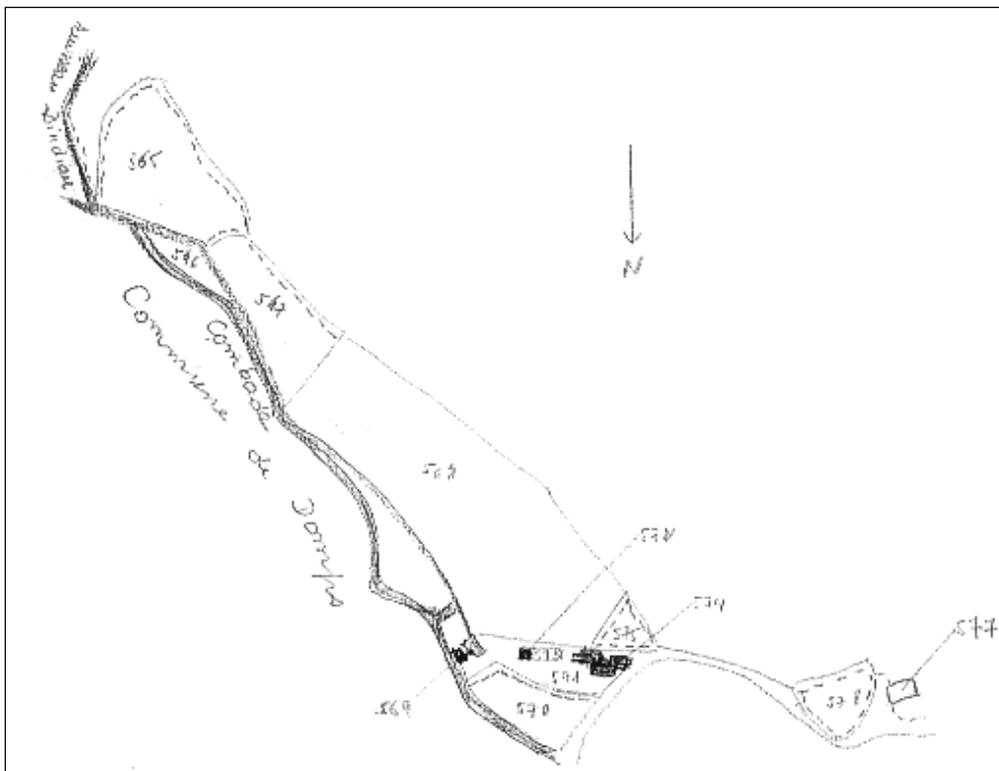
Sans aucun doute puisque l'état des sections de 1834 indique Léonard Faucher comme étant meunier aux Buges, mais le moulin dépend désormais de la commune de St-Gilles. Pourquoi cette mutation ?

Les habitants des Buges et du Chalard voisin, se trouvant rive gauche, ont demandé leur rattachement à la commune de St-Gilles, pour des raisons de proximité et de facilité de communication, le franchissement de la Combade n'étant pas toujours aisé ; c'est celle-ci qui marquera désormais la limite cantonale (et communale), séparant du même coup le moulin de son domaine d'origine et justifiant peut-être son changement de nom.

Notons au passage que la carte "de Cassini" ne signale aucun moulin à cet endroit de la Combade.

Origine du nom.

"La Borderie" vient de l'ancien occitan "borderia" : métairie, ferme. "Les Buges" est un nom fréquent avec plusieurs variantes : Les Bouèges, Les Bouiges etc... Il vient de l'ancien Occitan "boiga" : terre en friche ou terre récemment défrichée (du gaulois "bodica")⁽²⁾.



569 : moulin
570 : petit pré de la forge
571 : coudert de la maison
572-573 : l'écurie, bâtiment et son jardin

574 : maison (des Buges), sol, bâtiment, airage
575 : coudert des ruches
577 : grange du loup
578 : chênevière "devant la grange"

Reproduction du plan cadastral de 1834.

(2) : Marcel Villoutreix : "Les noms de lieux en Haute-Vienne" - CRDP Limoges, 1981.

Historique.

En 1834, nous trouvons la première mention du moulin appelé “des Buges” dont le propriétaire est Léonard Faucher, meunier.

En 1865, Boucheton Martial est propriétaire. Il est domicilié au Petit Bouchet, commune de Doms. Le pertuis alors de 2 mètres est en mauvais état ; il suffit cependant pour le flottage du bois en période d’eau de plein bords ⁽³⁾. Un an plus tard, une ordonnance enjoint au propriétaire de porter la largeur du “pas le roi” à 2,50 m et sa profondeur à 0,40 m ; ce “pas le roi” doit être placé au fil de l’eau. Il faut aussi un ramier dans ce barrage ⁽³⁾.

En 1881, le moulin des Buges est la propriété de M. Labrune qui succède à Boucheron Léonard de Ste-Anne. Il fonctionne 20 heures par jour. Ses caractéristiques techniques sont alors :

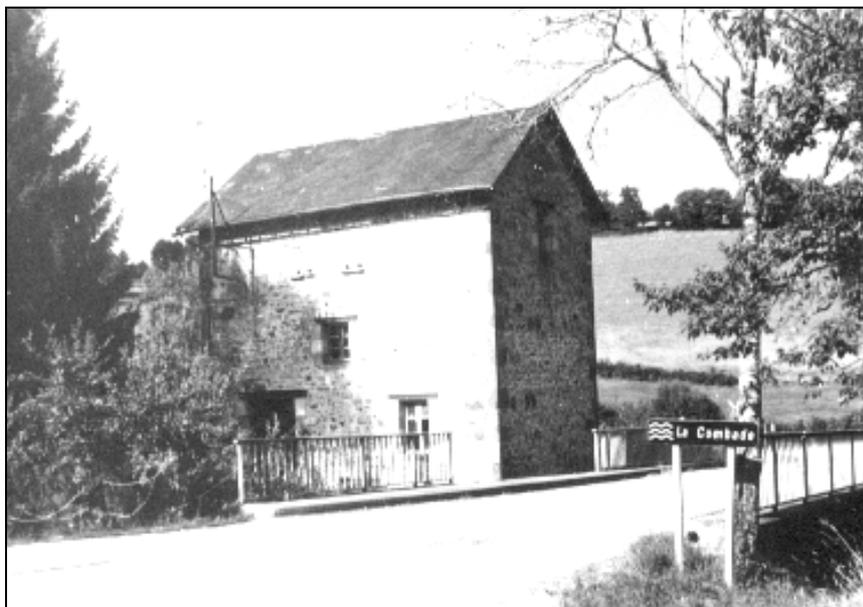
- moulin à farine et à cidre,
- 2 paires de meules de moulin,
- un pressoir,
- une roue horizontale à cuillères,
- force utilisée en chevaux-vapeur : 7.

Précision au sujet des meules : elles étaient en pierre blanche, ajustées, jointes et cerclées, pour une mouture plus fine. Elles n’étaient pas granuleuses comme celles en granit, mais des rainures (comme des rayons) permettaient une évacuation des moutures.

Le 3 janvier 1927, M. Jean Labrune contracte un emprunt pour transformer le moulin à eau fonctionnant au moyen de meules, en un moulin à cylindres ; il remet à neuf le matériel et fait construire un bâtiment pour installer ce matériel.

En 1935, M. et Mme Labrune se voient contraints de vendre le moulin à M. Masseux Pierre. La production est alors de 5 quintaux par 24 heures en travail continu ⁽⁴⁾.

En 1956, a lieu un partage entre les héritiers Masseux. Le moulin est alors en mauvais état ; il possède une remise. La propriété avec ses bois, landes, pré, terre (plus de 3 ha) est évaluée à 8000 francs.



Le moulin des Buges

(3) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : Tableau des barrages d’usine et d’irrigation sur rivières autres que la Vienne et rivières flottables à bûches perdues, 3 S 17. Voir aussi le chapitre sur le flottage du bois dans la 1ère partie de la monographie.

(4) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : Préfecture 1ère division, 9 M 26.

En 1986, le moulin sera répertorié par les services de l'inventaire du patrimoine qui notent : le toit à longs pans couvert d'ardoises, le gros oeuvre en moellons de granite, les deux étages carrés et l'étage de comble ; avec l'historique suivant : "La construction actuelle, début XXe siècle, a remplacé in situ un moulin signalé sur le cadastre de 1834 ; le moulin à farine accompagné d'un pressoir n'est plus en activité depuis 1954". Vous trouverez le plan accompagnant cet inventaire page suivante.

Ajoutons que le bâtiment voisin du moulin abritera par la suite une conserverie (champignons etc ...).

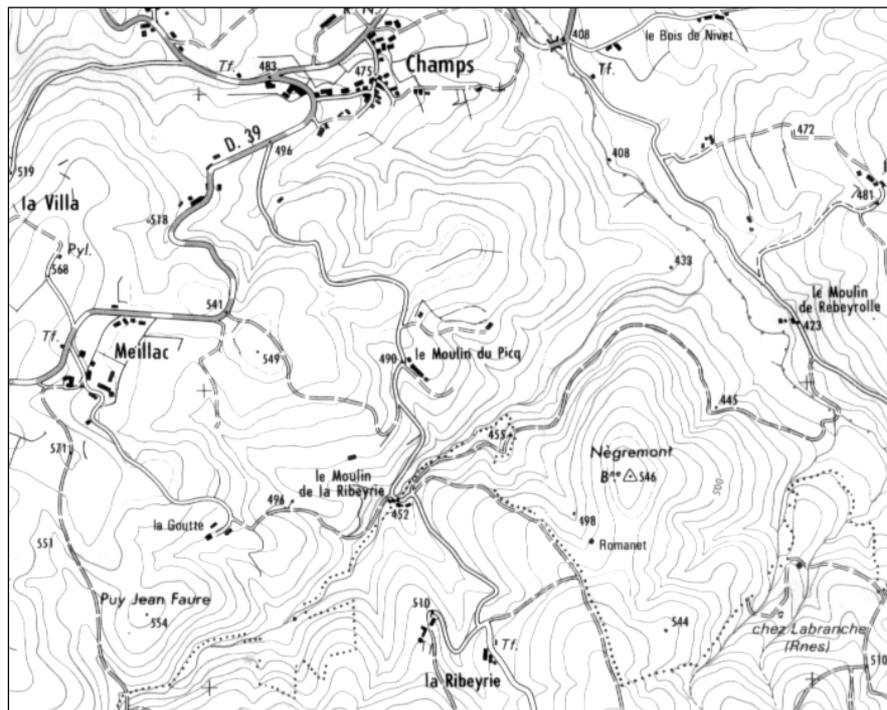
En 1989, après le non aboutissement d'un projet de pisciculture, M. et Mme Collet, boulangers à Châteauneuf-la-Forêt, achètent le moulin à M. Robert Masseur.

Aujourd'hui, si les mécanismes ont disparu (la turbine se trouve à Aurillac, la génératrice peut-être à Chamberet), deux meules subsistent ainsi que le bief, et le bâtiment, restauré à l'usage de maison d'habitation, reprend vie.

Le moulin de la Ribeyrie

Situation.

Il est situé sur la rive droite du ruisseau de la Ribeyrie, affluent de la rive gauche de la Combade, près du village et du château du même nom. En aval, sur la commune de Sussac, se trouvait le moulin de Picq alimenté par le même ruisseau tel que nous le montre la carte I.G.N. au 1/25000 n° 2132 Est.



Situation du moulin de La Ribeyrie d'après la carte I.G.N.

Fonctionnement.

Il était alimenté par une écluse de dérivation avec une réserve. Il fonctionnait avec une roue en bois et 2 meules. Le mécanisme des meules était aussi en bois. Ce moulin produisait de la farine à pain et de la farine animale.

Historique.

Le moulin de La Ribeyrie appartenait aux d'Alembert propriétaires du château de La Ribeyrie qui l'avaient acheté à un nommé Arnaud. Ils l'ont vendu en 1919 à Mme Masseur dont la famille est propriétaire jusqu'à ce jour.



*Les restes du barrage sur un coude du ruisseau et le départ de la "levée"
au centre de la photo*

L'activité a cessé après la dernière guerre, aux environs de 1946. Le moulin n'avait pas été modernisé et demandait beaucoup de réparations ; ces 2 raisons sont sans doute les principales causes de cet arrêt.

Il avait été envisagé, dans l'entre deux guerres, d'y monter des cylindres venant d'un autre moulin. Une partie de ce matériel, amené par des attelages de vaches, n'avait pas atteint le moulin et était resté "en rade" au village de Champs.

Que reste-t-il ?

Aujourd'hui, l'ancien moulin sert de garage. L'écluse de dérivation et la réserve existent toujours et quelques traces du mécanisme sont encore visibles.



*Le moulin de La Ribeyrie aujourd'hui
L'arrivée de la "levée" est encore bien visible*

Les moulins de la commune de Sussac

La commune de Sussac est riche en moulins. Sur la carte de Cassini (*voir carte page 50*), éditée à la fin du XVIII^e siècle, on distingue 3 moulins qui paraissent être ceux de Chamont, des Cheneaux et peut-être celui appelé, au siècle dernier, “de Picq”.

Un document daté du 26 mars 1809 ⁽¹⁾, reproduit page suivante, signé du maire de Sussac, certifie qu’il existe sur cette commune 8 moulins à une roue horizontale : les moulins d’Augéras, de Chouviat (?), de Bauvais, de Meilhac (?), du Claux, de Chammont, des Cheneaux et de Rebeyrole.

Nous n’avons pas trouvé d’autre trace des moulins de Chouviat et de Meilhac, mais ce dernier était peut-être celui appelé par la suite moulin du Picq. Quant au moulin du Claux, d’après les recensements de la population de Sussac effectués en 1836 et 1841 ⁽²⁾, il existait bien un meunier au village du Claux, Mulatoud Léonard (30 ans en 1836), mais ce sont les seuls renseignements.

Ce document nous donne aussi d’autres renseignements sur ces moulins :

- les 5 premiers moulins ne peuvent moudre que pendant trois mois de l’année ; situés sur des petits ruisseaux affluents de la Combade, il devaient avoir des problèmes liés au débit de ces ruisseaux et c’est très probablement une des raisons principales de la vie éphémère de certains ;
- les meules viennent “de la montagne de vers près de Treignat” ;
- on fait moudre dans ces 8 moulins du seigle et du blé noir seulement ;
- par jour on peut faire, dans chaque moulin, 80 kg de farine et la mouture, économique ou à la parisienne (*voir chapitre sur la meunerie*), est fine.

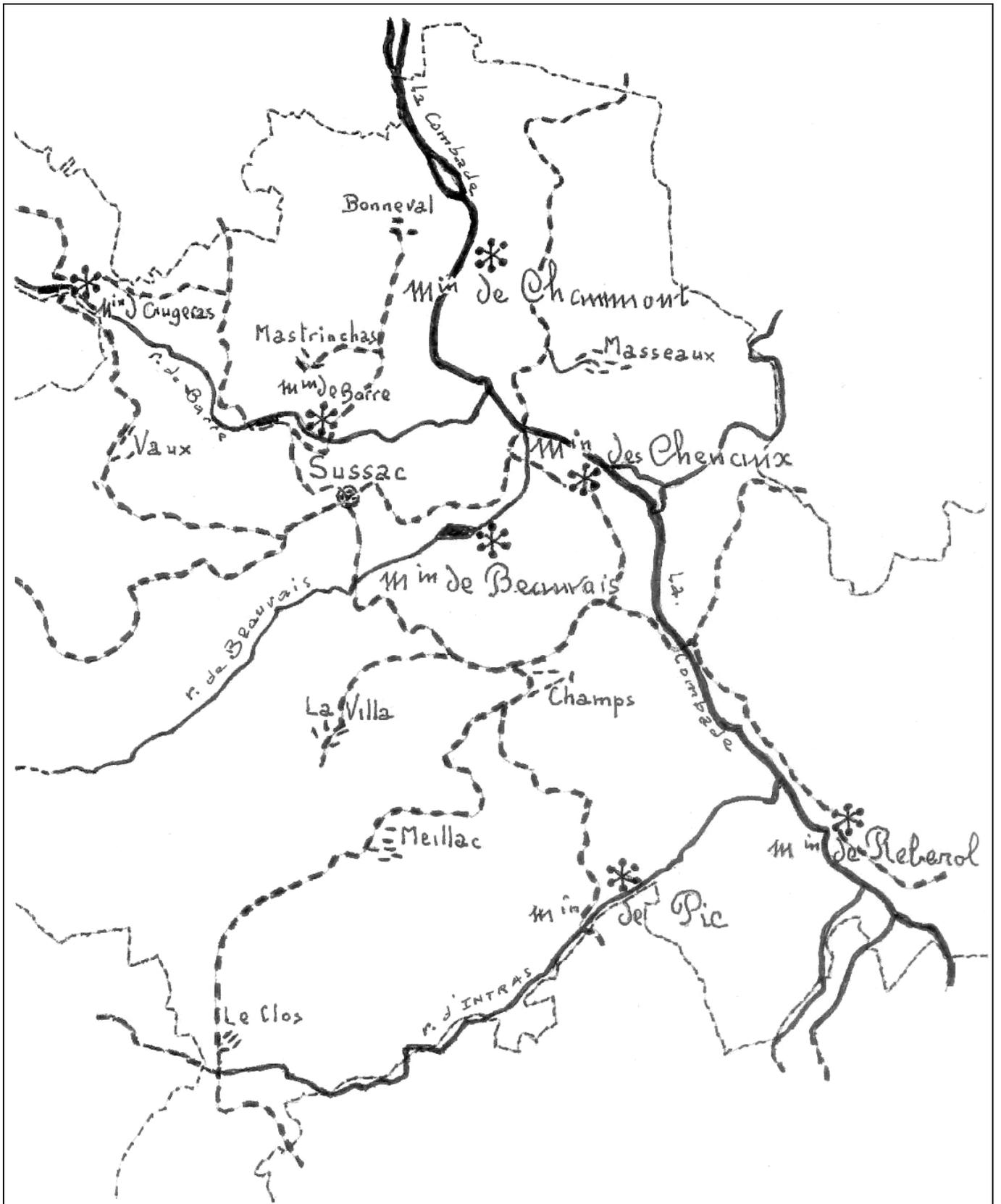
Plus précis, le cadastre dit “Napoléon” du **24 octobre 1832**, consulté en mairie de Sussac, donne les plans de **7 moulins** et bâtiments annexes.

Un plan d’ensemble (*voir page 51*), reproduction de ce plan cadastral de 1832, permet de situer ces moulins.

Avant de les voir plus en détail, signalons qu’en 1853, la population de la commune de Sussac était de 1560 habitants.

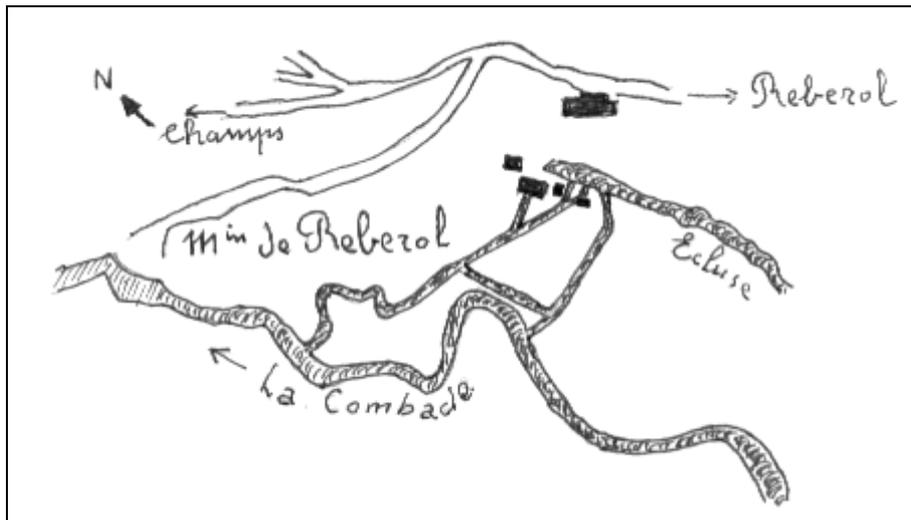
(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 23.

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.



Situation des moulins d'après la plan cadastral de 1832

Le moulin de Rebeyrolle.



D'après le plan cadastral de 1832

Il se trouve à 423 m d'altitude sur la rive droite de la Combade. Sur l'Etat des Fonds de la Paroisse de Sussac⁽³⁾ en 1753 on peut lire : *“Un moulin à une meule à seigle et un moulin à huile situé sur le ruisseau de Combade avec une maison pour le logement du meunier sous le même toit avec une grange et appentis, jardin, couderc et chènevière y tenant au communal de Rebeyrol où nous avons trouvé 6 vaches, 20 brebis et 2 cochons, appartenant à Léonard Panteix, exploité par Pierre Belou meunier, contenant 27 perches”*⁽⁴⁾.

Les actes de mariages relevés sur les registres paroissiaux nous renseignent sur les personnes qui ont séjourné au moulin entre 1767 et 1779 :

- 9 novembre 1767 : mariage d'Etienne Marbouty demeurant à Beauvais, veuf d'Anne Guittaud avec **Léonarde Remenieras demeurant au moulin de Rebeyrolle**, veuve de Pierre Faucher,
- 4 février 1769 : mariage de François Jarraud habitant la paroisse de St-Gilles, fils de Léonard et de Marie Périgaud avec **Magdeleine Laleuf demeurant au moulin de Rebeyrolle**, fille de feu Léonard et défunte Gabrielle Lasti,
- 27 juin 1773 : mariage de Léonard Chambaretot habitant la paroisse de St-Pierre Château (Eymoutiers) veuf de Catherine Palaudou avec **Jeanne Saint-Amand demeurant au moulin de Rebeyrolle**, fille de feu Léonard et de défunte Jeanne Bricaille,
- 1er février 1774 : congé pour St-Priest pour le mariage de **Léonard Mondoly demeurant au moulin de Rebeyrolle**, fils de feu Léonard et de défunte Magdeleine Baujou avec Anne Michelon demeurant à Chamont, fille de feu Jean et de Magdeleine Brujassou,
- 27 février 1775 : mariage de Léonard Peuchou demeurant à Melzat, veuf de Jeanne Chouviac avec **Catherine Jarraud demeurant au moulin de Rebeyrolle**, fille de Léonard et de défunte Jeanne Panteix,
- 26 janvier 1778 : mariage de **Jacques Rigaudie demeurant au moulin de Rebeyrolle**, veuf de Catherine Mondoly avec Catherine Belou demeurant à Beauvais, veuve de Jean Rebeyrolle,
- 1er février 1779 : mariage de Guillaume Ponchus demeurant aux Champs, fils de feu Guillaume et de Marguerite Barbaud avec **Marie Panteix demeurant au moulin de Rebeyrolle**, fille de Jean et de Marie Angleraud.

La diversité des noms laisse supposer que plusieurs familles habitaient au moulin ou que le meunier employait plusieurs domestiques ou servantes.

(3) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “Etat général de fonds de la paroisse de Sussac (1753)”, E dépôt 194 / G1 et G2.

(4) : perche, ancienne mesure de surface qui variait selon les contrées ; une perche = environ 0,50 ca.

En consultant les recensements de la commune de Sussac ⁽⁵⁾, nous apprenons qu'en 1836, vivent au moulin 12 personnes dont 2 meuniers appelés Panteix Jean, l'un âgé de 30 ans, l'autre de 26 ans, et 2 meunières Léonarde Legouteil (29 ans) et Marie Margaraud (50 ans).

En 1866, c'est Léonard Legouteil qui est propriétaire du moulin ⁽⁶⁾. En 1872, Marie Panteix est veuve. Léonard Sirieix est le chef domestique et 11 personnes vivent encore au moulin.

A partir de 1876 et jusqu'en 1887, c'est Léonard Vergne, 55 ans en 1876, qui est meunier et en 1886, on trouve encore 9 personnes habitant le moulin.

En 1881 ⁽⁷⁾, la chute d'eau est de 2,30 m pour une roue horizontale à cuillères, le volume des eaux motrices 0,55 m³ / s, la force brute 17 CV, la force utilisée de 6 CV soit 33 %. Deux meules écrasent le grain en farine.

Le 18 octobre 1887, M. Pierre Lepetit, né en 1843, et Mme Marie Profit, suite à une adjudication sur saisie immobilière, deviennent propriétaires. Jusqu'en 1911 nous trouvons Pierre Lepetit comme patron meunier et 6 personnes seulement vivent au moulin.

Le 18 octobre 1917 a lieu la vente Lepetit - Gillet : *“moulin à farine à deux paires de meules à moudre le blé et tous autres accessoires composant une bluterie”*.

La production a varié ; en 1924 on relève 2,5 quintaux. Les propriétaires se sont succédé :

- 1919 : Gilles Louis, né en 1869, cultivateur propriétaire exploitant et patron meunier,
- 1926 : Gilles Paul, né en 1899, et Jarraud André, né en 1908, domestique meunier,
- 1931 : Daudinot François, né en 1881, meunier,
- 1943 : Lorne Henri,
- 1944 : Lachenaud Jean époux Roux La Croisille sur Briance.



Le moulin de Rebeyrolle de nos jours

(5) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.

(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 3 S 17.

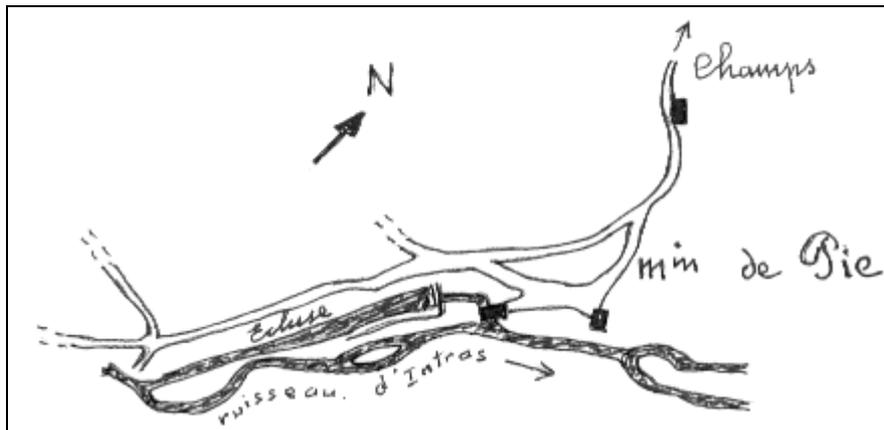
(7) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “utilisation agricole et industrielle des cours d'eau”, 7 S 6.

C'est vers 1945 que le moulin a cessé de fonctionner en mouture. En 1958, Roland Arribas, artiste peintre à Barbizan, aménage une pisciculture. Actuellement, prairies et bâtiment appartiennent à M. Roger Devaud de Champs.

Que reste-t-il du moulin ?

Une partie du canal et une meule et des murs ... vieux peut-être de 300 ans ? (voir photo page précédente).

Le moulin de Picq.



D'après le plan cadastral de 1832

Situé sur la rive gauche du ruisseau d'Intras affluent de la Combade, dit "de La Ribeyrie", il se trouvait à 490 m d'altitude.

Voici quelques propriétaires ayant tous des liens de parenté :

En 1836, Lamy Léonard, 45 ans, sa femme Léonarde Denizou et plus tard Léonarde Lamy épouse de Léonard Jarraud maçon.

A partir du recensement de 1872⁽⁸⁾, ne figure plus de meunier au moulin de Picq, mais il y a toujours des habitants au village qui porte ce nom. On y trouve 2 maisons, 2 ménages et 10 habitants dont Jarraud, maçon. Les chiffres sont toujours les mêmes en 1881.

En 1889 habite Blaise Juille époux Jarraud dont la maison couverte en chaume a été incendiée en 1904, d'où son nouveau domicile à Champs.

Les derniers "exploitants" du moulin, gendres Angleraud Léonard (ce dernier étant gendre Jarraud) sont Barthout et Catinaud.

Le faible débit du ruisseau ne permettait que peu de fonctionnement. D'après Mme Cholet, actuelle propriétaire, ce petit moulin ne produisait que de la farine panifiable transportée à l'aide d'un cheval capable de suivre le chemin rejoignant la "route" de La Ribeyrie.

Que reste-t-il du moulin ?

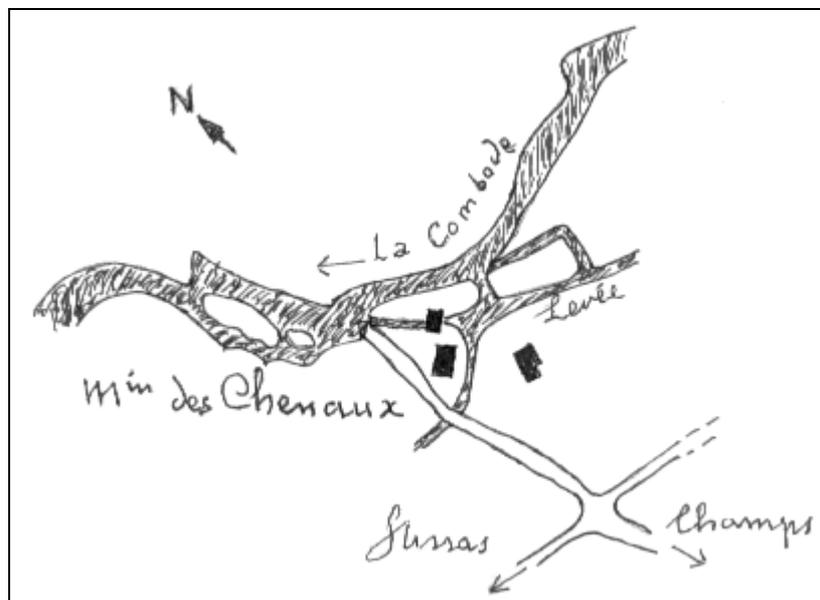
Il subsiste quelques pierres d'un mur (voir photo page suivante) et la cave en voûte. Le site déboisé est en voie d'aménagement.

(8) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.



Les ruines du moulin de Picq

Le moulin des Cheneaux



D'après le plan cadastral de 1832

Il est situé sur la rive gauche de la Combadie à 395 m d'altitude. L'Etat des Fonds de la Paroisse de Sussac ⁽⁹⁾ le présente en 1753 : *“Le moulin de Laschenaud a une meule à seigle et une maillerie à un marteau à fouler les draps situé sur la rivière Combadie, avec un jardin et couderc y tenant un cochon confrontant au pré de G. Bourbon appartenant à Martin Ponchut meunier, ledit moulin lui servant de logement contenant 28 perches”.*

(9) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “Etat général de fonds de la paroisse de Sussac (1753)”, E dépôt 194 / G1 et G2.

Par les actes de mariages relevés sur les registres paroissiaux nous connaissons quelques personnes qui y ont résidé dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle :

- le 5 mars 1753 : mariage de **Léonard Ponchut demeurant au moulin des Cheneaux** avec Marguerite Barbeau demeurant au Chedail,
- le 9 mai 1764 : mariage de Louis Demartin demeurant à Vaux avec **Marguerite Barbaud demeurant au moulin des Cheneaux**, veuve de Léonard Ponchu,
- le 19 février 1781 : mariage de Pierre Mariaud habitant la paroisse de Neuvic, fils d'Antoine et de défunte Paule Chappou avec **Anne Ponchu demeurant au moulin des Cheneaux**, fille de feu Léonard et de Marguerite Barbaud.

En 1836 ⁽¹⁰⁾, 6 personnes vivent au moulin. C'est Jean Ribieras, 30 ans, qui est meunier avec son épouse Anne Arnaud.

En 1866, le propriétaire est toujours le même mais on le nomme alors Jean Ribière sur un autre document administratif ⁽¹¹⁾ ; un pas le roi de 2,44 m permettait le flottage du bois effectué jusqu'en 1894.

Jusqu'en 1876, on retrouve la même famille avec le garçon meunier Léonard Ribieras fils aîné puis le gendre meunier Léonard Pradet. Cette même année 1876, il y a encore 6 habitants alors qu'on en a compté jusqu'à 11 en 1866.

L'adjudication transcrite du 18 février 1882 précise que *“le moulin a été acquis par M. Mazaudois Joseph suivant jugement d'adjudication prononcée à la barre du tribunal civil de Limoges le 3 août 1881 à Mme Ribieras et Léonard Pradet”*.

Le 5 mars 1894 ⁽¹²⁾, le sieur Mazaudois Joseph meunier au moulin des Cheneaux “tentait à obtenir la réunion des eaux du ruisseau de Grigeas à celles du ruisseau de la Combade”.

Joseph Mazaudois est décédé le 1er décembre 1903, son épouse Elisabeth Ribieras, cultivatrice, était décédée le 10 décembre 1902.

Avant 1903, il y avait un moulin à huile. En 1881 ⁽¹³⁾, la roue horizontale à cuillères tourne grâce à une chute d'eau de 2,15 m. Un bief, long de plus d'un km, allant jusqu'au pont St-Martin, constituait une réserve d'eau. Le volume des eaux motrices est de 0,68 m³ / s, la force brute de 19 CV, la force utilisée 6 CV soit environ 31 % de force utilisée. Deux paires de meules écrasent de la farine panifiable et de la farine animale.

Par la vente du 17 mars 1904, M. Guillaume Barlet, né en 1851, fermier demeurant à Eymoutiers devient propriétaire du moulin des Cheneaux, mais le recensement de 1906 ⁽¹¹⁾ précise que le meunier est Louis Bartout, né en 1876, époux de Anne Pichaud. C'est vers 1911 que le propriétaire Guillaume Barlet est déclaré patron meunier entouré de 9 personnes dont 2 fils meuniers.

Lui succède sur le recensement de 1921 Léonard Barlet, né en 1873, époux Reineix, cultivateur propriétaire et patron meunier.

En 1914, le pressoir à cidre est installé dans le bâtiment près de l'eau. En 1926 interviennent de grandes transformations. La roue en bois d'arbres fruitiers ou de hêtre souvent réparée par Léonard Texier menuisier à Sussac est remplacée par une turbine à coquilles très puissante. Une paire de meules a été vendue, une autre gardée ; on installe deux cylindres broyeurs. En 1927, la minoterie fonctionne avec bluterie, planschister. Un remblai masque le sous-sol.

(10) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.

(11) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 3 S 17 ; voir aussi “La Combade (1^{ère} partie)” page 93.

(12) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “utilisation agricole et industrielle des cours d'eau”, 7 S 6.

(13) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “utilisation agricole et industrielle des cours d'eau”, 7 S 6.

Pendant la guerre, la minoterie pouvait produire d'importantes quantités de farine, elle fonctionnait parfois 24 heures sur 24.

En 1947, le meunier est toujours Albert Guillaume Barlet. Sa mort prématurée en 1953 oblige Mme Barlet et sa fille à prendre des gérants :

- Henri Louis Raineix époux Couegnas venant du moulin des Fontanes,
- Lacorre venu de La Chapelle Taillefer.

En 1956, c'est la fin de la minoterie ; des pièces ont été vendues. Cette même année, Melle Barlet épouse Jouffret vend les bâtiments aux Eclaireurs de France. Puis des Tchèques, M. et Mme Lass ont occupé les lieux.

A l'heure actuelle, M. et Mme Carlier sont propriétaires du moulin transformé en résidence (*voir photo ci-dessous*).



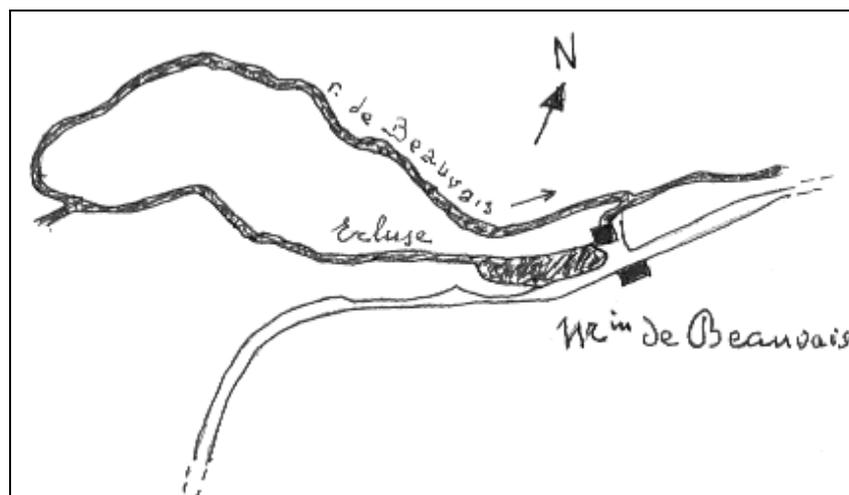
Le moulin des Cheneaux devenu une résidence

Le moulin de Beauvais.

Il est situé sur la rive droite du ruisseau de Beauvais (appelé aussi ruisseau de Murat ou ruisseau du Chedail) à 410 m d'altitude. L'Etat des Fonds de la Paroisse de Sussac en 1753 ⁽¹⁴⁾ indique : *“un moulin à une meule de seigle appelé de Beauvais avec un petit mauvais jardin et pacage y tenant appartenant au sieur de Ligoure ⁽¹⁵⁾ ledit moulin affermé à Léonard Sénisse meunier et contenant vingt-six perches”*.

(14) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “Etat général de fonds de la paroisse de Sussac (1753)”, E dépôt 194 / G1 et G2.

(15) : NDLR : Léonard de Chastagnat, seigneur de Ligoure, avait acquis la moitié du marquisat de Châteauneuf au milieu du XVIIe siècle.



D'après le plan cadastral de 1832

Peu de renseignements sur ce moulin qui a peu fonctionné. Les recensements ⁽¹⁶⁾ nous donnent le nom du meunier.

En 1836 c'est Louis Chapouteau, 50 ans, toujours meunier en 1846, époux de Léonarde Denizou meunière, ayant 5 enfants dont les fils Jean et Joseph eux aussi meuniers.

En 1866, c'est François Morange, 46 ans, et sa femme Marie Senisse. Le gendre Jean Laleuf est cultivateur. Un domestique âgé de 15 ans, Barthélémy Langlade, sait écrire et compter.

En 1872 vit un ménage : Jean Lamy, 35 ans, sa femme M. Périgaud et leurs 3 enfants. En 1891 on trouve au moulin 4 personnes dont Jean Francillon, 65 ans, et sa femme Anne Faucher ménagère. En 1896, le meunier est Louis Texier, 40 ans, et sa femme Thérèse Mazaudois est aussi ménagère.

Vers 1907, Louis Barthout venant du moulin des Cheneaux tente d'exploiter le moulin. Moulin et maison ont été incendiés en 1913.

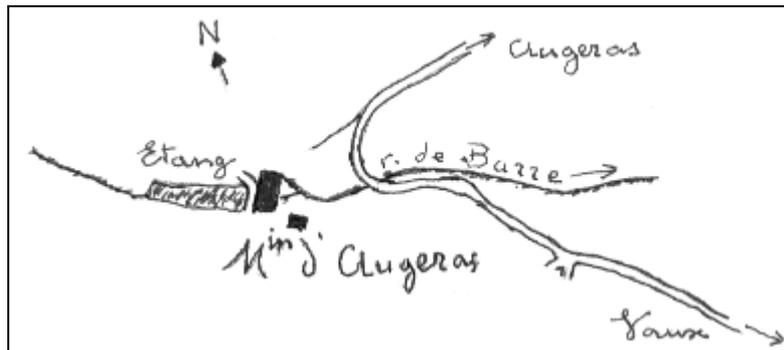
M. Benassy a acheté le nouveau bâtiment et l'a loué à M. Andraud en 1920, puis à M. Salagnac éleveur de volailles. Actuellement, c'est une résidence secondaire appartenant à la famille Theis (*photo ci-dessous*).



Le moulin de Beauvais transformé en résidence secondaire

(16) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.

Le moulin d'Augéras.



D'après le plan cadastral de 1832

A 460 m d'altitude, le moulin d'Augéras figure sur le plan cadastral du 24 octobre 1832 sous le n° 940, avec la maison n° 939 et l'étang n° 904 bis, mais sous le nom de "moulin de Peliquet". Des "anciens" rectifient et disent "Peniquet", nom donné au moulin qui peinait pour moudre : "ô penicave" !

En effet, il ne fonctionnait que 3 mois dans l'année pour écraser du seigle et du blé noir. La roue horizontale tournait grâce à l'eau de l'étang qui fermait le ruisseau de Barre ; c'est aujourd'hui, même après la tempête, une plantation de sapins.

Sur la matrice cadastrale de 1836, M. Titaux Léonard, meunier, était propriétaire. D'après les recensements de 1836 et 1846 ⁽¹⁷⁾, 12 personnes vivaient au moulin formant sans doute deux ménages : Léonard Titoux (l'orthographe a changé) et sa femme Françoise meunière et Jean Blondet meunier et sa femme Anne Titoux et leurs enfants.

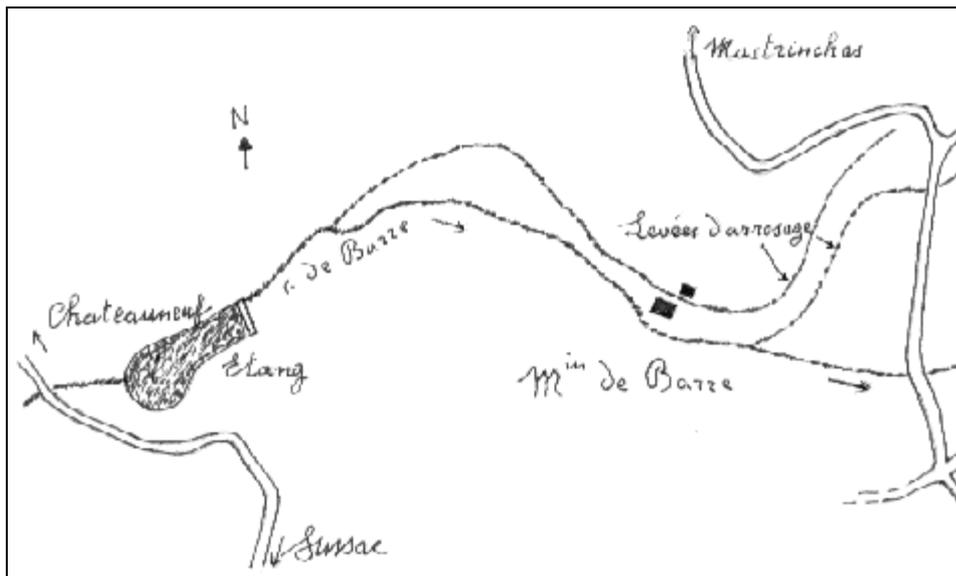
La démolition du moulin est signalée fin 1855.



Sur cet emplacement existait le moulin d'Augéras

(17) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : 6 M 267.

Le moulin de Barre



D'après le plan cadastral de 1832

Il est situé sur le ruisseau de Barre (en 1832) ou du Mastrichas (en 1881) qui se jette dans la Combade, rive gauche. Le vieux moulin était construit sur le talus. Il a été détruit et remplacé par le bâtiment actuel, à 420 m d'altitude, avec maison attenante qui n'existe plus.

En 1836⁽¹⁸⁾, un jeune meunier de 26 ans Blaise Juitot et 7 personnes vivaient au moulin. En 1872, le propriétaire meunier Jean Francillon, veuf avec 3 enfants, est aidé par son gendre Pierre Devaud et un jeune domestique meunier de 16 ans nommé Gourdy. En 1886 jusqu'en 1891, nous ne trouvons plus que 4 personnes au moulin : Pierre Devaud, sa femme Marie et leurs 2 enfants.

Le document de 1881 déjà cité⁽¹⁹⁾ donne les renseignements suivants :

- deux roues à augets,
- deux paires de meules,
- volume des eaux motrices : 0,06 m³ / s,
- chute en eaux ordinaires : 1,29 m,
- force brute : 1 CV, force utilisée ; 0,70 CV soit un rapport de 70 %.
- le moulin fonctionnait 4 heures par jour.

L'eau a été déviée dans une levée dite "lève", c'est à dire un remblai formant digue élevé parallèlement au ruisseau. Une roue en chêne avait subsisté jusqu'aux malencontreux coups de pelleuse nécessaires à l'aménagement récent d'un étang surplombant le moulin.

En 1894, Pierre Chambenègre est meunier, puis en 1937 son fils André Léon Chambenègre. Les écrasements de blé en farine ont varié : en 1924 : 3 quintaux puis en 1935 : 16 quintaux.

La guerre de 39-45 n'a laissé que deux mois en 1939 à Marcel Arnaud dit Louis, meunier, époux Grimaud à Mastrinchat, pour produire la farine panifiable. Mobilisé, il n'a pu continuer son activité ; par contre la farine animale était broyée, son épouse assurant la relève.

Le pressoir à cidre, toujours en place, se trouvait sous un hangar attendant au moulin. Tout a cessé de fonctionner en 1945. Depuis 1951, M. Dumont époux Arnaud est propriétaire du bâtiment bien conservé ; il a même fait rénover les ouvertures à la suite de détériorations malveillantes.

(18) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : 6 M 267.

(19) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : "utilisation agricole et industrielle des cours d'eau", 7 S 6.

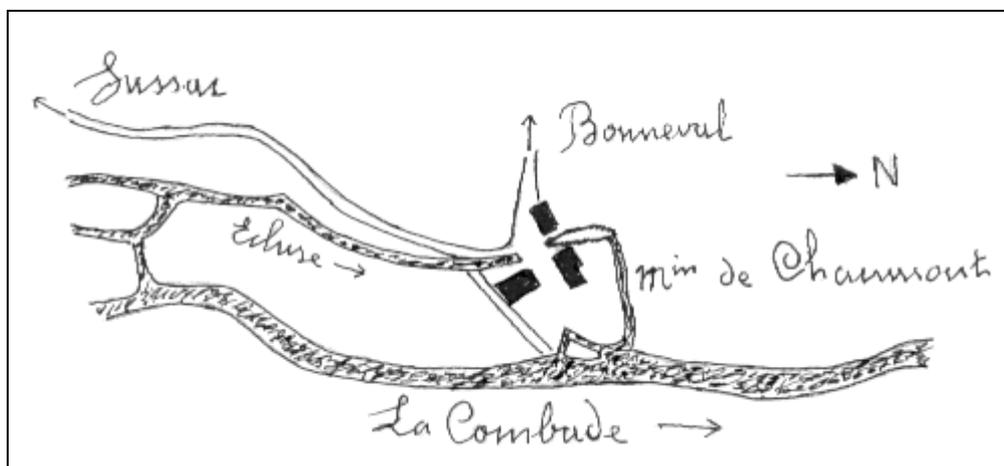
Que reste-t-il ?

A l'extérieur, une meule composée de blocs de quartz assemblés par des bandages de fer plat. A l'intérieur, les cylindres et les chaînes à godets.



Le moulin de Barre aujourd'hui

Le moulin de Chamont



D'après le plan cadastral de 1832

Il est situé sur la rive gauche de la Combade, à 380 m d'altitude. C'est un moulin sous écluse où l'eau est déviée de son lit naturel dans un canal en pente douce.

En 1881 ⁽²⁰⁾, l'écluse débouche sur une chute de 1,75 m avec un volume des eaux motrices de 0,80 m³ / s. Onze heures d'arrosage sont permises. Le débit de la prise d'eau est de 0,25 m³ / s. La force brute étant de 18 CV, la force utilisée de 6 CV, le rapport est de 33 %.

L'eau dans sa chute entraîne une roue horizontale à cuillères qui fait tourner deux paires de meules en silex de 1,50 m de diamètre et de 25 cm d'épaisseur dont on voit, encore, les rayonnages piqués par martelage.

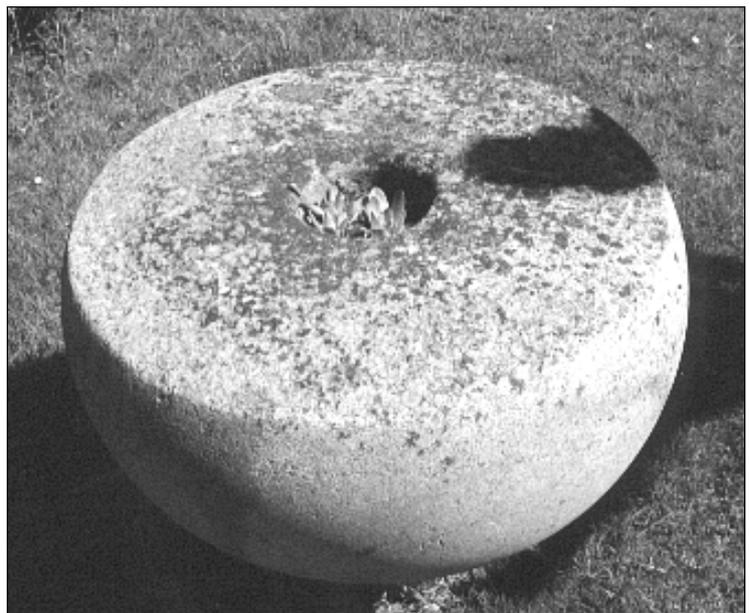
La meule "vive" ou "courante" légèrement concave est percée d'un trou où "oeil". On obtenait :

- de la farine panifiable, le mélange froment - seigle nécessitait souvent une deuxième mouture,
- et de la farine animale.



La meule de l'ancien moulin de Chamont

Une des meules de l'ancien moulin est toujours visible (*photo ci-dessus*). La présence d'un "mouton" de 0,80 m de diamètre sur 50 cm d'épaisseur (*photo ci-contre*) atteste de l'utilisation d'un moulin à huile qui écrasait en roulant sur une cuvette des noix puis du colza, de l'oeillette.



Le mouton

(20) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : "utilisation agricole et industrielle des cours d'eau", 7 S 6.

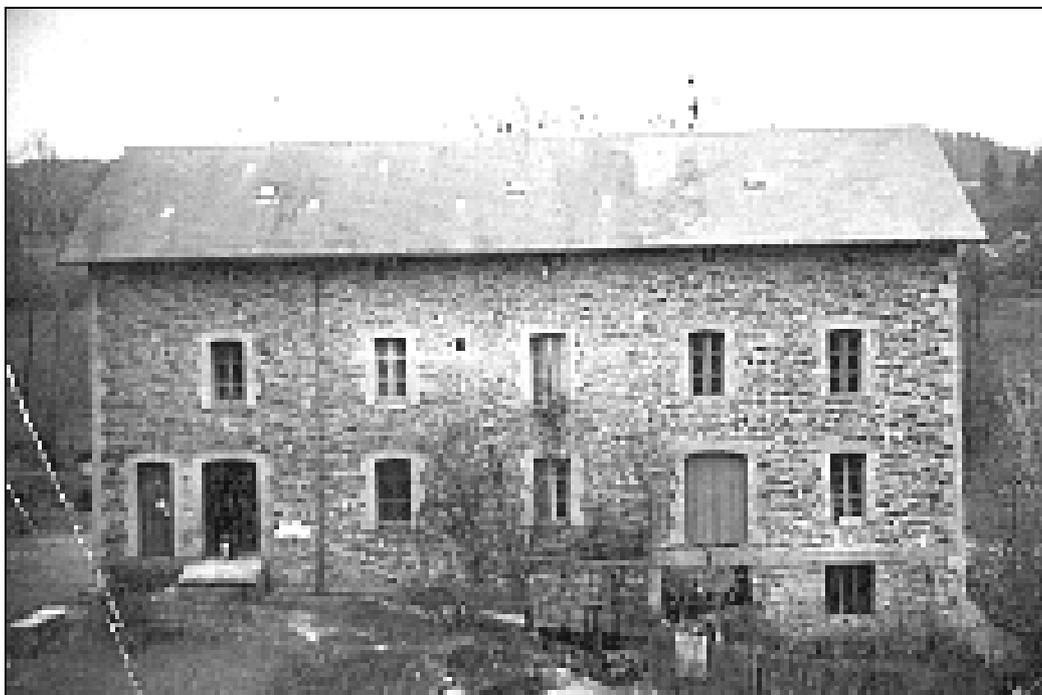
Les actes de mariages relevés sur les registres paroissiaux nous indiquent les personnes ayant résidé au moulin, ce qui ne prouve pas qu'ils aient été meuniers, mais de fortes chances laisseraient à penser qu'ils aient pu l'être :

- 10 février 1755 : mariage de François Bourique demeurant aux Champs, veuf d'Anne Nony avec **Marie-Anne Cluzeaud demeurant au moulin de Chamont**, veuve de Jean Frais,
- 8 juillet 1766 : mariage de Martin Ponchu demeurant au Puy de Soulier, veuf de Jeanne Bureau avec **Jeanne Barbaud demeurant au moulin de Chamont**, veuve de Léonard Boucou,
- 9 juin 1768 : mariage de **Joseph Cluseau demeurant au moulin de Chamont**, veuf d'Isabeau Pecle avec Marguerite Chese habitant la paroisse de La Croisille, veuve de Pardoux Rainaix, et le même jour : mariage de Guillaume Rainaix habitant la paroisse de Surdoux, fils de feu Pardoux et Marguerite Chese avec **Françoise Cluseau demeurant au moulin de Chamont**, fille de Joseph et de défunte Isabeau Pecle,
- 12 mars 1798 (22 ventose an VI) : mariage de **Joseph Reneix** demeurant au moulin de Chamont, fils de Guillaume et de Françoise Clusaud avec Marie Braulliou demeurant à Murat, fille de Blaise et d'Anne Delamie.

De 1836 à 1872, les recensements ⁽²¹⁾ indiquent un maximum de 12 personnes vivant au moulin dont Guillaume Reineix, 30 ans en 1836, meunier. En 1866, Jean Sauviat est propriétaire du moulin ⁽²²⁾. En 1872 François Degeorges est meunier.

En 1881, 3 ménages soit 19 personnes vivent au moulin dont Georges Degeorges (gendre du précédent) et son épouse Anne Degeorges et François Degeorges et son épouse Victoire Pêjout. Ces 2 derniers couples ont acquis le moulin le 18 juin 1886.

L'acte de vente **Degeorges - Peyclit** indique : *“Le 22 mars 1924, Léonard Peyclit né le 3 juin 1880, propriétaire cultivateur au village de Manin commune de La Porcherie, époux de Mme Jeanne Allamargot, achète un bâtiment en pierre couvert en tuiles et ardoises avec son écluse à usage de marche à farine avec deux paires de meules”*.



Le moulin de Chamont vers le milieu du siècle

(d'après une ancienne photo aimablement prêtée par M. et Mme Peyclit)

(21) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 6 M 267.

(22) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 3 S 17.

En 1924, le bâtiment en mauvais état est démoli, le marronnier au milieu de la cour est arraché, le moulin devient une minoterie à trois niveaux qui débute le 8 septembre 1925.

Les transformations ont nécessité d'énormes travaux : il a fallu surélever les bords de l'écluse (*voir photos, pages 64 et 65, du canal d'arrivée d'eau et du trop plein*) et creuser en aval pour obtenir une chute d'eau plus importante soit 2,50 m.

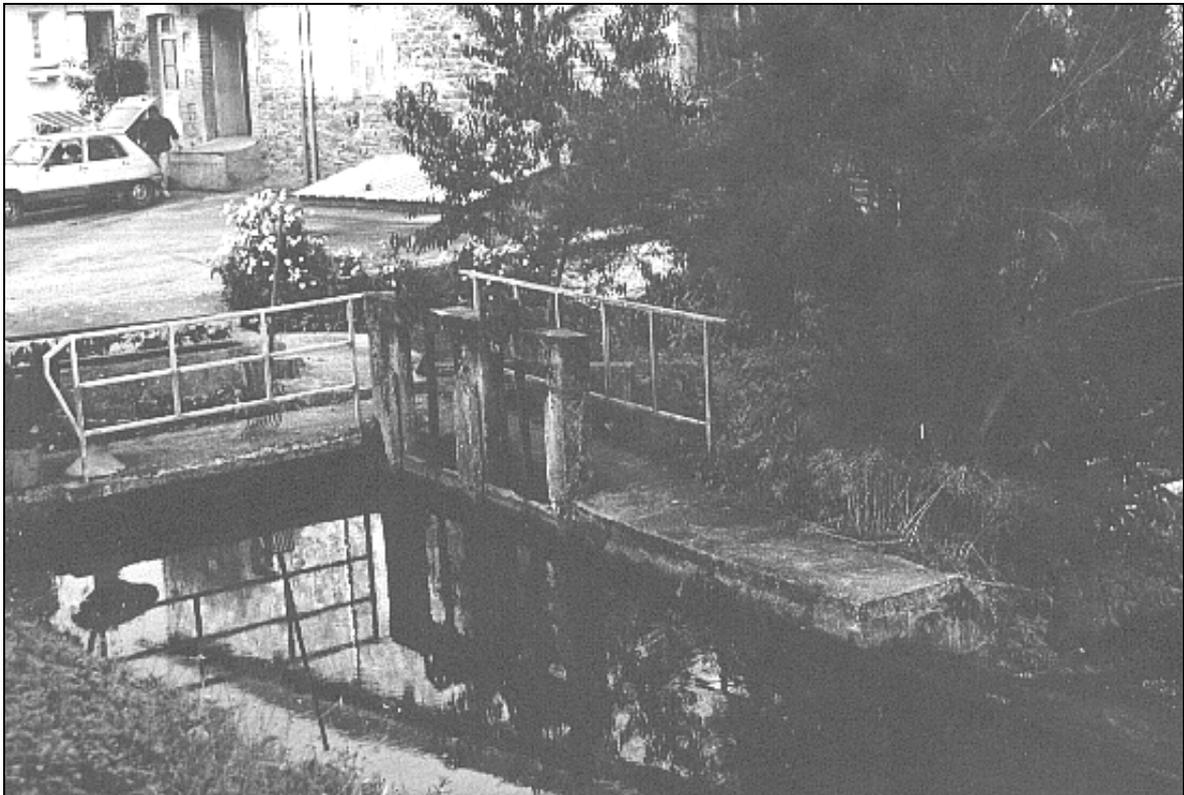
Une turbine, dite "noyée" dans une chambre à eau, de 25 CV débite 1000 l / s ; le pivot servant de support à l'axe était en cormier, bois très dur.

Les meules ont été remplacées par deux cylindres cannelés en acier, entraînés par des transmissions de poulies tournant à 250 tours / minute et de courroies glissant jusqu'à 10 m de longueur.

Le sac de froment ou de seigle est hissé à l'étage à l'aide d'une corde mue par un treuil. Le grain est trié, débarrassé des "grains noirs" par l'extracteur, brossé à 1500 t / minute. Les produits sont divisés par granulométrie et vont vers la bluterie. Les cylindres d'un convertisseur permettent d'obtenir une farine plus fine. Si la toile en soie servant de tamis se perce, la bluterie de sureté .fonctionne.

On obtient pour : 100 kg de froment : 78 kg de farine,
100 kg de seigle : 70 kg de farine,
100 kg de sarrasin : 50 kg de farine.

La farine était remontée par des courroies à godets. On a pu écraser jusqu'à 30 quintaux par 24 heures. Des statistiques relevées aux Archives Départementales indiquent : 24 quintaux en 1933, 60 quintaux en 1934 et seulement 9 quintaux en 1935.



Le canal d'arrivée d'eau

Naturellement, moulin et maison d'habitation bénéficiaient de l'éclairage électrique grâce à une dynamo, un rhéostat d'excitation, un tableau en chêne verni, un renvoi pour la commande de la dynamo avec paliers, chaises, poulies. L'installation comportait 25 lampes à simple interrupteur, 3 crémaillères à pignons de commande des vannes.



Canal d'arrivée d'eau et trop plein

En 1944, **Arsène Peyclit** époux Denardou, **fil de Léonard Peyclit**, est déclaré fabricant de cidre. Ce nonagénaire, né en 1908, alerte et plein d'humour, a des souvenirs précis :

- une annexe à droite du bâtiment initial a été rajoutée ; le pressoir à cidre se trouvait au fond à droite ; il a fallu surélever les planchers et des travaux complexes ont été nécessaires pour obtenir les transmissions par courroies ;
- un local de stockage a été aménagé.

Pendant la guerre de 1939-45, les moulins sont toujours soumis au contingentement rationné des céréales à moudre. IL a fallu ruser pour livrer clandestinement de la "bonne farine" aux maquisards très demandeurs.

Vers 1960, les boulangers boudent la farine locale issue de l'échange blé - pain. En 1965 naît la coopérative de panification "Briance-Breuilh" qui s'implante à Magnac-Bourg et qui accèpte l'échange. Son succès la fera rayonner dans une dizaine de cantons du Sud de la Haute-Vienne et du Nord de la Corrèze.

C'est à cette époque que **Jean Peyclit, fils d'Arsène**, époux Bachellerie Georgette, abandonne la minoterie pour la fabrication d'aliments pour le bétail. Orge, maïs, blé, tourteaux de soja, granulés avec apport de vitamines sont broyés, mélangés dans des proportions bien définies selon l'animal consommateur.



*Le canal de dérivation à son arrivée dans la Combade .
La meule et le mouton dorment près de lui.*

La tempête de 1971 qui enleva la toiture de l'annexe n'arrêta pas le travail. Grâce à l'intervention rapide des pompiers et à l'aide des voisins, tous les sacs entreposés furent protégés.

En janvier 1997, **Jean Peyclit vend le fonds de commerce à Olivier Butaud.**



La meule devenue objet de décoration devant le moulin

Les moulins de la commune de Ste-Anne St-Priest

Comme nous le savons, l'énergie hydraulique prend son véritable essor à l'époque médiévale et entraîne l'implantation de nombreux moulins. En périphérie du Plateau de Millevaches, la région de Sainte-Anne-Saint-Priest échapperait-elle à cette avancée technique et économique ? Tout laisse croire que la force motrice des affluents rive droite de la Combade ait été domestiquée dès les XIe-XIIe siècles ⁽¹⁾.

“A cette époque, la construction d'un moulin à eau coûte cher et présente de lourds investissements que seuls Roi, grands seigneurs et quelques ecclésiastiques sont à même de réaliser” ⁽²⁾.

Un Etat des Fonds de la paroisse de Saint-Priest les Vergnes daté de 1753, la carte de “Cassini” levée en 1773 ⁽³⁾, puis au XIXe siècle le cadastre “napoléonien”, permettent de préciser et le nombre et le lieu d'implantation des différents moulins sur la commune de Sainte-Anne-Saint-Priest ⁽⁴⁾.

Cinq installations modestes, écrasent le grain pour une consommation sur place ... En 1835, cinq moulins sur 1674 hectares pour une population de 472 habitants ! ... ⁽⁵⁾.

En 1857 n'envisage-t-on pas l'arrivée d'un sixième moulin, et ce, sur le ruisseau des Vergnes ? Demande en est déposée par M. Pardoux Sauviat de Villevaleix. Le projet ne connaîtra pas de suite favorable, il sera abandonné ⁽⁶⁾. Et en 1877 éventuellement un septième moulin sur le ruisseau de Grigeas, près du Cheyroux, aurait pu voir le jour ⁽⁷⁾.

(1) : Prieuré de St-Priest les Vergnes rattaché au monastère d'Uzerche en 996.

(2) : “Les moulins de la montagne”, Emile Farenc, page 17.

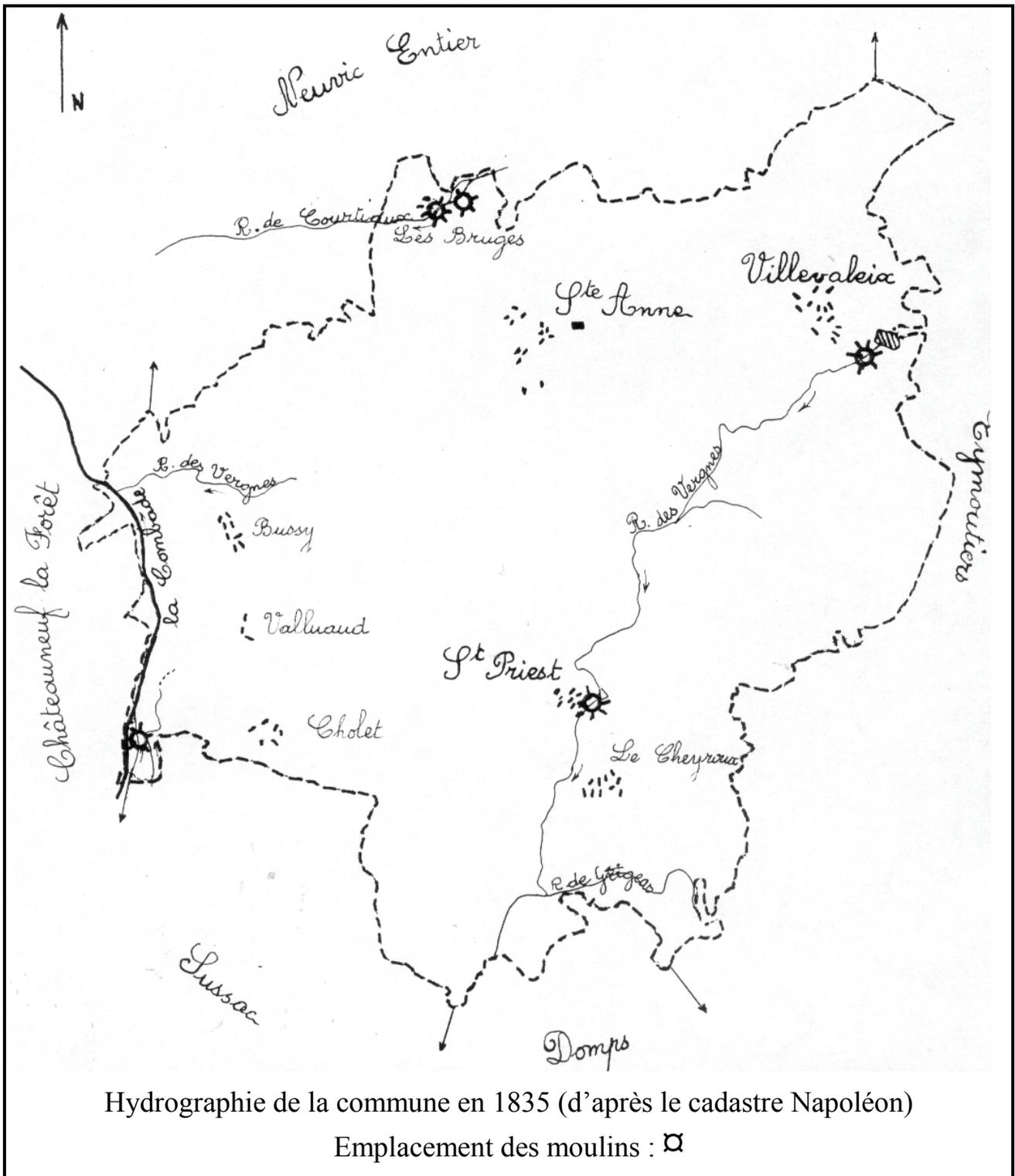
(3) : Voir carte de Cassini page suivante.

(4) : Voir carte “Hydrographie de la commune” d'après le plan Napoléon page 69

(5) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, E sup. 129 : G2.

(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 148 dossier n° 6.

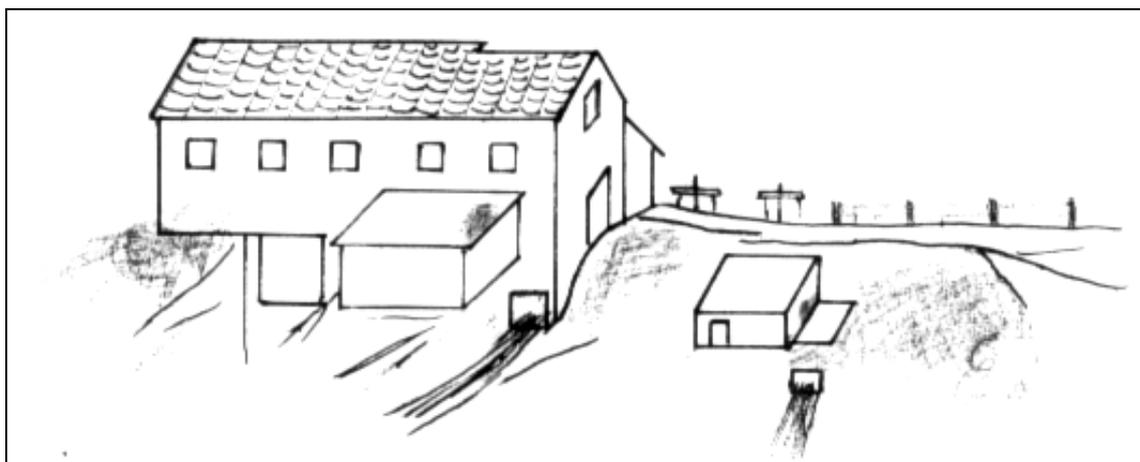
(7) : voir “La Combade, 1ère partie”, page 33.



Sur les contre-forts de la montagne limousine, par excellence terre à seigle, qui étaient ces petits moulins à grain ? Ils ont pour nom :

- Moulins de Ste-Anne - Les Bruges,
- Moulin de Valeux,
- Moulin de St-Priest les Vergnes
- et enfin Moulin de Villevalaix, témoin représentatif et toujours vivant de la petite meunerie.

Le moulin de Villevaleix



Le moulin de Villevaleix

De Sainte-Anne, une route sinueuse et pentue nous conduit au village de Villevaleix, siège de l'ancien prieuré qui dépendait de l'abbaye de femmes de Bonnesaigne.

Villevaleix ? Le domaine ou le village de la vallée (vallée du ruisseau des Vergnes) ; valeix signifiant petit val : du latin "vallis" (vallée) avec suffixe "eix" (diminutif)⁽¹⁰⁾. Pour mémoire rappelons que ce village, ancienne paroisse, fut commune et rattaché à Sainte-Anne après 1800.

Tout près de son étang, on découvre le moulin blotti contre la chaussée. A quelle époque remonte sa construction ? Nous pouvons imaginer que "le Prieuré fondé dès 1291⁽¹¹⁾" un moulin lui était rattaché à partir du XIVe siècle.

(10) : "Les noms de lieux en Haute-Vienne" de Marcel Villoutreix.

(11) : A. Lecler, "Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne".

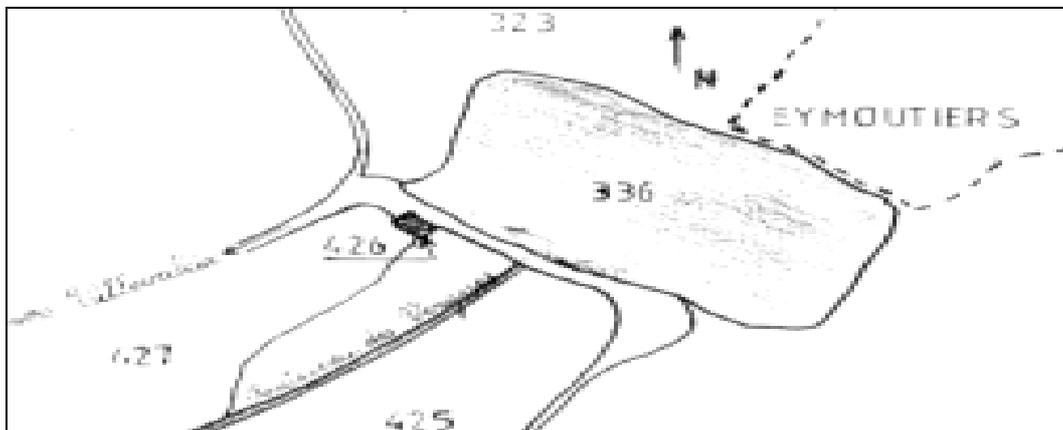
Où il est vraiment question de l'existence du moulin ...

Nous nous sommes appuyés sur les documents suivants :

- la carte "de Cassini" (voir page 68),
- le Relevé d'Estimations de décembre 1790 pour vente aux enchères publiques ⁽¹²⁾,

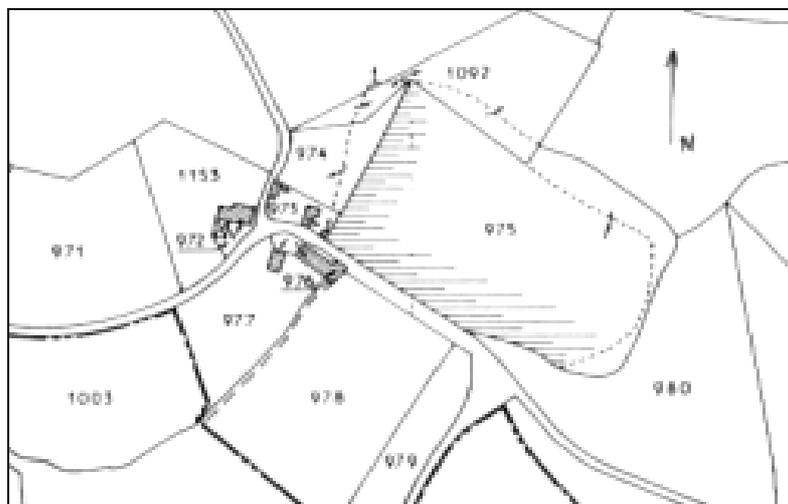
Relevé des Estimations des Biens Nationaux du district de Saint-Léonard pour lesquelles les experts sont d'accord :
Canton d'Eymoutiers - Municipalité de Villevaleix.
Soumissionnaire Sieur Augustin Cramouzaud.
Tous les héritages dépendant de la ci-devant abbaye de Bonnesagne, transférée à Brive, situés dans le bourg de Villevaleix, estimés ensemble, toute charge déduite, du revenu annuel de 450 #, à 9960 livres.

- la vente des biens nationaux du 21 mars 1791 ⁽¹³⁾ (voir page suivante),
- le plan "Napoléon" où, en section A feuille n° 2, les parcelles 336 et 426 sont respectivement désignées comme étang et moulin,



Plan cadastral Napoléon de 1835

- le plan cadastral actuel où les parcelles sont devenues 975 et 976.



Plan cadastral actuel

(12) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 478.

(13) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 490.

Département de la Haute-Vienne

ÉTAT DES VENTES DES

Payements

I 2 3 4 5 6 7 8 9

Date des ventes.	Nature des objets & situation.	Nom de l'adjudicataire.	Prix de la vente.	Échéance du premier terme.	Date du premier payement.	Somme payée pour capital & intérêts.	Montant de chaque annuité.	Échéance des différences annuités.
26 février 1791	Propriétés de La Roche-Maurice une pièce de Chapelle, avec un pré au lieu de la commune de Séverac, Canton de Noyers Lignemont.	g autres de Ville neuve commune de Séverac a Lignemont.	1178916		11 Mars 1791	2816156 12124 201798	72247 12124 201798	
	une pièce appelée Chapelle en la commune de Noyers Canton de Lignemont & Noyers.	Antoine Chamoussaud a Lignemont.	6000	1 Mars 1791	1000 //			
	Cens de la ferme de Noyers de la commune de Noyers Canton de Lignemont & Noyers.	Lignemont Chamoussaud marchant a Lignemont.	151000	5 Mars 1791	4 Mars 1791	86398	5887 //	10 Mars 1791
	Maison de la commune de Noyers Canton de Lignemont & Noyers.	Chamoussaud marchant a Lignemont.	151000	5 Mars 1791	4 Mars 1791	8000 //	1362108	10 Mars 1791
			1826597			6859012	12124	

Pouvons-nous nous permettre quelques remarques ? Sans ambiguïté, la carte de Cassini atteste la présence du moulin depuis au moins 1773.

Il nous faut ensuite attendre la fin de la Révolution et la vente des Biens Nationaux pour suivre son histoire. Le moulin apparaît dans le relevé d'estimations des biens du prieuré en 1790, puis au moment de l'adjudication en 1791. M. Cramouzaud va devenir l'acquéreur. Un lot estimé par des experts 9960 livres se verra adjugé 15100 livres. Une double question nous interpelle : les soumissionnaires se bousculaient-ils ? ou les ressources de M. Auguste Cramouzaud (marchand à Eymoutiers) étaient-elles de taille à lui permettre une telle surenchère ?

En ce qui concerne les plans, nous constatons que les rives de l'étang (1ha 18a 70ca en 1835) ont eu tendance à se déplacer (*voir lignes pointillées sur le plan page 71*).

Vie du moulin de Villevaleix.

Années	Propriétaires	Meuniers soumis à la patente* ou salariés
1791	M. Cramouzaud, achat de Bien Nationaux	
1833	M. Meilhac Jacques (à Marseille)	
1839	<i>le moulin est démoli puis reconstruit la même année avec une maison **</i>	
1846		Pautoux Guillaume 49 ans
1861		Pastier Léonard 38 ans
1869	M. Meilhac Firmin de Fougeolles	Pastier Léonard
1872		Pastier Léonard
1886		Martin Arnaud 62 ans
1891		Goursolas Martin 60 ans
1894		Champeau Léonard meunier
1897		Dujardin Pierre ***
1899	M. Danthony Emile négociant à Limoges	Dujardin
1907	M. Lolive Blaise 54 ans	Lolive Blaise
1937	Mme veuve Lolive	Famille Lolive
1943	Mme veuve Farges (Lolive Jeanne)	
1945	M. Farges François (46 ans)	Farges François
1968	M. Farges Roger (44 ans)	Farges Roger

* Archives Départementales de la Haute- Vienne, E sup. 129 / F 1 : "dénombrement de la population de la commune de Ste-Anne St-Priest" de 1838 à 1896 et E sup. 129 / G 2 : "Matrice Générale des contributions directes" de 1818 à 1878
** Matrice cadastrale : "Etat des Constructions - Démolitions"
*** Archives Départementales de la Haute- Vienne, E sup. 129 / G 7 : "Matrices primitives et supplémentaires de patentes".

Durant une grande partie du XIXe siècle et jusqu'à nos jours nous avons essayé de suivre l'histoire humaine du moulin. Le tableau ci-dessus en fait état. Ainsi de 1833 à 1999 il ressort que deux familles ont vraiment régné sur les lieux : la famille Meilhac et la famille Lolive - Farges.

Chacune les aura marqués de son empreinte : les Meilhac pour les bâtiments (le moulin est reconstruit et la maison est construite en 1839), les Lolive - Farges pour l'évolution technique. M. Farges François, avec intelligence et un savoir faire certain a été l'artisan de nombreuses améliorations. Signalons les principales. En 1928 arrive un moteur de secours ; en période d'étiage il remplacera la force hydraulique insuffisante (il s'agit d'un moteur "Japy" de 25 CV, toujours présent).

Au cœur du moulin.

Au travers des dessins ⁽¹⁴⁾ qui vont suivre, et de leur nomenclature, nous vous laisserons découvrir ce que fut le fonctionnement du moulin de Villevaleix au fil du temps.



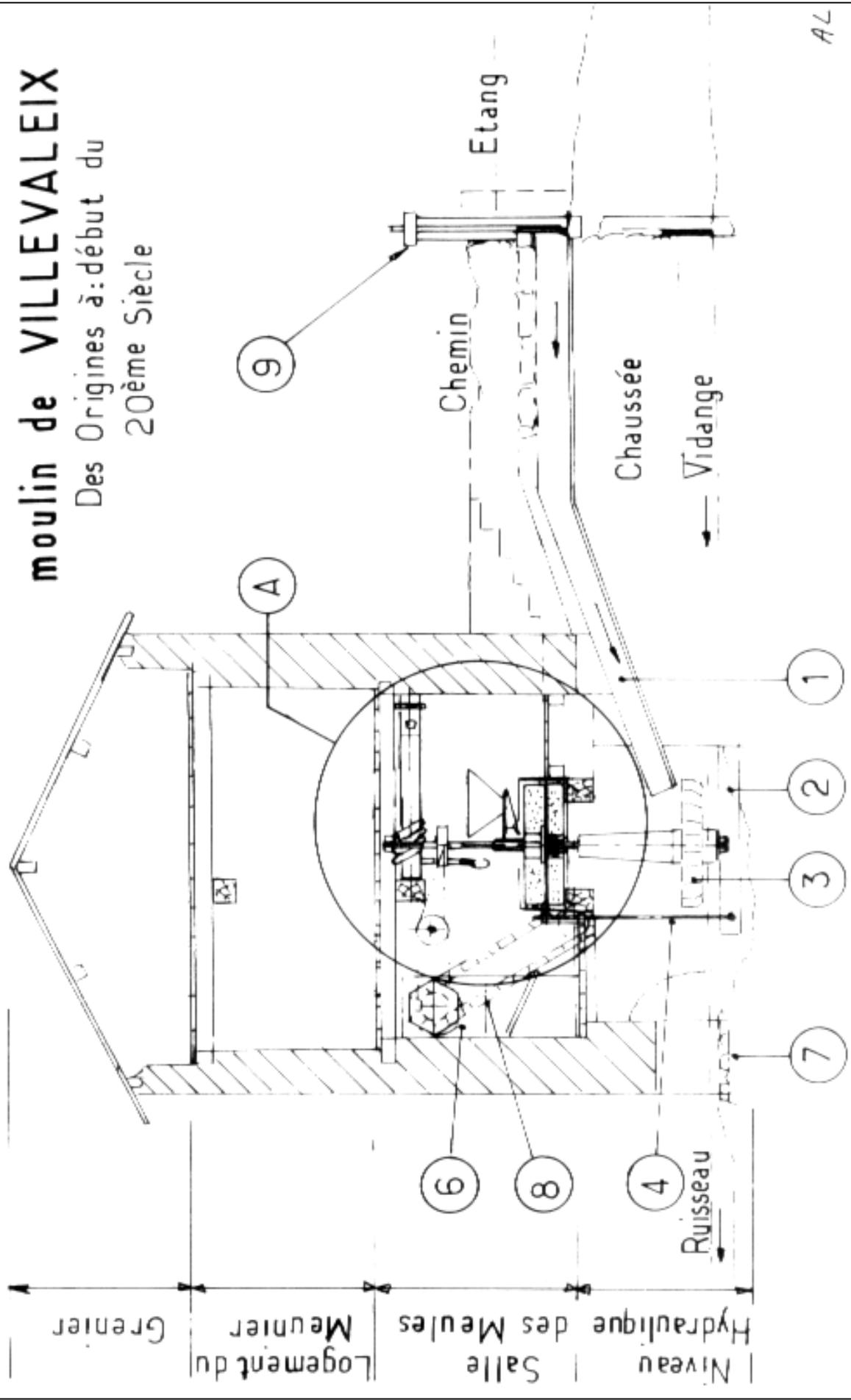
Moulin de Villevaleix : gros plan sur la meule tournante



Moulin de Villevaleix : la meule dormante vue de dessous

(14) : aimable et très efficace collaboration de M. André Lavergne, neveu du propriétaire actuel et petit-fils de M. Farges François, meunier.

moulin de VILLEVALEIX
 Des Origines à: début du
 20ème Siècle



Niveau Hydraulique des Meules
 Logement du Meunier
 Grenier

AL

Nomenclature

1 - **Coursier** : en bois ou en ciment, il conduit l'eau du bief (canal de dérivation) ou de l'étang au moulin. Ici, les deux coursiers ont été conservés (*voir photo ci-dessous*). La dénivellation étang - roudets est de l'ordre de 2,50 mètres.

2 - **Trepure** : sorte de levier en bois soulevant la roue à cuillers grâce à l'épée de trempure. Elle est toujours visible (*voir photos ci-dessous*).

3 - **Roue horizontale à cuillers** : d'un diamètre de 1,40 mètre, elle porte des cuillers solidement fixées au moyeu de l'arbre (en chêne, hêtre ou aulne). Il reste encore une roue avec 6 cuillers sur les 24 qu'elle comptait ; l'autre a souffert du temps et est devenue squelettique ... (*voir photos ci-dessous et page 88*).

4 - **Epée de trempure** : il s'agit ici d'une barre de fer, fixée à l'extrémité de la trempure et filetée à sa partie supérieure avec écrou. Il suffisait de visser ou de dévisser pour obtenir la grosseur de mouture désirée. Une épée encore très visible se dresse avec fierté sous la voûte (*voir schéma précédent et photos ci-dessous*).

5 - **Arbre de transmission** : il transmet le mouvement rotatif aux meules. Les deux arbres sont en assez bon état, bien protégés par leur manchon (*voir photos ci-dessous et page 88*).

6 - **Blutoir** : tamis séparant la farine du son (seule partie du moulin disparue).

7 - **Fondations en bois** : on a utilisé le bois, imputrescible, dans une zone marécageuse.

8 - **Elévateur à palettes** : il permettait la montée de la mouture prise au pied des meules vers le blutoir.

9 - **Pelle ou palou** : elle limite la quantité d'eau libérée dans le coursier. On pouvait ainsi faire varier la puissance fournie par les roues.

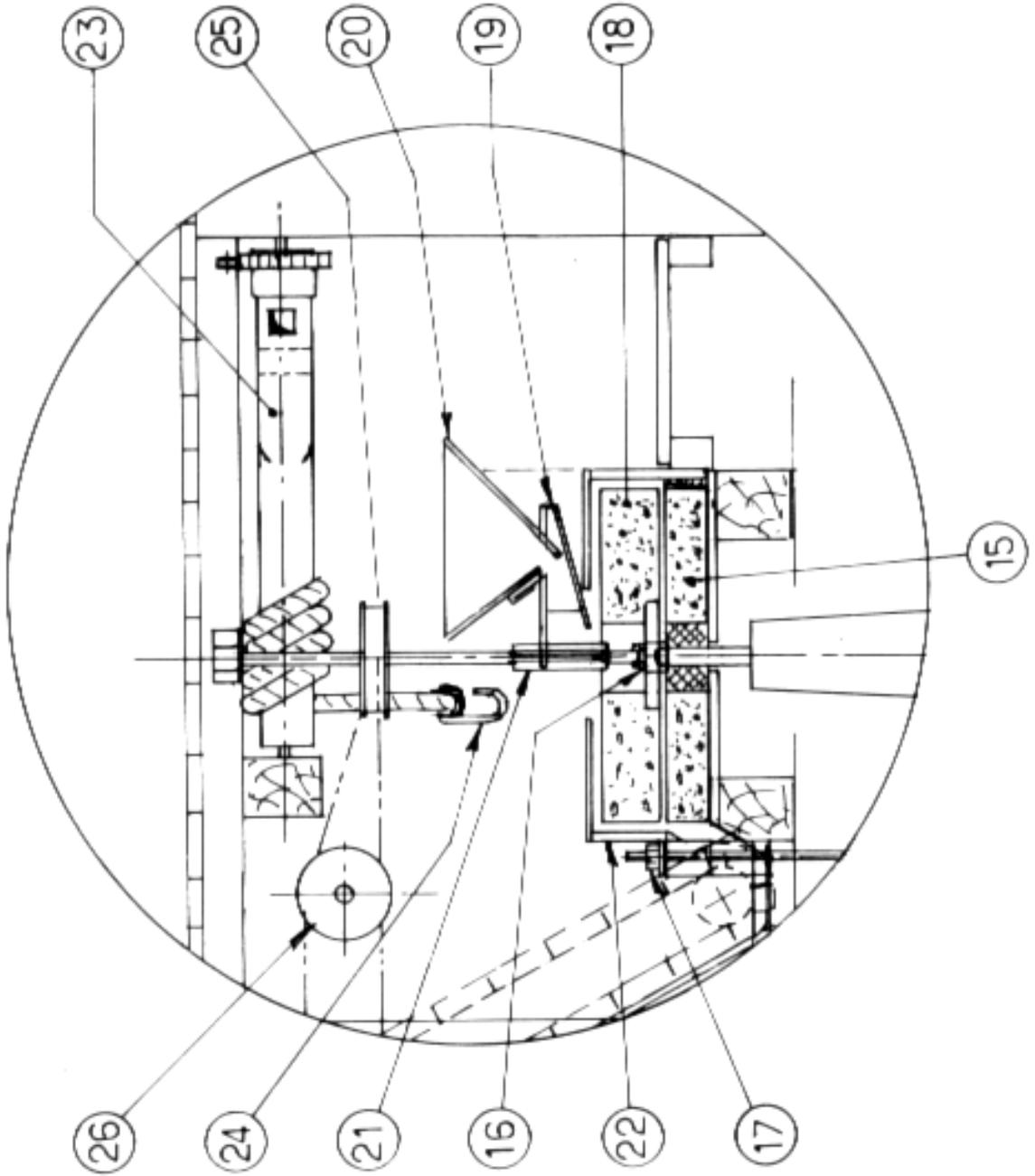


Moulin de Villevaleix : au niveau de la voûte, restes des roues à cuillers, coursiers et épée de trempure



Moulin de Villevaleix : encore fixée sur la roue la plus endommagée, on distingue fort bien la trempure et son épée

Détail : A

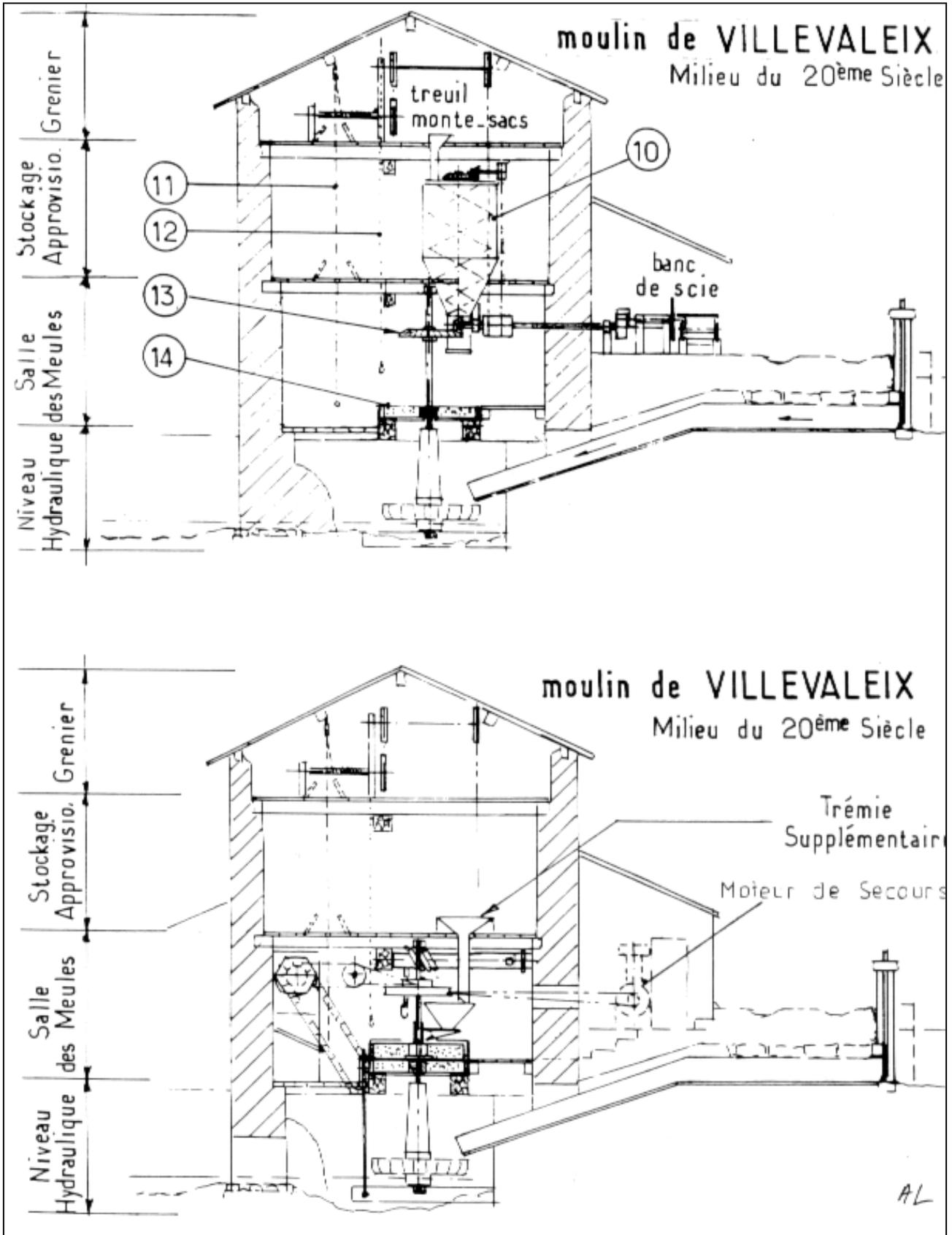


Nomenclature

- 15 - **Meules dormantes** : les deux sont sagement disposées dans la salle ... l'une encore en place, l'autre, altière, appuyée au mur (*voir photo ci-dessous*).
- 16 - **Anille** : pièce en fer scellée dans l'oeillard de la meule courante, supportant et guidant l'arbre de transmission du mouvement. Très visible (*voir photos ci-dessous et surtout page 75*).
- 17 - **Ecrou d'épée de trempure** (signalé en 4).
- 18 - **Meule tournante** (ou courante) : toujours à l'intérieur de la salle (*voir photo ci-dessous, meule de droite*).
- 19 - **Secoueur**, encore appelé **auget** ou **sabot** : petite boîte en bois permettant le passage du grain vers les meules.
- 20 - **Trémie** : toujours en service pour alimenter les meules et de nos jours le broyeur uniquement.
- 21 - **Babillard** (tic-tac ou tacanier) : il agite l'auget et favorise la descente du grain de la trémie jusqu'aux meules.
- 22 - **Archure** : coffrage en bois entourant les meules afin d'éviter la dispersion de la farine.
- 23 - **Treuil** : permet de soulever la meule courante (pour repiquage par exemple). Sur le schéma nous distinguons les canelures, le cliquet et une mortaise (pour introduire le levier). Il se manipulait à la main et la force de deux hommes était nécessaire (*voir photo page 81 et schéma ci-contre*).
- 24 - **Crochet de levage** : il servait à accrocher la meule tournante pour la soulever (*voir photo page 81 et schéma ci-contre*).
- 25 - **Poulie motrice** : fixée sur l'arbre, elle permettait l'entraînement du blutoir.
- 26 - **Poulie de renvoi** : elle transforme le mouvement rotatif vertical en mouvement rotatif horizontal (pour le blutoir ou l'élévateur). Elle témoigne de la présence de l'ancienne bluterie.



*Moulin de Villelevaix : un joli couple de meules ... au repos pour toujours
En arrière-plan, la corde actionnant la commande du monte-sacs*



Nomenclature

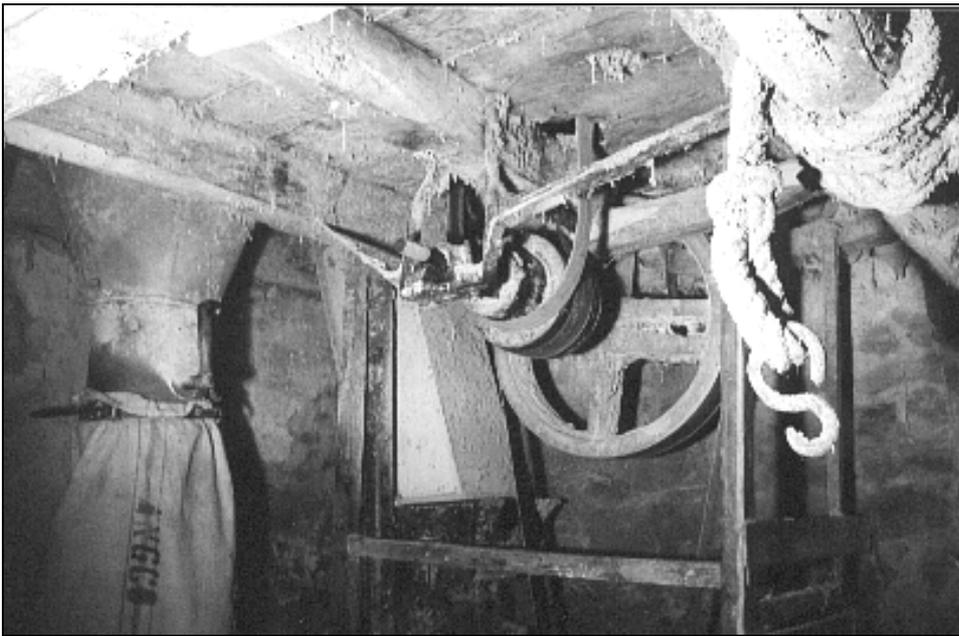
10 - **Trémie mélangeuse** : toujours en place, elle reçoit les moutures de grains variés (avoine, orge, seigle ...) et des additifs minéraux avant ensachage. Elle est réservée aux seuls aliments pour animaux.

11 - **Chaîne du monte-sacs** : utilisée pour hisser les sacs aux deux étages : à la salle des meules : le grain ; au grenier : les farines destinées à la trémie mélangeuse (*voir photos page 85*).

12 - **Commande du monte-sacs** : une corde actionne à la demande "l'embrayage" du système poulies - courroies du monte-sacs (*voir corde nouée sur photo page 79*).

13 - **Engrenage** : couple conique permettant d'actionner soit la mélangeuse, soit le banc de scie.

14 - **Meule dormante** : encore en place, fixée aux poutres, elle a su traverser l'histoire (*voir photo ci-dessous*).



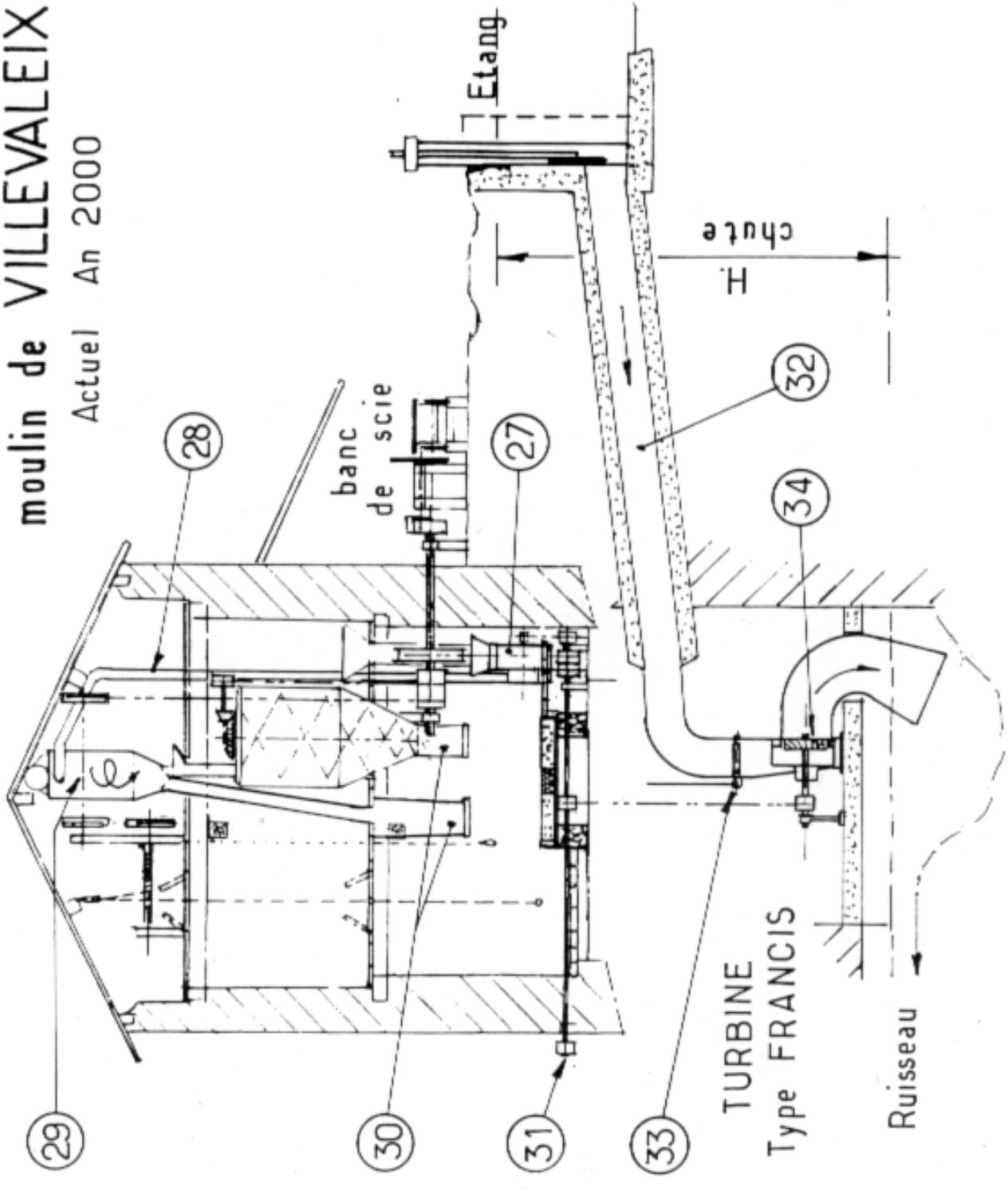
*Moulin de Villevalaix : le treuil pour déplacer les meules (souvent pour les piquer)
Depuis l'origine il s'actionne à la main*



*Moulin de Villevalaix : dans la salle des meules, la meule dormante
encore en place au pied du broyeur en activité*

moulin de VILLEVALEIX

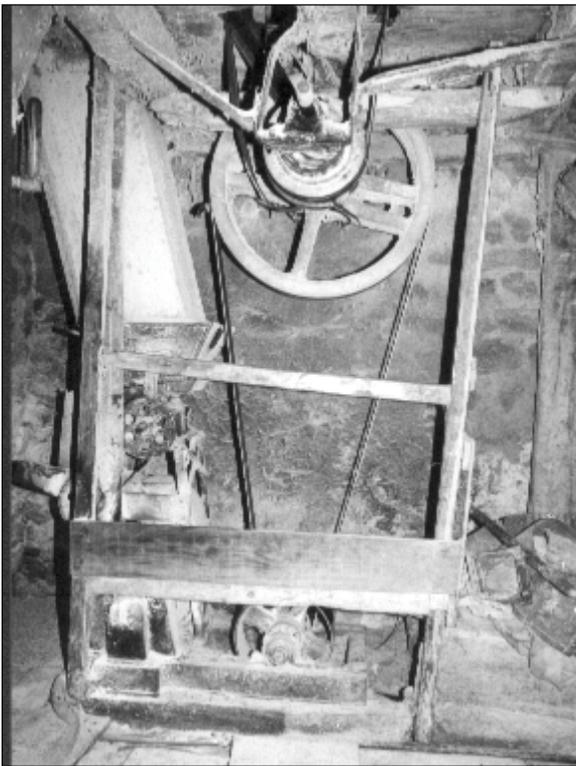
Actuel An 2000



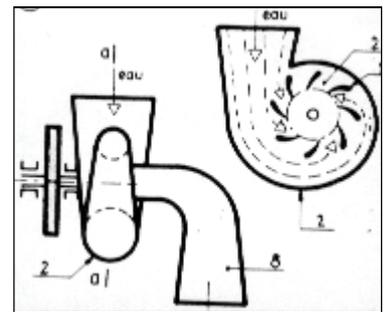
Nomenclature

- 27 - **Broyeur à marteaux** : 20 marteaux pour la mouture destinée à l'alimentation des animaux (*voir photos ci-dessous et page 81*).
- 28 - **Élévateur pneumatique** : propulse la farine vers le cyclone.
- 29 - **Cyclone** : il sépare la farine de l'air (tourbillons), celle-ci tombe dans les ensacheurs.
- 30 - **Ensacheurs** : l'un reçoit la mouture directement du broyeur (une seule céréale), l'autre la mouture de la mélangeuse (*voir photos ci-dessous et page 84*).
- 31 - **Poulie extérieure de secours** : en période d'étiage elle est actionnée par un tracteur (*voir photo en bas à gauche, page 84*).
- 32 - **Conduite forcée** : elle alimente la turbine. Dénivellation environ 5 mètres (sortie de l'étang - arrivée au ruisseau).
- 33 - **Réglage d'arrivée d'eau** : régularise, à la demande, la quantité d'eau dans la turbine.
- 34 - **Hélice de la turbine** : à axe horizontal (*voir coupe ci-dessous*).

Pour la turbine, voir photo en bas à droite, page 84.



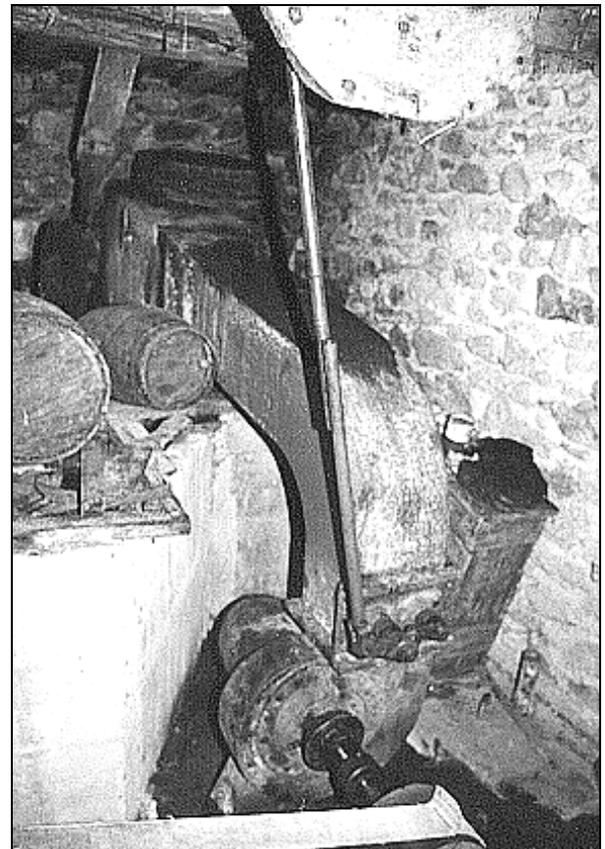
Moulin de Villevalleix : le broyeur à marteaux ; on distingue son mécanisme de transmission et à gauche, de haut en bas, le conduit de l'étage supérieur, la trémie, le corps du broyeur ...



Moulin de Villevalleix : vu sous un autre angle, le broyeur à marteaux (actionné par la turbine) ; à gauche, la mise en sacs



Moulin de Villevaleix : gros plan sur la mise en sacs

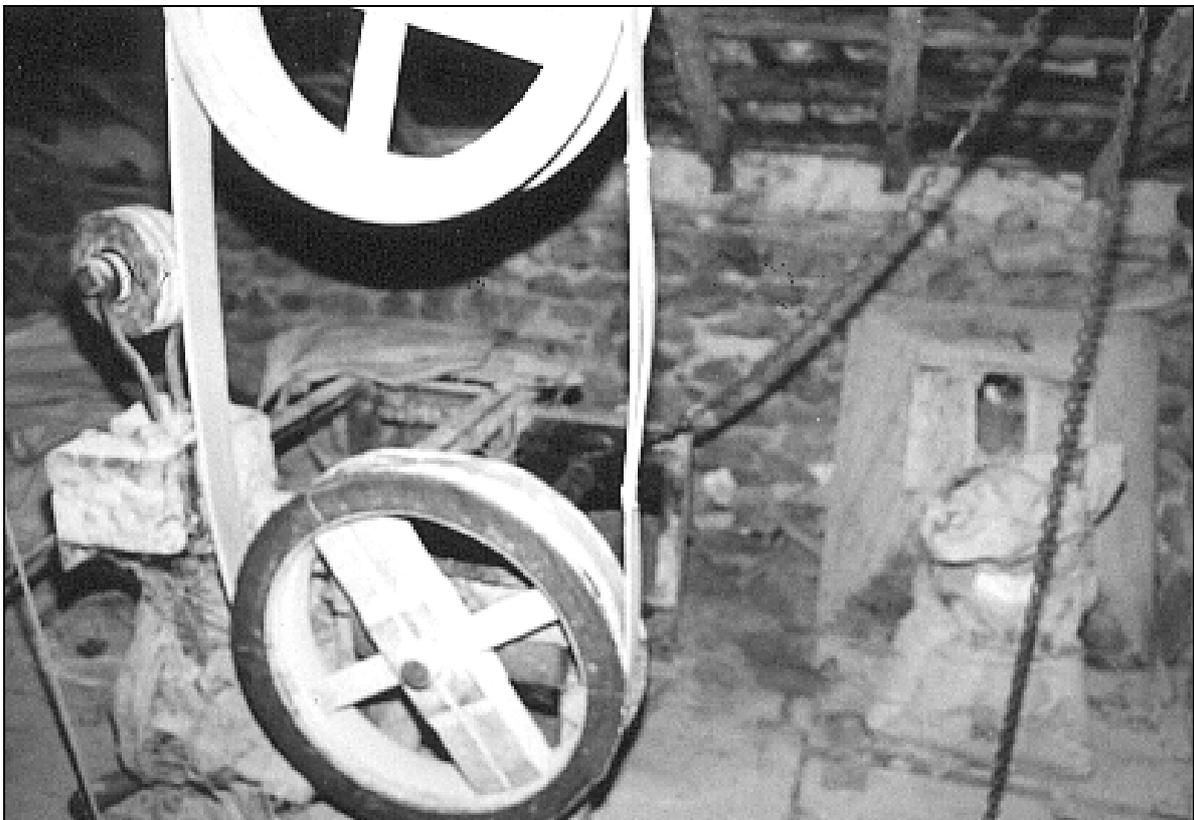


Moulin de Villevaleix

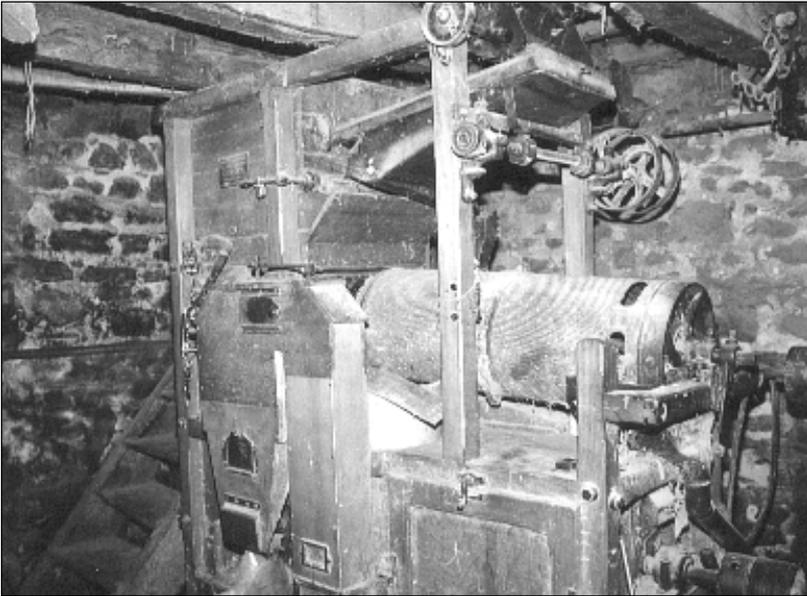
*photo de gauche : sortie de la voûte ; au fond on distingue un coursier, à droite sur le mur la poulie de secours tracteur
photo de droite: la turbine avec la conduite forcée, le levier d'ouverture ou de réglage du passage de l'eau, la sortie de l'eau (coudée) par le centre*



Moulin de Villevalaix : le monte-sacs, la trappe en position ouverte et la chaîne



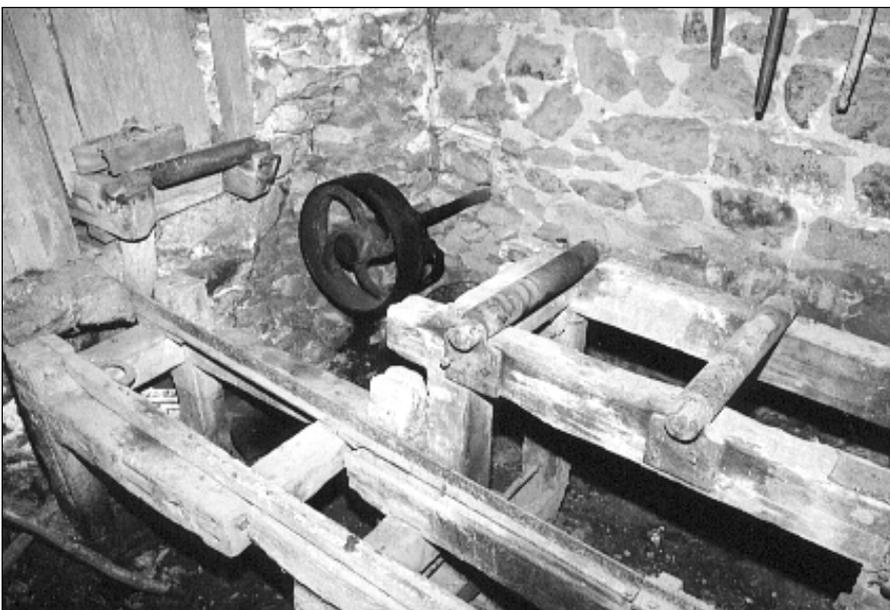
Moulin de Villevalaix : le monte-sacs quand la trappe est fermée ; on distingue le dispositif d'embrayage commandé depuis la salle des meules



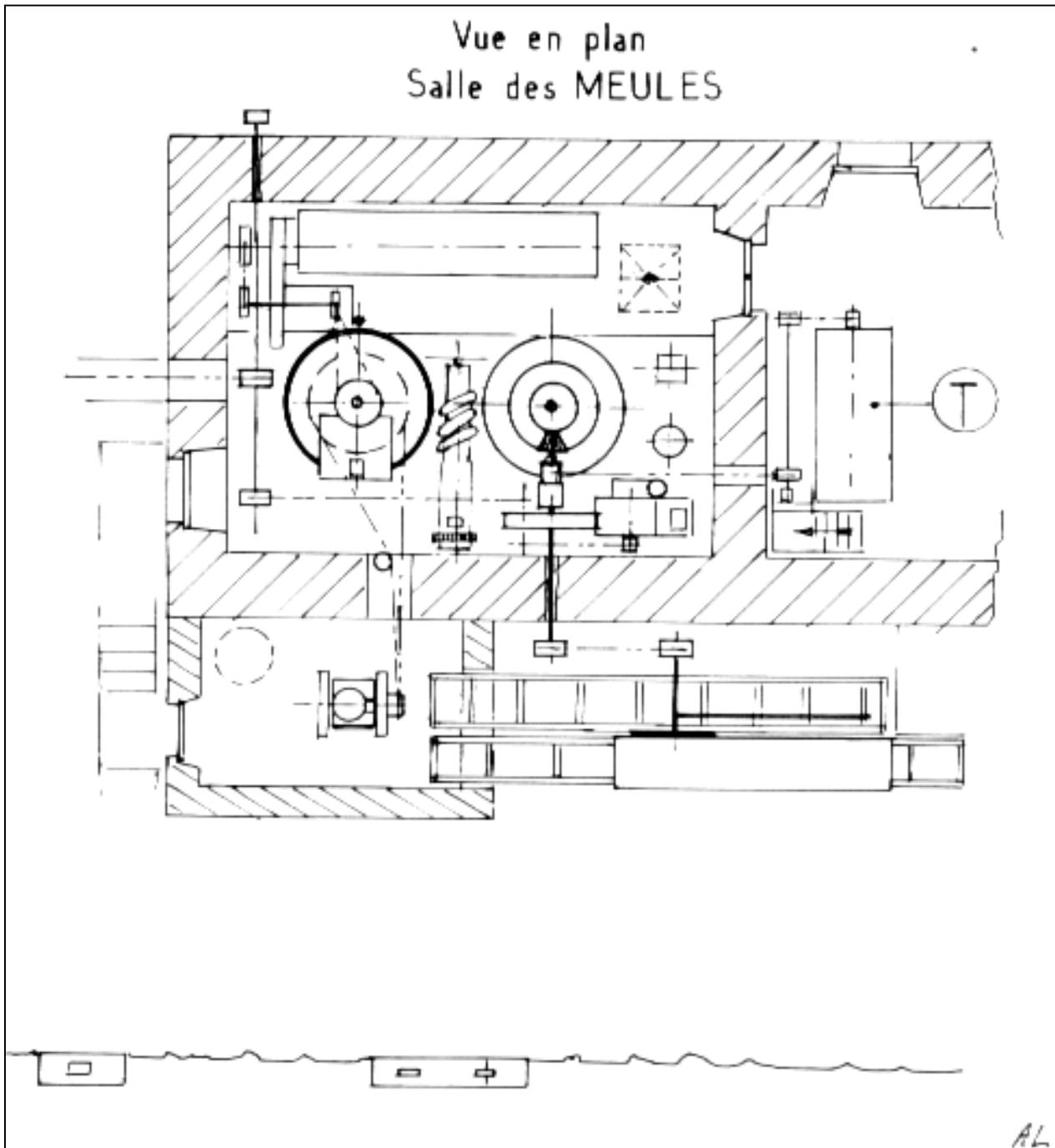
Moulin de Villevaleix : le trieur de grains complet, en parfait état de fonctionnement ... il ne manque que les courroies



Moulin de Villevaleix : le banc de scie, vue d'ensemble



Moulin de Villevaleix : quand le banc de scie était actionné par les roues à cuillers (détail de la transmission)



A chacun de découvrir les éléments principaux précédemment décrits. Un seul manquait : le trieur de grains (T).

Moteur Japy
Broyeur
Ensacheurs
Poulie de secours
Banc de scie

Trémie
Blutoir
Treuil
Meules
Trappe du monte - sacs

Quant à la production ...

En 1881 ⁽¹⁵⁾ il est signalé que le moulin de Villevaleix est un moulin à farine possédant :

- deux paires de meules,
- deux roues horizontales à cuillers,
- le volume des eaux motrices atteint 0,05 m³,
- chute d'eau : 1,95 mètre,
- force brute en chevaux vapeur : 2,5 CV,
- force utilisée : 0,8 CV (rendement 32 % justifié par une roue à cuillers).

Il est la propriété de Mme veuve Meilhac et marche 5 heures par jour.

En 1924 ⁽¹⁶⁾, c'est toujours un moulin à façon, avec une capacité d'écrasement de 12 quintaux métriques en 24 heures ; il appartient maintenant à M. Blaise Lolive.

En 1926 ⁽¹⁷⁾ :

*“Statistiques des entrées et sorties des blés et farines du 1er août au 31 décembre 1926”
Moulin de Villevaleix exploité par M. Blaise Lolive*

Entrées :

seigle en grain : 140 quintaux métriques

quantité livrée pour la panification : 69,75 q



Moulin de Villevaleix : gros plan sur les cuillères restantes

En 1999, M. Farges nous précisera que le rendement pour la mouture du seigle destiné à la panification reste de l'ordre de 50 % (depuis 1926 rien n'a vraiment changé). Il lui est arrivé de moudre une tonne de grains par jour, le seigle, le sarrasin, l'orge et l'avoine demeurant les céréales les plus couramment transformées. Il n'a pas eu le droit de moudre le blé.

Son activité principale ne concerne plus maintenant que la mouture pour l'alimentation du bétail. Le travail s'est trouvé grandement facilité après l'arrivée du broyeur à marteaux, de la trémie mélangeuse et de la turbine.

L'heure de la retraite va sonner pour M. et Mme Farges, mais le moulin doit-il pour autant perdre son âme ?

(15) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6, Tableau B “Utilisation agricole et industrielle des cours d'eau en Haute-Vienne”.

(16) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24, “Enquête sur les moulins à farine de la Haute-Vienne et leur capacité d'écrasement”.

(17) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 25.

Le moulin de Saint-Priest



Moulin de St-Priest les Vergnes : la meule sauvegardée, au milieu du parc



Moulin de St-Priest les Vergnes : sortie de la voûte, l'eau se trouve difficilement un chemin pour rejoindre le ruisseau des Vergnes

Ancienne paroisse puis commune (après la Révolution), le village de Saint-Priest les Vergnes, à 2,5 km environ au sud du bourg de Sainte-Anne, fut réuni à l'actuel chef-lieu de commune par ordonnance royale du 15 mai 1836.

Justifions le nom du lieu.

Saint-Priest : "Sanctus Praejectus" (élevé, nom mystique). Praejectus fut évêque de Clermont au VIII^e siècle.

Les Vergnes : qui vient de l'ancien occitan "vernha" (nom féminin), lieu planté d'aulnes ⁽¹⁸⁾.

Le Pouillé de Nadaud nous parle de St-Priest la Vergnhas, de verniis, alias l'Ortigier (lieu planté d'orties).

L'histoire du moulin de Saint-Priest les Vergnes a suivi celle du Prieuré et de la Cure, puis celle de la famille Dumont de Charapoux - Dumont St-Priest.

Ce que nous savons, ce que nous supposons.

... En 996, les moines d'Uzerche s'installent au fond du vallon de St-Priest las Vergnhas. Roger de Laron vient d'offrir l'église de St-Priest à leur monastère ⁽¹⁹⁾.

Lieu de passage privilégié ? Route de pèlerinage pour honorer St-Psalmet ? Nous sommes tentés de justifier la présence d'un Prieuré avec la Maison des Hôtes composée essentiellement d'un sommaire réfectoire et d'un dortoir sur paillis. Au départ cinq à six moines ont pu commencer à gérer une vie en autarcie orientée vers l'exploitation des ressources spécifiques au terroir. Le ruisseau des Vergnes favorisera la création d'un vivier et la construction d'un moulin (plus tard moulin du Bourg). Mais nous ne possédons aucune date précise ... Ce moulin ne deviendra-t-il pas le moulin banal ? Nous avons tout droit de le penser car juste en contre-bas du ruisseau un four banal faisait pendant (parcelle 533 appelée "le fourrial"). Ce dernier fonctionnait encore durant la seconde guerre mondiale et bien que ruiniforme, par la suite, a attendu les années 80 pour être démoli.

... "En 1371 était un prieuré dans l'archiprêtré de Saint-Paul".

Historique.

Appuyons nous sur des documents mettant en exergue et la présence et les activités du moulin de Saint-Priest les Vergnes.

Document n° 1 : Etat général des fonds de la paroisse de Saint-Priest en 1753.

A ce propos, nous allons apprendre (*documents pages 91 et 92*) que Jean Vacherie, arpenteur royal des Eaux et Forêts de Sa Majesté et demeurant dans la ville du Dorat, doit procéder au mesurage, en exécution :

- de la délibération des habitants de la paroisse de Saint-Priest, le 20 septembre 1750,
- de l'ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Limoges du 7 mars 1753.

Le 7 mai 1753, à six heures du matin, accompagné des collecteurs cités et des habitants, il procède aux premiers mesurages en commençant par le bourg, de proche en proche, pièce par pièce ... L'unité de mesure retenue est la séterée composée de 55 perches, valant chacune 22 pieds de Roy.

(18) : "Les noms de lieux en Haute-Vienne" de Marcel Villoutreix.

(19) : A. Lecler, "Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne".

Etat general des fonds de la
 paroisse de saint priest St Anne ensemble
 de quelque vns des paroisses voisines, les dervies
 faisant corps de Biers, ou serues de la dite paroisse
 ou appartenants a des particuliers y domiciliés, les
 exploitants au mouillage, de quels je j'ai
 rachetés appartenus Royal des daves, et serues de sa
 majesté demeurant en la ville du douat en execution
 de la deliberation des habitans de la dite paroisse
 parris devant j'ignus rolaive Royal le vingt
 Septembre mil sept cent cinquante, et de
 l'ordonnance de monsieur l'intendant de cette
 generalité du vingt sept mars mil sept cent
 cinquante trois, après avoir prouté serment par
 devant luy de maiguettes fidellement de ma commission
 et conformément a ses instructions ay procedé
 Comme il s'ensuit.

56

Un moulin a deux meules l'une de seigle l'autre a blé noir
 appelle le moulin du Bourg meunier etendue pour
 unis lieu y tenant, les serues au chemin public
 et d'autres part au vic oyotie
 appartenant au prieuré de Saint priest
 Sainte anne
 Le dit moulin affermé annuellement 30^l a Leonard Lafille
 meunier
 Contenance dix neuf perches y - - - - - 19
 20^l - - - Estimé

Pour le n° 56 nous retiendrons qu'il s'agit de :

Un moulin à deux meules, l'une à seigle, l'autre à blé noir, il est appelé Moulin du Bourg; il appartient au Prieuré de Saint-Priest Sainte-Anne.
 Le dit moulin est affermé annuellement 30 livres à Léonard Lafille, meunier.
 Contenance : 19 perches.

Ce jourd'hui sept may mil sept cent cinquante trois
 à six heures du matin je rapporte par audit mes sieurs
 transportés au boug de la dille paroisse de saint priest
 de laune, ou étant j'avois informé les sieurs
 Collatiers; et principaux habitants du sujet de mon
 transport; et je les avois requis de m'accompagner
 audit mesurage, tant pour voir, et conseiller par
 eux mesmes l'exécution d'y celui que vous m'aidez
 à prendre dans les habitations des Domaines en
 état de blediaux; ayant coutumes de servir
 aux habitations, ou de s'en servir pour l'usage à
 quoy les habitants moyens fait sçavoir qu'ils
 estoient prêt de s'en faire, accompagné de sieurs
 Dumont, de sieurs Cheyroux, Leonard de court
 Leonard de St anoué, de pierre majatigue
 de pardoux Bourreau; et de pardoux Bourreau
 et principaux habitants, j'ay communiqué par le
 Boug, pour continuer de s'approcher en proche
 pierre par pierre, en les mesurant à la sçavoir
 composée de cinquante perches, chacune de
 vingt deux pieds de Roy mesurant en superficie

Document n° 2 : carte de Cassini (voir page 68). L'étang et le moulin figurent.

Document n° 3 : Vente des Biens Nationaux. Vente du 24 février 1791 ⁽²⁰⁾ :

Une maison appartenant au Cidevant chapitre d'Uzerche ; une
 chènevierre, un jardin, une grange écurie, un moulin et un
 étang, un pré joignant le moulin, une terre de bruyère et
 une terre dite de la Roche.

Le tout situé sur le Canton d'Eymoutiers.

Municipalité de Saint-Priest les Vergnes.

Le 3 décembre 1790 les experts ont estimé l'ensemble des biens ci-dessus à 7864 livres ; le moulin et l'étang entrant pour 1000 livres dans la dite estimation ⁽²¹⁾.

(20) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 490.

(21) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 488.



Moulin de St-Priest les Vergnes : la voûte, très visible, dans sa couronne végétale

Par deux fois, le sieur Meilhac demeurant à Eymoutiers sera soumissionnaire ⁽²²⁾. Le 24 février 1791, à Saint-Léonard, l'adjudication se fait pour 8150 livres en faveur de M. Masbaret du Basty de St-Léonard ⁽²³⁾.

Jusqu'en 1796 cette acquisition restera dans la famille Masbaret du Basty. Puis par le biais d'une succession, le Prieuré va revenir à Mme Catherine Dumont de Charapoux née Masbaret du Basty. Commence alors la longue histoire d'une maison familiale et de ses domaines, celle des Dumont Saint-Priest !

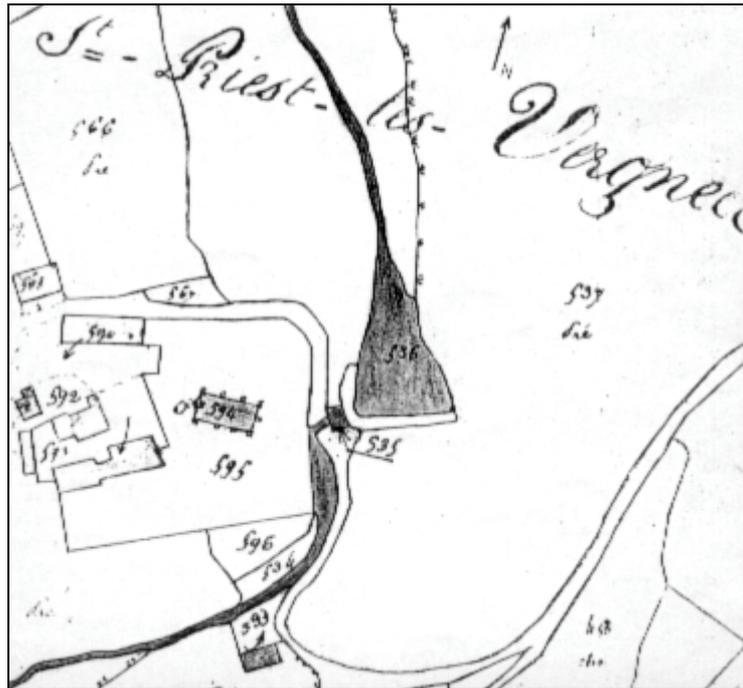


Moulin de St-Priest les Vergnes : on distingue à gauche la voûte, au centre le retour de l'eau et à droite le ruisseau des Vergnes

(22) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 479

(23) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 477.

Document n° 4 : Plans de la commune de Sainte-Anne-Saint-Priest..

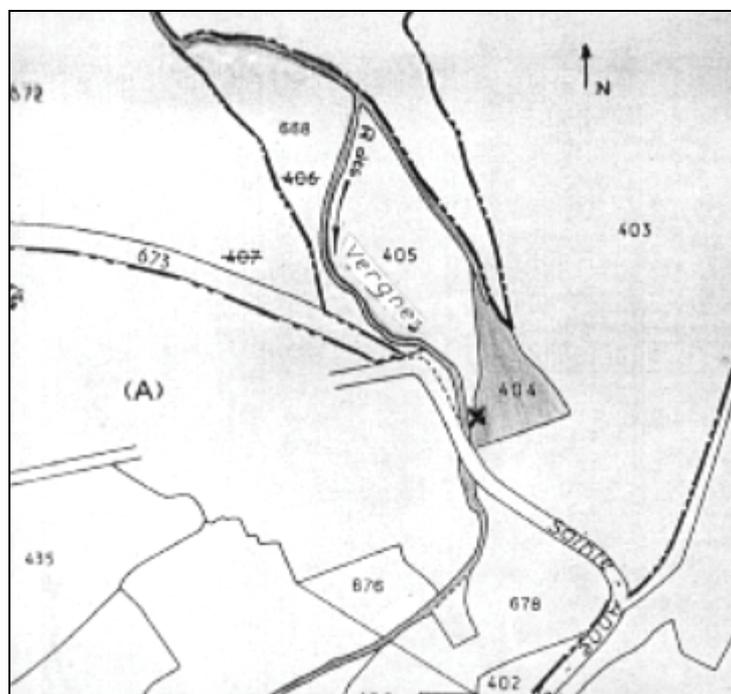


Plan Napoléon de 1835

En 1835, sur le plan Napoléon nous identifions les parcelles :

- 536 : étang de 10 a 10 ca,
- 535 : moulin,

propriétaire M. Guillaume François Dumont Saint-Priest.



x : ruines du moulin

Plan cadastral actuel

Le plan actuel révisé en 1937 et mis à jour en 1986 ne laisse plus apparaître que l'étang (parcelle n° 404). Par contre le ruisseau des Vergnes ne traverse plus l'étang, il le contourne. A-t-il été détourné ou a-t-il retrouvé son cours initial ?

Fonction, production.

Touchant la partie fonctionnelle du moulin ? Bien peu d'informations. Nous savons (*voir document p.91*) qu'en 1753 il était décrit comme moulin à deux paires de meules, l'une à seigle, l'autre à blé noir.

En 1881 sur le tableau B "Utilisation agricole et industrielle des cours d'eau en Haute-Vienne" nous retirons les renseignements suivants :

- il s'agit d'un moulin à farine,
- il possède toujours deux paires de meules,
- le volume des eaux motrices arrive à 0,07 m³ pour une hauteur de chute de 1,30 m,
- pour une force brute de 1,2 CV la force utilisée ne dépasse pas les 0,8 CV (rendement : 70 %),
- sa roue était une roue à augets,
- il fonctionnait en moyenne 5 heures par jour.

Le tableau page suivante résume la vie du moulin de Saint-Priest les Vergnes du XVIII^e siècle à sa date de cessation d'activité. Fidélité semble être le maître mot : fidélité quant aux propriétaires, fidélité quant aux familles de meuniers qui y ont travaillé : famille Lasselle durant environ 20 ans, famille Pastier durant 21 ans et famille Rale durant 26 ans !

Et de nos jours ?

Un monticule de pierres moussues se devinant entre l'étang et la route Sainte-Anne - Doms, une voûte en belle pierres appareillées s'ouvrant sur le ruisseau des Vergnes, nous rappellent que là le moulin vivait ...



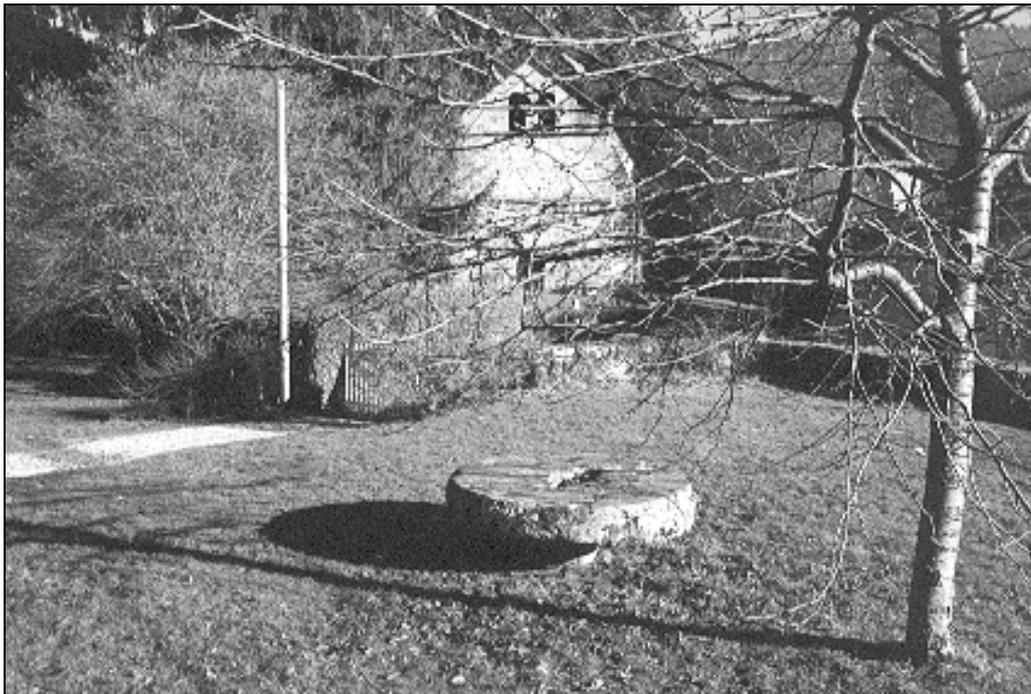
Moulin de St-Priest les Vergnes : on distingue les ruines du moulin à droite, le ruisseau des Vergnes à gauche et entre les deux on devine la voûte et le passage de l'eau qui revient dans le ruisseau

Il n'est pas tombé totalement dans l'oubli puisqu'après sa démolition une des meules dressée sur la propriété de M. Henri Dumont St-Priest nous rappelle que toute construction a une âme et ne peut la conserver au fil du temps qu'avec le bon vouloir des hommes.

<i>Années</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>Meuniers soumis à la patente* ou salariés</i>
996 1753	Chapitre d'Uzerche	Lafille Léonard meunier fermier
1791	M. Masbaret du Basty (achat de Biens Nationaux)	
1796 *** 1812	Mme Dumont de Charapoux (née Catherine Masbaret du Basty)	Lasselle meunier pour environ 20 ans
1830 1831 1841	M. Dumont St-Priest Guillaume	Lavergne Jean Pasquet Léonard Jean
1855 1860 1872 1876	M. Dumont St-Priest Jules	Râle Pierre id. id.
1880 1881 1882 1886 1889 1891	M. Dumont St-Priest Henri	id. id. *** Desgeorges Georges Tixier Barnagaud Georges et Bariaud Jean domestique meunier
1915	M. Dumont St-Priest Jean	
1976	M. Dumont St-Priest Henri	

* Archives départementales de la Haute-Vienne, E sup. 129 / F1, G2 et G7.
** en 1806, population de la commune de Saint-Priest les Vergnes : 297 habitants dont 45 au village.
*** à partir de 1882 le moulin n'est plus imposable.

7



Moulin de St-Priest les Vergnes : la meule restante face à l'église restaurée

Le moulin de Sainte-Anne, le moulin des Bruges.

Nous empruntons la route de Sainte-Anne à La Chapouldie : quelques lacets, une descente abrupte et nous voici aux creux d'un vallon verdoyant. Un pont ou plutôt une grosse buse, permet au ruisseau de Courtaux de traverser la route et de serpenter assez nonchalamment en direction de Ganevieille puis de la Combade. Nous sommes communément au lieu-dit Les Bruges ... ou Moulin de Sainte-Anne ? ... ou Moulin des Bruges ? ...

Pourquoi une double appellation sur un même site ? Mais deux moulins auraient bien existé : Joseph Dubois dans son ouvrage "Eymoutiers et ses environs", en 1900, écrit à propos de Sainte-Anne :

*"... La commune renferme les villages et hameaux suivants :
Bruges (Les) ou le Moulin des Bruges, en 1886 : 10 habitants,
 en 1896 : 21 habitants.
Moulin de Ste-Anne (Le), en 1836 : 8 habitants, à 800 m au nord du
 clocher. C'était le moulin banal de la Commanderie".*

Le moulin de Ste-Anne, à droite juste avant le pont, dès les années 40 n'était plus que ruines (nous ont rapporté les anciens). Aucune trace de la construction ne subsiste, les travaux de la nouvelle route ayant tout enseveli. Par contre le moulin des Bruges, en contre-bas à gauche, reste présent dans bien des mémoires et les pierres de démolition se voient toujours, entassées au-dessus du ruisseau.



Moulin des Bruges : des ruines du moulin, vue sur l'extrémité de la levée

Nous disposons de peu d'éléments nous permettant de retracer avec précision la vie de ces deux moulins. Pour l'un et l'autre, aucune date de construction retrouvée. Si le moulin de Ste-Anne était celui de la Commanderie (qui de l'Ordre des Templiers était passée à celui de St-Jean de Jérusalem) pourquoi ne pas situer sa construction aux XIIe-XIIIe siècles ?

La carte de Cassini (*voir page 68*) levée en 1773, porte un moulin situé au Sud - Sud-Est du village de La Chapoulaudie, très probablement le moulin de Ste-Anne.

Au moment de l'aliénation des Biens Nationaux du 18 brumaire an III et concernant les biens provenant du gouverneur de la Commanderie de Ste-Anne, nous citons ⁽²⁴⁾ :

Un pré appelé pré du Moulin, de la contenance de 2 sêterées, confrontant au pré de Courtiaux-Romanet et au pré de Nardy de Courtiaux, estimé 200 livres
paraphé le 21 février
1791

Du moulin proprement dit rien n'apparaît. Il nous faut attendre 1795 pour apprendre par le registre d'Etat Civil de la commune ⁽²⁵⁾ que Pierre Champeau habite le moulin de Ste-Anne (déclaration de naissance de sa fille Marie) et en 1797 qu'il est bien et meunier et propriétaire des lieux (*voir page suivante la déclaration de naissance du 4 nivose an VI de son fils Pierre*).



Moulin des Bruges : le moulin a été rasé, il occupait le monticule de droite en bout de levée ; le ruisseau de Courtiaux coule à gauche

Sur le plan de 1835, section A, 3ème feuille, parcelle 850 : un moulin apparaît, en 860 un second. Ils sont, ainsi que les écluses 852 et 845, la propriété de Léger Champeau. La matrice cadastrale nous informe précisément :

845 : écluse 11 ares 40 ca

850 : du Moulin de Ste-Anne : moulin et airage

852 : écluse 6 ares 90 ca

860 : moulin, bâtiment, sol, maison, aire

Aujourd'hui la parcelle 620 contient ce qu'étaient l'écluse 845 et le moulin. Quant à la parcelle 557 elle renferme entre autre ce qu'était autrefois l'écluse 852. Le moulin des Bruges occupait la corne Sud-Est de l'actuelle parcelle 656.

(24) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 1 Q 494.

(25) : Etat Civil de la commune de Ste-Anne de 1793 à 1840.

anne naissance

Naissances

An 6. (1797-1798)



Le Maire Servant à
Naissances qui auront lieu
pendant La sixième

Année de La République
Française

qui se trouvent quatre feuillets à la tête et paraphé
par le premier Le Dernier par Le président de L'Administration
Municipale Du Canton D'Ymontiers.

Le Maire D'Ymontiers Le Treize Vendémiaire an Six De
La République Française une & indivisible. J. Rouquier

Leonard
Montaudou

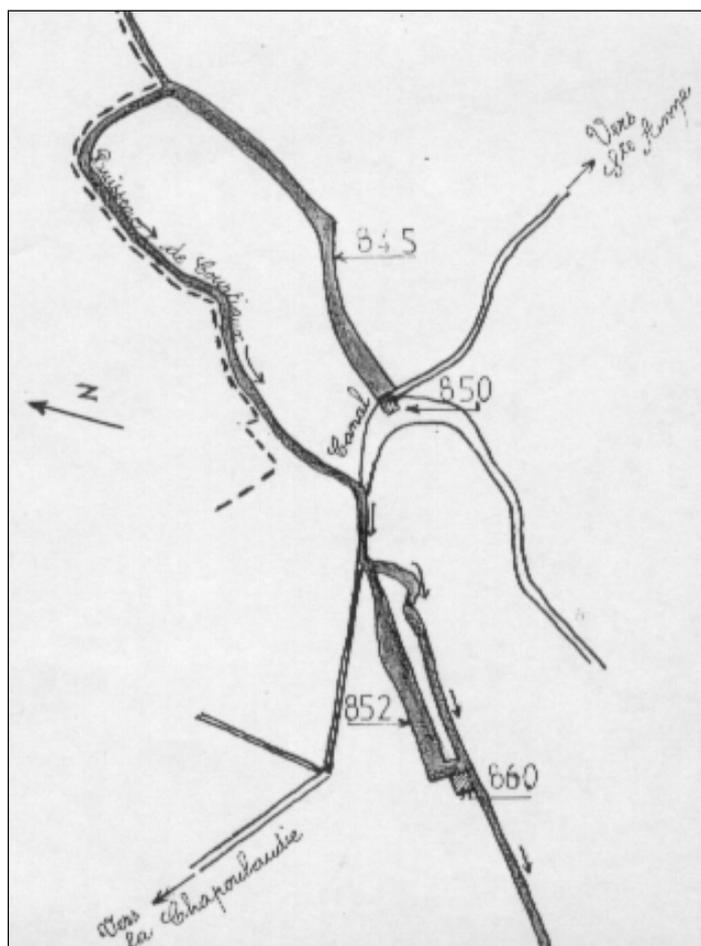
Le quatre Brumaire sixième année
De la République Française par devant moi anet rogats agents
municipals de la Commune de Ymontiers est comparu Leonard
Montaudou lequel assiste de Leonard L'aveugle âgé de cinquante ans
et Leonard de morand âgé de trente ans tous deux habitants
de la commune de villevallier, et nous a déclaré que Marguerite
de morand son épouse en légitime mariage est accouchée hier
chez lui à villevallier d'un enfant mâle auquel il a été donné
le prénom Leonard, d'après cette déclaration certifiée véritable
l'enfant son ayant été présenté par moi et les parents et que les
comparants ont déclaré au vu de moi signés de ce que par
moi fait acte anet le jour, moi et an qu'on en pour sept
agents municipals J. Masmorets

Leonard Montaudou
f. m. as morets

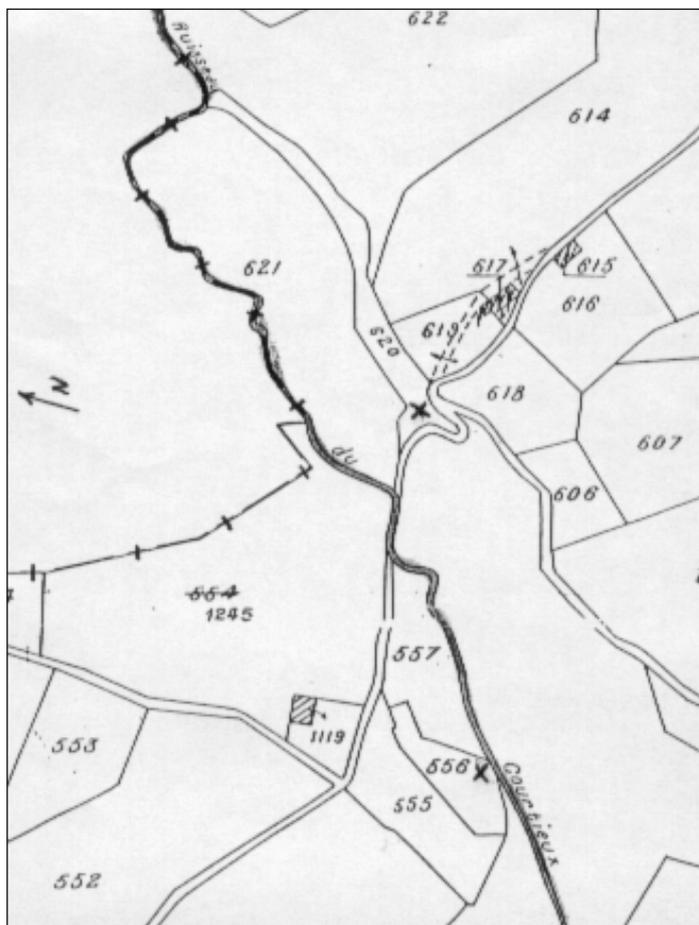
Montaudou
anne
Pierre Champ

Le quatre nivose l'an sixième de la République Française par devant moi
anet rogats agents municipals de la Commune de Ymontiers est comparu
Pierre Champ assiste de Leonard L'aveugle âgé de cinquante ans
muni de villevallier et de Pierre Morand âgé de soixante ans com-
muni de morand et nous a déclaré que Marguerite de morand
son épouse en légitime mariage est accouchée l'autre nuit dernière
en son domicile d'un enfant mâle lequel il a été donné
le prénom Pierre d'après cette déclaration certifiée véritable
l'enfant son ayant été présenté par moi et les parents et que les
comparants ont déclaré au vu de moi signés de ce que par
moi fait acte anet le jour, moi et an qu'on en pour sept
agents municipals J. Masmorets

*



Plan cadastral Napoléon de 1835



Plan cadastral actuel

x : emplacement des moulins

En 1872, pour la première fois, et concernant les parcelles 852 et 860, il est question du moulin des Bruyères (2 maisons et 9 habitants). En 1888 apparaît le nom de moulin des Bruges, propriété de Jean Labrune, meunier.

De 1795 à 1974, essentiellement trois familles décideront de l'évolution de la meunerie à Ste-Anne - Les Bruges : les Champeau et les Brousseloux durant 44 ans chacune, les Labrune-Alcoléa durant 88 ans.

“La profession de meunier était fermée. Ne devenait pas meunier qui voulait. Il fallait naître dans la farine ... il ne faut donc pas s'étonner de voir de vraies dynasties de meuniers ⁽²⁷⁾”.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la succession des différents propriétaires des moulins mais aussi sur celle de leurs meuniers.

<i>Années</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>Meuniers soumis à la patente* ou salariés</i>
1795		Champeau Pierre
1797	M. Champeau Pierre	
1818	Mme veuve Champeau	Mme veuve Champeau et ses enfants
1833	M. Champeau Léger (33 ans)	Champeau Léger
1836	id.	id.
1838	id.	id.
1839	M. Fougeolles J.Jacques	? un meunier fermier de M. de Fougeolles
1842		Bricaud Léonard
1842	M. Brousseloux Nicolas	
1844		Brousseloux Nicolas et Bricaud Léonard aidés de Santony Jean fermier – meunier
1845		Brousseloux Nicolas et Bricaud Léonard
1854		Brousseloux Nicolas et Barlet Léonard
1856	M. Brousseloux Etienne	Brousseloux Nicolas, Brousseloux Etienne
1858		
1872	moulin des Bruyères (2 maisons et 9 habitants)	
1878		Brousseloux Etienne, Baletaud Léonard (pour 3 ans)
1886	M. Labrune Jean	Labrune Jean
1888	**	
1891		Labrune Jean et Etienne meunier ***
1897	- dernière trace de patente	
1899	- un droit d'eau est reconduit pour 100 ans	
1914	- avis de démolition pour le moulin de Ste-Anne ****	
1938	M. Alcoléa Pablo époux Labrune	
1973	M. Alcoléa André	
1974		le moulin est rasé

* Archives Départementales de la Haute-Vienne, E sup. 129 / G2 et G7.

** où il est question du moulin des Bruges avec 10 habitants (ils seront 21 en 1896) et de la sortie du moulin de Ste-Anne du tableau des impositions (cesse toute activité ?).

*** Archives Départementales de la Haute-Vienne, E sup. 129 / F1.

**** en 1922 le moulin (860), moulin des Bruges est déjà en ruine (sortie en 1926).

De 1842 à 1886 lorsque les moulins étaient la propriété de la famille Brousseloux, la meunerie n'était-elle pas prospère ? Les deux installations travaillaient sans doute en parallèle. Chaque moulin avait-il sa spécificité ?

Le ruisseau de Courtiaux, affluent de la rive droite de la Combade, alimentait donc les deux moulins : Ste-Anne sur sa rive gauche, Les Bruges sur sa rive droite. Ils recevaient chacun l'eau d'une levée. Celle du haut encore identifiable se dessine au fond d'une combe sur environ 180 m et se termine à la route Ste-Anne - La Chapoulaudie. Celle du bas très visible, descendait sur le moulin des Bruges.

Ne possédant aucun élément descriptif sur les deux moulins, nous allons nous en tenir au relevé du tableau B : "Utilisation agricole et industrielle des cours d'eau de la Haute-Vienne" en 1881 ⁽²⁷⁾.

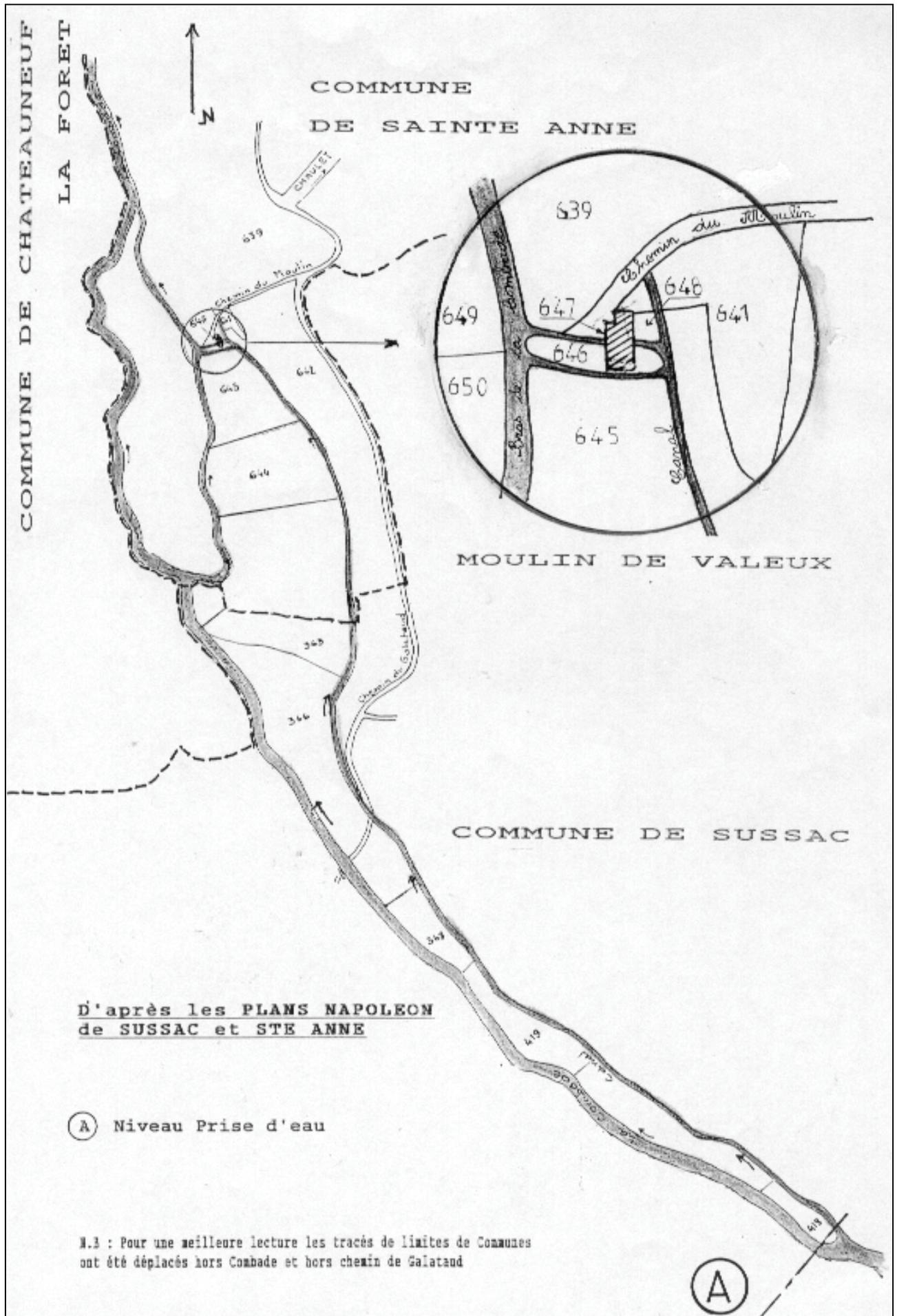
Pour le moulin rive droite donc moulin des Bruges, il s'agissait d'un moulin à farine possédant une paire de meules avec un volume d'eau de 0,10 m³, une chute de 1,60 m, une force brute de 2 CV. Une roue à augets fournissait une force réelle de 1,4 CV (rendement 70 %). Il travaillait 12 heures par jour.

Le moulin de Valluaud

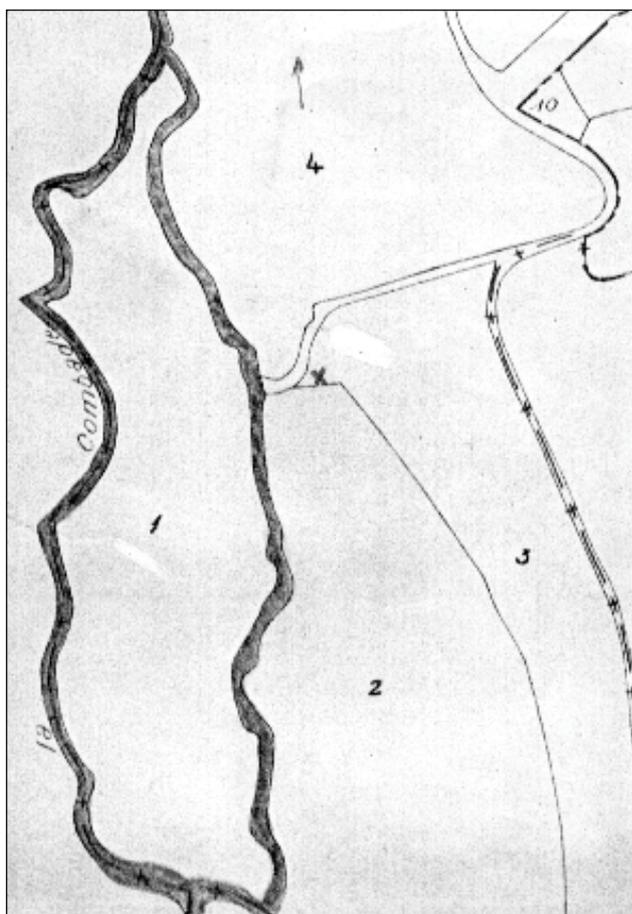
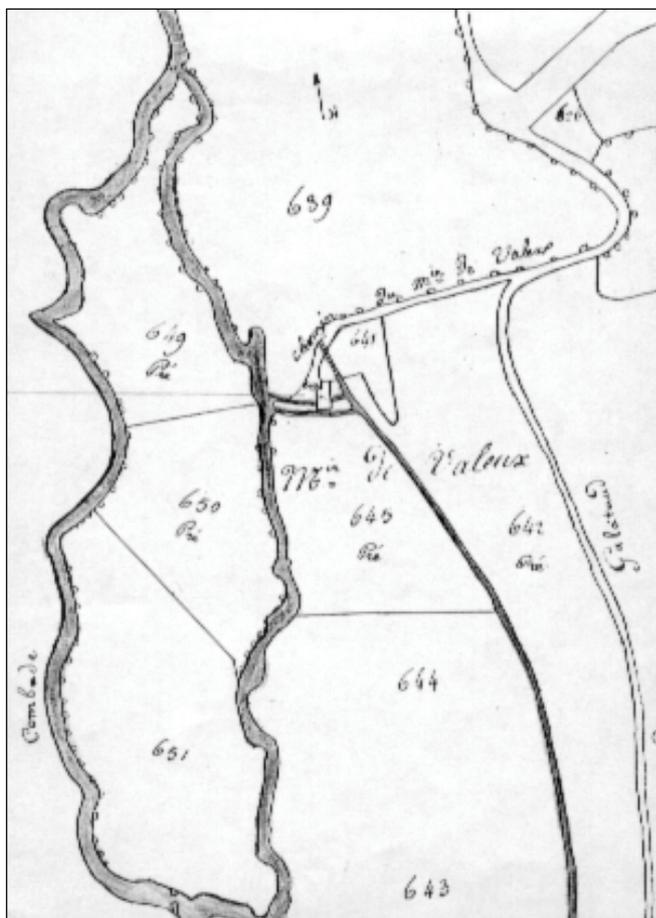


Moulin de Valluaud : le départ de la levée avec à gauche la Combade et sur la rive un bloc de maçonnerie signalant la consolidation du confluent

(27) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.



Plan cadastral Napoléon de 1835



Plan actuel

x : emplacement du moulin de Valeux



*Moulin de Valluaud : départ de la levée après la tempête
... elle commençait sous l'arbre cassé*

Sans doute la plus brève des histoires de nos moulins de Ste-Anne St-Priest ! Et cependant il est bien question de : - moulin de Valiot,
- moulin de Valeux,
- moulin de Valluaud.

Ne va-t-on pas jusqu'à parler de "moulin Chaulet"⁽²⁸⁾ alors qu'il ne s'agit que du village de Cholet !

Tout proche de Cholet ou du Galataud, pourquoi n'aurait-il pas emprunté leur nom ? Tout simplement pensons-nous parce qu'il a été longtemps la propriété d'une famille de notables du village de Valluaud : les Dulac.

L'aide d'un propriétaire de Cholet, M. Dumazaud, s'est révélée précieuse pour localiser l'emplacement du moulin et orienter nos recherches.

... De Cholet descendons en direction de la vallée de la Combade par l'allée de Valluaud plantée de chênes centenaires. Bifurquons à gauche dans le grand virage et gagnons les prés. Cent mètres en contre-bas de la route, nous sommes dans "le pré du moulin" et sur un revers tourmenté, à quelques 50 mètres de la Combade, nous pouvons retrouver les restes du moulin de Valeux : amas de pierres enchevêtrées dans le lierre, les racines d'arbres, souvent cachées par la mousse. Par contre le canal d'arrivée d'eau se distingue aisément.

Sur environ 1000 mètres, la levée, avant d'atteindre le moulin, permettait l'irrigation des prés rive droite de la Combade : et sur la commune de Sussac, et sur la commune de Sainte-Anne (*voir plans pages précédentes*). Sans doute la règle du droit d'eau était-elle appliquée comme dans de nombreuses régions en France : le moulin est prioritaire. Mais il est facile d'entrevoir tous les litiges naissant entre les différents propriétaires : eaux déviées, maçonnerie écroulée ... En période hivernale se posaient moins de problèmes.

(28) : Lecler, "Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne", p. 603-605.

L'alimentation du moulin se voyait complétée par les eaux de ruissellement qui descendaient de Cholet vers la Combade, grossies par celle d'une pêcherie du village. La "sagne" traversait (et traverse encore) le chemin Galataud - Les Ribières ⁽²⁹⁾.



A la "prise", sur la commune de Sussac, une large levée partait de la Combade à quelques 200 m en aval du moulin de Chamont (voir photos pages 103 et 106) et donnait suite au canal (voir photos ci-dessus et ci-contre).

Le barrage (par propos rapportés) était des plus rudimentaires. Avait-il seulement fait l'objet d'une demande d'autorisation ? Il n'en est pas question sur des documents de 1865 et 1866 ⁽³⁰⁾. Le ramier ? Des chèvres en bois alignées sommairement et maintenues par un tronc d'arbre brut, garnies de branchages, forçaient l'eau à monter dans la levée ⁽²⁹⁾.

Dans les années 50 une maçonnerie en béton, oeuvre collective des propriétaires riverains (MM. Angleraud, Bonneaud, Champeau, Dumazaud) est venue consolider la "brèche" ⁽²⁹⁾. Puis les engrais ont fait leur apparition dans le monde agricole rendant désuète la méthode d'irrigation. L'entretien de la digue n'a plus été assuré. Les prés inondés provoquaient un reflux vers le moulin de Chamont, la retenue devenait un obstacle au bon cours de la Combade.



Moulin de Valluud : deux vues de la levée qui partait de la Combade pour servir le moulin ; la murette visible à droite a plusieurs décades

(29) : propos recueillis auprès de M. Jean Dumazaud et auprès de la petite-fille d'Etienne Bonneaud et de son entourage.

(30) : voir "La Combade (1ère partie)" page 91 et suivantes.

Fallait-il penser à une démolition ? En 1989, le nettoyage de la rivière par des engins mécaniques ⁽³¹⁾ s'est montré déterminant ! Quelques traces subsistent rive droite (*voir photo page 103*).

Valluaud, village de la commune de Saint-Priest les Vergnes (puis de celle de Sainte-Anne Saint-Priest après le 15 mai 1836), tout comme Cholet, comptait 10 habitants en 1806, 16 en 1836, 17 en 1896 ⁽³²⁾.

Dans l'Etat Général des Fonds de la paroisse de St-Priest nous avons vainement cherché trace du moulin ou sur Valluaud ou sur Cholet. Existait-il avant la Révolution ? Sa construction remonte-t-elle seulement à la première moitié du XIXe siècle, époque où nobles et notables succombaient à l'engouement pour la petite meunerie ?

Seul le plan Napoléon nous éclaire. En section C, 3ème feuille, nous relevons :

- n° 646 : Moulin de Valeux : pré, 1 are 80 ca
- n° 647 : Moulin de Valeux : moulin, sol et airage, 2 ares 10 ca
- n° 648 : Moulin de Valeux : jardin, 30 ca.

Propriété de M. François Dulac, avocat général à Limoges, nous le trouvons inscrit pour la première fois en 1835 à la Matrice Générale des Contributions. En 1898, il est encore présent sur les lieux ⁽³³⁾ et appartient à M. Champeau Pierre. Aujourd'hui, nous pouvons localiser son ancienne implantation sur la pointe Nord-Ouest de la parcelle n° 3 de M. Delombre Pierre.

Le tableau ci-dessous schématise, au XIXe siècle, la vie de ce petit moulin qui au dire de certains "ne devait pas moudre plus d'un sac de grain par jour" ⁽³⁴⁾.

Années	Propriétaires	Meuniers soumis à la patente* ou salariés
1818	M. Dulac Louis (avocat) *	
1832	Construction ou reconstruction du moulin ?	
1833	M. Dulac François	
1835	moulin inscrit à la matrice générale des contributions	
1842		Rale Léonard fermier
1846		Depaully François 40 ans
1850		Escalot Jean fermier
1858	M. Dulac Charles médecin	
1859		plus de traces d'imposition
1876		démolition envisagée
1889	M. Gallavardin Jean-Pierre médecin ***	
1894		la parcelle 547 change d'appellation ****
1897	M. Champeau Pierre à Cholet	
	M. Champeau Psalmet à Cholet	
1948	M. Champeau Adrien à Nedde	
1975	Mme Champeau Nicole épouse Bessette à Nedde	
1986	M. Delombre Pierre à Chamont de Sussac	
* marié en 1785 à la demoiselle Anne Henriette Dumont. ** 1832 : construction ou reconstruction du moulin ? *** 1889 : par testament olographe M. Charles Dulac fait donation de ses biens à M. Gallavardin médecin à Lyon. **** 1894 : la parcelle 647 est maintenant désignée comme "sol - airage".		

Vie éphémère ? Ou fin d'une vie de labeur ?

(31) : voir "La Combade (1ère partie)" page 21.

(32) : Joseph Dubois, "Eymoutiers et ses environs", 1900, p. 245.

(33) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 150.

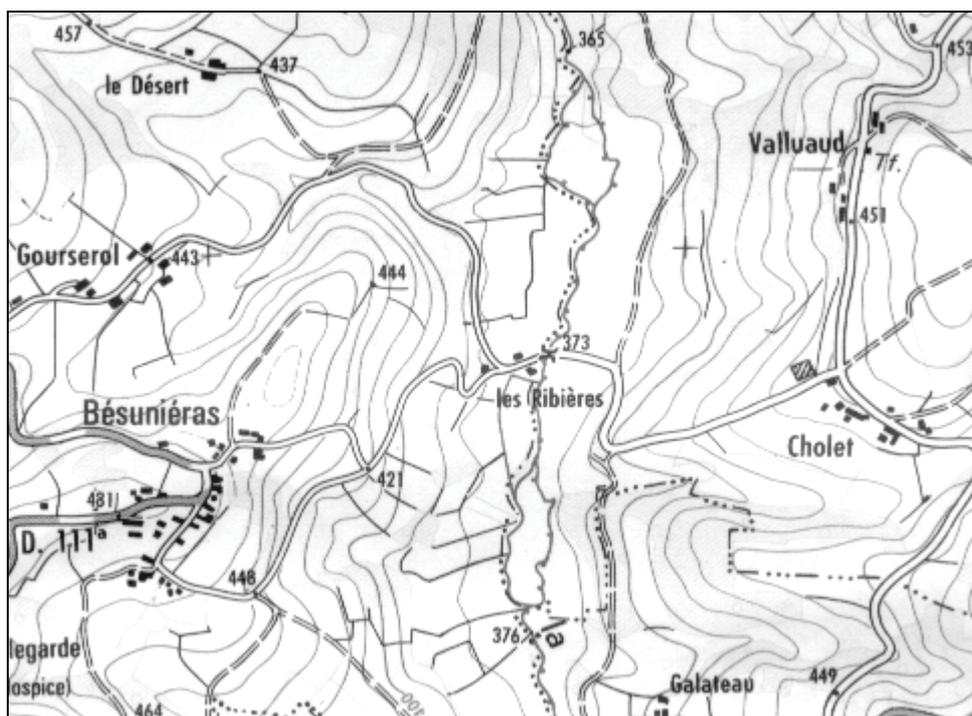
Les moulins de la commune de Châteauneuf-la-Forêt

Sur le territoire de la commune de Châteauneuf-la-Forêt, nous trouvons 4 moulins (certains diront 5, estimant qu'il y a bien eu 2 moulins, situés de part et d'autre de la Combade, près du pont). Ce sont, en suivant le fil de l'eau, le moulin des Ribières, le moulin de Tronche et les deux moulins situés près du bourg : le moulin de Châteauneuf ou moulin du Pont et le Moulin Neuf.

Le moulin des Ribières.

Situé sur la rive gauche de la Combade qui fait ici limite communale entre Châteauneuf et Ste-Anne, on peut noter l'équidistance (environ 1 km) des villages environnants : Valluaud au nord-est, Cholet à l'est, Galateau au sud, Bésuniéras à l'ouest, Gourcerol au nord-ouest.

Son altitude est de 373 mètres. A 150 mètres en amont du moulin, la Combade se divise en deux bras ; du bras ouest part le bief de dérivation qui conduisait l'eau au moulin.



Localisation d'après la carte I.G.N. qui permet de voir la position centrale du moulin signalée plus haut

Origine du nom.

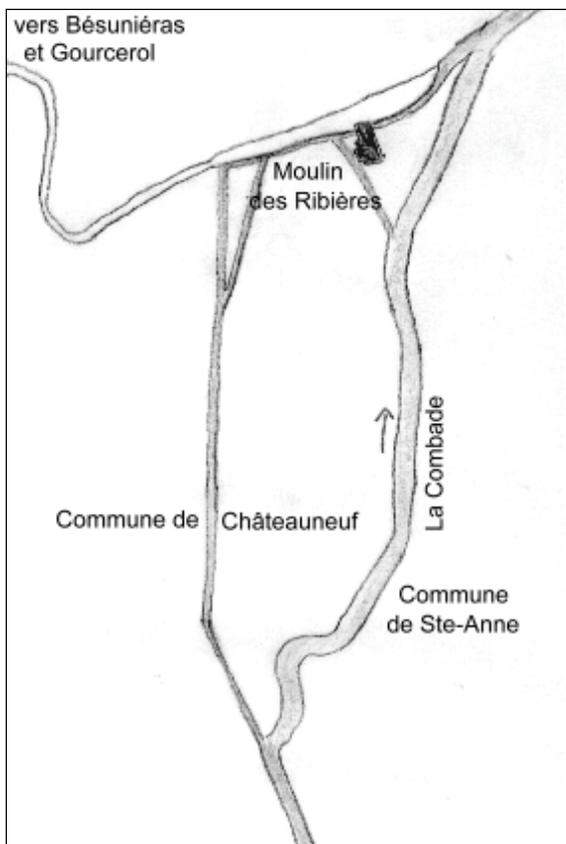
Les Ribières ou La Ribière est un nom largement représenté en Haute-Vienne (55 exemples dont 11 avec l'article).

D'origine latine, l'ancien occitan "*ribiera*" signifie rive, rivage, bas fond plat près d'un cours d'eau. Au sens strict, ribière signifie pré occupant le lit majeur du cours d'eau et par extension pré humide ⁽¹⁾.

Origine du moulin.

Nous n'en avons pas trouvé trace sur l' "Etat de la paroisse de Châteauneuf" ⁽²⁾ daté de 1750. Existait-il lorsque fut levée la Carte de Cassini (1770-1780) ?

Un moulin, non dénommé, est représenté sur la Combade en aval de la confluence avec un ruisseau dont la double source est issue des hauteurs de "Choulet" et "Valleau" (*voir carte page 68*). Ce ruisseau n'existe plus aujourd'hui. Rappelons l'existence du moulin de Valluau à 200 mètres environ en amont de celui des Ribières, alors Valluau ou Les Ribières ?



Il figure sur le cadastre Napoléon de la commune de Châteauneuf réalisé en 1832 ⁽³⁾ (*voir schéma ci-contre*).

La Combade, le moulin et les canaux de dérivation (d'après le plan cadastral Napoléon).

La limite entre les communes de Châteauneuf et Ste-Anne est matérialisée par la Combade.

Historique.

Renseignements donnés par divers documents ⁽⁴⁾ :

En 1832, le moulin des Ribières appartient à Prébos Jean, meunier.

En 1836, deux ménages (9 personnes) habitent à La Ribière : les Râle et les Prébot. Prébot Jean, 72 ans, est propriétaire meunier. Rale Léonard, 50 ans, est meunier.

En 1866, Prébos Léonard, 55 ans, est meunier ; son gendre Mazaleigue Léonard, 26 ans, habite avec lui.

(1) : "Les noms de lieux de la Haute-Vienne", Marcel Villoutreix, CRDP Limoges 1981.

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Etat général de la paroisse de Châteauneuf", 1750, E dépôt 40 / G1.

(3) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Cadastré de Châteauneuf de 1832", 3 P 50-1.

(4) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Matrice cadastrale de Châteauneuf 1832", 3 P 50-2 et "Recensements de la commune de Châteauneuf", E dépôt 40 / F1 et 6 M 54.

Le propriétaire du moulin est alors M. Dulac et comme tous les autres possesseurs des moulins de Châteauneuf, il est tenu d'effectuer quelques travaux de conformité à son barrage.

En 1872 et 1876, les occupants sont les mêmes qu'en 1866.

En 1889, M. Dulac, propriétaire, fait donation de ses biens à M. Gallavardin Jean-Pierre, médecin à Lyon.

En 1881, le tableau de "l'utilisation agricole et industrielle des cours d'eau" ⁽⁵⁾ donne au moulin les attributs suivants :

- moulin à farine et à cidre,
- 2 paires de meules,
- 1 pressoir,
- roue horizontale à cuillères,
- exploitant M. Dulac.

A la même date, Senisse Léonard est cité comme meunier (8 personnes vivent au moulin).

Huit années plus tard (1889) un procès-verbal de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées ⁽⁶⁾ précise que le moulin à farine dit des Ribières appartient au sieur Lavaud Léonard.

A la fin du XIXe siècle, le pont situé sur la Combade à proximité du moulin doit être en mauvais état puisque par une délibération du conseil municipal de Châteauneuf il est voté, le 27 mai 1894, une participation de 100 francs pour sa réfection en précisant : "pour couvrir sa part dans la dépense totale de 300 francs, le propriétaire (du moulin sans doute) et la commune de Ste-Anne devant participer à la dépense nécessaire" ⁽⁷⁾.



Vue aérienne du moulin des Ribières devenu une résidence, sur laquelle on distingue nettement les canaux alimentant le moulin et la sortie à l'arrière de ce dernier; on devine la Combade bordée par des arbres qui coule derrière le bâtiment (d'après une photo aimablement prêtée par Mme Robert)

(5) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

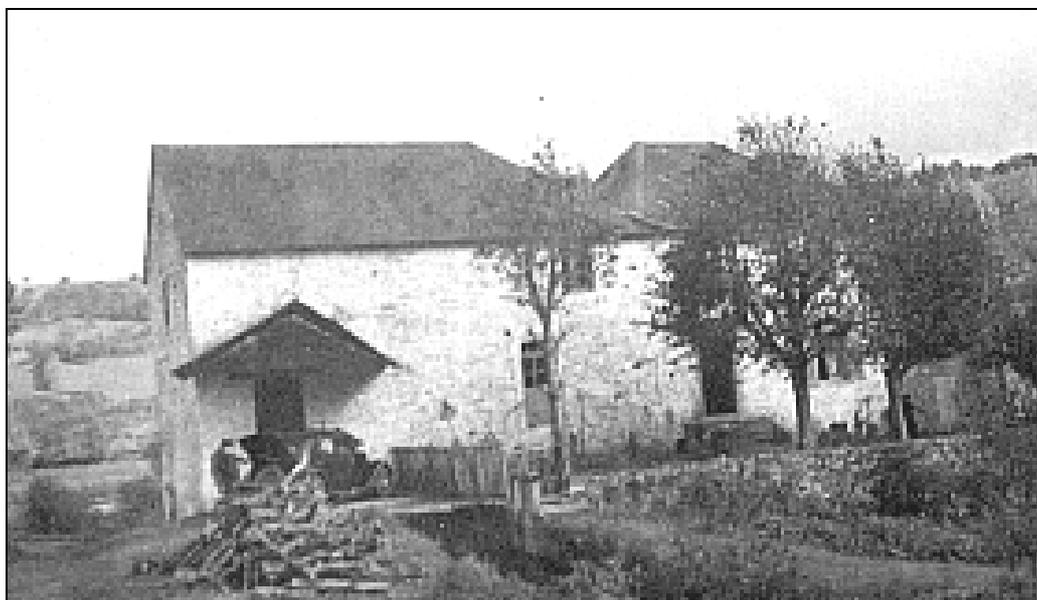
(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 150/17.

(7) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "délibérations du conseil municipal de Châteauneuf", E dépôt 40/ D2.

Par lettre du 7 décembre 1896, le sieur Lavaud propriétaire du “moulin dit de la Ribière” demande l’autorisation de réparer le barrage de son usine ⁽⁸⁾ ; le barrage dont il s’agit “existe depuis longtemps mais il n’est composé que de madriers verticaux retenus par des (*illisible*) de sorte qu’il n’offre aucune stabilité et est dégradé par les eaux”. Le sieur Lavaud voudrait “le consolider au moyen d’un mur de pierres ... la crête du barrage ne sera pas modifiée”.

Le plan établi, à la suite de cette demande, par le service hydraulique des Ponts et Chaussées le 24 octobre 1898 est reproduit sur la page précédente.

L’autorisation lui sera accordée : le mur projeté sera dérasé à 48 cm en contrebas d’une croix incrustée sur un rocher situé sur la rive droite du cours d’eau à 21 mètres de l’extrémité du barrage. Un sursis d’un an sera accordé au sieur Lavaud pour l’exécution des travaux qui en 1889 sont dits ne présenter “aucun caractère d’urgence”.



*Le moulin des Ribières il y a quelques décennies
(d’après une photo aimablement prêtée par Mme Robert)*

Changement de siècle, changement de propriétaire ; M. Vergnaud de Bolezat (grand-père de la propriétaire actuelle) achète le moulin à une société meunière qui voulait transformer le moulin en minoterie mais n’a pu terminer les travaux.

Lui aussi demande aux Ponts et Chaussées (en 1911) de réparer son barrage qui a été dégradé par les crues. Les dégradations consistent dans une brèche de 10 mètres de longueur et 1,20 mètre de profondeur.

L’accord lui sera donné dès 1911.

Le 19 octobre 1912, M. Vergnaud donne le moulin en dot à sa fille (contrat de mariage reçu par Me Archer).

Aussitôt après la guerre la production était de 30 balles de farine par jour et le moulin tournait aussi la nuit (avec un domestique) ⁽⁹⁾.

(8) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 150.

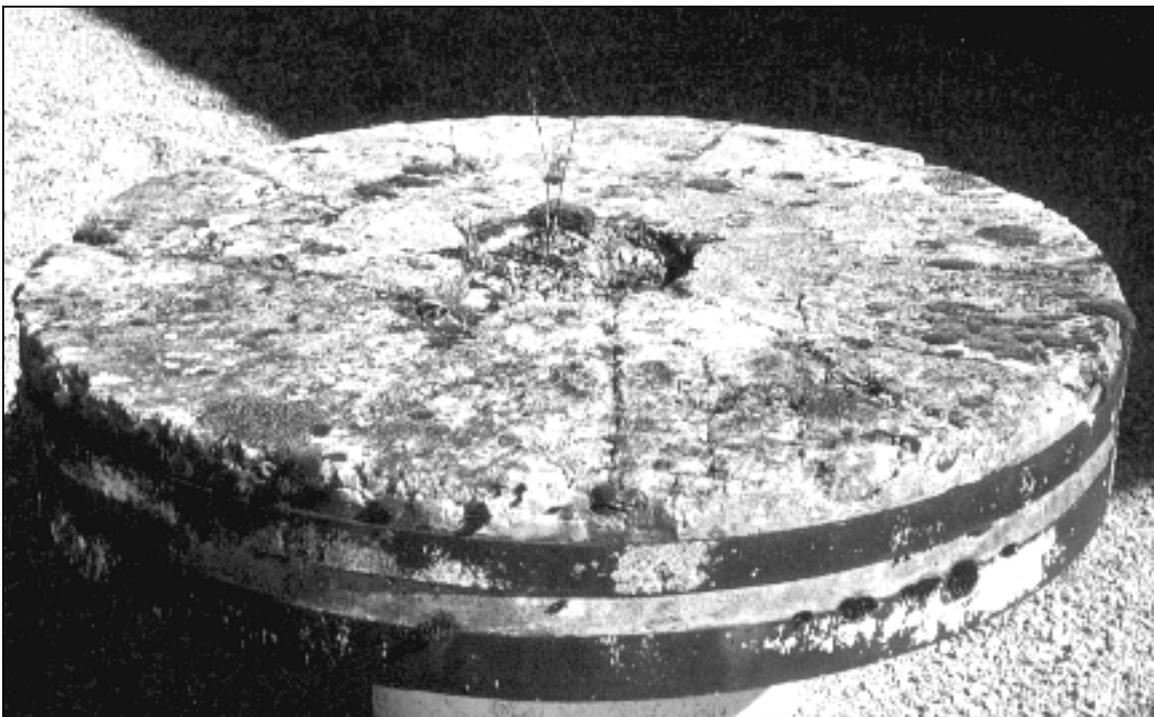
(9) : Ces renseignements ont été donnés par Mme Robert, propriétaire actuelle du moulin.



*Le moulin des Ribières de nos jours ; au premier plan, le trop plein
(d'après une photo aimablement prêtée par Mme Robert)*

Aujourd'hui le moulin (agrandi et transformé en maison d'habitation) garde quelques traces de son activité passée :

- une meule (*voir photo ci-dessous*) fabriquée de plusieurs pierres jointoyées et doublement cerclées de fer présente un aspect de silex martelé (deux autres meules ont été involontairement cassées),
- si la roue n'existe plus, la turbine est toujours dans le bâtiment sous lequel l'eau du canal continue de couler.



La meule du moulin des Ribières formée de plusieurs blocs réunis et maintenus par un cerclage

Le moulin de Tronche.

Au début du XIXe siècle, celui ou celle qui partant de Châteauneuf se rendait à Ste-Anne, passait obligatoirement par le moulin de Tronche qu'il atteignait après avoir dépassé la tuilerie de Bord et franchi la Combade ; c'est là que tout en longeant le bâtiment du moulin par le sud, il franchissait le ruisseau de Tronche.

Le tracé du cheminement est sensiblement le même aujourd'hui (Départementale 111), mais le moulin n'existe plus.

Situé à 360 mètres d'altitude c'est le sixième et dernier des moulins (comptés depuis la source) situés sur le ruisseau appelé "de Tronche" ou "de Gannevieille" qui, en amont, alimentait également les moulins de Golas, de Courtiaux, de Ste-Anne, des Bruges et de Gannvieille. Sa confluence avec la Combade se trouve à environ 500 mètres en aval.

Origine du nom.

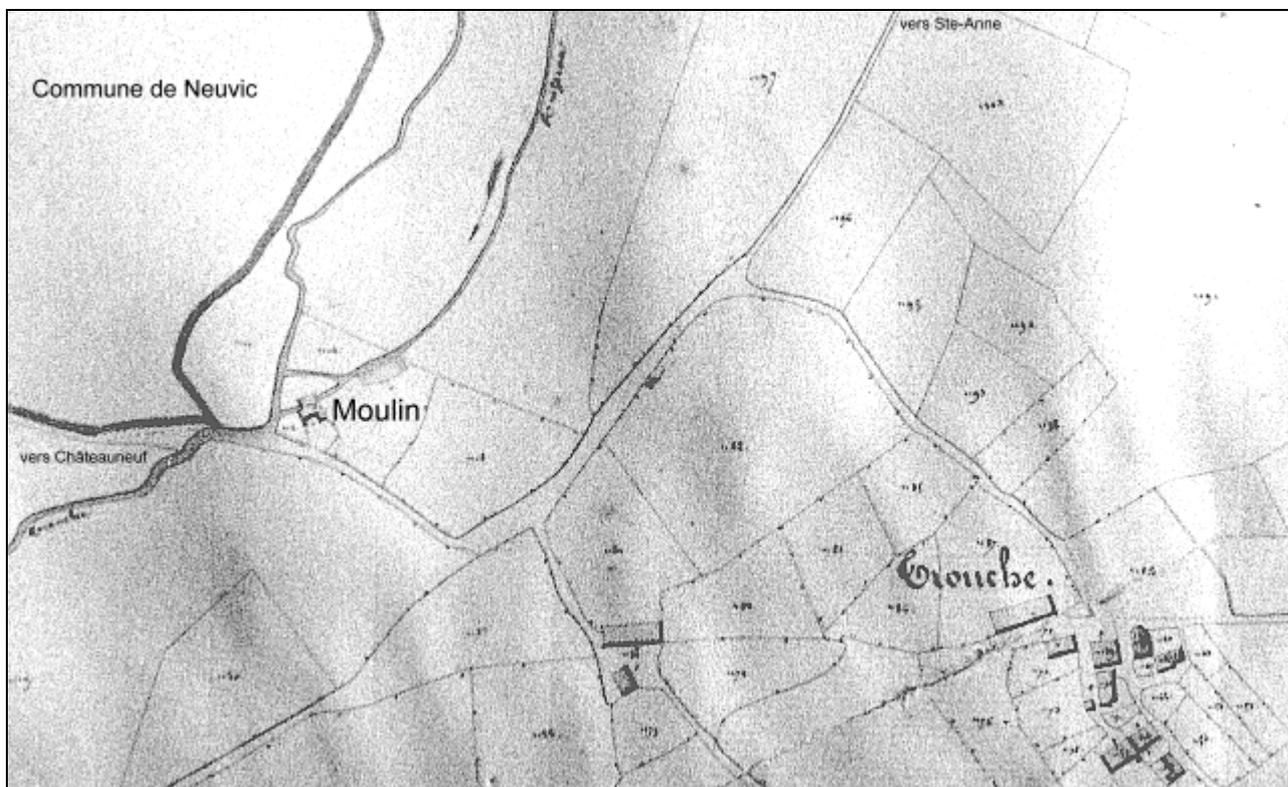
Le moulin a emprunté son nom au proche village de Tronche ("La Tronche" sur la carte de Cassini).

Etymologie du nom : "tronche" est le féminin de tronc et désigne un bois ⁽¹⁰⁾.

Origine du moulin.

On ne trouve pas de trace du moulin sur la carte de Cassini établie pour le Limousin de 1770 à 1780, ce qui ne suffit pas pour prouver sa non existence.

Par contre il figure sur le plan cadastral (*voir ci-dessous*) levé en 1832 (à cette époque Tronche possédait 10 maisons).



D'après une photo du plan cadastral de 1832 ⁽¹¹⁾

(10) : "Les noms de lieux de la Haute-Vienne", Marcel Villoutreix, CRDP Limoges 1981.

(11) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Cadastré de Châteauneuf de 1832", 3 P 50-1.

Deux remarques :

- En amont du moulin, le ruisseau se divisait en deux bras sur une distance d'environ 300 mètres ; aujourd'hui il ne reste qu'un bras, le bras nord.
- Le "bras sud" alimentait une pièce d'eau en amont du moulin et son trop plein rejoignait le bras nord. En aval du moulin un large fossé retenait encore l'eau avant que le ruisseau ne reprenne son cours normal.

Historique.

Au recensement de 1836 ⁽¹²⁾ notre moulin est habité par la famille Denardou, et, fait rare mais non unique dans le bassin de la Combade, le meunier est ... une meunière : Catherine, veuve de 44 ans ; sans doute est-elle aidée par ses deux fils (Léonard et Léonard) et sa bru (Marie Gely) ; un autre Denardou, nommé Joseph, âgé de 16 ans est dit domestique.

Cette meunière ne travaille pas pour son compte, mais pour celui du possesseur du moulin, Rougier Guillaume, gros propriétaire à Châteauneuf et maire à ses heures ; il est déjà connu de nos lecteurs puisqu'en 1818, il est au centre d'un incident important concernant le flottage du bois (*voir "La Combade, 1ère partie" pages 67 à 80*).

Que devient le moulin dans la 2ème moitié du XIXe siècle ? Les textes sont contradictoires et nous gênent pour donner une réponse assurée. Ainsi :

- Au recensement de 1866 ⁽¹²⁾, il n'est signalé aucun moulin, aucun meunier à Tronche. Il en sera de même sur les recensements suivants.
- Pourtant en 1875 dans sa Monographie du Canton de Châteauneuf-la-Forêt l'abbé Lecler cite le moulin de Tronche *sur la Combade*, et reprendra cette citation dans son Dictionnaire Historique et Géographique de la Haute-Vienne qu'il rédige en 1920-1926.
- En 1881, le tableau de l'utilisation agricole et industrielle des cours d'eau ne fait pas mention du moulin.

Que reste-t-il aujourd'hui du moulin ?

S'il existe quelques vestiges de l'ancien bâtiment, il est impossible de les découvrir sous l'amoncellement de gravats encombrant son emplacement qui, de nos jours, sert de décharge de matériaux divers.

Par contre, les anciens aménagements d'amenée et d'évacuation de l'eau sont encore repérables sous les broussailles :

- le bras sud du ruisseau subsiste sous la forme d'un fossé qui retient par endroits des eaux résiduaires, refuge des ragondins,
- les retenues d'eau en amont et en aval du moulin ont laissé place à des mouillères incultes ; on y décelle encore quelques canaux, témoignage des travaux de domestication de l'eau.

Le moulin de Châteauneuf.

Le moulin de Châteauneuf ou moulin du Pont est situé au nord du bourg, en contrebas de l'ancien château, à quelques mètres à l'est du pont qui enjambe la Combade sur la route de Neuvic à Châteauneuf. Il se trouve en limite de la commune de Neuvic, cette limite quittant ici le tracé de la Combade pour dessiner une enclave qui englobe les maisons du secteur.

(12) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "recensements de Châteauneuf", E dépôt 40 / F1 et 6 M 54.

En amont du pont, deux îlots successifs plantés au milieu de la rivière, cassent la force de l'eau ; cette topographie étant favorable aux passages à gué, on a des raisons de supposer que, avant tout pont, c'est à ce même lieu que la Combade se franchissait à gué.

Rive gauche : le moulin de Châteauneuf.

La présence d'un moulin dans le voisinage d'un château médiéval est un fait courant ; les seigneurs châtelains désirant *“exercer un contrôle sur de nombreuses activités”* mirent à la disposition des habitants *“des ateliers et des instruments de production (moulins, fours, pressoirs) moyennant l'obligation de les utiliser et le paiement de redevances (banalités) La construction d'un moulin alla parfois de pair avec le creusement des fossés destinés à renforcer la défense du château ... ”* ⁽¹³⁾.

C'est dire que l'on peut présumer de l'ancienneté du moulin ; rappelons que le château de Châteauneuf est attesté dès 1032, puisque à cette date, les chanoines de St-Etienne de Limoges reçurent Châteauneuf avec la tour qui dominait et le donjon qui servait de résidence ⁽¹⁴⁾.

Son nom initial “Moulin de Châteauneuf” marque sa dépendance du château.

Origine du moulin.

Les textes citant le moulin que nous avons pu retrouver ne sont pas antérieurs à 1750 ; c'est à cette date que l' *“ arpenteur royal des eaux fores de sa majesté ”* faisant son rapport sur les biens de la paroisse de Châteauneuf ⁽¹⁵⁾ signale au bourg :

176

Un moulin à deux meules à segle et à métal ⁽¹⁶⁾ et un à huile situé sur la rivière de Combade avec une maison pour le meunier et écurie cour et jardin confrontant à la Rivière de Combade et au pré de la dame de Châteauneuf, appartenant à la dame de Châteauneuf ⁽¹⁷⁾ demeurant à Châteauneuf, le moulin affermé à Martial Arnaud son meunier annuellement 180 sétier blé segle mesure de Châteauneuf, contenant 38 perches.

176 bis

Une pièce de pacage tenant au bâtiment cy-dessus et ayant les mêmes confrontations que dessus, appartenant à la dame de Châteauneuf demeurant à Châteauneuf, exploité par Martial Arnaud son meunier, contenant 2 seterées 5 perches.

(13) : Gabriel Fournier : “Le château dans la France médiévale”, Aubier 1978, page 130.

(14) : Cartulaire de la Cathédrale St-Etienne de Limoges dans BSAHL n° 69, page 205.

(15) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “Etat général de la paroisse de Châteauneuf”, 1750, E dépôt 40 / G1.

(16) : le métal est un mélange de seigle et de froment ; soit on mélangeait les deux céréales au moment de la mouture, soit elles étaient semées ensemble dans le champ, le mélange se trouvant ainsi tout fait.

(17) : NDLR : Celle que l'on appelait “la dame de Châteauneuf” est Anne de Guiton qui laissera son nom sur une cloche de l'église paroissiale en 1775 (cloche aujourd'hui disparue) ; l'inscription était ainsi libellée : “... Dame Marie-Anne de Guiton du Tranchard, marquise de Châteauneuf,

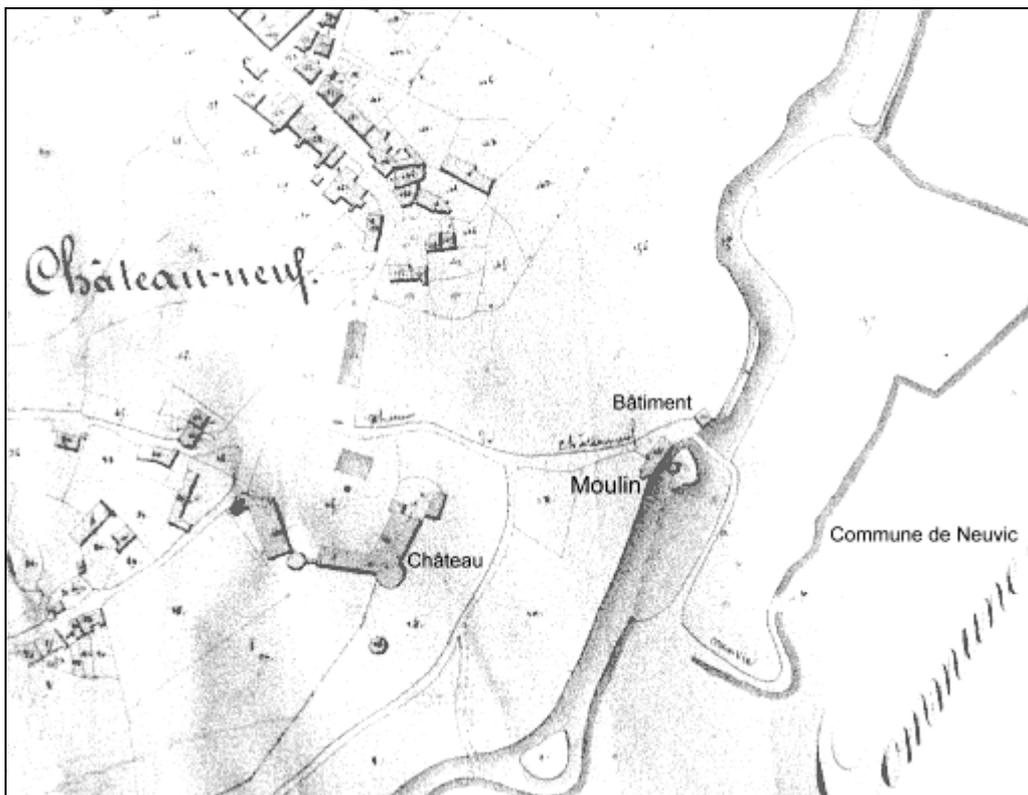
Tranchard, Fleurac et autres lieux, veufve de Mre F. Duché, écuyer, gdr sre du roy ...” (pour l’inscription complète voir “L’église de Châteauneuf-la-Forêt”, Société Historique de Châteauneuf, 1996, page 2).

Quelques noms cités sur les registres paroissiaux ⁽¹⁸⁾, nous renseignent sur l'identité des habitants du moulin dans la même décennie. Ainsi :

- en 1753, **Marguerite Arnaud habitant le Moulin Banal**, fille de Martial et de défunte Antoinette Marcheix, épouse Jean Chouzet (habitant Lavergne),
- en 1754, **Martial Arnaud habitant le Moulin Banal**, veuf de Léonarde Caminaud, épouse Marie Dupuy (habitant Le Puy et veuve de Léonard Maigne),
- en 1756, **Françoise Arnault habitant le Moulin Banal**, fille de Martial et de défunte Antoinette Marcheix, épouse Jean Senisse (habitant Le Puy).

Le moulin est alors dénommé "Moulin Banal".

Le plan cadastral napoléonien fait toute la lumière sur l'implantation du moulin en 1832 ⁽¹⁹⁾.



D'après une photo du plan cadastral de 1832

Insistons : le moulin se situe sur la même rive que le château ; il jouxte le pont. Egalement rive gauche, appuyé à l'autre bord de la "voie publique", un petit bâtiment lui fait face.

Ces biens (moulin, bâtiment, prés) restent la propriété du châtelain qui en 1836 est Limousin Joseph ; celui-ci s'est illustré comme maire de Châteauneuf de 1832 à 1837 ⁽²⁰⁾, et n'a pas d'autre fonction que celle de propriétaire.

Son domestique meunier est Panteix Antoine, âgé de 25 ans. Si le bâtiment du moulin existe encore en 1840 (c'est un plan ⁽²¹⁾ qui nous le révèle), son activité alors a certainement cessé, puisque à la même date la construction d'un autre moulin et d'une autre digue sont déjà projetés ; on sait que c'est en 1842 que la bâtisse a été détruite par M. Limousin.

Ainsi finit le "moulin de Châteauneuf". Le "moulin du Pont" va lui succéder.

(18) : voir chapitre sur la meunerie page 24.

(19) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Cadastré de Châteauneuf de 1832", 3 P 50-1.

(20) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Recensement de la commune de Châteauneuf", 1936, E dépôt 40 / F1.

Rive droite : le moulin du Pont.



Le moulin du Pont

(d'après une carte postale ancienne aimablement prêtée par Mme Cabailot)

En 1840, un meunier des Fontanes ⁽²²⁾, Jean Cluzeau qui, “par suite de procès de famille, a été expulsé de sa propriété par expropriation ...”, demande l’autorisation de construire un moulin sur la rive droite de la Combade, à 50 mètres en amont du nouveau pont. Un plan est établi à cette fin par M. Vignaud, agent voyer du département (*voir ce plan page suivante*).

Un an plus tard le moulin et sa digue sont construits, c’est un petit bâtiment de 10 mètres de long sur 8 mètres de large, “à l’intérieur une seule chambre à coucher et à côté l’espace nécessaire pour deux meules”. La largeur des vannes des deux coursières et du canal de fuite est de 1,50 mètre. L’écluse longe la rivière en biais sur une longueur de 48 mètres ; au milieu de cette écluse on a établi un pas le roi de 2 mètres d’ouverture.

C’est cette même écluse qui sera à l’origine d’un litige entre le nouveau meunier et M. Limousin car elle “touche” au pré” de ce dernier. Un “procès-verbal de délit de grande voirie” sera donc dressé contre M. Cluzeau à qui il est reproché d’avoir construit moulin et digue sans l’autorisation de son voisin (Limousin) et de n’avoir pas encore remplacé le chemin communal que l’implantation du moulin a supprimé.

Le meunier Cluzeau, soutenu par la mairie qui invoque sa nombreuse famille à nourrir, fera la “concession gratuite et à perpétuité du chemin déjà libre partant du pont, passant à côté de son usine et allant joindre l’ancien chemin qui longeait la rivière” ⁽²³⁾. Il s’arrange aussi avec M. Limousin et l’affaire sera sans suite ⁽²⁴⁾.

(22) : Le “moulin des Fontanes” est situé à moins d’un km en amont du pont de Châteauneuf, sur la commune de Neuvic-Entier. Il est étudié au chapitre suivant.

(23) : c’est aujourd’hui le chemin qui mène à Comeguère.

(24) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.

Historique.

Les recensements ⁽²⁵⁾ successifs nous indiquent les meuniers suivants :

- en 1866 : Moulin du Pont (notons le changement d'appellation) : Cluzaud Gabriel, 50 ans,
- en 1972 : Cluzeaud Gabriel ⁽²⁶⁾, 57 ans, né à Neuvic (vivent au moulin : 9 personnes dont un domestique),
- en 1876 : Faure Jean, meunier *et* maçon (8 personnes vivent au moulin dont 2 domestiques),
- en 1881 : Faure Jean n'est plus dit meunier, mais entrepreneur ; il n'en exploite pas moins le moulin grâce à un domestique : Jean Soumagnas.

En cette même année 1881, le "Tableau de l'utilisation agricole et industrielle des cours d'eau" apporte quelques renseignements supplémentaires : le moulin que le document situe *dans la commune de Neuvic* ⁽²⁷⁾ est un moulin à farine ; il possède 2 paires de meules, une roue à palettes, et la force motrice utilisée est de 6 chevaux-vapeur.



*Le moulin, devenu une maison d'habitation, se reflète toujours dans les eaux de la Combade.
On remarque, apparents, les matériaux venant de l'ancienne église de Sainte-Marie.
On distingue, en bas du bâtiment côté rivière, l'emplacement de la roue.*

Dès 1881 nous avons constaté que le propriétaire du moulin, M. Faure, n'est pas meunier mais entrepreneur ⁽²⁸⁾. Sans doute se consacre-t-il entièrement à cette seconde fonction et pour cause, puisque, entre autres constructions, un chantier d'importance va lui échoir : l'édification de la nouvelle église de Châteauneuf (de 1884 à 1886).

Lorsqu'il reconstruira son moulin (dans les années 1885), il y inclura certains matériaux provenant de l'ancienne église sise à Ste-Marie. Le bâtiment, tel qu'on peut le voir aujourd'hui, est maçonné de très belle pierres d'angle tandis que les fenêtres et les corniches s'ornent de pierres sculptées (*voir photo ci-contre*) ⁽²⁹⁾.

1890 est la date ultime à laquelle M. Faure est cité comme propriétaire.

(25) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Recensements de la commune de Châteauneuf", 6 M 54.

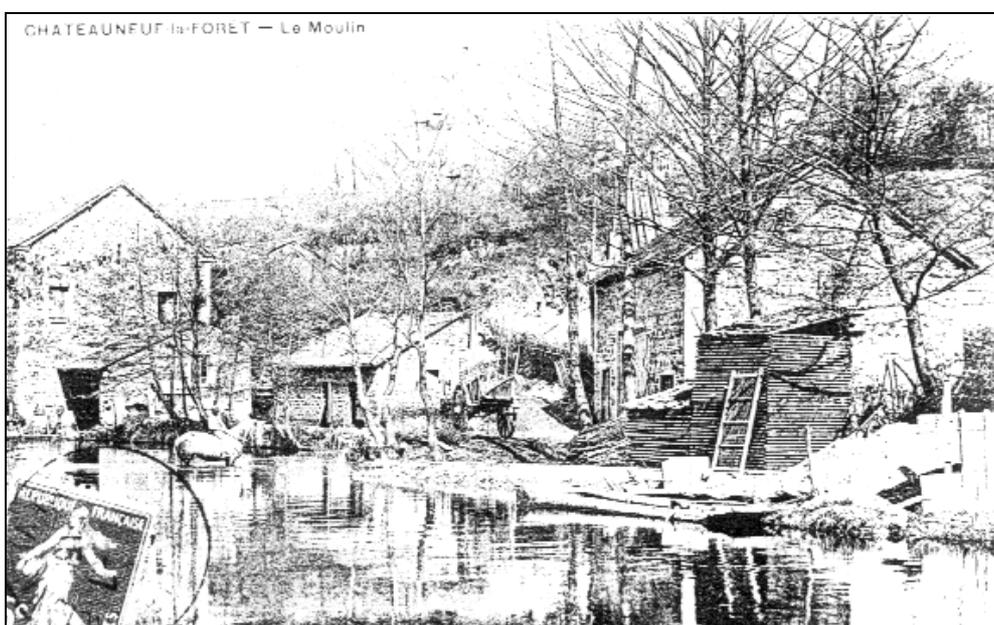
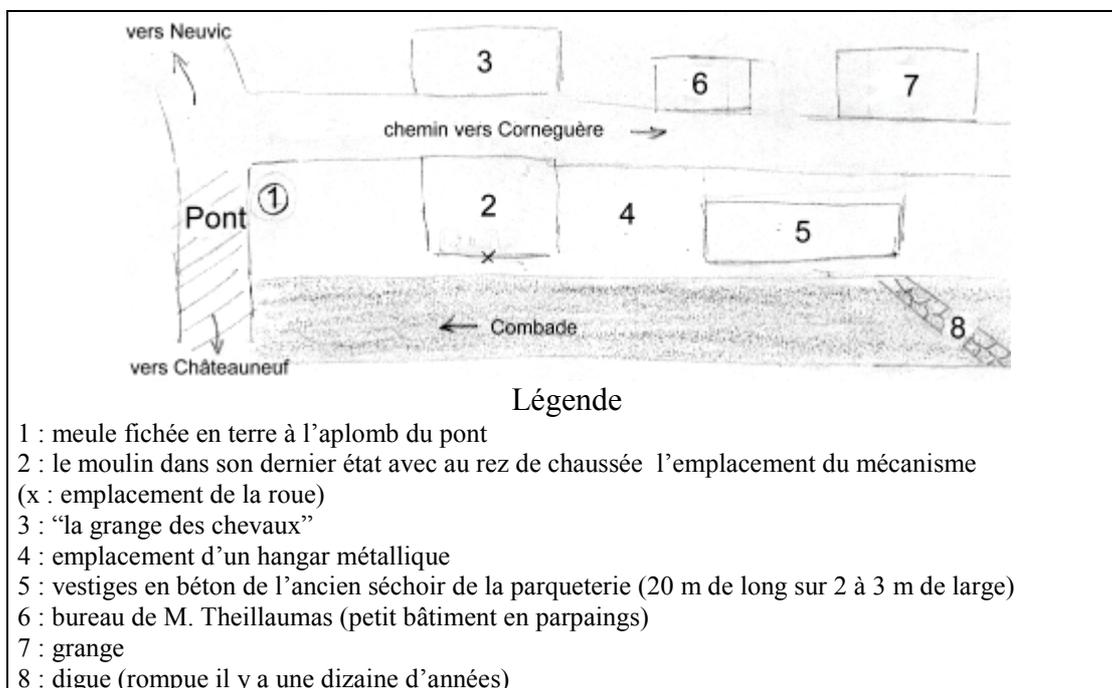
(26) : voilà 32 ans que la famille Cluzaud exploite le moulin.

(27) : sans doute parce que la délimitation des communes de Neuvic et Châteauneuf quitte ici la Combade.

(28) : un domestique, Jean Soumagnas, habite au moulin.

(29) : NDLR : M. Faure fut propriétaire de la remarquable chapelle du XVe siècle qui était accolée à l'église ; il la loua pour les offices pendant la période de construction de l'église. Une lettre du géomètre Nautret précise que la chapelle "pourra être démolie par l'acquéreur à qui les matériaux provenant de la destruction appartiendront" (Archives Départementales de la Haute-Vienne, 2 O 691).

Dans la première moitié du siècle, le moulin deviendra une parqueterie employant plus d'une dizaine d'ouvriers. L'exploitant en était M. Theillaumas⁽³⁰⁾. En sorte que les lieux présentent aujourd'hui les vestiges mêlés d'un moulin et d'une parqueterie, représentés dans le plan schématique suivant :



*Le moulin au temps de la parqueterie coomme le laissent supposer les tas de planches
(d'après une carte postale ancienne)*

En 1967 le moulin est inhabité depuis longtemps, envahi par les ronces, en mauvais état (durant l'activité de la parqueterie, seul un ouvrier y logeait). C'est à cette date que les actuels propriétaires l'acquièrent et le rénove⁽³¹⁾.

(30) : Cette exploitation finit mal puisque, après sa fermeture, les ouvriers se plainirent de n'avoir pas été payés.

(31) : Le vendeur était Mme Yffa née Vialatou (ces renseignements ont été donnés par M. et Mme Mazaleigüe).

Le Moulin Neuf.

Ce moulin, situé dans le bourg de Châteauneuf, générera la papeterie à partir de 1858. Les plus anciens documents le citant le nomment “Moulin à Drap” ou “Moulin Foulon”⁽³²⁾.

A-t-il pris son nom de neuf par référence au moulin banal du Château plus ancien, ou après une simple reconstruction ?

De 1742 à 1757, les mariages relevés sur les registres paroissiaux de Châteauneuf⁽³³⁾ nous permettent de connaître les occupants du moulin. Ainsi :

- en 1742 : **Léonard Marchaix habitant le Moulin à Drap**, fils de défunt Martin et de Françoise Saulière, épouse Françoise Reilliac (habitant Chaucher),
- en 1743 : **Léonarde Margoule habitant le Moulin Foulon**, veuve de Jean Marcheix, épouse François Pichaud (habitant le bourg, veuf de Jeanne Bureaux),
- en 1753 : **Georges Marcheix habitant le Moulin**, fils de Léonard et de Catherine Cluzaux, épouse Anne Guichard (habitant Gourcerol),
- en 1756 : **Léonarde Marcheix habitant Moulin Neuf**, veuve de Léonard Relhac, épouse Léonard Chaulet (habitant Chaucher, veuf de Léonarde Couade),
- en 1757 : **Jeanne Marcheix habitant Moulin-Foulon**, fille de Léonard et de Françoise Gasine épouse Annet Callaud (habitant la paroisse de Neuvic).

L’ “Etat Général de la Paroisse de Châteauneuf”⁽³⁴⁾ donne quelques précisions :

173
Un moulin à maillerie pour fouler drap, une maison pour le meunier, courtilage et jardin confrontant au territoire de Neuvic et au pré cy-après et à la rivière, y tenant deux vaches un cochon appartenant à la dame de Châteauneuf ⁽³⁵⁾ la maison servant de logement à Léonard Marché ⁽³⁶⁾ et le moulin à luy affermé 80 £ annuellement contenant 31 perches
174
Un pré appelé le pré du moulin confrontant au bois et terre de Neuvic, d’autre audit moulin et à la rivière de Combade appartenant à la dame de Châteauneuf exploité par Léonard Marché son meunier contenant 1 setérée 15 perches

Peut-on présumer que 75 ans après le dernier mariage évoqué ci-dessus, c’est la même famille qui occupe le moulin sous le nom de Caillaud ?

Toujours est-il qu’en 1832, il existe 2 constructions appartenant à Caillaud Blaise, meunier au Moulin Neuf (voir reproduction page suivante) :

- sur la rive droite de la Combade et du canal : un moulin avec bâtiment,
- sur la rive gauche : un bâtiment.

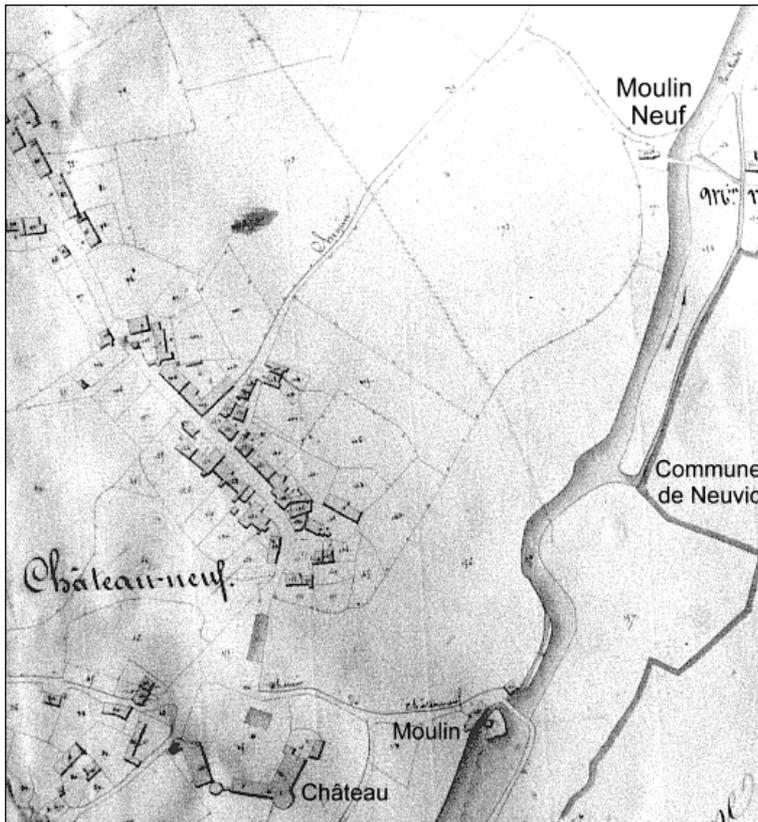
(32) : rappel : on y assouplissait les draps de chanvre ou de lin (voir chapitre sur la meunerie page 25).

(33) : voir chapitre sur la meunerie page 24.

(34) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, “Etat général de la paroisse de Châteauneuf”, 1750, E dépôt 40 / G1.

(35) : voir note 17, page 117.

(36) : orthographié plus haut Marcheix.



D'après une photo du plan cadastral Napoléon⁽³⁷⁾.

En 1836, 10 personnes (8 membres de la famille et 2 domestiques) habitent au Moulin Neuf dont le propriétaire cité est Caillaud Jean.

Le moulin à drap est devenu moulin à farine puis papeterie puisque le 10 novembre 1857 son propriétaire Jean Baptiste Delassis fait transmettre au Préfet la lettre déjà citée dans le chapitre sur la papeterie (*voir cette lettre page 9*).

C'est en fait une demande de construction d'un nouveau moulin destiné à remplacer celui qui a été transformé en papeterie.

Le "petit moulin à farine" projeté a-t-il vu le jour ? Nous n'avons retrouvé aucun document le concernant, aussi tout porte à croire que cette demande est restée sans suite et que ce projet n'a pas abouti.



A une cinquantaine de mètres en aval du pont, le barrage sur la Combade avec son pertuis et le départ du canal vers le Moulin Neuf.

(37) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, "Cadastré de Châteauneuf de 1832", 3 P 50-1.

Les moulins de la commune de Neuvic-Entier

Sur le territoire de la commune de Neuvic-Entier, trois moulins se sont installés au bord de la Combade et de ses affluents :

- le moulin de Gannevieille,
- le moulin des Fontanes,
- le moulin de Sivergnat.

Au XIX^e siècle, ils ont en commun leur construction sur un canal de dérivation et leur mode de fonctionnement avec roues et meules.

Au début du XX^e siècle, alors que le moulin de Sivergnat reste en l'état, le moulin de Gannevieille garde ses meules tout en s'adjoignant un appareil à cylindres et, dans les mêmes années, le moulin des Fontanes est transformé en "minoterie" utilisant la force de deux turbines et plusieurs appareils à cylindres.

Touchés par le changement de mode de vie dans les campagnes, la modernisation de l'agriculture et la concurrence des grandes minoteries, ils vont s'éteindre dans les années 1950-1960 ne trouvant pas de repreneur. Cependant, le mieux armé, le moulin des Fontanes, fonctionnera jusqu'à la retraite de son propriétaire en 1989.

Mais il est temps de les faire revivre au travers de quelques pages écrites grâce aux informations recueillies auprès de leurs propriétaires et grâce aux sources figurant au bas de chaque page.

Le moulin de Gannevieille.

1. Situation géographique.

Le moulin est établi sur un canal de dérivation partant de la rive gauche du ruisseau de Gannevieille, appelé aussi ruisseau de Tronche ou de Courtiaux. Ce ruisseau rejoint la rive droite de la Combade au pont du Bord.

Le moulin ne semble pas répertorié sur la carte Cassini ⁽¹⁾ (*voir page 126*). Son existence est par contre attestée par le cadastre "Napoléon" ⁽²⁾ (*voir page 127*). Il est également cité par A. Lecler dans le Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin (année 1873) sous l'appellation "moulin de Gaulas-Gannevieille", et porté sur le cadastre actuel ⁽³⁾ (*voir page 127*).

2. Origine du nom.

Le moulin dit Gasnevieille, Ganevieille ou Gannevieille tire probablement son nom du ruisseau qui coule en contrebas.

Deux origines ont été rencontrées :

a - "En langue limousine, une gane est une mare d'où s'échappe un petit ruisseau" ⁽⁴⁾,

(1) : carte Cassini, levées achevées avant 1789.

(2) : cadastre "Napoléon" clos le 27 novembre 1832 pour la commune de Neuvic.

(3) : cadastre actuel de la commune de Neuvic-Entier, année 1958.

(4) : "Histoire du Limousin et de la Marche", tome II - René Morichon, origine des noms de lieux - Edition René Dessagne 1985.

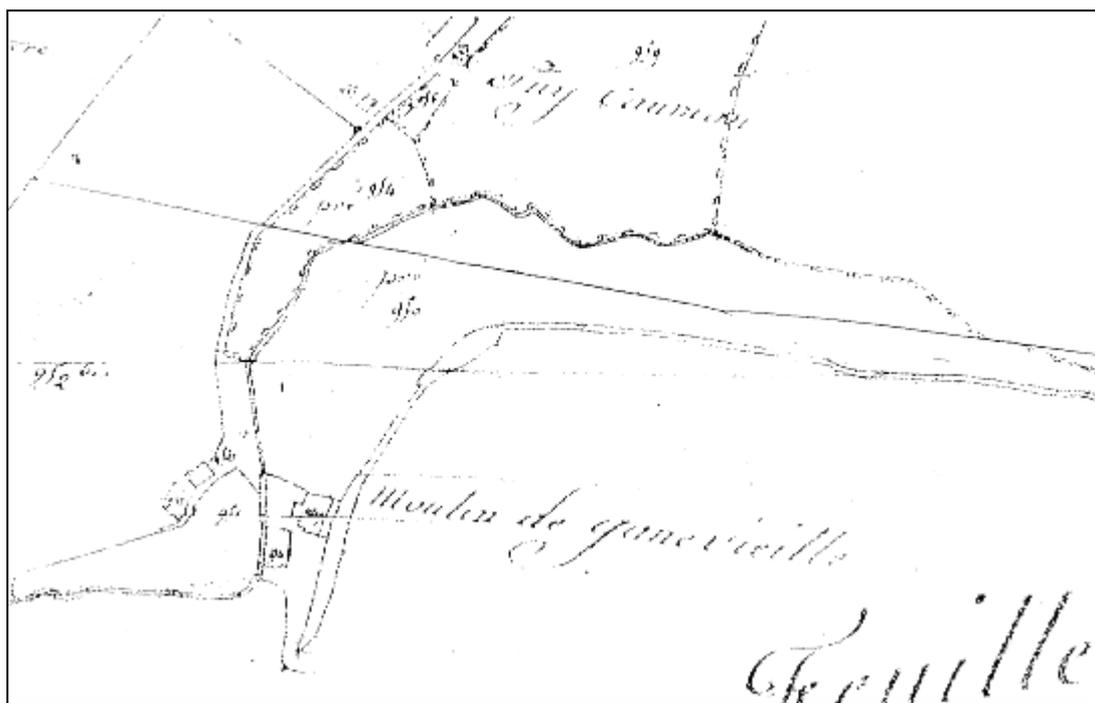


Carte de Cassini
(agrandissement de la région de Neuvic)

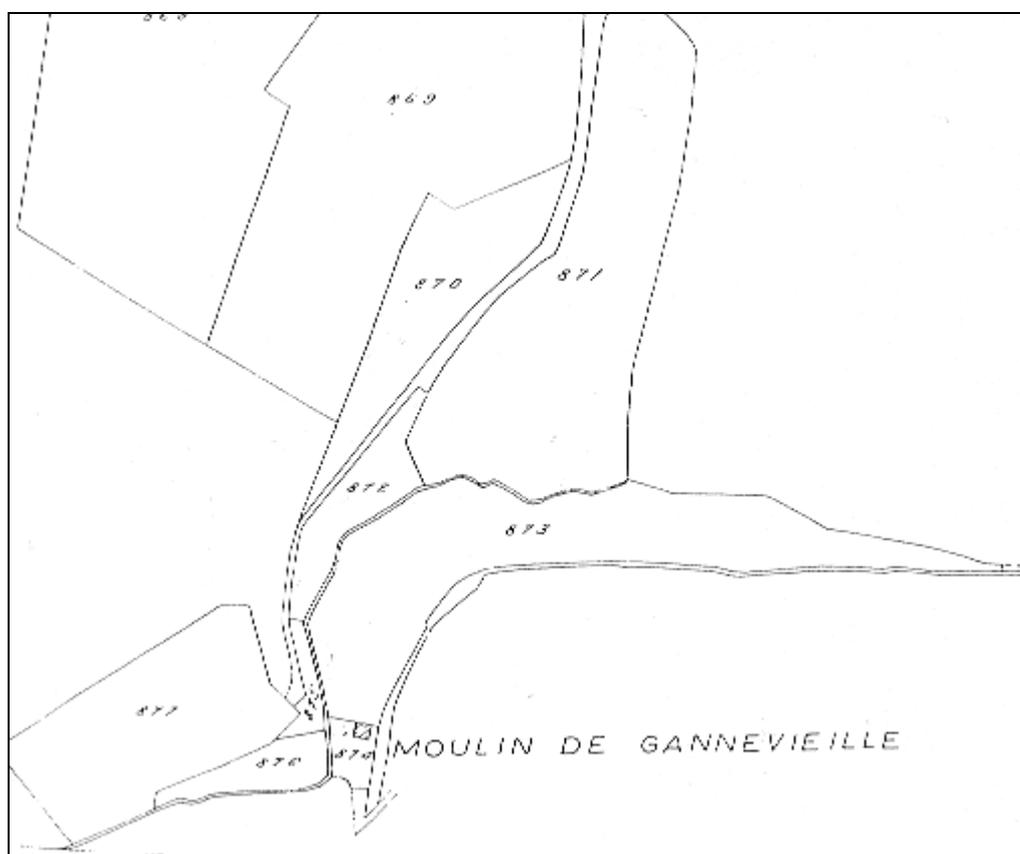
les moulins sont indiqués par le signe : ☒

deux des moulins qui nous concernent semblent figurer:

- un au sud de La Chapoulaudie, peut-être Gannevieille ?
- un au sud de Corneguerre, sans doute Les Fontanes.



Cadastré "Napoléon"



Cadastré actuel

b - “Gane écrit gasne ou ganne est assez répandu en Limousin. La définition peut varier selon les lieux : filet d’eau, petit ruisseau, ruisseau. Le sens premier paraît bien être : endroit où un ruisseau s’élargit et où on le traverse à gué, car l’étymologie la plus généralement admise rattache ce nom au mot latin vadum : gué”⁽⁵⁾.

3 - Construction et propriétaires successifs.

Le cadastre “Napoléon” répertorie le moulin de Gannevieille dès le début du XIXe siècle. Sa construction est peut-être antérieure.

La première propriétaire portée sur la matrice cadastrale (section F n° 949) est Mme Marie Grimaud “veuve et meunière au moulin de Gannevieille”. Lui succède vers 1870 M. Georges Barnagaud⁽⁶⁾, puis vers 1887 M. Louis Peyrat et en 1900 M. Léonard Bureloux de St-Léonard.

Ce dernier n’exploitait sans doute pas directement le moulin, car en 1911, M. Peix est connu comme meunier à Gannevieille par la plainte qu’il dépose le 28 août auprès du Préfet. Il y dénonce le détournement des eaux se rendant à son moulin opéré par des propriétaires riverains du ruisseau afin d’irriguer leurs prés sis en amont. Tout en reconnaissant que le débit du ruisseau est alors très faible et que l’eau sans être changée de cours arrive en faible quantité au moulin rendant son fonctionnement très difficile, l’ingénieur des Ponts et Chaussées, en charge de l’enquête, conseille à Monsieur Peix de porter plainte devant les tribunaux compétents dans la mesure où les agissements de ses voisins lui portent préjudice⁽⁷⁾.

En 1917, M. Julien Pinout (ou Pinoux) acquiert le moulin et le rénove en 1924. Son nom figure encore dans une enquête réalisée en 1926, associé à celui de son successeur M. Georges Degeorges⁽⁸⁾ qui reprend le moulin en 1928.

En 1938, M. Henri Degeorges est inscrit comme “exploitant de moulin au moulin de Gannevieille”. Le moulin fonctionnera jusque vers 1955.

4 - Nature du moulin.

Il est inscrit dès 1881 comme moulin à farine⁽⁹⁾. Son activité s’étendra de la production de farine destinée à l’alimentation humaine au concassage des céréales pour le bétail.

Au début du XXe siècle, le moulin possédait en outre une installation comportant :

- un pressoir à cidre
- et un moulin à huile (noix).

5 - Mode de fonctionnement.

En 1881, le moulin dispose d’une paire de meules actionnée par une roue à augets, soit une force brute de 3 chevaux vapeur, mais il n’utilise réellement que 70 % de sa force et fonctionne 18 heures par jour⁽⁹⁾.

En 1924, le moulin devient une petite minoterie. A la paire de meules est adjoint un appareil à cylindres et le bâtiment est rehaussé d’un étage pour permettre cette modification. Sur le silo de nettoyage du grain au 1er étage figure l’inscription suivante :

Minoterie J. PINOUT Gannevieille
Mise en marche le 23.02.1924

Le moulin construit en pierres et couvert en ardoises est de forme carrée, adossé à une levée de terre qui retient l’eau du bief. Côté ruisseau, il est possible de remarquer son agrandissement, le pignon de l’ancienne construction apparaissant dans l’appareillage des pierres. Il se compose de deux étages bâtis sur un rez-de-chaussée enterré du côté du talus de retenue des eaux du bief.

(5) : “Noms de lieux en Limousin”, Marcel Villoutreix - Edition Bonneton.

(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

(7) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 40, 7 S 157.

(8) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 25.

(9) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.



Le moulin de Gannevieille

Au rez-de-chaussée, accessible sur un côté, se trouvent la bascule, les sacs, la maie (sous la meule) et le monte charge ainsi que les mécanismes partant des roues pour actionner la meule et le cylindre et les transmissions d'étage en étage (telles que les chaînes à godets).

Au premier niveau, sont installés :

- l'appareil à cylindres et sa trémie,
- la paire de meules avec sa trémie,
- le silo de nettoyage du grain (qui porte l'inscription de 1924),
- l'arrivée du monte-charge.

Le second niveau renferme les tamis pour la farine.

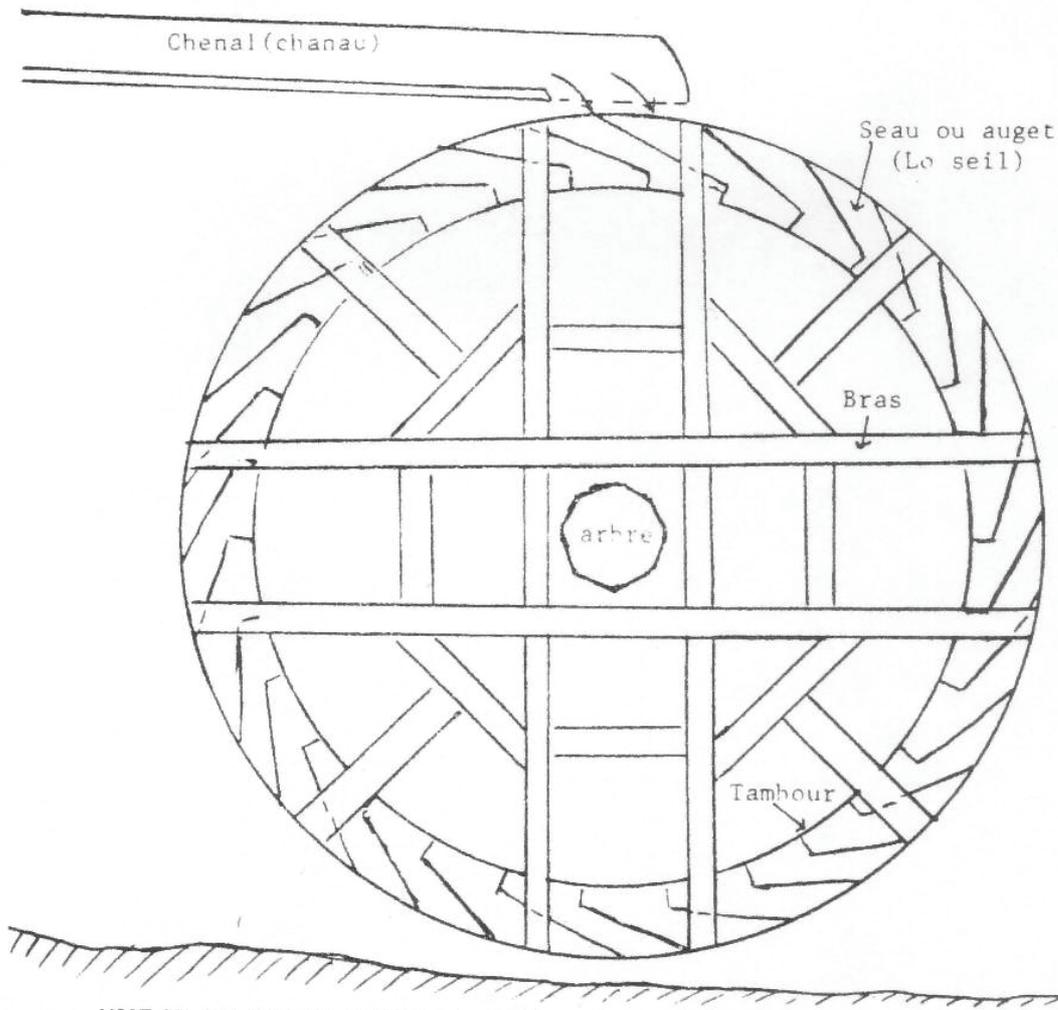
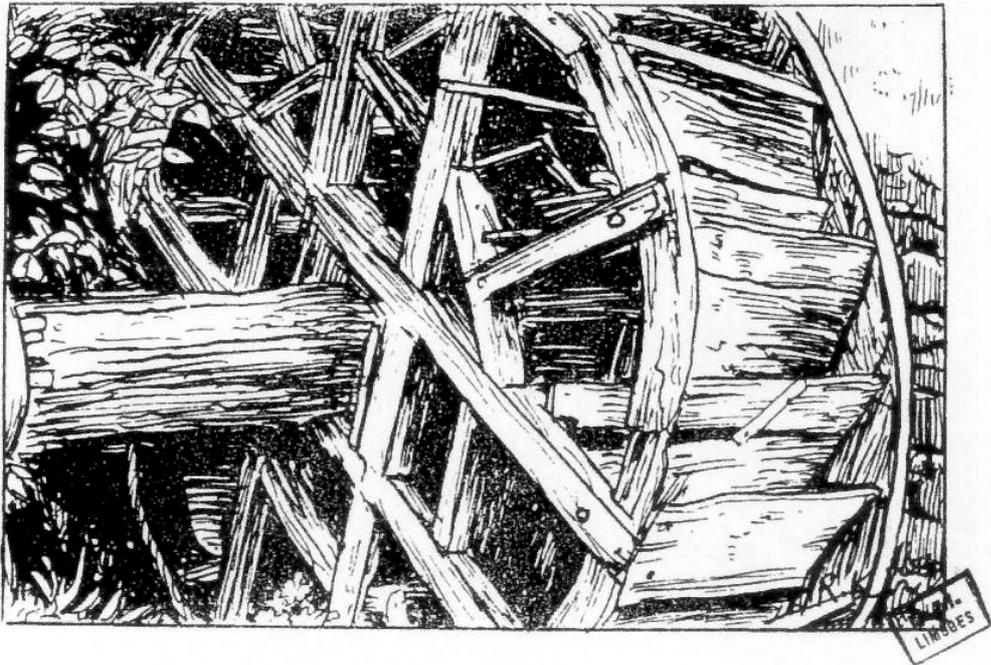
A l'extérieur, côté nord, deux roues à augets et deux conduits amenant l'eau du bief au-dessus des roues permettent de faire fonctionner l'une la meule, l'autre le cylindre.

La paire de meules rondes est cerclée de fer; un dispositif de levage facilite le "piquage" de la pierre qui la rend à nouveau plus abrasive. Elle sert au broyage des céréales du bétail (avoine, orge ...).

Le cylindre qui nécessite deux passages transforme les céréales destinées à l'alimentation humaine (blé, seigle ...).

En 1972, Monsieur Fernand Gaudy ⁽¹⁰⁾ a réalisé un croquis et des photos de la roue à augets existante (voir page suivante pour le croquis et page 131 pour la photo).

(10) : Bulletin de l'Association Française des Amis des Moulins : "les moulins dans le sud du département de la Haute-Vienne", 33 / 3605, 1972.
 "Quelques moulins de la Haute-Vienne" : quelques moulins de la vallée de la Combade, 1972.



MOULIN DE GASNE-VIEILLE . COMMUNE DE NEUVIC-ENTIER Haute VIENNE.

Roue à seaux ou augets toute en bois de chêne ainsi que l'arbre, des boulons et des pointes assurent l'assemblage. Les bras sont disposés en croix, l'arbre passe dans le carré formé au centre de la croix, les manchons sont remplacés par des cales. On remarque l'étroitesse de la roue, moins d'un mètre. Vitesse: de 6 à 10 tours/minute.



*Moulin de Gannevieille : la roue à augets
Photo Fernand Gaudy - 1972*

6 - Production.

Le moulin est classé comme “moulin à façon”. Différentes enquêtes menées des années 1924 à 1935 sur la capacité d’écrasement en 24 h. font ressortir les résultats suivants :

1924 : 5 quintaux ⁽¹¹⁾,
30 septembre 1933 : 3 quintaux ⁽¹²⁾,
7 janvier 1935 : 5 quintaux, le moulin ne fonctionnant pas toute l’année ⁽¹³⁾.

De plus, il est précisé à propos des entrées et des sorties des blés et farines pendant 5 mois, soit du 01.08 au 31.12.1926 que : “2000 kg (20 quintaux) rentrent en grain de seigle et sortent du moulin en farine pour les clients de la campagne” ⁽¹⁴⁾.

7 - Cessation d’activité.

Le moulin s’est arrêté vers 1955. Le moulin n’avait pas de contingentement et travaillait uniquement avec la production locale. Comme le mode de vie commençait à changer : les clients ne faisaient plus leur pain et s’équipaient en concasseurs, le meunier n’a pas souhaité poursuivre l’activité.

Depuis, le moulin est resté en l’état. Toutefois le cylindre a été démonté et vendu et le canal de dérivation a été asséché. La seule roue visible en 1972 n’existe plus. Monsieur F. Gaudy ajoutait alors : le moulin “a une roue à augets (inutilisée) toute en bois de chêne ainsi que l’arbre. Toutes les roues doivent être taillées dans du bois sans aubier et fraîchement abattu. Elles doivent être toujours mouillées pour assurer leur conservation”.

Aussi, la roue ne recevant plus l’eau du bief, s’est-elle détériorée au fil des années; seul subsiste l’arbre ou pivot central.

(11) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24.

(12) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 27.

(13) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 26.

(14) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 25.

Le moulin des Fontanes.

1. Situation géographique.

Le moulin est installé sur un canal de dérivation partant de la rive droite de la Combade, à environ 14,9 km de la Vienne. La Combade coule en ce lieu à une altitude de 341 mètres.

Le moulin est mentionné sur la carte Cassini (*voir page 126*), le cadastre “Napoléon” ainsi que le cadastre actuel (*voir page suivante*).

2. Origine du nom.

Le moulin semble avoir pris le nom des lieux : à proximité, côté Châteauneuf, existe une parcelle de terrain dite “de Fontanas” où coulent plusieurs sources ou fontaines.

En latin Fontanus, a, um veut dire de source, de fontaine. En bas latin, on retrouve fontana signifiant fontaine ⁽¹⁵⁾.



Le moulin des Fontanes

3 - Construction et propriétaires successifs.

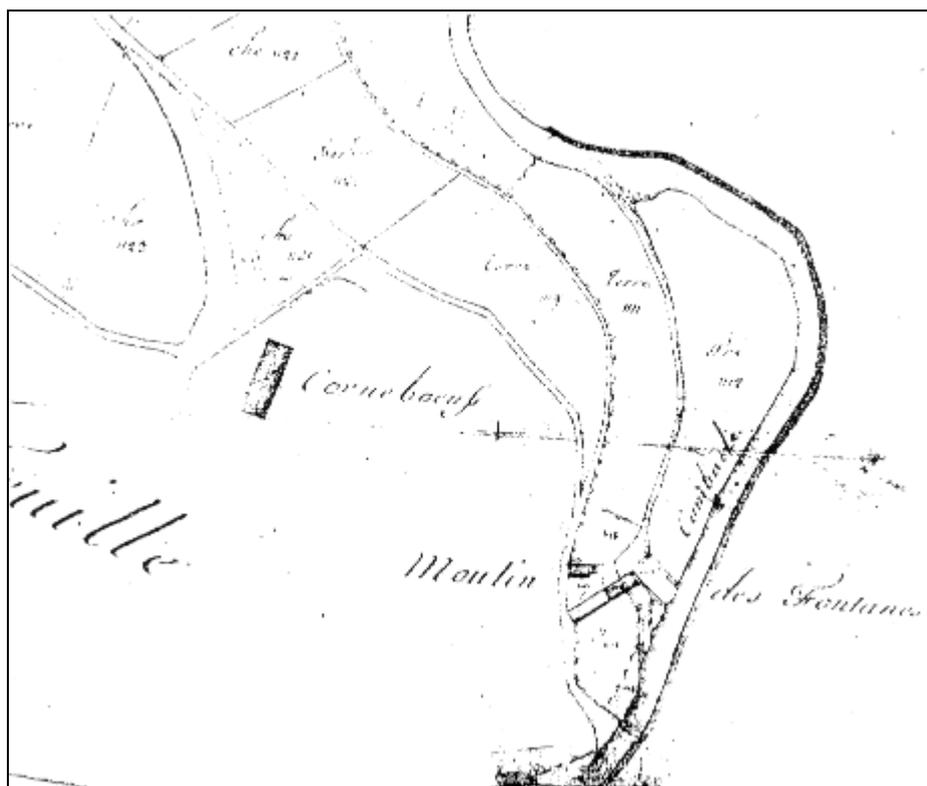
L'apparence actuelle du moulin résulte d'une complète restructuration effectuée en 1926. Toutefois, son existence est déjà mentionnée dans un procès-verbal dressé le 27 mars 1717 à la demande de messire Morel Limousin acquéreur des terres de Neuvic et Masléon vendues par messire Chastagnat. Le “procès-verbal de la terre de Neuvic” contient, entre autres, un descriptif du moulin “appelé des Fontanes” dont Georges Cluseau est meunier.

L'ensemble y apparaît comme étant en très mauvais état, tant les murs que les boiseries, les toitures et le matériel. On y relève la présence :

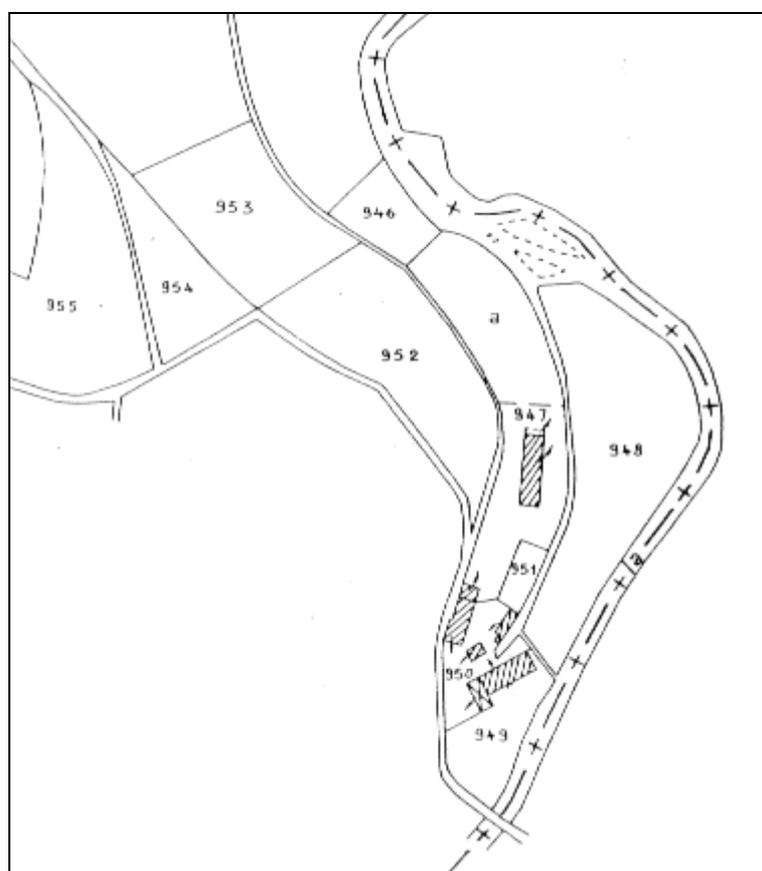
- de deux meules dont “l'une n'a que quatre doigts d'épaisseur” et “l'autre est à demi usée”,
- d'un petit moulin à chanvre et d'un petit moulin à huile,
- et “d'une brèche à l'écluse de la grandeur de 18 à 20 pieds” ⁽¹⁶⁾.

(15) : “Noms de lieux en Limousin”, Marcel Villoutreix - Edition Bonneton.

(16) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 4 E 5 / 16.



Cadastré "Napoléon"



Cadastré actuel

Vers 1830, le premier propriétaire inscrit sur la matrice cadastrale, section F n° 1116, est Jean Cluzeau (ou Clazaud) “meunier au moulin des Fontanes”. En 1840, il sollicite par lettre adressée le 20 juillet au Préfet, l’autorisation de construire un moulin à farine sur la Combade à 50 mètres en amont du Pont de Châteauneuf parce “que par suite de procès de famille, il a été exclu de la propriété (du moulin des Fontanes) par expropriation”⁽¹⁷⁾, car c’est alors M. Joseph Faucher qui en est propriétaire.

En 1847 lui succède M. Pierre Delanne puis en 1851 M. Isaac Léonet⁽¹⁸⁾. Vers 1888, M. Jean Reineix achète un ensemble aux Fontanes comprenant, parmi d’autres biens, un moulin à farine et un moulin à cidre. A sa mort, en 1921, son fils, Jean Reineix dit Henri, qui travaillait au moulin comme garçon meunier depuis 1913, devient propriétaire du moulin et en entreprend la rénovation en 1926.

En 1956, Monsieur Albert Daude acquiert le moulin. Il cessera son activité en septembre 1989.

4 - Nature du moulin.

Il est dès le XIXe siècle répertorié en tant que moulin à farine et à cidre. Il a en outre produit de l’huile.

5 - Mode de fonctionnement.

En 1865, il est relevé que la largeur du pertuis au barrage du moulin (qui permet le passage du bois flotté) est de 3,10 m, la chute moyenne du barrage étant de 1,33 m⁽¹⁹⁾.

Une enquête réalisée en 1881, note l’existence de 3 paires de meules actionnées par des roues horizontales à cuillères dégageant une force brute de 28 chevaux vapeur dont environ le tiers est réellement utilisé⁽²⁰⁾.

En 1926, l’ancien moulin est détruit. A sa place, se dresse un nouveau moulin, “une minoterie”, qui peut traiter des dizaines de quintaux par jour et qui ne sera opérationnelle qu’en 1928 :

- les roues à eau sont remplacées par deux turbines,
- trois compresseurs à cylindres permettant trois passages différents succèdent aux meules en pierre.

L’ensemble des installations représentera à l’époque un investissement de 450.000 francs.

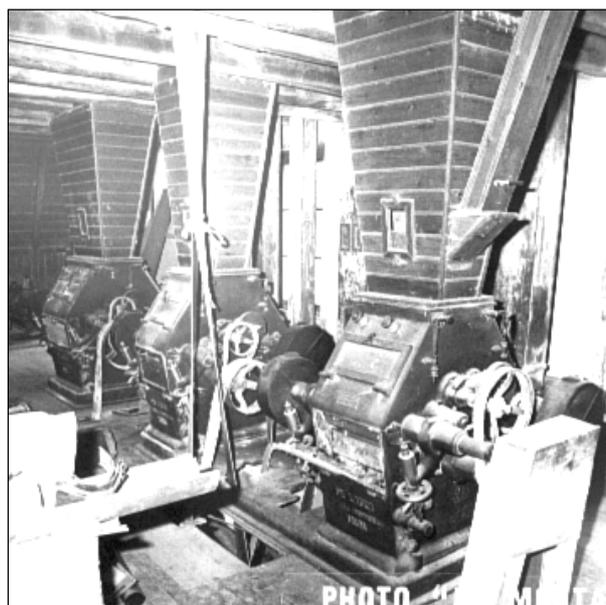
Dans un imposant bâtiment rectangulaire, construit en pierres, de 8 m x 12 m, les machines occupent 4 niveaux :

1° le sous-sol avec :

- les deux turbines actionnées par deux chutes d’eau, l’une de 2,05 m, l’autre de 2,10 m, qui passent sous le moulin,
- le silo d’arrivée des blés sales,

2° le rez-de-chaussée avec :

- les trois appareils à cylindres aux rouleaux en fonte (*photo ci-contre*),
- la mélangeuse de farine,
- l’ensachage,
- l’accès au silo d’arrivée des blés sales,
- une paire de meules vestige de l’ancien moulin et un broyeur à marteaux qui la remplacera,



Moulin des Fontanes : les trois appareils à cylindres
Photo “La Montagne” – 1991

(17) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.

(18) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 17, 7 S 6.

(19) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 17.

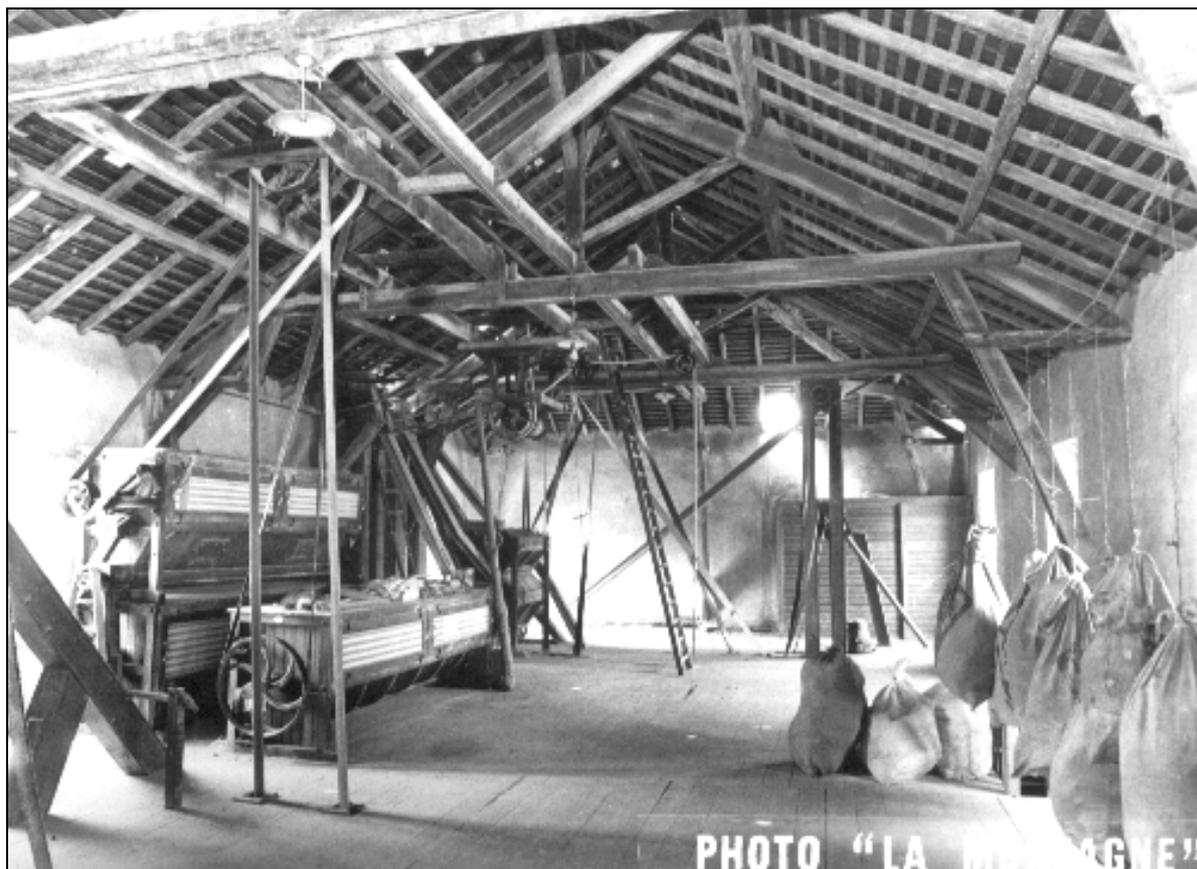
(20) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

3° le 1er étage avec :

- l'appareil de nettoyage des blés,
- le silo des blés propres,
- les deux chambres à farine d'une capacité de stockage de 75 quintaux, soit 50 pour l'une et 25 pour l'autre,

4° l'étage supérieur avec :

- les trois tamis en soie naturelle (*photo ci-dessous*),
- la chambre de poussière des blés,
- l'extracteur de farine.



Moulin des Fontanes : les trois tamis et l'étage supérieur

Photo "La Montagne" - 1991

Les liaisons entre les différents niveaux sont assurées par des canalisations en pin qui transportent le blé ou la farine dans des chaînes à godets et par des courroies qui actionnent les engrenages et volants chargés de transmettre l'énergie aux machines.

Sur un côté de la construction, alimentée par un bras d'eau, une roue à aubes métallique produit l'électricité du moulin lorsque les turbines, trop bruyantes, ne sont pas nécessaires. Cette roue fabriquée artisanalement est venue remplacer dans les années 1960 une roue en bois (*voir photo page suivante*).

Il est à noter qu'en 1911, un pont a été construit sur la Combade afin de faciliter l'accès au moulin; le département de la Haute-Vienne en a subventionné la construction à hauteur d'environ 4000 francs.



Moulin des Fontanes : la roue à aubes métallique

6 - Production.

Plusieurs enquêtes sur la production du moulin ont été réalisées au début du XXe siècle. Alors qu'en 1924, le moulin est classé dans la catégorie des "moulins à façon", sa capacité d'écrasement en 24 heures étant de 5 quintaux ⁽²¹⁾, en 1933 (soit 5 ans après sa transformation) la capacité passe à 20 quintaux ⁽²²⁾, puis en 1935 à 30 quintaux ⁽²³⁾.

A partir de la seconde moitié du XXe siècle, le rendement théorique sera de 50 quintaux par 24 heures, le contingentement annuel étant fixé à 7678 quintaux de blé.

L'activité du moulin est réalisée :

- à 80 % par les cylindres qui traitent les céréales destinées à l'alimentation humaine ; blé, seigle, blé noir ...
- et à 20 % par la meule puis le broyeur à marteaux (vers 1966) qui écrasent les céréales utilisées dans l'alimentation du bétail : orge, avoine, seigle, maïs ... opération dite de "mouture à façon", le travail variant en fonction de la production locale.

Dans les années 1960, le meunier travaille le blé fourni par les producteurs locaux (le moulin aura jusqu'à 600 clients aux alentours) et en période estivale, pour faire la soudure et répondre à des besoins plus importants, il achète le blé nécessaire à la coopérative. Le procédé se maintient tant que persiste "l'échange". Avec cette pratique, le producteur fournit son blé au meunier qui le livre ensuite, en farine, au boulanger. Ce dernier sert enfin le producteur en fonction du blé délivré au moulin, étant retenues les marges du meunier et du boulanger.

Fonctionnant avec bons ou carnets ou encoches sur baguettes de bois, ce système impose une comptabilité importante à chaque intervenant. Il sera abandonné à partir de 1969 et son arrêt marque la fin de la clientèle de campagne. Parallèlement, l'agriculture opère une importante mutation : disparition progressive des petites exploitations, regroupement des terres, abandon de la polyculture. L'ensemble de ces facteurs conduisent le meunier à se servir désormais à la coopérative pour approvisionner les boulangers du voisinage. Les blés viennent essentiellement de l'extérieur du département, l'Indre par exemple.

Ensuite, dans une dernière étape, les boulangers qui s'installent vont se fournir directement auprès des minoteries extérieures qui, par ailleurs, "facilitent" leur installation par des prêts. Cette "quasi captation" du marché par les grandes minoteries explique aussi les difficultés que rencontreront un certain nombre de meuniers dans le secteur d'activité production de farine.

(21) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24.

(22) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 27.

(23) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 26.

7 - Cessation d'activité.

C'est la cessation d'activité de son propriétaire, M. Albert Daude, en septembre 1989, et le défaut de repreneur qui marquent la mise en chômage du moulin.

Depuis 10 ans, il a gardé toute sa machinerie en état et fait l'objet de visites guidées par son propriétaire et l'Association Monts et Barrages.

De l'aménagement antérieur à 1926, subsistent un pressoir et la cuve utilisée à la sortie de la râpe, une meule en silex démontée (en plus de celle installée dans le moulin) et une petite cuve (ou mouton) semblable à celle utilisée dans les moulins à huile.



Moulin des Fontanes : au milieu de la végétation, en bas à droite du bâtiment, on distingue la roue métallique et le conduit ramenant l'eau à la Combade.

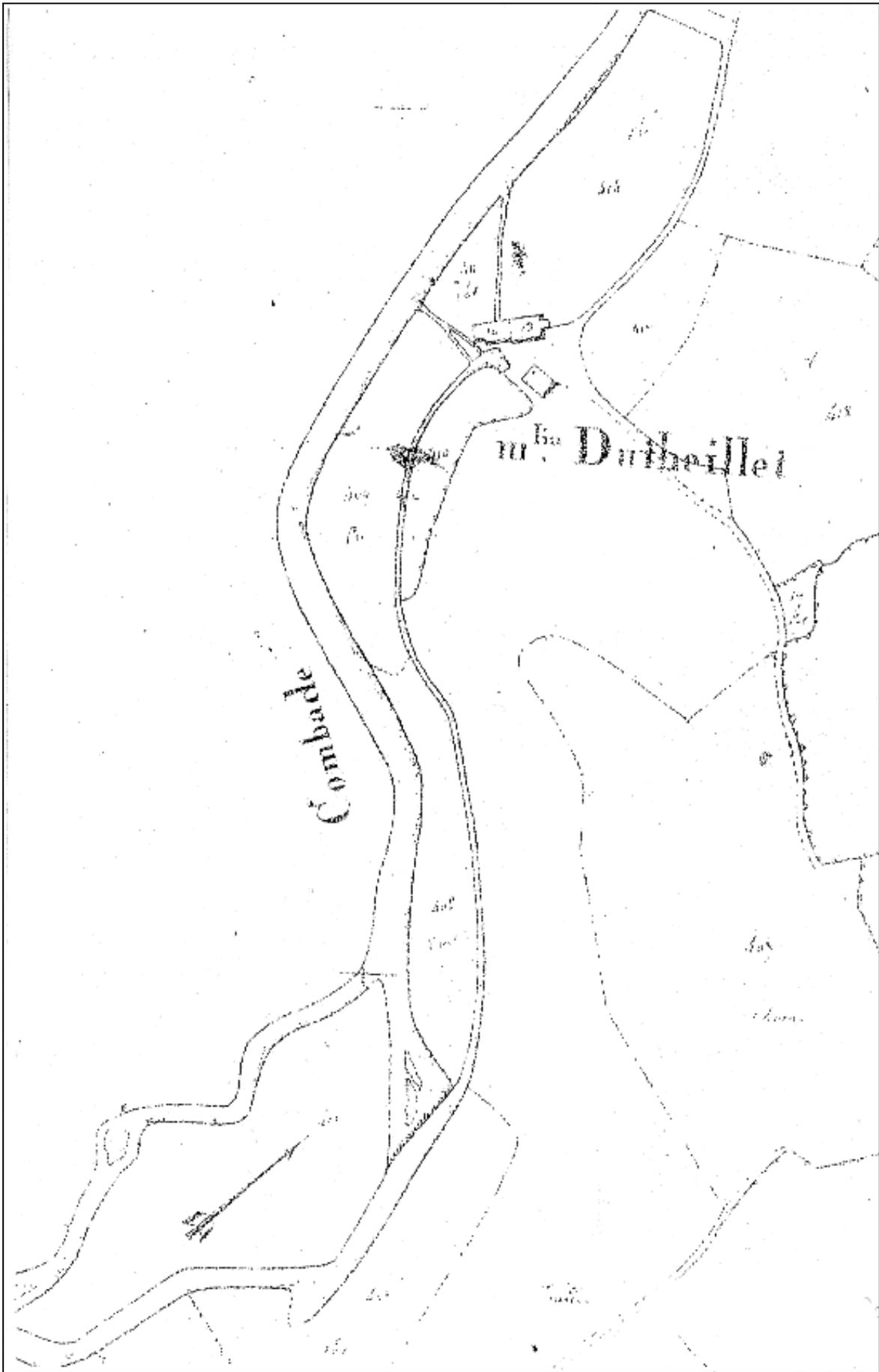
Le moulin de Sivergnat.

1. Situation géographique.

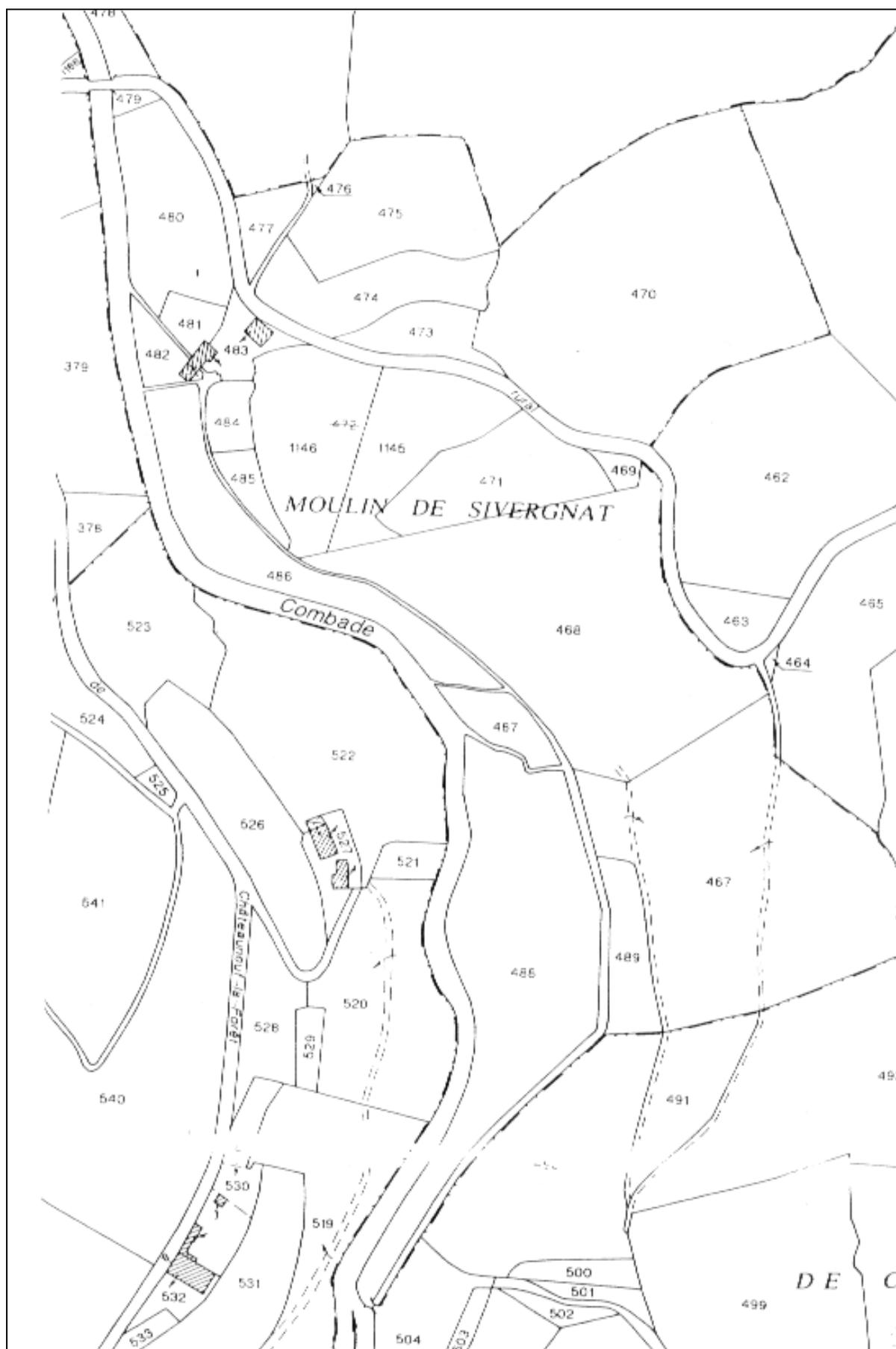
Le moulin est édifié sur un canal de dérivation partant de la rive droite de la Combade. Il se situe à 12,450 km de la Vienne, l'altitude de la Combade en ce lieu étant de 325,8 mètres. Il est dénommé diversement :

- sur le plan cadastral "Napoléon", il porte le nom de son possesseur, "moulin Dutheillet" (*voir page suivante*),
- dans un dossier administratif de 1887, il prend l'appellation du village voisin sis sur la rive gauche de la Combade, "moulin de Tressingas"⁽²⁴⁾,
- il est appelé "chez Ticaud", son propriétaire au début du XXe siècle,
- il est parfois désigné sous le vocable de "moulin des prés pourris", des prés inondables longent la rivière à cet endroit.
- il est nommé sur le cadastre actuel "moulin de Sivergnat" (orthographié parfois Sivergnas), du nom du village le plus proche sur la rive droite de la Combade (*voir page 139*).

(24) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 148.



Cadastré "Napoléon"



Cadastré actuel

2. Origine du nom.

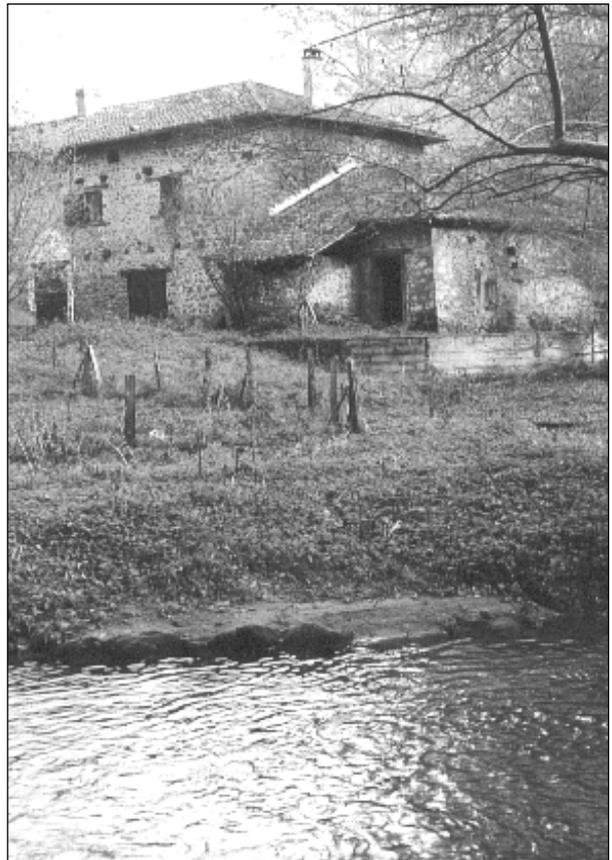
Le village de Sivergnat se trouve sur la carte Cassini au lieu-dit "Civergnac" (*voir page ??*). Dans le tome II de l'Histoire du Limousin et de la Marche, les auteurs révèlent que Sivergnat peut être traduit comme étant la propriété ou le domaine de Severinus :

"De la conquête de la Gaule jusqu'au VIIe siècle le suffixe "acum" ajouté à un nom d'homme [Severinus dans le cas présent] désigne la propriété ou le domaine de cet individu, ce suffixe "acum" est parfois adouci en "at" en Limousin". "Severinus a donné Sivergnat que l'on retrouve dans les communes de Neuvic-Entier et de St-Bonnet Briance".

3 - Construction et propriétaires successifs.

M. Fernand Gaudy situe la construction ou reconstruction du moulin de Sivergnat, autrefois Tressingeas, en 1730 ⁽²⁵⁾.

Le premier propriétaire désigné sur la matrice cadastrale (section A, n° 412, lieu-dit "du Theillet") est M. Léonard Dutheillet aubergiste à la Maison Neuve (*voir page 138*).



Le moulin de Sivergnat

Vers 1850, M. Pierre Dutheillet (ou Duteillet), aubergiste à la Maison Neuve et sans doute parent du précédent, devient propriétaire du moulin. Le 3 juin 1856, il sollicite du Préfet "l'autorisation de modifier la consistance du moulin qu'il possède au lieu de Sivergnat" ⁽²⁶⁾. Il requiert d'une part le changement de l'emplacement du barrage de prise d'eau : il propose d'élever un nouveau barrage à 100 m en aval de l'ancien qui doit être reconstruit en totalité du fait de son état, et d'autre part le maintien de son activité de moulin à farine sous les conditions du règlement d'eau.

En avril 1857, l'ingénieur chargé de l'étude préparatoire donne la description suivante du moulin : "le moulin de Sivergnas est situé sur la rive droite de la Combade entre le Moulin Neuf qui se trouve à environ 2000 m en amont et le moulin de Soumagnas situé à 4000 m environ en aval. Il est établi sur une dérivation du cours d'eau de 540 m de longueur ouverte en entier dans le terrain de Dutheillet. Le canal de fuite est creusé dans le même terrain et rejoint le cours naturel de la Combade à 50 m environ du bâtiment de l'usine".

Les frais d'instruction du dossier sont réclamés à M. Dutheillet le 24 juillet 1857 pour une somme de 72,35 francs et le 9 octobre 1857, le Préfet autorise le maintien en activité du moulin et le déplacement du barrage de prise d'eau au profit de M. Dutheillet.

Les travaux seront exécutés en partie par M. Louis Peyrat qui acquiert le moulin vers 1860. Le procès-verbal de recolement des travaux dressé le 6 mai 1861 est suivi d'un arrêté préfectoral du 1er juin 1861 qui enjoint à Monsieur Louis Peyrat d'établir dans un délai de 3 mois à compter de sa notification :

(25) : "Quelques moulins de la Haute-Vienne" : quelques moulins de la vallée de la Combade, 1972.

(26) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.

- le ramier nécessaire au flottage des bois,
- et la passerelle permettant le passage des voitures chargées sur le bief du moulin afin de faire communiquer les deux parties du terrain communal séparées par ce bief.

A défaut, le propriétaire du moulin s'expose à la sanction suivante : "la mise en chômage du moulin aura lieu immédiatement".

Par la suite, et se rattachant à la seconde obligation, une lettre de M. Limousin de Neuvic en date du 30 avril 1862 sollicite de l'ingénieur des Ponts et Chaussées un délai en faveur de M. Peyrat pour la reconstruction de la passerelle qui a été effectivement mise en place mais que "quelques propriétaires de Neuvic ont trouvé bon de détruire"⁽²⁷⁾.

En 1865, M. Peyrat se voit contraint de porter le pertuis du barrage de 2,50 mètres à 3 mètres⁽²⁸⁾. En 1881, il possède encore le moulin⁽²⁹⁾.

Par contre, en 1885, M. André Tabaud est propriétaire de l'ensemble⁽²⁷⁾. En effet, M. Pétoniaud, propriétaire voisin, a déposé, le 25 septembre 1885, une demande d'autorisation portant sur la construction d'un barrage d'irrigation à 10 m en amont de la sortie du premier canal de fuite du moulin de Sivergnat, un des points d'appui du barrage devant se trouver sur le terrain de M. Tabaud.

Le 17 septembre 1886, M. Tabaud donne son accord "à la condition expresse et formelle que le remous occasionné par la digue de retenue ne lui porte aucun préjudice et n'aggrave pas la servitude de submersion de ses prés".

Mais le 21 mars 1888, à la suite d'une seconde enquête, il refuse le droit d'appui sur son terrain ainsi que les autres riverains (dont M. Tarrade, conseiller général). Il en résulte que l'administration ne peut faire droit à la demande de M. Pétoniaud⁽²⁷⁾.

Les enquêtes, effectuées au début du XXe siècle de 1924 à 1935, citent en qualité de propriétaire : M. Léonard Ticaud⁽³⁰⁾, gendre Tabaud. Il est meunier depuis 1908.

Par les effets d'un acte de partage en date du 3 juin 1935, Mme Anna Ticaud, veuve en premières noces de M. Martial Neuvalle et épouse en secondes noces de M. Jean Fraisseix, devient propriétaire du moulin jusqu'à son décès le 24 septembre 1965. Toutefois, les relevés cadastraux font état pour 1937 de M. Jean Fraisseix, époux Ticaud, de Buffengeas commune de Linards, et pour 1950 de sa femme Mme Jean Fraisseix, veuve, née Ticaud.

Cependant l'activité du moulin semble avoir pris fin vers 1950.

4 - Nature du moulin.

En 1881, le moulin est répertorié comme moulin à farine et à cidre⁽²⁹⁾. Il a de plus une activité de moulin à huile ainsi qu'il est précisé dans le paragraphe suivant.

5 - Mode de fonctionnement.

En 1881, le moulin abrite deux paires de meules et un pressoir actionnés par des roues horizontales à cuillères.

La force brute de l'installation représente 30 chevaux vapeur effectivement utilisés à hauteur de 30 %⁽²⁹⁾.

Les recherches effectuées, en 1972, par M. Fernand Gaudy permettent de mieux cerner le fonctionnement du moulin :

(27) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 148.

(28) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 3 S 17.

(29) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

(30) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24, 9 M 27, 9 M 26

- “une roue à pied surmontée d’un mouton en granit et d’un engrenage d’angle en bois actionnait une râpe à pommes (le tout hors service), le mouton servait à broyer les graines oléagineuses”,
- “deux roues à pied actionnaient chacune une meule, une seule roue subsiste (inutilisable) ainsi qu’un conduit en bois amenant l’eau sur la roue.

Deux meules encastrées dans leur beffroi restent à l’étage ainsi que le mécanisme de levage des meules”⁽³¹⁾ (voir les schémas de M. Gaudy pages 143 à 145).

M. Gaudy précise dans une autre publication :

“La roue à pied est surmontée à l’étage par une meule classique en pierre meulière. Beffroi en chêne, ferment (coffre) en hêtre, auge en chêne, trémie en peuplier.

A noter que pour régler l’écartement des meules (écartement qui permet de varier la vitesse de la mouture), il faut soulever la roue, l’arbre et la meule courante. Une vis agit en bout d’un madrier en chêne, ce madrier supporte la crapaudine. C’est le principe du levier.

L’arbre en fer est encastré dans l’arbre en chêne, mais des cales en bois sont disposées sous l’arbre en fer. On peut enlever ou diminuer ces cales de façon à raccourcir la longueur de l’arbre bois-fer, ceci afin de rattraper l’usure des meules.

Les meules s’usant de plus en plus, il faut donc descendre, l’ensemble tournant de plus en plus bas, mais, on est vite arrêté par le madrier-levier, qui touche le sol de la fosse. Ce dispositif de cales permet d’y remédier”⁽³²⁾.

Vers 1928, une roue à cuillères usagée a dû être remplacée. Une nouvelle roue, ou roudet en patois, a été réalisée par M. Maud menuisier, avec des madriers de hêtre assemblés par des chevilles ou clés ; les cuillères ont été creusées ensuite dans les madriers à l’aide de tarières et de ciseaux à bois.

A cette époque, les deux meules fonctionnaient. Mais dans les années précédant l’arrêt d’activité, il ne sera utilisé qu’une seule meule.

6 - Production.

Réalisées en 1924 et 1933, les enquêtes font ressortir que le moulin a une capacité d’écrasement en 24 heures de 5 quintaux⁽³³⁾.

En 1935, sa puissance passe à 10 quintaux; il est alors précisé que le moulin ne fonctionne pas toute l’année⁽³⁴⁾.

7 - Cessation d’activité.

L’activité s’est arrêtée progressivement il y a près de 50 ans. Par la suite, le moulin a été transformé en maison d’habitation.

Il subsiste dans la partie qui accueillait la machinerie du moulin, un engrenage en bois qui actionne une poulie horizontale de 3 mètres de longueur destinée à soulever les meules pour les nettoyer et les “piquer”, mais les meules et les mécanismes y afférents ont été enlevés.

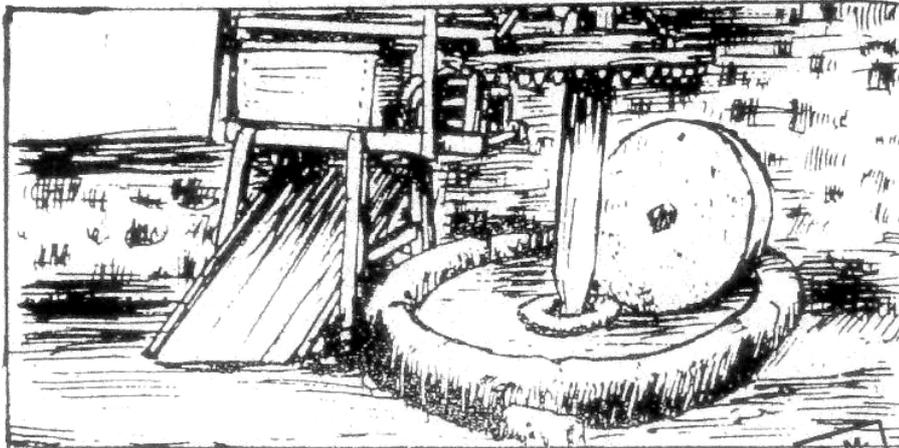
Le mouton en pierre ainsi qu’un pressoir sont entreposés dans une pièce accolée au moulin. La dérivation qui conduit l’eau au moulin et le traverse de part en part est encore visible.

(31) : “Quelques moulins de la Haute-Vienne” : quelques moulins de la vallée de la Combade, 1972.

(32) : Bulletin de l’Association Française des Amis des Moulins : “les moulins dans le sud du département de la Haute-Vienne”, 33 / 3605, 1972.

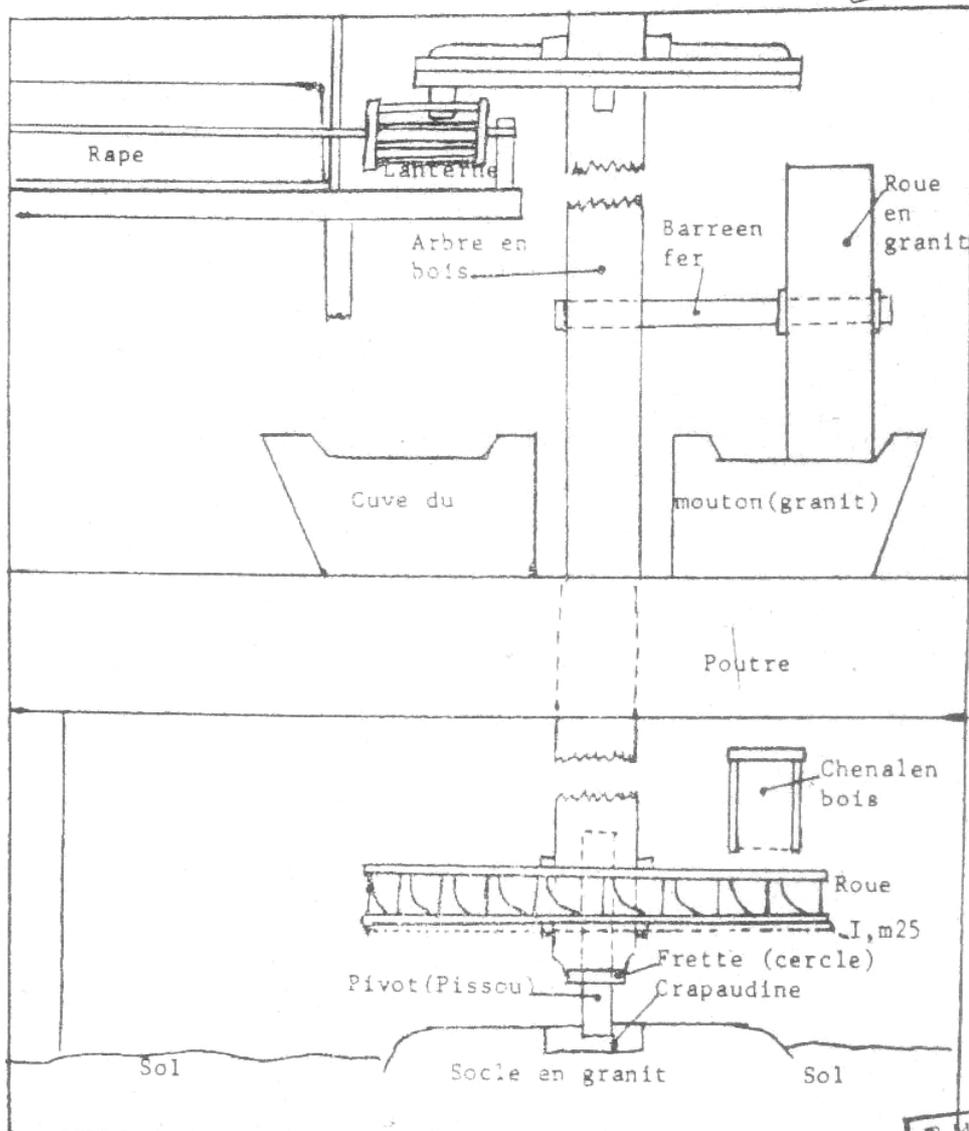
(33) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24, 9 M 27.

(34) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 26.



E. M.
LIMOGES

R. Kind

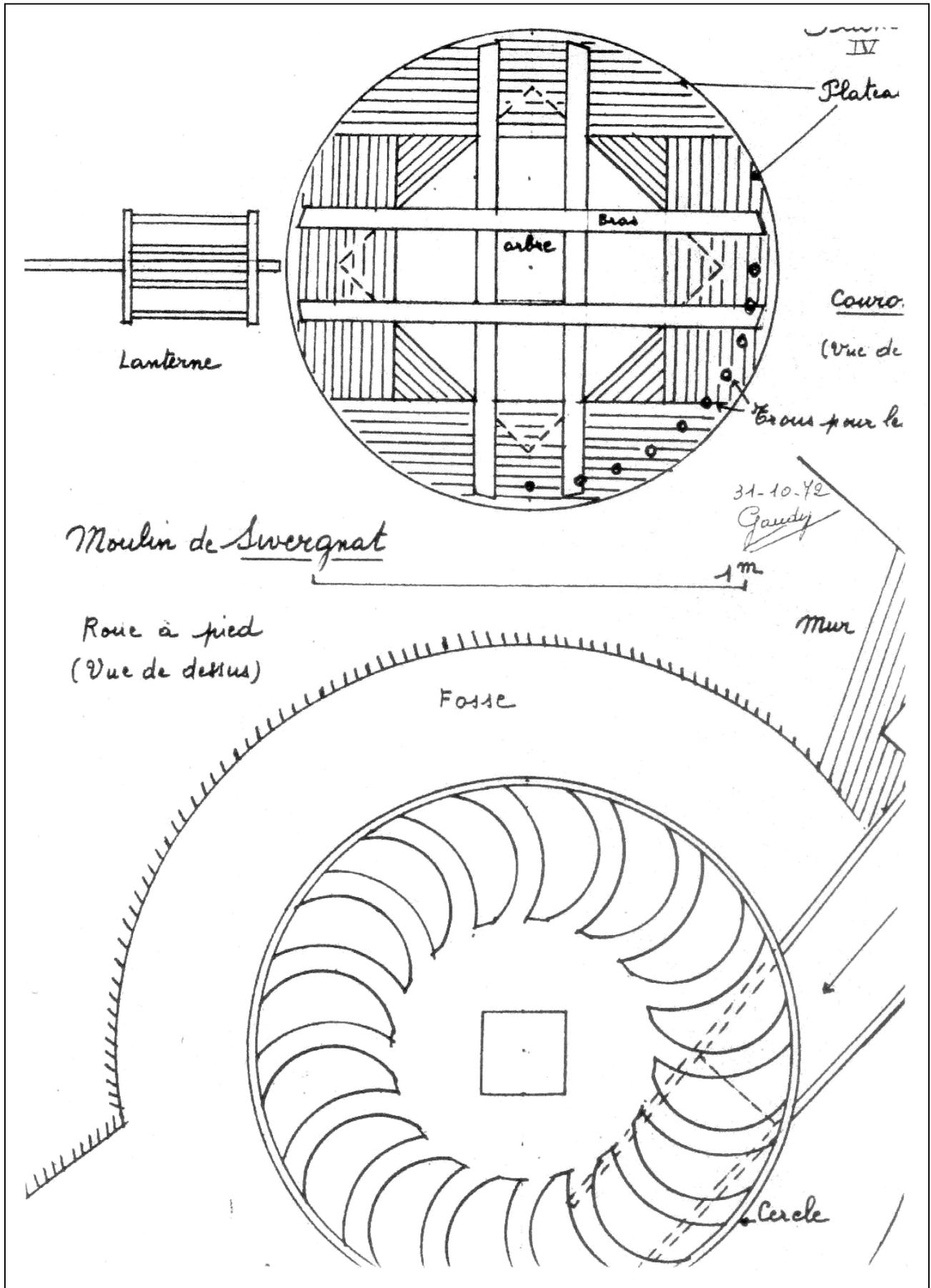


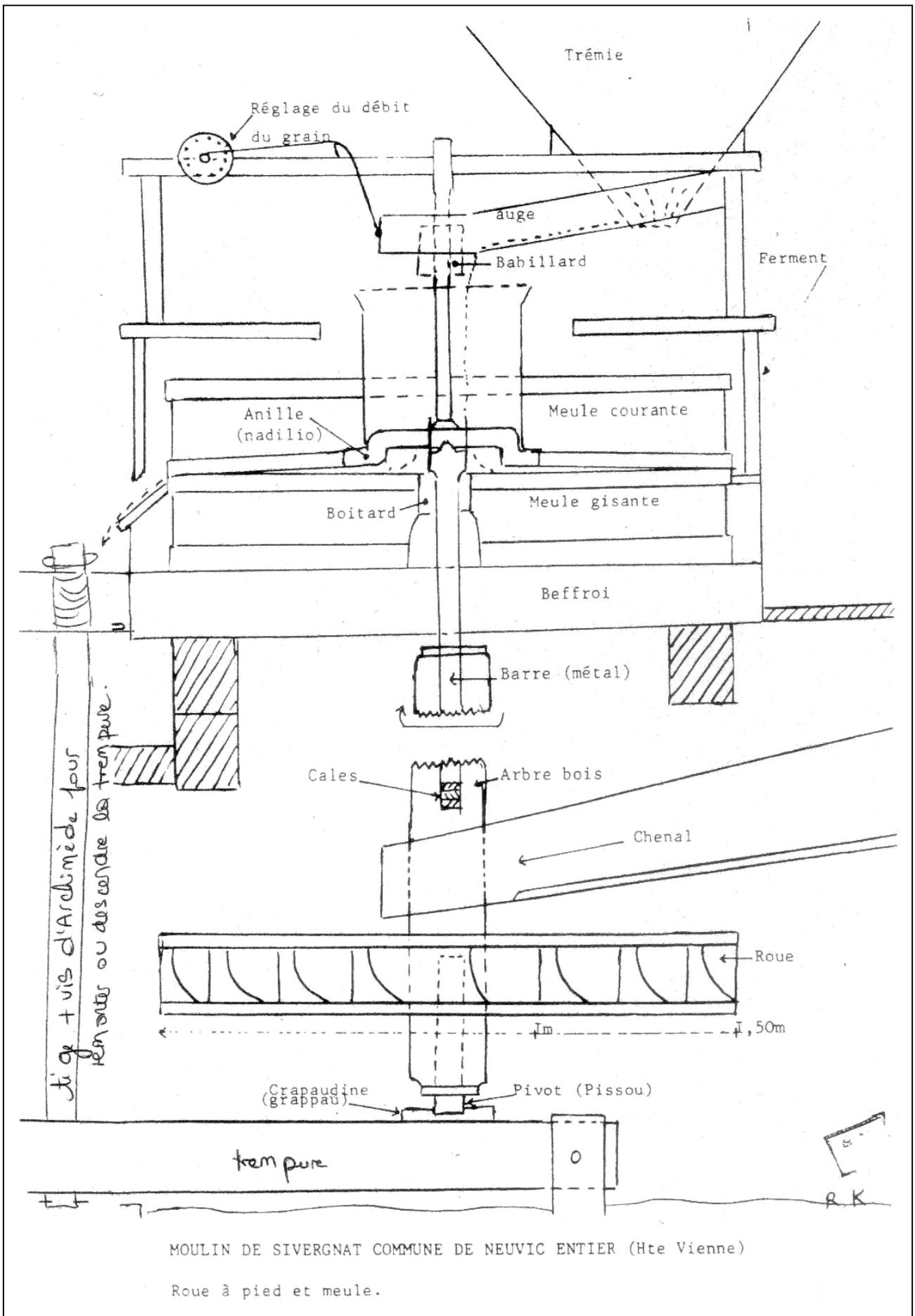
E. M.
LIMOGES

MOULIN DE SIVERGNAT commune de Neuvié-Entier (Hte Vienne)

En bas du schéma roue à pied en bois de chêne. - Pivot et crapaudine en fer.
Cette roue est située dans une fosse circulaire maçonnée. Vitesse de rotation:
60 à 90 tours/minute.

A l'étage au dessus se trouve un mouton ou meule à huile. Diamètre de la cuve 1,85M
Diamètre de la roue 85cm. Au dessus du mouton, vue d'un engrenage d'angle actionnant
une rape à pomme. Cet engrenage est en bois de chêne, les dents en pommier ou poirier.
L'arbre vertical est en chêne. L'action est carrée. Ainsi la même roue à pied
actionnait un moulin à huile et un moulin à cidre.





Additif : les moulins de Courtiaux et de Golas.

Le moulin de Courtiaux

Des recherches ont permis de retrouver un quatrième moulin sur le territoire de la commune de Neuvic-Entier, dans le village de Courtiaux Romanet (*photo ci-dessous*).



Le moulin de Courtiaux Romanet

Ce moulin est installé sur un canal de dérivation partant de la rive droite du ruisseau de Courtiaux, appelé plus loin ruisseau de Gannevieille et affluent de la rive droite de la Combade.

Il semble avoir fonctionné au début du XIXe siècle. Il est en effet inscrit sur la matrice cadastrale comme moulin (section E, n° 1294) et appartient alors à M. Michel Jean-Baptiste Limousin. Différents propriétaires se succèdent ensuite ; mais le moulin ne sera pas répertorié en tant que tel dans les enquêtes effectuées en 1881 puis plus tard entre 1926 et 1935.

Il a été par contre, réhabilité à la fin des années 1930 par M. Henri Fardet et utilisé jusqu'au début des années 1950 pour moudre les céréales destinées à l'alimentation des animaux.

Il était équipé d'une paire de meules actionnées sans doute par une roue horizontale. L'eau

arrivant d'une petite pente traverse le moulin de part en part sous un arc en pierres construit dans chaque mur en vis à vis.



Moulin de Courtiaux Romanet : la voûte de pierres permettant le passage du canal de dérivation sous le moulin

Actuellement, le bâtiment subsiste. Les meules ont été sorties du moulin, l'une est en silex cerclé de fer, l'autre paraît être de granit. Ce qui semble être l'arbre de la roue est encore visible ainsi que les pièces de bois qui entouraient les meules, le canal de dérivation et l'emplacement d'une vanne.



Moulin de Courtiaux Romanet : on remarque, en bas du mur de façade, à droite de la porte, la voûte de pierres sous laquelle ressortait l'eau du canal de dérivation

Le moulin de Golas

En contrebas du village de Golas, un cinquième moulin se trouve sur la rive droite du ruisseau de Golas appelé plus loin ruisseau de Courtiaux puis de Gannevieille et enfin de Tronche.

Une dérivation visible sur plusieurs dizaines de mètres conduisait l'eau jusqu'à un petit bâtiment construit au début du XXe siècle (*photo ci-dessous*).



Le moulin de Golas

Le moulin a été utilisé pendant près de 50 ans pour moudre les céréales destinées à l'alimentation animale.

La force dégagée par une roue verticale permettait de faire tourner, à l'origine, une paire de meules, puis, plus tard, un concasseur.

L'arrivée du bief subsiste (*voir photo ci-dessous*) mais les roues et mécanismes n'ont pas été retrouvés.



Moulin de Golas : passage du bief sous le moulin

Le moulin de Golas comme celui de Courtiaux ont fonctionné principalement, semble-t-il, pour un usage familial et, au plus, pour les besoins des habitants des deux villages (notamment pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1945). N'ayant pas "fait de commerce", ils n'ont pas été mentionnés dans les enquêtes officielles diligentées par l'Administration des années 1880 à 1935.

Les moulins de la commune de Roziers St-Georges

Les plus anciens témoignages sur l'origine des moulins de Roziers St-Georges proviennent essentiellement de deux documents retrouvés aux Archives Départementales de la Haute-Vienne.

Le premier est un procès-verbal du 27 novembre 1717 ⁽¹⁾ :

amielle en oeuvre, après quoy Nous avons esté
 au Moulin de faumagnais ou Nous avons trouvé
 Leonard parier qui Nous a dit estre domesique de
 Jean Maumont Meunier dudit Moulin, luy ayant
 fait savoir les rises de nostre transport Je nous
 a fondus dans le moulin avons remarqué qu'il y a
 la place de deux meulles mais qu'il n'y en a qu'une apparence
 qu'il y a cependant deux routes dont Je y avoient
 arboré pour le dit parier Nous avons remarqué
 que la porte est rompue que les murs de la faumagnais
 de par là sont entrés manquant Estai; finalement
 Nous Nous sommes portés au Moulin de la fontaine
 au Nous avons trouvé Leonard jumellon du grand
 auquel Nous avons aussi fait savoir le sujet
 de Nostre transport avec fin Nous avons vu
 dans le dit Moulin ou Nous avons trouvé deux
 Meulles et deux routes, le dit jumellon Nous
 a fait observer que les murs des deux faces de
 la porte sont éboulés ce que le chape est en ruine
 dont et de tout Nous avons fait le dressé

Rassurez-vous, la "traduction" se trouve page suivante.

(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne : "Procès-verbal de la terre de Neuvic" du 27 novembre 1717, 4 E 5 / 16.

"après quoi nous avons été au moulin de Soumagnas où nous avons trouvé Léonard Paris qui nous a dit être domestique de Jean Maumot meunier dudit moulin, lui ayant fait savoir le sujet de notre transport il nous a conduits dans ledit moulin, avons remarqué qu'il y a la place de deux meules mais qu'il n'y en qu'une à présent, qu'il y a cependant deux roues dont il y a un des arbres pourris, ledit Paris nous a fait remarquer que la porte est rompue, que les murs et la couverture de paille sont en très mauvais état.

Enfin nous nous sommes portés au moulin de La Cour où nous avons trouvé Léonard Jumellou dit Giraud auquel nous avons aussi fait savoir le sujet de notre transport, nous avons entré dans ledit moulin où nous avons trouvé deux meules et deux roudets ⁽²⁾, ledit Jumellou nous a fait observer que les murs des deux côtés de la porte sont éboulés et que l'écluse est en ruine"

Ce descriptif montre, sans aucun doute possible étant donné la vétusté des lieux, que l'ancienneté de ces moulins est bien antérieure à 1717.

Le second document est "l'état des moulins à farine en activité dans la commune de Roziers-Masléon ⁽³⁾" signé du maire le 13 mars 1809. De ce dernier, il ressort à propos des moulins recensés dans ladite commune, que "la qualité des moutures est de trois livres par quintal de seigle et de dix livres par quintal de blé noir, la production quotidienne étant de trente quintaux de farine de seigle et d'autant de blé noir".

Le moulin de Soumagnas.

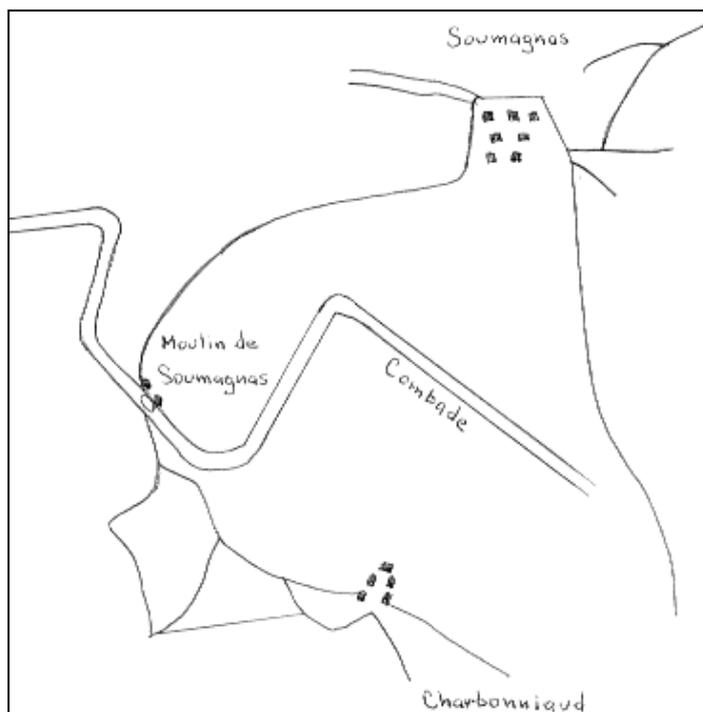
Le moulin de Soumagnas, comme beaucoup de moulins, tire son nom du hameau auquel il est rattaché (*voir plan page suivante*).



Le moulin de Soumagnas aujourd'hui

(2) : Roudet : roue horizontale à cuillères.

(3) : De 1800 à 1831, Masl on et Roziers St-Georges ne formeront qu'une seule commune qui prend le nom de "Roziers-Masl on".



Localisation du moulin de Soumagnas, d'après le cadastre "Napoléon" de la commune de Roziers St-Georges

Outre le procès-verbal ci-dessus, son histoire connue remonte au cœur du XIX^e siècle, lorsque la mère de l'arrière-grand-père de M. Martial Reilhac, le dernier propriétaire l'a acheté au "seigneur de Neuvic"⁽⁴⁾. A la suite de ce contrat, durant quatre générations, de père en fils, la famille Reilhac a fait tourner le moulin de Soumagnas⁽⁴⁾.

Martial Reilhac prit la succession de Guillaume Reilhac à la tête de ce moulin, d'après la matrice cadastrale de Roziers St-Georges. L'ancienne matrice cadastrale de cette commune, déposée aux Archives Départementales de la Haute-Vienne, nous révèle les noms de Léonard Reilhac (enquête de 1892), de Martial Reilhac (enquête de 1865), de Denis Latour (enquête de 1838) parmi les meuniers rattachés au moulin de Soumagnas.

Celui-ci a cessé définitivement de fonctionner le 1^{er} janvier 1967. Il a été partiellement démoli en 1970 puis transformé en propriété privée⁽⁴⁾.

Son pertuis était de 2,70 m et sa capacité d'écrasement de deux quintaux métriques par 24 heures. Sa production était très diversifiée : blé noir, seigle, huile de noix, huile de colza, cidre.

Sur le plan technologique, le moulin était actionné par une roue à aubes établie sur un bief, lequel séparait le moulin en deux bâtiments. Dans un bâtiment se trouvaient une meule pour le blé noir, une meule pour le seigle et une troisième meule inachevée. Dans l'autre bâtiment, se trouvaient les deux meules complémentaires du moulin à huile ainsi qu'un pressoir à cidre⁽⁵⁾.

En 1972⁽⁶⁾, date de l'étude de M. Gaudy, les pièces encore visibles sont les suivantes : la roue à aubes montée sur un arbre, le roudet monté à l'autre bout de l'arbre, une roue à pied surmontée d'un mouton⁽⁷⁾, une roue à pied surmontée d'une poulie, des fragments du conduit en bois amenant l'eau sur la roue.

(4) : Témoignage de Mme Reilhac.

(5) : Enquête menée par la DRAC en 1980-81.

(6) : Bulletin de l'Association Française des Amis des Moulins, Fernand Gaudy : "les moulins dans le sud du département de la Haute-Vienne", 33 / 3605, 1972

(7) : mouton : meule à oléagineux.



La roue à aubes du moulin de Soumagnas

Photo Fernand Gaudy - 1972

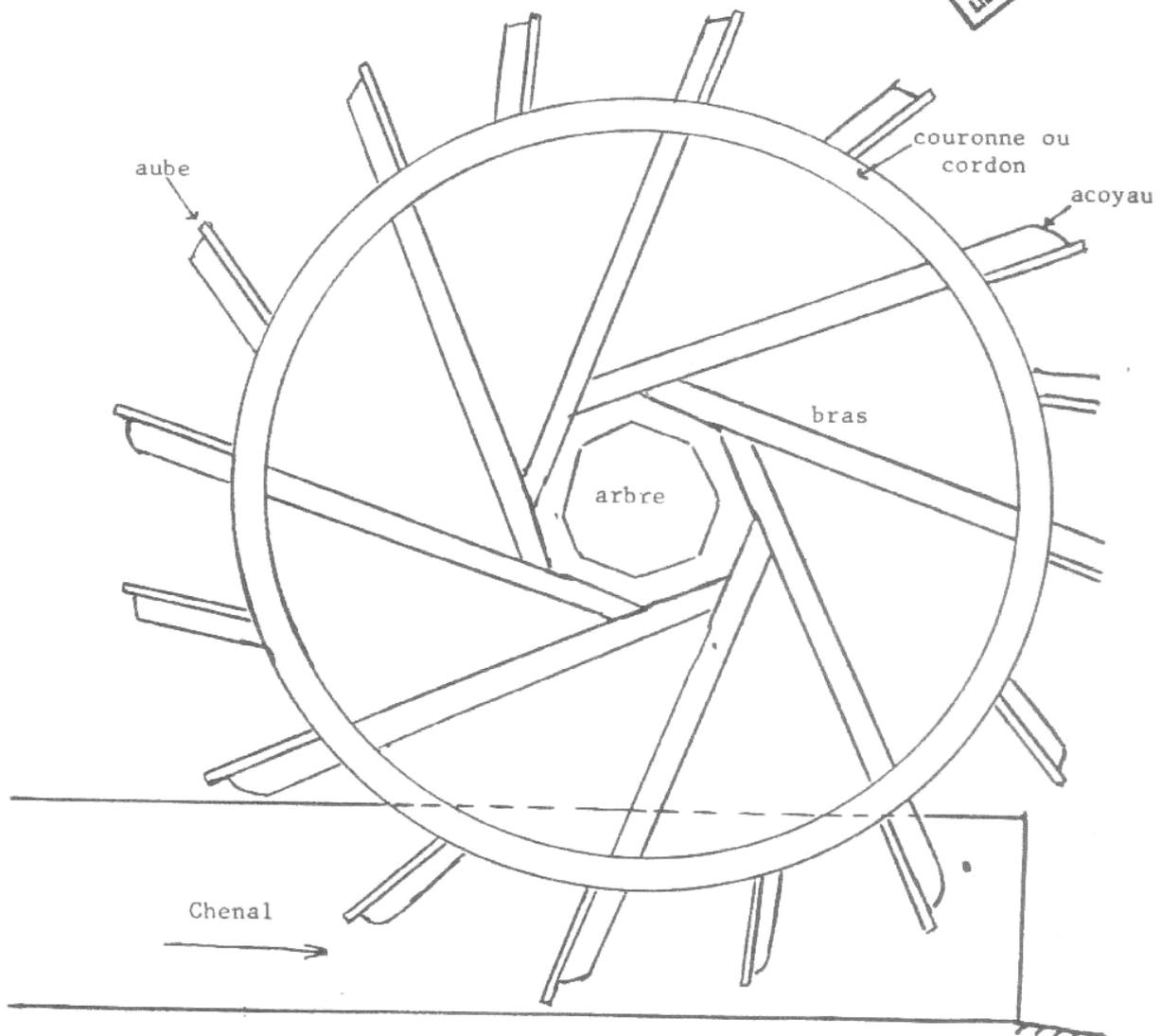
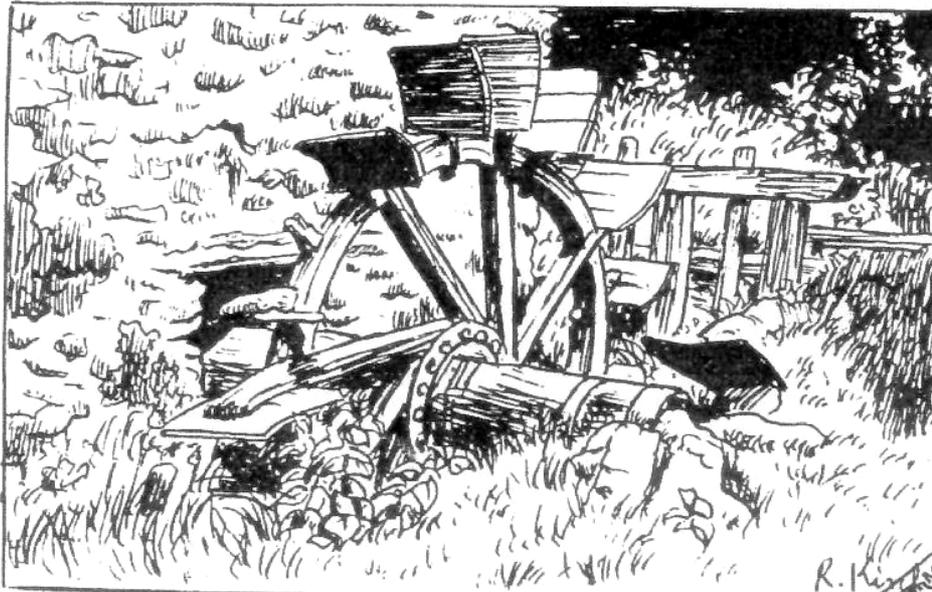
Vous trouverez page suivante, tirée de “Les moulins dans le sud de la Haute-Vienne”⁽⁸⁾, une étude de M. Fernand Gaudy sur la roue du moulin de Soumagnas. Précisons que si M. Gaudy a situé le moulin de Soumagnas à Masléon, ce moulin, comme le village du même nom, est bien sur le territoire de la commune de Roziers St-Georges.

Le moulin de Lacour.



Le moulin de Lacour

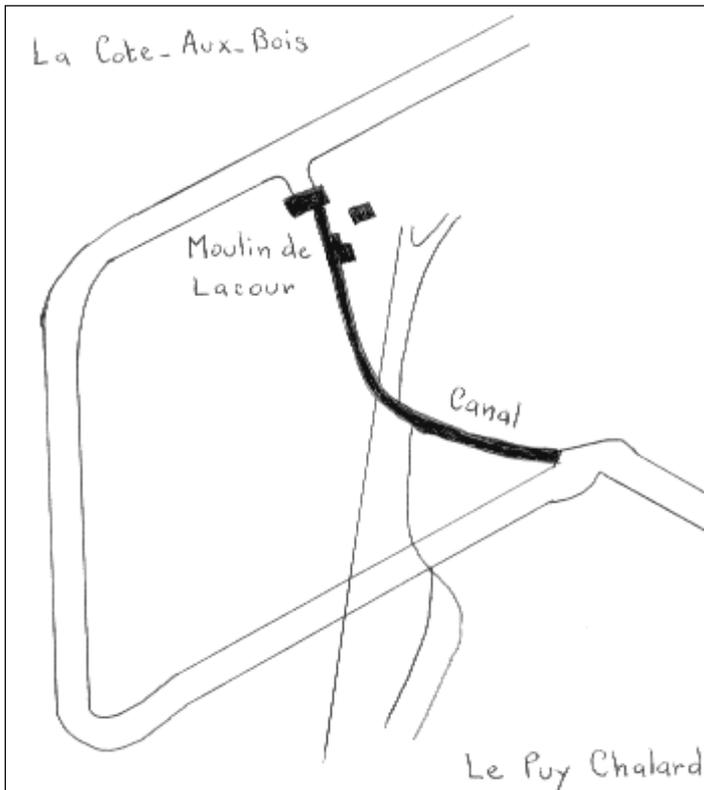
(8) : Bulletin de l'Association Française des Amis des Moulins, Fernand Gaudy : “les moulins dans le sud du département de la Haute-Vienne”, 33 / 3605, 1972.



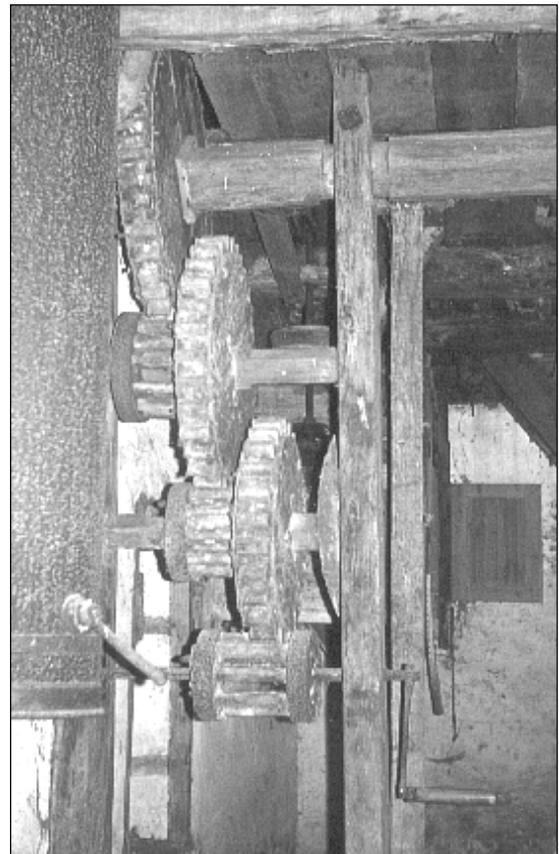
MOULIN DE SOUMAGNAS . COMMUNE DE MASLEON (87) Haute Vienne.

Roue à aubes à cordon unique, en bois de chêne. Les bras sont fixés sur les pans de l'arbre octogone, lui aussi en bois de chêne. Deux cercles métalliques, visibles sur la photo, sont plaqués à la base des bras, des boulons les maintiennent assemblés. Vitesse : aux environs de 10 tours/minute.

En ce qui concerne le moulin de Lacour (*voir plan de localisation ci-dessous*), son dernier propriétaire fut Jean Romefort jusqu'en 1937, d'après la matrice cadastrale de Roziers St-Georges. Parmi ses prédécesseurs, nous découvrons dans la matrice cadastrale déposée aux Archives Départementales de la Haute-Vienne, les noms de Lois Romefort (enquête de 1893), de Jean Bonnefond (enquête de 1866), de Martial Dupuy (enquête de 1846).



Localisation du moulin de Lacour, d'après le cadastre "Napoléon" de la commune de Roziers St-Georges



Treuil pour lever les meules : 30 tours de manivelle pour 1 tour de l'axe supérieur

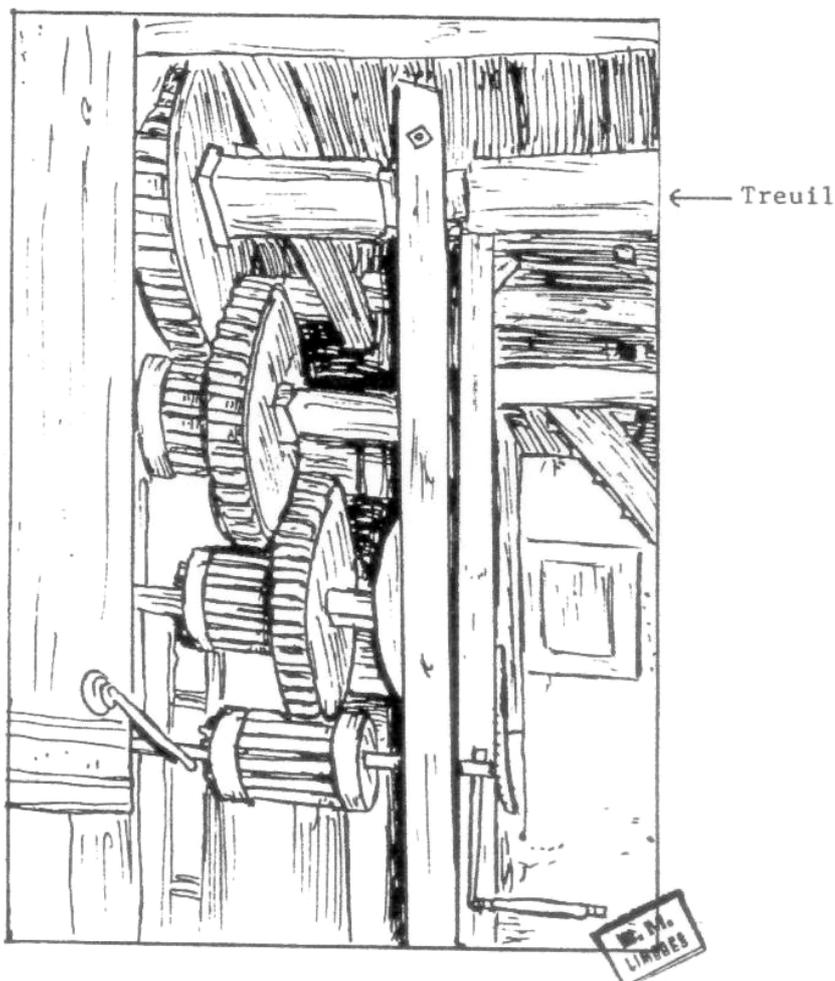
Photo Fenand Gaudy - 1972

(9) : Lacour vient du latin "cohortem" contracté en "cortem", au sens enclos, cour de ferme, basse cour (Marcel Villoutreix : "Noms de lieux en Haute-Vienne, page 52, CRDP 1981).

LES MOULINS DANS LE SUD DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE.

Communication de Fernand GAUDY ancien meunier sur les divers mécanismes existants dans cette région en 1972.

Certains termes de pièces sont donnés en langue limousine.



Treuil en bois à démultiplication pour lever et retourner les meules afin de les repiquer ou rhabiller. Se trouve au moulin de la COUR commune de Roziers-St Georges (Hte Vienne) . Le treuil est composé de trois pignons à lanterne et trois pignons à dents, le tout en bois dur, hêtre pour les flasques et charme pour les dents. Le pignon supérieur est monté sur un treuil en bois de chêne. Un câble s'enroulant sur le treuil et passant sur une poulie fixée aux solives au dessus de la meule, permettait de lever celle-ci.

Le meunier pouvait opérer seul, la démultiplication lui donnant une grande force. Mais il faut plus de 30 tours de manivelle pour un tour de treuil. Deux madriers verticaux (en chêne) constituent le bâti.

Le moulin de Lacour a été démoli en 1943 puis transformé en propriété privée. Son pertuis était de 3,80 m et sa capacité d'écrasement de cinq quintaux métriques par 24 heures.

Nous avons recueilli des informations précieuses sur son fonctionnement grâce à une communication de M. Fernand Gaudy (*voir photo page 156 et schéma explicatif page précédente du mécanisme de démultiplication*)⁽¹⁰⁾.

Toujours en 1972⁽¹⁰⁾, date de l'étude de M. Gaudy, les pièces encore visibles sont les suivantes : les restes d'une des trois meules, les restes d'une bluterie, le mécanisme de levage des meules.



Une autre vue du moulin de Lacour aujourd'hui

Les moulins de la commune de Masl on

Trois moulins ont  t  recens s sur cette commune : d’amt en aval, deux moulins au fil de l’eau, ceux de Masl on et du Pont de Masl on, et un troisi me aliment  par un long canal, le moulin du Pont du Rateau ... qui ne sera jamais qu’une conserverie   laquelle le prochain chapitre est consacr .

Le moulin de Masl on.

Situ  sur la rive droite de la Combade, il est aliment  par un petit canal de d rivation d’environ 30 m tres et une chute de 4,20 m tres de hauteur.

S’il n’appara t pas sur la carte de “Cassini”, le moulin est port  sur le cadastre “napol onien” (*voir ci-dessous*) : sa construction est donc ant rieure   1832 et post rieure aux ann es 1780-1790.



Plan cadastral de 1834

En 1834, le meunier est L onard G rald. Son fils prend sa succession en 1867 jusqu’en 1877 date   laquelle, d’apr s la matrice cadastrale, le moulin est en indivision entre Martial Peyrataud et Jean-Baptiste Eymard fils, et en 1878 il est la propri t  exclusive de Martial Peyrataud du Pont de Masl on. Puis, il est acquis en 1879 par L onard Freisseix, meunier.

Enfin Elie Beauffeny l'achète par vente judiciaire en 1909. La mise à prix était de 20.000 francs. L'adjudication nous donne une description précise des lieux :

*"... une écluse établie sur la rivière de la Combade, créant la chute d'eau actionne les deux grandes roues hydrauliques extérieures du moulin.
Un bâtiment à usage de moulin à farine, à deux paires de meules, mues par deux roues hydrauliques, joignant la maison, construit en pierres, couvert en tuiles courbes, à deux eaux.
Un hangar dans lequel existe un pressoir à cidre, édifié sur un îlot s'étendant entre la rivière et le bief du moulin ..."*

En 1909, Elie Beauffeny reconstruit le moulin, en pierre, avec pour moteur une roue à aube qui d'engrenage en engrenage, de poulie en roue dentée entraîne la meule en pierre qui concasse le blé. A l'époque, il s'agit d'un moulin à farine et à façon.



*Le moulin de Masléon en 1917
(d'après une carte postale ancienne)*

En 1921, Léonard Beauffeny succède à son père Elie comme meunier du moulin de Masléon. Il effectue de nouveaux travaux et remplace la roue à aube par une turbine de 18 chevaux (soit un débit de 390 l / s). Le moulin devient alors un moulin de commerce, c'est à dire qu'il achète le blé et revend les produits de sa mouture. M. Beauffeny revend et expédie la farine dans différentes villes. En 1927, il achète une camionnette pour effectuer les livraisons et il fait construire la maison d'habitation indépendante du moulin.

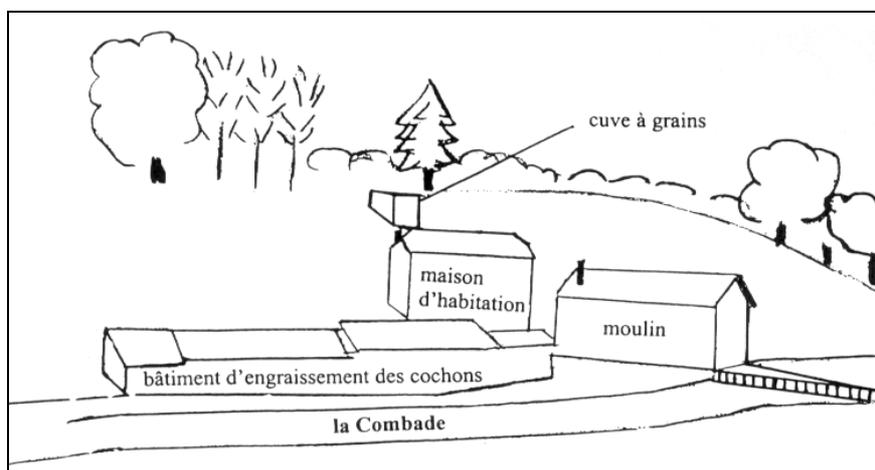
En 1957, Elie Beauffeny, fils de Léonard, reprend le moulin et entreprend plusieurs transformations :

- il fait rallonger le moulin afin de produire de la farine pour le bétail, qui ne doit pas être fabriquée dans la même pièce que la farine destinée au boulanger.
- il achète des machines automatiques, trois appareils à cylindre demandant beaucoup moins de manutention, ce qui lui permet de partir en livraison. Il cherche des débouchés sur Limoges et les alentours et achète son blé dans l'Allier et l'Indre.
- il construit, dans les années 1960, un grand bâtiment destiné à l'engraissement des cochons afin de compléter ses revenus.

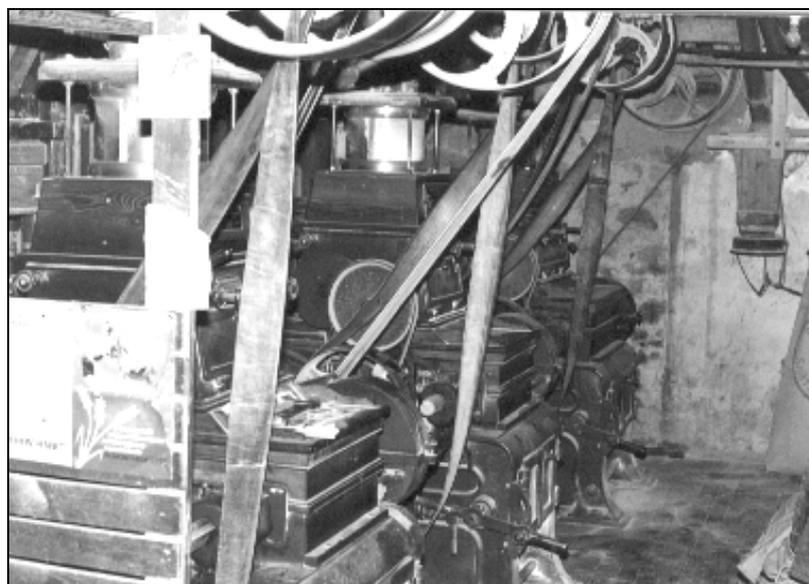
En 1977, de nouveaux aménagements sont nécessaires. A partir de cette date, le grain n'est plus livré en sacs mais en vrac. Les camions ne pouvant pas accéder facilement au moulin, la pente étant trop forte, et pour que le blé passe directement du camion au moulin, il fait construire une grande cuve dans un pré situé au-dessus du moulin. De cette cuve, et grâce à deux moteurs, part un tuyau par lequel est acheminé le grain jusqu'à des silos en bois se trouvant dans le moulin où il est stocké.



*Vue d'ensemble du moulin de Masléon
(d'après une photo (1987) aimablement prêtée par Mme Beauffeny)*



Plan du site du moulin de Masléon.



*Les appareils à cylindre
(d'après une photo aimablement prêtée par Mme Beauffeny)*

Un siècle de production.

En 1881 ⁽¹⁾, la force brute est de 14 chevaux vapeur et la force utilisée de 4 chevaux vapeur. En 1924 ⁽²⁾, la capacité d'écrasement de blé en 24 heures est de 20 quintaux métriques, capacité multipliée par deux (40 quintaux métriques) en 1935 ⁽³⁾.

De 1957 à 1986, la capacité d'écrasement est de 300 kg à l'heure, soit 72 quintaux en 24 heures. Le moulin "tourne" quatre à cinq jours par semaine, puis, avec la baisse de clientèle, un à deux jours par semaine.

En 1986, Elie Beauffeny prend sa retraite à 65 ans, sans successeur. Pendant un temps, il pense utiliser sa chute d'eau pour produire de l'électricité qu'il aurait vendue à EDF. Ce projet n'a pas abouti, le dénivelé n'étant pas assez important.

Le moulin, vendu en 1995, est aujourd'hui une résidence secondaire.

Le moulin du Pont de Masléon.

Situé en aval de l'ancien pont de Masléon, d'où son appellation, il est construit sur la rive droite de la Combade et alimenté par un canal de dérivation de 30 mètres.



*Vue générale du moulin du Pont de Masléon
(d'après une photo aimablement prêtée par M. et Mme Peyrataud)*

Le moulin du pont de Masléon aurait aussi bien pu s'appeler "moulin Peyrataud". On retrouve d'ailleurs cette appellation dans des documents officiels depuis la construction du nouveau pont de Masléon sur la route D 979 (voir chapitre sur les ponts dans la première partie de cette publication).

(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 6.

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24.

(3) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 26



Vue arrière du moulin
(d'après une photo aimablement prêtée par M. et Mme Peyrataud)

En effet, déjà au XVIII^e siècle, un document de 1747⁽⁴⁾ atteste de son existence qui est confirmée par la carte de "Cassini" fin XVIII^e et le cadastre "napoléonien" et sa matrice de 1834. En 1747, le seigneur de Neuvic⁽⁵⁾ afferme le moulin du Pont à François Peyrataud :

N. 161.

Un moulin avec meule à seigle appelé le moulin de Masléon
situé sur la rivièrre de Combade consistant en maison basse
Étables devant jardin confrontant au pré du sieur Daubert
et à la rivièrre de Combade

Dans lequel j'ay trouvé, un cheval, 1 Cochon et huit ruches

Appartenant au sieur de Neuvic

par luy affermé à François Peyrataud meunier à 15 setterées mesure
dudit Neuvic luy est accordé le loyer modéré à cause
des réparations

De la contenance de huit perches demy

8 1/2

Estime

"Un moulin à une meule à seigle appelé le moulin de Masléon situé sur la rivièrre de Combade consistant en maison basse et étables devant jardin confrontant au pré du sieur Daubert et à la rivièrre de Combade

Dans lequel j'ai trouvé un cheval, 1 cochon et huit ruches

Appartenant au seigneur de Neuvic

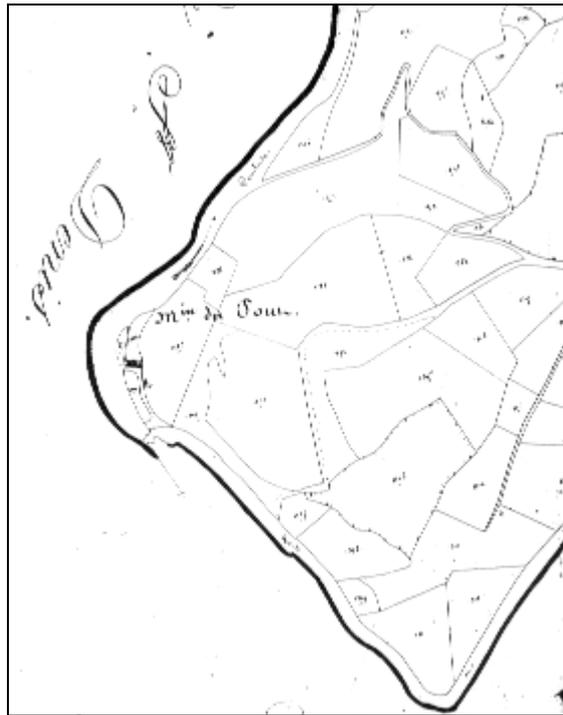
par luy affermé à François Peyrataud, meunier à 15 setterées mesure dudit Neuvic, loyer modéré à cause des réparations

De la contenance de huit perches demy"

8 1/2

(4) : document fourni par M. Peyrataud et tiré de l' "Etat général des fonds de la paroisse de Masléon" en 1746, Archives Départementales de la Haute-Vienne, E supplément 44 / G1.

(5) : NDLR : le seigneur de Neuvic possédait aussi les terres de Masléon (Morel Limousin avait acquis les terres de Neuvic et Malséon le 26 novembre 1717).



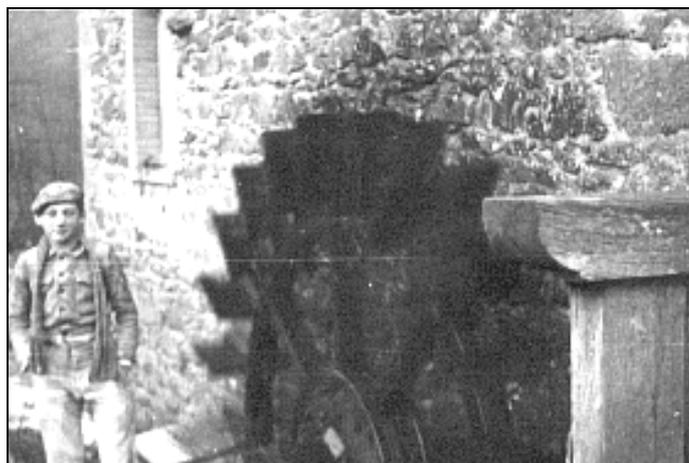
Cadastré "napoléonien" de 1834

De cette époque jusqu'à sa vente, le moulin du Pont de Masléon a toujours appartenu à la famille Peyrataud, meuniers de père en fils.

C'était un moulin à farine, secondairement un moulin à cidre et à huile (la pierre à huile date de 1630). Deux paires de meules étaient entraînées par deux roues à palette.

Le bâtiment actuel date de 1902. En 1928 un moulin moderne est monté : il est équipé de trois appareils à cylindre, d'une machine de blutage et d'un plansichter composé d'une vingtaine de tamis de plusieurs calibres. Le grain est nettoyé par un nettoyeur-séparateur.

La force motrice est constituée d'une turbine de 10 chevaux et d'une roue hydraulique à palette permettant d'actionner une paire de meules pour l'écrasement des céréales secondaires destinées au bétail.



La roue à palette

(d'après une photo ancienne aimablement prêtée par M. et Mme Peyrataud)

Mis à part la turbine changée en 1959 pour une de 20 chevaux vapeur, cette mécanique est conservée jusqu'à l'arrêt de l'activité. En revanche, le bâtiment subit des transformations : il est rallongé en 1945.

Moulin de commerce et à façon, en 1924 ⁽⁶⁾ sa capacité d'écrasement en 24 heures est de 10 quintaux métriques et en 1935 ⁽⁷⁾ de 40 quintaux métriques.

Dans les années 1960, Maurice Petrataud, qui succède à son père comme meunier en 1957, pour des raisons économiques, cherche à se reconverter : il souhaite installer une centrale hydro-électrique en se servant de sa chute d'eau.. La hauteur de chute n'étant pas suffisante, ce projet nécessitait d'importants travaux et par conséquent un investissement trop important par rapport à la capacité de production d'électricité. M. Peyrataud décide alors de chercher une chute d'eau ailleurs et crée à Saint-Augustin en Corrèze une usine hydro-électrique.

Il cesse son activité de meunier au moulin du Pont de Masléon en 1968 : il vend son contingent et son matériel est démonté selon les lois des contributions indirectes. Néanmoins, il continue d'y habiter jusqu'en 1988, date à laquelle il vend son moulin qui est aujourd'hui une résidence secondaire.



Vues du moulin du Pont de Masléon lors des inondations provoquées par la montée des eaux de la Combade dans les années 1960.

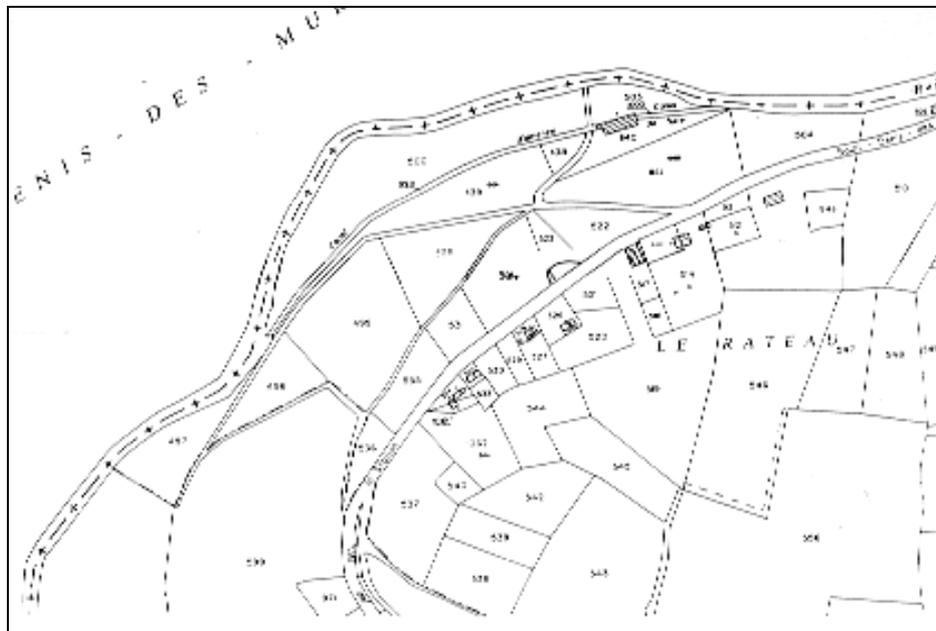
(d'après des photos aimablement prêtées par M. et Mme Peyrataud)

(6) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 24.

(7) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 9 M 26.

La conserverie du Pont du Rateau.

Le “moulin” du Pont du Rateau est situé sur la rive droite de la Combade, 2,5 km en aval du moulin du Pont de Masléon et à quelques centaines de mètres en amont de la confluence de la Combade et de la Vienne.

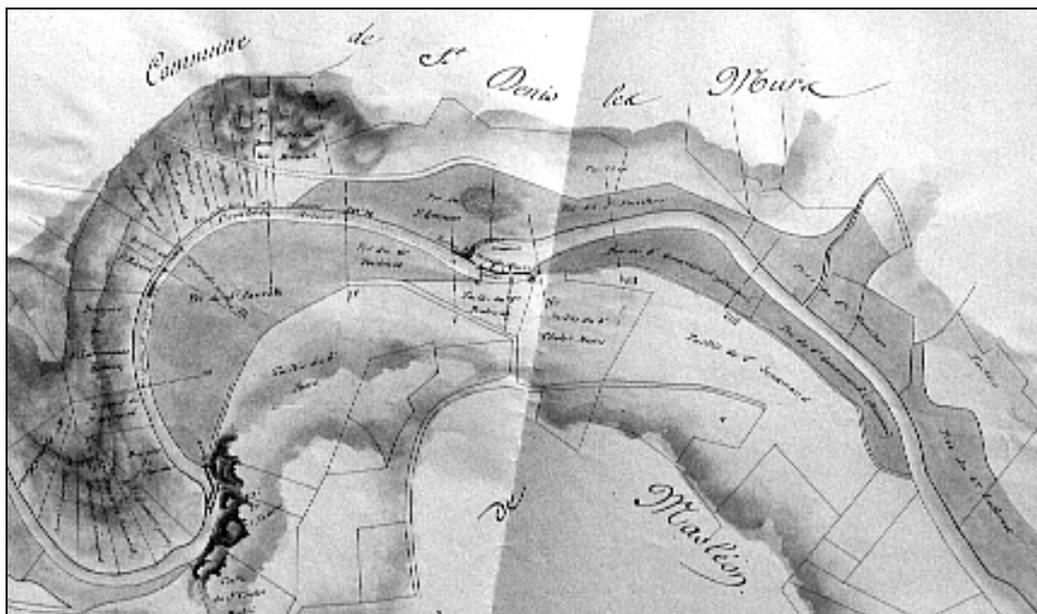


Plan cadastral actuel

Si cette ancienne minoterie est de construction récente, le canal d’amenée qui l’alimente a une histoire beaucoup plus longue. Il s’agit d’un ancien canal d’irrigation restauré au XIXe siècle. A ce propos lisons plutôt la demande officielle ⁽⁴⁾ du 3 juillet 1859 faite à M. le Préfet de la Haute-Vienne :

“Sénamaud Beaufort Joseph, propriétaire demeurant au bourg de Masléon prend la liberté de vous exposer que voulant améliorer sa propriété, vient en conséquence supplier de votre bonne volonté l’autorisation de faire relever une écluse entraînée par le torrent depuis environ vingt ans. Cette écluse est située sur la rivière de Combade entre son embouchure dans la Vienne et le Pont de Masléon, afin de pouvoir faire arroser ses pacages situés sur les rives de ladite rivière”.

Le 23 juin 1862 l’autorisation est octroyée au sieur Sénamaud-Beaufort de rétablir le barrage d’irrigation à l’emplacement où il existait autrefois sur la rivière de la Combade.



*d'après une photo du plan général dressé par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées,
le 15 mars 1862, à l'échelle 1/2.500*

Les terrains traversés par le canal d'irrigation sont vendus le 11 mai 1914 par Joseph Sénamaud-Beaufort à M. Marcheix, propriétaire cultivateur de Masléon. Ce dernier les cède à son tour en 1920 à M. Francois dit "Firmin" Naneix, négociant, demeurant au Pont du Rateau, commune de Saint-Denis-des-Murs.

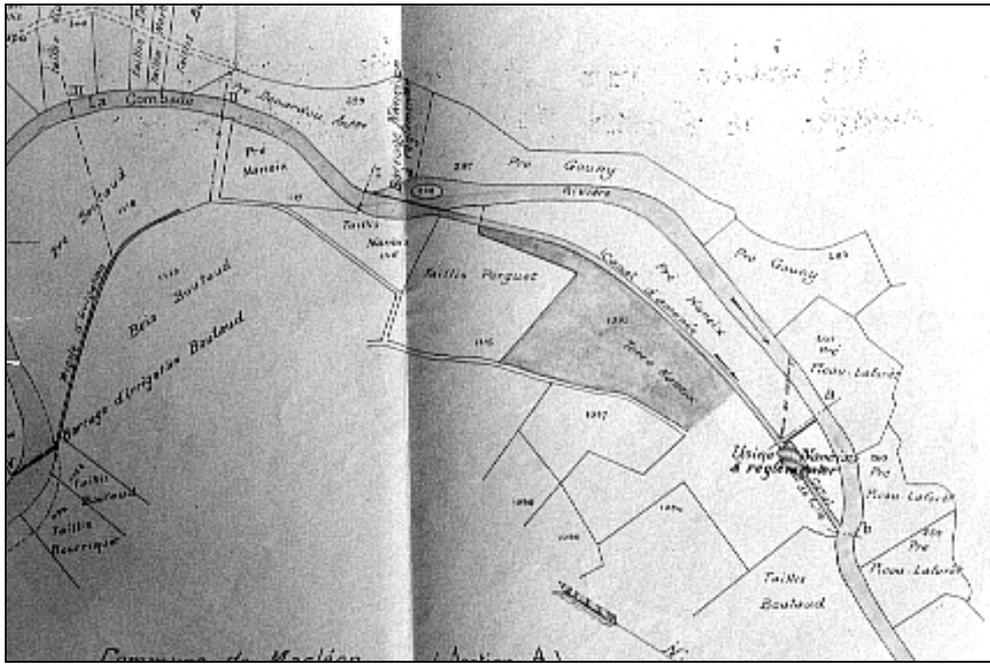
Ce dernier, par pétition ⁽¹⁾ en date du 13 septembre 1920 demande "l'autorisation de réparer un barrage sis sur la Combade au lieu-dit "Le Ribo" commune de Masléon pour la mise en jeu d'une usine en construction dans ladite commune et destinée à l'éclairage électrique et à la production de la force motrice nécessaire à l'entraînement d'une scierie mécanique et de diverses machines-outils".

La construction de l'usine Naneix date donc des années 1920-1925. Le rapport du subdivisionnaire du service hydraulique du Ministère de l'Agriculture du 6 juillet 1925 nous apporte les informations suivantes :

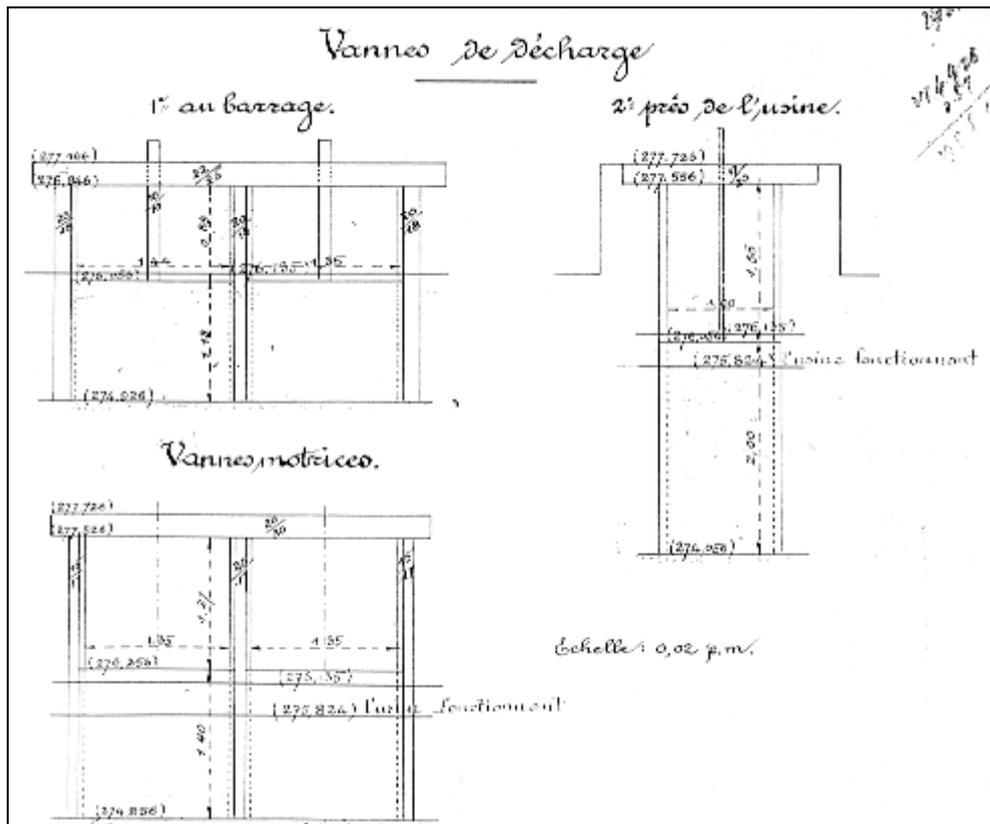
"L'objectif principal de l'entreprise est la production de la force motrice destinée à entraîner un outillage comportant les organes nécessaires à la construction d'outils aratoires, le sciage mécanique des bois, la fabrication du cidre, le triage et l'épuration des céréales et des petits grains".

En 1925, les travaux faisant l'objet de la pétition sont achevés. Le barrage est en maçonnerie ordinaire et se compose d'un massif encastré dans les berges de rives, et d'un déversoir de 53,23 m de longueur dans lequel sont aménagés un pas-le-roi de 3,33 m d'ouverture et un vannage de décharge comportant deux ouvertures de 1,44 m et 1,35 m. Les eaux de la Combade sont en partie dérivées dans un ancien canal d'irrigation, devenu canal d'amenée, et son rendues à la rivière à 456,60 m du barrage. La dérivation comprenant le canal d'amenée et le canal de fuite a une longueur de 382 mètres. En eaux moyennes, la chute au barrage est de 1,35 m et à l'usine de 2,70 m, la puissance brute de l'usine est de 44 Kw.

(1) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 35.



d'après une photo du plan des lieux dressé par l'ingénieur adjoint TPE, le 6 juillet 1925, à l'échelle 1/2.500



Plan des vannes de décharge ⁽²⁾

Le Préfet de la Haute-Vienne autorise le 2 mars 1926 M. Firmin Naneix à disposer de l'énergie de la rivière la Combe pour une durée de 75 ans. Mais, en fait, l'usine Naneix n'a jamais fonctionné.

(2) : Archives Départementales de la Haute-Vienne, 7 S 149.

M. Mazaurier la rachète dans les années 1930 et y installe une conserverie de haricots verts, champignons, tripes ... A l'époque l'usine avait pour force motrice une turbine de 30 chevaux. A la mort de Marcel Mazaurier, son fils lui succède. Malheureusement l'usine périclité et Louis Peyrataud la rachète en 1958. Il la revend trois ans plus tard à René Leblond, marchand de cochons et propriétaire d'usine à jambon sec (entreprise Coulaud-Leblond-Pressicaud) qui lui-même s'en sépare quelques années plus tard sans avoir "remis en vente" la conserverie.

Les propriétaires actuels, domiciliés à Paris, louent le bâtiment et les terrains le jouxtant. L'ancienne minoterie est laissée à l'abandon.



*L'ancienne conserverie du Pont du Rateau
(d'après une photo ancienne aimablement prêtée par M. et Mme Peyrataud)*

Conclusion

Amis lecteurs, vous m'avez suivie pendant quelques dizaines de kilomètres, de ma source corrézienne jusqu'à mon embouchure. Comme beaucoup d'autres rivières, je vais rejoindre ma grande soeur la Vienne. Avec elle, après un long parcours, nous nous jetons dans les bras de cette grande dame qui a pour nom Loire. Puis je vais enfin goûter aux saveurs salées de l'océan, en lui apportant en retour un peu de ma terre limousine.

Je vous ai raconté comment la rapidité de mon courant, la pureté de mes eaux avaient généré sur mes rives des industries grandes ou petites, papetières ou meunières.

Vous savez déjà beaucoup de moi, mais je ne vous ai pas tout dit. En dame coquette mais surtout consciente de sa beauté, j'ai gardé quelques secrets, aussi, venez vers moi, aimez moi un peu et soyez sûrs que je me dévoilerai encore plus. C'est la découverte de mes secrets enfouis que je vous souhaite.

Sommaire

	<i><u>Page</u></i>
Introduction	1
Industrie métallurgique	3
Industrie papetière	7
Meunerie	21
Moulins de la Corrèze	30
Moulins de Doms	33
Moulin d'Eymoutiers	38
Moulins de St-Gilles les Forêts	41
Moulins de Sussac	48
Moulins de Ste-Anne St-Priest	67
Moulins de Châteauneuf la Forêt	109
Moulins de Neuvic-Entier	125
Moulins de Roziers St-Georges	149
Moulins de Masléon	157
Conserverie du Pont du Rateau	164
Conclusion	169
Sommaire	171